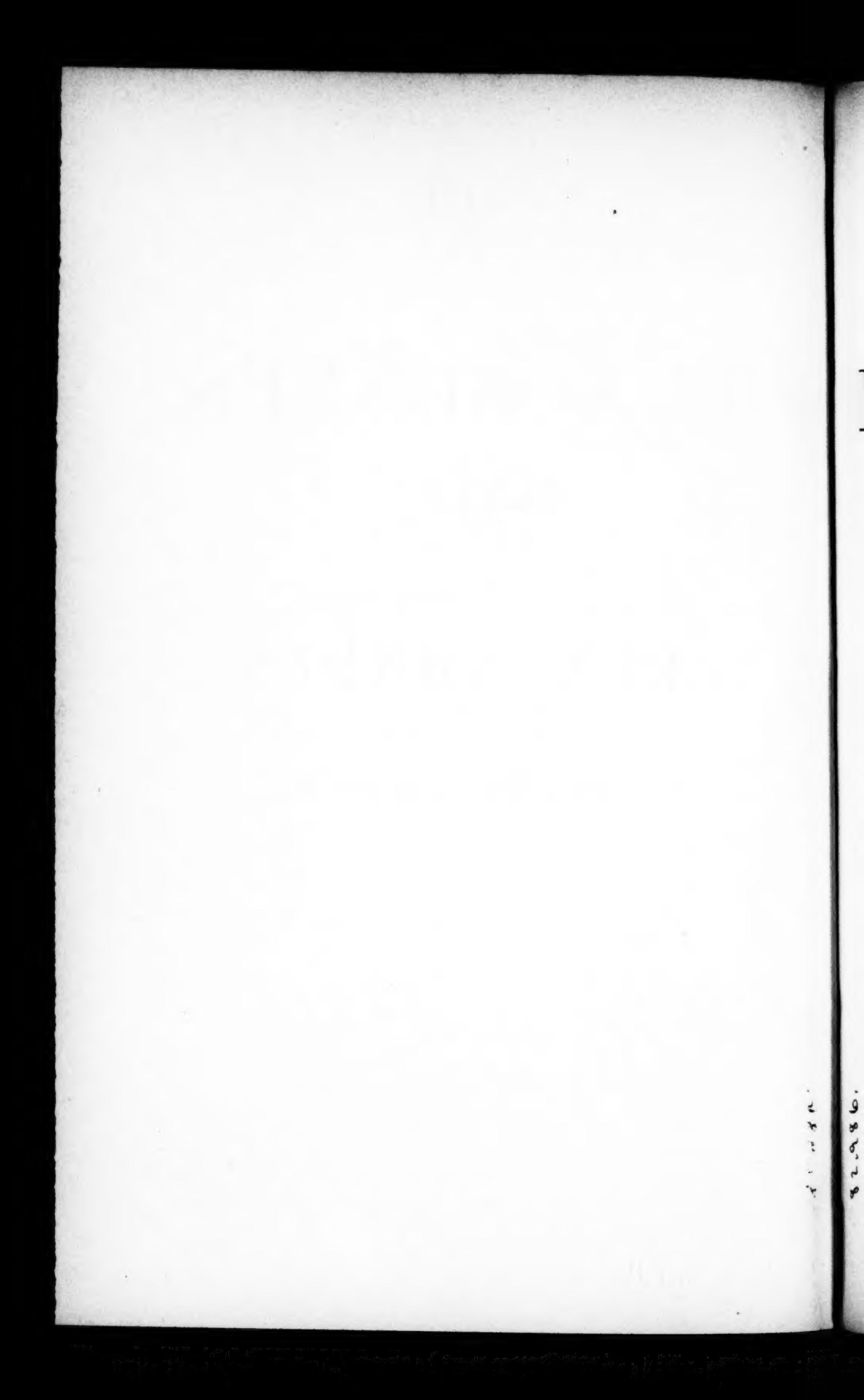
REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE



REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVI[e] ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT TRENTE-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1896

LE PREMIER MINISTÈRE DE RICHELIEU

(NOVEMBRE 1616 — AVRIL 1617)

I

LA POLITIQUE D'AUTORITÉ. — LES AFFAIRES DE VENISE ET DE SAVOIE

I

« Il semblait que l'on entrât dans un nouveau règne », écrit un contemporain au moment où, par l'influence du maréchal d'Ancre, l'évêque de Luçon arrivait aux affaires. En effet, la première phase de la régence de Marie de Médicis était définitivement close. Les « barbons », Villeroy, Sillery, Jeannin, étaient remplacés par les « jeunes », Barbin, Mangot, Luçon.

Les nouveaux ministres avaient des vues, du courage, et de la capacité. Mais leur fortune politique, qui dépendait de la faveur de Concini, était précaire comme elle; leur action était affaiblie d'avance par l'insécurité. Il avait fallu de la souplesse pour arriver au pouvoir dans ces conditions: il eût fallu de la bassesse pour y rester longtemps et pour se plier aux projets et aux mœurs du maréchal. Il était le véritable maître du ministère, maître capricieux, ombrageux, gonflé outre mesure et enivré jusqu'à la folie par la docilité que sa prodigieuse ascension rencontrait parmi les Français.

Marie de Médicis, jusque-là craintive et timorée entre les

mains des Villeroy et des Sillery, paraissait excitée par le contact de ses nouveaux conseillers : c'étaient plutôt les parties irritables de son caractère qui se manifestaient maintenant. Elle s'arrachait à son ancienne indolence pour se répandre en crises de dépit et de larmes, où elle accusait tout le monde des fautes qu'elle avait commises, et de celles qu'elle se sentait prête à commettre. Agée de quarante-deux ans, elle entrait dans cette période de la vie des femmes où les regrets sont encore plus insupportables que les remords : le spectacle de leur beauté qui s'effeuille fait, de la maturité des veuves, le plus lugubre des automnes. Un portrait de Montcornet dessine brutalement les carnations pâlies et empâtées du visage, le nez proéminent, les yeux amortis, et les plans graisseux des joues et du menton. Le corps seul pouvait tenir encore ce que la figure ne promettait déjà plus.

On avait perdu pour la reine tout respect. Les pamphlétaires ne se gênaient pas pour incriminer son origine étrangère, ses faiblesses pour les deux Concini et le je ne sais quoi de suspect qui s'affirmait dans les relations avec le mari. Les diplomates ne s'adressaient à elle que par égard pour les prérogatives déjà effacées d'une régence arrivée à son terme. Même ceux qui comptaient sur elle pour la défense de leurs idées ou de leurs intérêts la jugeaient sévèrement : « La reine est, par nature, pauvre de paroles, et encore plus pauvre d'idées, écrivait le nonce Bentivoglio; dans les affaires importantes, on ne peut rien tirer d'elle, quand elle n'a pas eu le temps de conférer avec ses ministres. »

Concini était le véritable souverain, et les ministres désignés par lui étaient à ses ordres. Il les considérait tous, Barbin, Luçon, Mangot, Brienne, comme des valets et les traitait comme tels. Quand il était à la cour, les conseils se tenaient chez lui. Quand il était absent, on lui écrivait tous les jours pour le tenir au courant des décisions prises. La politique générale du ministère se subordonnait à ses vues particulières.

Il se montrait, d'ailleurs, de plus en plus décidé à affirmer et à exercer l'autorité gouvernementale. C'est la tendance ordinaire des favoris : maîtres de la volonté du souverain, ils veulent qu'elle soit obéie. En poursuivant les « grands », toujours en état de rébellion, il se posait en défenseur de la tranquillité publique et de l'ordre. Il y avait là, pour son gouvernement, une chance sérieuse de succès. Les intérêts sont pusillanimes; ils se rallient vite à ceux qui parlent haut et qui frappent fort, puisqu'en somme l'énergie dans le gouvernement tourne toujours au profit de ceux qui ont quelque chose à défendre.

Pour l'action, le ministère était bien composé : des hommes

pauvres et maigres, n'ayant rien à ménager, non de ces gras personnages qui tremblent sans cesse pour leur bourse ou pour leur peau, « — de basse naissance et des faquins », dit du Vair. Plutôt intègres, mais ambitieux d'honneurs et de pouvoirs, sur la carte que le hasard avait mise entre leurs mains, ils jouaient leur va-tout.

Seul, peut-être, dans ce conseil, l'évêque de Luçon était tenu à quelque ménagement pour la classe à laquelle il appartenait par sa naissance et par son rang épiscopal; les diplomates contemporains le distinguent finement en cela de ses collègues. Mais il n'était pas le chef du ministère. N'eût-il pas subordonné sa fortune à la faveur du maréchal, qu'il eût dû s'incliner devant la volonté de l'homme qui l'avait poussé aux affaires : c'était Barbin.

Tout le monde considérait celui-ci comme le premier ministre : « Le maréchal m'a parlé des trois ministres comme de ses créatures, écrit le nonce dès son arrivée à Paris; il fait beaucoup de cas de Mangot et de Luçon. Mais il me dit que celui qu'il estime le plus, c'est Barbin, qui, par sa pratique des grandes affaires, peut vraiment passer pour le maître des deux autres. Ce Barbin est celui qui a, en ce moment, le plus d'autorité; c'est lui qui a provoqué la chute du président du Vair. » Dans les audiences, c'est bien l'attitude que prenait Barbin : « Je l'ai trouvé homme résolu, parlant librement, et avec autorité. Nous avons parlé des choses du dedans, et des choses du dehors. Il me dit qu'il avait bon espoir de sortir d'affaires, au besoin par la force, si la douceur ne suffit pas; en tout cas, il assure qu'il ne ménagera rien de ce qu'il faut pour réussir. »

Après l'avoir fréquenté plus longtemps, le même nonce, de sa plume élégante, fait de Barbin le portrait suivant : « C'est un homme de basse naissance, mais d'esprit vif et subtil. Il a une longue pratique des questions de finances; en maintes circonstances, il a montré en ces sortes d'affaires un esprit inventif et ingénieux qui l'a introduit dans la faveur des Concini et qui lui a fait obtenir la charge de contrôleur général. Maintenant, tant par son titre que par leur faveur, il a le maniement de toutes les finances du royaume. C'est un homme d'aspect rigide, dur en affaires, haï autant à cause de sa puissance que parce qu'il la tient de ce qui est haï de tout le monde. Il passe pour homme de bien et bon catholique; d'ailleurs, pour les choses ecclésiastiques, il s'en rapporte à l'évêque de Luçon. Il montre du jugement et de la résolution. Il parle avec fermeté et autorité et c'est lui qui a la plus grande part dans tout ce qui se fait actuellement. »

Luçon était le bras droit de Barbin : l'ami, le protégé, le confident. Tout ce qui s'est fait pendant ce court ministère a été décidé en commun par ces deux hommes, souvent contre leurs collègues, parfois contre le maréchal d'Ancre. De cette action commune, Luçon, par la suite, n'a jamais rien désavoué. Après la chute du ministère, il écrivait dans un mémoire intime qu'il préparait en manière d'apologie : « ...faudra mettre la défense de Barbin, mains nettes et courageux. » Barbin, d'autre part, avait en Luçon une confiance absolue. Il semble qu'il prenait plaisir à satisfaire les ambitions de son jeune ami. Il y mettait même de la rondeur et lui faisait, au grand émoi de ses collègues, attribuer, en vertu du rang épiscopal, la préséance sur les autres secrétaires d'État. Les lettres royaux associent l'évêque au vieux Villeroy, qui reste titulaire de la charge, « pour en faire la fonction et jouir des honneurs, pouvoir, autorité, prérogatives, privilèges et franchises appartenant à ladite charge, et office de secrétaire d'État et de nos commandemens, tout ainsi et en la même forme qu'en a ci-devant joui ledit sieur de Villeroy, pour avec lui, conjointement ou séparément, en la présence ou l'absence l'un de l'autre, faire, signer et délivrer toutes les lettres et autres expéditions concernant nos affaires tant au dedans qu'au dehors notre royaume. » En outre, par une innovation importante, la commission de Richelieu, étendant singulièrement les pouvoirs du nouveau ministre, lui confie dans les termes suivans l'administration de la guerre : « également en ce qui concerne l'ordinaire et l'extraordinaire de la guerre et toutes les autres fonctions qui dépendent de ladite charge et office. » Les « gages et entretenemens » étaient fixés à 17000 livres tournois. Dans les circonstances critiques que l'on traversait, un évêque ministre de la guerre, voilà qui prêtait aux criailleries des partis et notamment des protestans ! Mais cela témoigne aussi de l'extraordinaire confiance que ses protecteurs avaient en ce jeune homme qui n'avait encore rempli aucune fonction publique.

Jusqu'ici, il n'avait été, en effet, qu'un évêque zélé et un courtisan habile. La dignité épiscopale qui l'avait approché de la reine, lui donnait seule une sorte d'autorité. Le maréchal d'Ancre eût désiré le voir renoncer à son diocèse pour le tenir tout à fait. Mais Luçon, par une première méfiance, refusa de se démunir ; il consentit seulement à se défaire de sa charge d'aumônier de la reine régnante qu'il céda bientôt à Miron, évêque d'Angers.

Cette même dignité épiscopale lui assurait, de prime abord, la confiance des catholiques. Le nonce se louait beaucoup de lui au début, vantait ses vertus, son dévouement, sa piété ; le pape l'accablait d'éloges, de faveurs, de bénédictions. En revanche, les

huguenots étaient mécontens. Au dedans et au dehors, tous ceux qui étaient engagés dans la politique anti-espagnole partageaient la même méfiance. Il semble même qu'autour de l'évêque on appréhendât de le voir succomber sous le poids des lourdes charges qu'il avait assumées; car on lui adjoignit pour les affaires militaires un vieux commis nommé Beaucler, chargé de lui « faire leçon ». Mais il montra bientôt qu'il n'avait de leçon à recevoir de personne.

Cet homme était fait pour gouverner. Jusque-là, il avait marché, contraint et courbé, dans les avenues de l'ambition et de l'intrigue. A peine au pouvoir, sa taille se redresse: il est encore tout vibrant de jeunesse: sa sagesse même a quelque chose de passionné. Il ne faut nullement se représenter ici le futur cardinal, l'homme d'État de grand poids et de physionomie grave que la tradition, par un procédé de simplification trop aisé, ramène à un type unique et consacré. Le nouveau ministre est beaucoup plus près de ce qu'a été le marquis de Chillou. C'est à peine s'il a perdu l'aspect de l'adolescence, ses habitudes physiques et son ton cavalier. Il ne paraît en évêque que dans les cérémonies publiques. Dans le cours de la vie, c'est un jeune courtisan maigre et grêle, à l'aspect sérieux et intelligent. C'est ainsi, par exemple, qu'il apparaît à l'abbé de Marolles, mandé du collège pour recevoir une semonce sur la conduite de son père, mêlé à la révolte de Nevers; au milieu de l'algarade, le collégien eut le temps de jeter un coup d'œil autour de lui: « Là, dit-il, était M. de Luçon, en habit noir, renversé sur une chaise de cuir, tandis que le garde des sceaux était debout et me parlait sur ce sujet »...

On rencontre aussi l'évêque aux bals de cour, même aux bals masqués. Dans les audiences, il est empressé, affable, parle abondamment, mêlant, au besoin, le français et l'italien. Il écrit vite et bien. Il écrit beaucoup. Parfois, il dicte à ses secrétaires de courts résumés qu'ils n'auront qu'à développer. Mais, le plus souvent, il prend lui-même la plume et s'applique avec un réel souci de la forme et même une pointe de prétention à ce sujet.

En tout, il a la coquetterie des débutans, l'entrain des jeunes, une confiance dans le succès que l'expérience n'a pas encore atteinte. Ignorant encore de la force des petits obstacles, il va devant lui, court et galope avec une gaîté, une allure où il y a du fond et de la race, mais aussi une étonnante imprescience des événemens qui pourtant le pressent déjà, et de la catastrophe qui va bientôt l'envelopper. C'est de ce contraste que naît le drame de ce court et impétueux premier ministère.

Le duc de Nevers, ayant rompu avec la cour après l'arrestation du prince de Condé, avait allumé un incendie qu'il ne fut plus question d'éteindre. C'était un singulier esprit que ce Nevers, et Guez de Balzac nous a laissé de lui un portrait que Saint-Simon ne désavouerait pas : « Je ne vis jamais d'imagination si fertile et si chaude que la sienne. Il ne se pouvoit voir de raisonnement plus vite, ni qui courût plus de pays, ni qui revînt plus difficilement au logis. Mais cette fertilité et cette étendue ne faisoient que fournir matière à l'extravagance et donner plus d'espace à des pensées folles... Il péchoit surtout en subtilité; il avoit trop de ce qui élève et qui remue et trop peu de ce qui fonde et qui affermit. Son repos même étoit agité : il dictoit ses dépêches en dînant. Il dormoit les yeux ouverts, et l'un de ses domestiques m'a dit que, de ces yeux ouverts, il sortoit des rayons si affreux que, souvent, il en eut peur et ne s'y accoutuma jamais bien. » Ce bon duc, très excité depuis l'arrestation du prince de Condé, agitait tout dans la province de Champagne. Il traitait insolemment les envoyés du roi; il levait des troupes; il jetait du monde dans les villes frontières; il vendait la coupe de ses bois pour faire de l'argent; il était sans cesse en relation avec Sedan et avec cet infernal Bouillon (1).

Celui-ci, esprit caustique et rebelle expérimenté, jetait l'huile sur le feu et excitait le pauvre Nevers qui n'avait pas besoin d'être mis hors de sens. Après l'arrestation de Condé, Bouillon avait dit en s'échappant : « Notre procès ne peut se vider qu'à huis ouvert; que ceux qui ont accoutumé d'en juger à huis clos aillent à Paris s'ils veulent s'y enfermer; je tiens que le chemin de Soissons est le plus assuré que nous puissions tenir. » Et, en effet, Soissons et les provinces de l'Est devaient être le champ de cette nouvelle rébellion. Terrain bien choisi, puisqu'il commandait la capitale, coupait ses relations avec le dehors, et assurait, par les Flandres, la Belgique et l'Allemagne, la venue des troupes étrangères destinées à renforcer les armées des princes. « Je suis contraint de me sauver sans bottes, aurait encore dit Bouillon, mais pour un bas de soie qu'on me fait gâter, je ferai user par centaines les paires de bottes. » Sa prédiction se réalisait, toute la France de l'Est était à cheval et bottée.

Les nouveaux ministres ne s'en étonnaient nullement. Luçon lui-même, oublieux de ses bonnes relations avec le Père Joseph et avec le duc de Nevers, répondit sur un ton ferme et moqueur

(1) Le 27 novembre, on avait appris que Bouillon renforçait la garnison de Sedan. Le 1er décembre, on a nouvelle à la cour que Nevers a surpris Sainte-Menehould, et y a mis une forte garnison.

qui dut exaspérer le rebelle, à une lettre de plainte que celui-ci avait publiée.

D'ailleurs, les grandes résolutions étaient prises. Une des premières lettres de notre évêque donne, tout de suite, le ton : « Reste maintenant l'affaire de M. de Nevers, qui, s'étant assuré force gens, ayant actuellement levé un assez bon nombre, grossi ses garnisons, muni ses villes, et écrit en fort mauvais termes, a donné, par ce procédé, de grand set justes sujets de plainte à Sa Majesté qui, par la grâce de Dieu, est en état de se faire obéir. On ne sait pas encore comment cette affaire se terminera, si doucement ou par les armes. Tout ce que je vous en puis dire est que véritablement Leurs Majestés désirent avec passion que mondit sieur de Nevers se reconnaisse et leur donne sujet de n'employer point leurs forces contre lui. S'il ne le fait, Elles sont obligées par raison d'État, de le mettre à la raison et s'y sont résolues comme tous autres qui voudraient s'élever contre leur autorité. »

Pour soutenir ce langage, il fallait des forces et il fallait de l'argent. L'argent, c'était affaire à Barbin de le trouver. Ses prédécesseurs avaient laissé la caisse vide : l'avarice des grands avait épuisé le royaume, et maintenant qu'on voulait « châtier leur insolence », on était ruiné. On dut donc recourir à ces moyens fâcheux usités sous l'ancien régime dans les grands besoins. On décréta, par voie d'édits, qu'une taxe supplémentaire serait perçue par les élus. C'était une mesure arbitraire. La cour des aides refusa d'enregistrer les nouveaux édits. Mais les présidens furent convoqués au Louvre, et là, une algarade assez vive se produisit entre leur chef, le président Chevalier, et le garde des sceaux, Mangot. Celuici représenta la nécessité des finances, les excessives dépenses que le roi était contraint de supporter, l'urgence de recourir à des moyens extraordinaires pour y subvenir. Chevalier, en bon parlementaire, tonna contre le gaspillage et le désordre régnant dans les finances de l'État. Mangot répondit que les reproches en question portaient sur l'administration précédente, qu'il était dans les intentions du nouveau contrôleur général de porter remède aux abus signalés; mais que, pour le moment, il fallait de l'argent à tout prix, et il enjoignit à la cour des aides d'enregistrer les édits. Quelques jours après, on envoya auprès d'elle le comte de Soissons assisté d'un maréchal de France et de trois des plus anciens du Conseil, et il fallut bien s'exécuter. Les ministres se procurèrent ainsi quelques ressources.

Barbin était, d'ailleurs, disposé à s'appliquer sérieusement à ses fonctions, et à mettre un peu d'ordre dans le bourbier suspect où la bonhomie de son prédécesseur, le président Jeannin, avait

fini par s'enlizer. Assisté d'un homme expérimenté, Arnauld, l'intendant, il fit préparer un relevé complet de tous les états de ressources et de dépenses du Trésor pour l'année 1617. Il voulut que ce travail fût prêt pour le 1er janvier; ainsi, pour la première fois depuis Sully, et pour la dernière fois peut-être jusqu'à Colbert, on vit, au début de l'année, un budget complet de « l'exercice » dans lequel on allait entrer. Ce travail permit de relever de grosses irrégularités. On s'aperçut, par exemple, que, rien que dans la solde des Suisses, il y avait des manquans montant à près de 300000 livres. Arnauld, qui nous raconte ce détail, fait observer simplement que M. de Castille, gendre du président Jeannin, était, en même temps, ambassadeur en Suisse, et était chargé, par conséquent, à la fois de conclure les traités et de verser les sommes qui lui étaient remises par son beau-père. De telles insinuations visant des personnes qui passaient pour honnêtes, s'expliquent par les mœurs du temps. Personne ne s'étonnait de voir des particuliers s'enrichir aux affaires. On demandait seulement qu'ils y missent quelque mesure.

Dans l'affaire des élus, sur laquelle s'était expliqué le président Chevalier, on fut également obligé de convenir, après vérification, que l'affermage était fait dans des conditions fâcheuses pour les intérêts du roi. La corruption, la faiblesse des gouvernemens précédens pesaient ainsi sur la nouvelle administration. Mais celle-ci eut à peine le temps de se reconnaître et de pourvoir au plus pressé.

On avait réuni quelque argent; il fallait des armées. On songea d'abord à s'assurer des chefs dévoués et autorisés. La puissance royale était si diminuée que l'investiture du commandement de la part du prince n'eût pas suffi pour donner à un général l'autorité nécessaire. Il fallait qu'il eût, par lui-même, une grande situation et qu'il entraînât, en quelque sorte, tout un parti derrière lui dans le service du roi. Quelque temps avant l'arrivée de Richelieu au pouvoir, on avait fait sortir de la Bastille un homme de grande naissance, qui avait la réputation d'un bon officier général; c'était le comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, emprisonné par Henri IV, lors du complot de Mme de Verneuil, et qui avait cuvé l'esprit de rébellion dans les loisirs d'une longue détention. Par un retour de confiance, où se peint toute une époque, on le délivra pour lui confier le commandement d'une armée. On s'assura aussi du duc de Guise, qui, un instant, s'était engagé avec les princes; en s'y prenant adroitement, on put le ramener à la cour, et le réconcilier avec le maréchal d'Ancre. Enfin, on avait sous la main

un vieux soldat, vaniteux mais brave, Montigny. Tels furent les chefs qu'on destina aux armées qu'il s'agissait maintenant de rassembler.

Ceci était l'affaire particulière du nouveau ministre de la guerre; mais il se heurtait à de grandes difficultés. L'armée n'existait plus : ni cadres, ni troupes. Pour la refaire, il fallait de toute nécessité s'adresser aux gentilshommes et aux capitaines qui opéraient le recrutement par le système des commissions. Mais, par ce temps d'indiscipline universelle, ils se montraient très exigeans. Le moindre d'entre eux marchandait longuement et faisait payer chèrement un concours toujours mal assuré.

Le mieux était de recourir aux troupes étrangères : la Suisse avait, depuis longtemps, le privilège de fournir aux armées françaises leur plus solide noyau; l'Allemagne avait été la grande « matrice des hommes » durant les guerres du XVIe siècle; la Hollande était l'école des officiers et des ingénieurs. Pour s'assurer les ressources en hommes que ces pays voisins pouvaient fournir, la politique du nouveau cabinet dut donc s'orienter sans retard vers les questions extérieures.

D'ailleurs, les princes rebelles avaient pris les devans. On n'ignorait pas que Bouillon, familier de tous les souverains, agissait auprès des puissances hostiles à l'Espagne, décriait partout le nouveau gouvernement, et réclamait des secours pour les rebelles français, en invoquant l'intérêt général de l'Europe. Il parlait, en somme, le langage traditionnel de la politique française, celui de Henri IV, celui qui devait servir plus tard à Richelieu lui-même. Il disait que les mariages espagnols subordonnaient la France à la politique de l'Escurial. Près des patriciens de Venise, il agitait le spectre de l'asservissement de la Péninsule; aux États Généraux de Hollande, il rappelait les souvenirs de la guerre de l'indépendance; au roi Jacques d'Angleterre, il faisait un cas de conscience de laisser le royaume de Henri IV s'inféoder de plus en plus à la papauté romaine; il implorait l'appui des princes protestans de l'Allemagne au nom d'une vieille confraternité d'armes; enfin, il savait qu'il trouverait dans le duc de Savoie un ambitieux toujours prêt à rechercher parmi les complications internationales l'accroissement de son domaine et la fortune de sa dynastie. Ses émissaires étaient partout. Ils dénonçaient l'influence toujours croissante des Italiens à la cour de France. Ils assuraient, non sans raison, que les Espagnols avaient les Concini à leur solde. Ils se plaignaient que les affaires du royaume fussent aux mains d'un évêque notoirement dévoué à l'Espagne. Ils justifiaient ainsi la cause des rebelles et deman-

daient des hommes, des armées, de l'argent. On les écoutait.

Or, au même moment, des dissentimens graves agitaient l'Europe. Les querelles qui divisaient les princes du nord de l'Italie pouvaient devenir les premières étincelles d'un grand incendie. Les ambassadeurs de Venise et du duc de Savoie assiégeaient, à leur tour, les ministres du roi et imploraient leur intervention.

C'est dans ces circonstances que l'évêque de Luçon prenait la place de Mangot, dont l'insuffisance notoire avait encore embrouillé une situation très compromise, tandis que Villeroy boudait dans son coin, après avoir emporté tout ce qui pouvait éclairer ses successeurs sur les origines et sur les relations si complexes des affaires qu'ils avaient à traiter.

A peine ministre, le premier soin de Luçon fut d'entrer en contact avec les représentans du roi au dehors par une véritable « circulaire » dont il traça lui-même les grandes lignes dans les termes suivans : « Faut faire une dépêche à tous les ambassadeurs qui portera, qu'ayant plu au roi me mettre en la charge de secrétaire d'État, j'ai été extrêmement aise d'avoir les affaires étrangères pour avoir l'occasion de l'y servir; qu'ils peuvent croire que j'embrasserai toutes les occurrences qui s'y présenteront; que, de leur part, ils me feront plaisir de me les donner. Mais qu'ils se peuvent assurer *que je n'aurai point besoin d'avis en celles que je verrai moi-même...* » Après cette entrée en matière quelque peu assurée, il songe que les renseignemens lui manquent; il demande aux agens du roi de lui adresser non seulement une relation complète de ce qui se passe dans le pays où ils résident, mais aussi de lui transmettre une « copie de l'instruction qui leur fut donnée lorsqu'ils partirent en ambassade... » S'il attend ce secours de leur obligeance, il leur promet en échange tout son appui auprès du roi.

Le ton un peu hautain de cette première communication paraît avoir déplu aux ambassadeurs qui, pour la plupart, étaient des personnages importans en un temps où l'évêque était encore sur les bancs du collège. Les diplomates, gens de nuances, sont susceptibles. Le vieux Léon, ambassadeur à Venise, homme méthodique et grave, attaché probablement à l'ancien ministre Villeroy, ne cacha pas à l'évêque sa façon de penser, et il saisit bientôt une occasion d'apprendre le métier à ce blanc-bec : « Vous me permettrez de vous dire que voilà deux ordinaires passés sans que j'aie reçu aucune réponse du roi en réponse aux miennes... Ce qui désoriente et met en peine les ministres qui servent au dehors... La coutume est d'écrire à chaque ministre une lettre au

nom du roi et une autre au nom de la reine, sa mère... il est à propos d'accuser en icelles réception aux dits ministres... Voilà en gros ce que je puis vous dire en cette heure. » Tresnel, ambassadeur à Rome, était un personnage assez médiocre; il se fâcha, lui aussi, pour quelque formule de politesse oubliée et se plaignit hautement. Le ministre en Hollande, du Maurier, était plus prudent, mais se tenait sur la réserve. Avec de tels instrumens, Luçon, isolé, sans secours, n'ayant guère, pour l'aider que son cabinet intime, avait des heures pénibles. Les ambassadeurs des puissances à Paris en faisaient l'observation. Bentivoglio écrit : « Monteleone se plaint que Luçon est distrait quand il lui parle, et qu'il ne lui prête pas toute l'attention désirable. Et vraiment, le pauvre homme, outre qu'il est nouveau dans les affaires, en a pris la conduite dans un temps de tourmente; il n'est donc pas étonnant s'il est distrait par la multitude de ses devoirs. »

Dans ces momens, son tempérament nerveux prenait le dessus : « Je n'ai jamais été au milieu des grandes entreprises qu'il a fallu faire pour l'État que je ne me sois senti comme à la mort », écrivait-il quelques années plus tard. Mais de telles crises ne duraient pas; et cette âme énergique avait bientôt retrouvé tout son ressort. Après avoir reçu la lettre de Léon, il le remercie sur le ton de la plus fine ironie, « de ce que, non content de satisfaire au désir que j'ai de prendre connaissance du sujet de votre ambassade, vous avez voulu, par un excès de bonne volonté, me prescrire comme quoi je me dois gouverner en toutes les autres. » Mais son parti était pris de changer tout ce personnel lié au passé et de n'employer partout que des hommes nouveaux.

Cette résolution une fois arrêtée, il consacra quelques semaines à un examen rapide de la situation de Europe et à l'étude des diverses questions qui se présentaient à lui, ne voulant agir que quand il se sentirait en pleine connaissance des affaires et bien maître de ses intentions.

II

Le premier pays qui attirait ses regards, c'était l'Italie. Un des problèmes politiques les plus graves qui puissent retenir l'attention des hommes d'État français était posé à cette époque : il s'agit de la possession de ces vallées des Alpes par lesquelles l'Allemagne entre en communication avec les puissances méridionales rivales de la France.

A cette époque, l'Espagne était puissante. Elle régnait sur la

Belgique et sur la Franche-Comté; elle dominait l'Italie. Ses armées, suivant les routes militaires ouvertes par les Romains, s'efforçaient de gagner le Rhin supérieur à travers les défilés des Alpes centrales. Établir ce réseau de routes d'une manière durable, c'était fermer le cercle qui enserrait nos frontières. Heureusement, en Italie même, les ambitions tenaces de l'Espagne rencontraient deux adversaires luttant pour leur propre compte. C'était la Savoie et c'était Venise.

La dynastie de Savoie, encore blottie dans son aire, passait seulement la tête et humait le vent. La leçon que Henri IV lui avait infligée à Lyon la détournait de la France, proie hors de proportion, sinon avec ses appétits, du moins avec ses forces. L'échec réitéré des fameuses escalades de Genève lui avait appris qu'il n'y avait rien à mordre sur la Suisse. Ne pouvant satisfaire ni « sa soif de Genève », ni « sa faim de Grenoble », elle se tournait vers ces grasses plaines de l'Italie, où sa rapide fortune devait bientôt s'abattre. Elle était représentée, alors, par un des types les plus remarquables de la race, Charles-Emmanuel, petit homme noir, Italien par l'intelligence, l'adresse, la fertilité extraordinaire des desseins et des ressources, plus homme du Nord par le sang-froid, la force de résistance et l'inébranlable fermeté. C'était vraiment l'aigle rapace. Tout, pour lui, était butin. Il convoitait tout, il attaquait tout; il avait toujours du sang aux ongles; et les rudes coups qu'il recevait parfois ne faisaient que l'étourdir. Fontenay-Mareuil le définit en deux mots : « le plus ambitieux prince du monde et le plus inquiet »; et Brèves, l'ambassadeur, le juge de même : « Tant que son esprit traversier vivra et aura de quoi, il troublera toujours le monde. » Il devait, en effet, tailler de la besogne aux diplomates, « faisant endiabler quiconque le voulait servir tout autant que ses ennemis. »

Cet étonnant brouilleur de cartes avait toujours, en raison de sa nombreuse famille, quelque mariage à manigancer, quelque prétention à produire, quelque tutelle à exercer qui, par une suite de déductions aussi plausibles qu'inattendues, lui permettaient de réclamer, au détriment de la tranquillité générale, le privilège le plus odieux du cousinage, celui de se mêler des affaires d'autrui.

La mort de Henri IV l'avait bien surpris, car justement il négociait un mariage avec le roi, grand marieur aussi de son côté. Une alliance politique doublait l'union éventuelle des deux dynasties, et on partait ensemble en guerre contre l'Espagne, quand le roi de France mourut. Profonde déception et terrible embarras pour le duc, qui restait tout seul en face de l'énorme molosse espagnol, grondant et déchaîné.

Par quels trous tortueux le Savoyard ne dut-il pas passer pour échapper à la colère qu'il avait suscitée? Son fils, le prince Philibert, dut aller en Espagne subir les rebuffades de l'orgueil castillan et implorer le pardon de l'alliance conclue avec Henri IV. Il est vrai que, tout en négociant un nouveau mariage pour ce fils, à Madrid, le duc en traite un autre tout contraire en Angleterre, et qu'en Italie il trame une vaste alliance entre les États hostiles à la domination espagnole. C'est alors qu'il adresse effrontément aux Italiens un manifeste célèbre où le fin renard fait parade de ses plus beaux tours : « Mes armées sont la sauvegarde de l'Italie; le roi d'Espagne tient sous le joug Naples et Milan; les embarras de Venise se multiplient, la Toscane est comme assiégée, Rome hésite; Gênes, sous le canon des flottes de Barcelone, n'obéit qu'aux ordres de Madrid; si je désarme, la Péninsule ne comptera plus que des traîtres et des esclaves. Que l'opinion des Italiens dicte ma réponse! »

L'Espagne possédait en Italie Naples et le Milanais; elle avait Mantoue sous sa protection. On ne pouvait lever un doigt dans la Péninsule sans toucher à ses intérêts ou à ses prétentions. Mais en raison même de la grandeur et de la diversité de ses possessions, elle était obligée de laisser à ses vice-rois une véritable indépendance. L'Espagne, comme l'Angleterre d'aujourd'hui, était dispersée sur le monde entier. Sa politique était toujours partagée entre la nécessité de s'étendre sans cesse et la difficulté de garder des acquisitions de plus en plus éloignées. Aussi, même en Italie, le vice-roi de Naples et le gouverneur du Milanais étaient-ils à peu près les maîtres dans leur province. Leur action, subordonnée seulement dans sa ligne générale aux intérêts de la couronne, était dirigée, le plus souvent, selon les vues et le tempérament particuliers de ces hauts personnages, semi-indépendans.

Dans la période qui avait suivi immédiatement la mort de Henri IV, Charles-Emmanuel avait eu affaire dans le Milanais à un gouverneur si réservé, si timoré qu'on finit par l'accuser, à Madrid même, d'infidélité. C'était le marquis d'Inojosa. Il fut rappelé. On lui donna des juges et on le remplaça par Don Pedro de Tolède, homme énergique, hautain, porté, autant par caractère qu'en raison des circonstances de sa nomination, à prendre le contre-pied de la politique prudente de son prédécesseur. Il déclara tout de suite « qu'il était décidé à faire reconnaître par le monde entier que les Espagnols ne se soumettent qu'à ce qui leur plaît, sans prendre égard à quoi que ce soit, quand il s'agit d'une affaire où il y va de leur grandeur et de leur supériorité. »

Avec Charles-Emmanuel, les sujets de conflit ne manquaient pas. Tout auprès de la Savoie, et, si je puis dire, sous son aile, un petit pays, le Montferrat, la séparait seule du duché de Milan, Le Montferrat appartenait aux ducs de Mantoue. En 1612, François, duc de Mantoue, était mort, laissant une fille âgée de trois ans, de son mariage avec Marguerite de Savoie, fille de Charles-Emmanuel. Celui-ci, en bon grand-père, mit d'abord la main sur l'héritage de sa petite-fille, ou, du moins, sur ce qui était à sa convenance, le Montferrat (avril 1613). Ceci se passait du temps du marquis d'Inojosa. A la suite d'une guerre de courte durée, la France était intervenue, et sa médiation avait fait accepter, par les belligérans la paix d'Asti (21 juin 1615), qui, en somme, était favorable au duc Charles-Emmanuel. C'est à la suite de ces événemens qu'Inojosa avait été disgracié. L'exécution du traité d'Asti fut donc le point sur lequel Don Pedro fit porter sans retard ses réclamations.

Charles-Emmanuel, malgré l'engagement qu'il avait pris dans le traité, avait continué ses armemens; Don Pedro le mit en demeure de disperser ses troupes. Mais Charles-Emmanuel s'y refusa. Il se croyait fort. Il avait contracté des alliances avec Jacques I[er] et avec la République de Venise et avait reçu de l'argent de ces deux gouvernemens : il avait levé et instruit ses excellentes milices savoisiennes, enrôlé des troupes en France, en Suisse, en Lorraine, acheté des mousquets à Genève, intrigué partout, et surtout en France, auprès de son grand ami et voisin, le maréchal de Lesdiguières. Il se sentait vivre, puisque tout, en Europe, était troublé à cause de lui.

De ces diverses intrigues, les plus importantes étaient assurément celles qu'il poursuivait avec les Vénitiens et avec Lesdiguières.

Venise était, pour l'Espagne, une adversaire beaucoup plus ancienne et plus irréductible que la Savoie. Ceux qui combattaient la monarchie péninsulaire pouvaient toujours escompter, de sa part, une prudente adhésion. Pour le moment, la République était engagée dans un défilé très étroit, où la force et l'adresse de sa grande rivale l'étreignaient cruellement. Il ne s'agissait pas de secourir les autres, mais bien de les appeler à l'aide.

La République « reine de l'Adriatique » avait, par-dessus tout, besoin de sécurité sur les eaux. Mal protégée par ses lagunes, non fortifiée et non fortifiable, tout danger qui s'approchait d'elle, si mince qu'il fût, la faisait trembler. Or, depuis plusieurs années, elle était aux prises avec un ennemi qui, pour n'être qu'un moucheron à comparer avec la puissance du lion de Saint-Marc, ne lui

en faisait pas moins de cruelles piqûres. C'était la tribu célèbre des Uscoques. Ce ramassis de brigands et de transfuges s'était formé dans la première moitié du XVIe siècle à l'abri des îlots qui découpent le fond de la mer Adriatique, et s'était cantonné autour de la ville de Segna. De là, il menaçait sans cesse la navigation, attaquant, le plus souvent les Turcs, mais faute de mieux, s'en prenant aux Vénitiens. Venise avait la prétention de faire la police de ses eaux. Elle résolut de mettre le pied sur ce nid de forbans. Mais elle se heurta à la maison d'Autriche. En effet, les Uscoques s'étaient mis sous la protection de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, proche parent de l'Empereur. Segna était situé sur son territoire. Au cours de leur expédition, les troupes vénitiennes avaient ravagé les terres de l'archiduc. Les sujets de Ferdinand se vengèrent, et le sénat de Venise, sortant des bornes de sa prudence habituelle, se décida à entrer en guerre ouverte avec l'archiduc. En décembre 1615, le généralissime des forces vénitiennes, Pompeo Frangipani, avait reçu l'ordre de mettre le siège devant la ville autrichienne de Gradisque. Pompeo passait pour un bon général, mais ses troupes étaient déplorables : « La lâcheté et la bonhomie de ses soldats que les prières, l'autorité, les menaces et les coups de leurs capitaines ne purent jamais déterminer à tenter l'escalade, firent échouer l'entreprise. » Quelque temps après, P. Frangipani fut tué dans une reconnaissance. On lui éleva un tombeau magnifique et une statue équestre. Mais cela ne constituait pas une armée pour son successeur, Jean de Médicis.

Or, justement, Don Pedro de Tolède, ayant assumé le gouvernement du Milanais, menaçait de prendre Venise à revers. Les affaires de l'Espagne étaient étroitement jointes à celles de l'Autriche. Il pensait que l'occasion était excellente pour briser d'un coup la force de l'orgueilleuse République. Au même moment, deux autres Espagnols non moins redoutables, le vice-roi de Naples, le célèbre duc d'Ossuna, et l'ambassadeur du roi catholique près de la République, le marquis de Bedmar, méditaient aussi sa perte. Un vaste complot, sur les origines et la portée duquel le dernier mot n'est pas dit encore, était tramé au sein des armées de mercenaires enrôlées à prix d'or par le Sénat, et jusque dans la ville même.

Dans ce péril, Venise, à son tour, cherchait des alliés. Il est naturel qu'elle ait pensé tout d'abord au duc de Savoie : un intérêt commun rapprocha les deux adversaires de Don Pedro de Tolède. Un traité d'alliance fut donc signé entre eux, le 21 juin 1615, à Asti. En cas de rupture nouvelle avec l'Espagne,

Venise devait fournir au duc un subside en argent et un corps de 4000 hommes pour opérer contre le Milanais. La République devait en outre mettre une flotte à la mer. Mais, comme le duc de Savoie, elle manquait de soldats et elle devait les chercher au dehors. Elle s'adressa à tous les ennemis de la maison d'Espagne; d'abord, aux Provinces-Unies, qui conclurent, elles aussi, un traité d'alliance avec la République italienne; de ce chef, on put compter sur un corps de 4000 Hollandais qui vint débarquer et passer la revue sur la place Saint-Marc, à la grande satisfaction du parti de la guerre, mais au grand effroi des gens timides et expérimentés, qui voyaient avec terreur ce corps redoutable d'hérétiques maître de la ville. On se hâta de l'expédier vers le Frioul.

On s'adressa aussi aux cantons suisses. Parmi eux, les catholiques restèrent fidèles à la cause de l'Espagne. Mais Berne et Zurich se laissèrent charmer par le son des sequins et promirent des soldats. Pour permettre à ces recrues de gagner son territoire, et, en même temps, pour achever cette vaste entreprise d'enrôlement, Venise devait s'entendre avec une petite république voisine, maîtresse des défilés des Alpes, les « Ligues grises ». Ces peuples, à demi barbares, étaient engagés, depuis longtemps, dans l'alliance de la France. Henri IV avait renouvelé les traités qui lui assuraient, à lui et à ses successeurs, le privilège exclusif de recruter ses armées chez les Grisons et de faire passer ses troupes par les importans défilés qu'ils occupaient.

Ainsi, en même temps que le duc de Savoie se tournait vers la France et notamment vers son puissant voisin, le maréchal de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, pour réclamer de lui aide et secours contre les lieutenans de l'Espagne, Venise, invoquant la vieille amitié qui l'unissait à la couronne de France, rappelant le souvenir si récent de l'appui qu'elle avait fourni au roi Henri IV pour l'aider à conquérir son royaume, s'adressait aussi à son successeur.

Ces événemens se passaient dans les premiers mois de l'année 1616, quelque temps avant l'arrivée de l'évêque de Luçon aux affaires.

L'embarras était grand pour la cour de France. Les deux dynasties de France et d'Espagne venaient de s'unir par le double mariage, couronnement de la politique de Marie de Médicis. Sans qu'il y eût, à proprement parler, de traité d'alliance, l'entente existait entre les deux cours. L'ambassadeur d'Espagne, le duc de Monteleone, était admis dans les conseils de Marie de Médicis. Il avait acquis à la cause de son maître les Concini et leur bande.

A l'intérieur le parti catholique, les prêtres, les moines, s'appuyaient sur lui, et il n'avait d'autres adversaires que les adversaires de la reine mère, les princes, les rebelles, Condé, Bouillon, Mayenne, Vendôme, qui recherchaient l'appui du parti huguenot, des princes d'Allemagne, de la Hollande, de la Savoie, de Venise, en un mot, de tout ce qui, au dedans ou au dehors, était engagé dans la lutte ouverte contre la maison d'Espagne.

D'autre part, on ne pouvait oublier les vieilles traditions qui poussaient invinciblement les « bons Français » à résister à la domination espagnole. Cette politique était considérée, non seulement en France, mais en Europe même, comme une maxime d'État. On constatait, comme un fait, « la contrariété d'humeur qui existait entre la nation française et l'espagnole. » « Il faut, dit Rohan, poser pour fondement qu'il y a deux puissances dans la chrétienté qui sont comme les deux pôles desquels descendent les influences de la paix et de la guerre sur les autres États, à savoir, les maisons de France et d'Espagne. Celle d'Espagne, se trouvant accrue tout d'un coup, n'a pu cacher le dessein qu'elle avait de se rendre maîtresse et de faire lever en Occident le soleil d'une nouvelle monarchie. Celle de France s'est incontinent portée à faire le contrepoids. Les autres puissances se sont attachées à l'une ou à l'autre selon leurs intérêts. » La situation que Rohan exposait avec la clarté et la force de son esprit, tout le monde la considérait comme fatale, et la subordination complète à la maison d'Espagne eût été pour les ministres français une honte qu'aucun d'eux n'eût acceptée d'un cœur léger.

Quel embarras pour un ministre jeune, arrivé aux affaires par la faveur des Concini et de Marie de Médicis, familier intime de l'ambassade d'Espagne, pour un homme qui, par ambition ou par conviction, s'était prononcé publiquement, dix-huit mois auparavant, en faveur des alliances espagnoles, pour un prêtre que l'éclat des grandes dignités ecclésiastiques attirait, et qui, avant tout, voulait rester digne de la confiance que Rome et le nonce ne cessaient de lui témoigner!

Au moment où il réfléchissait encore sur le meilleur parti à prendre, ou peut-être tout simplement sur le meilleur moyen de se tirer d'affaire, sa politique se trouvait brusquement engagée en dehors de lui. Le gouverneur du Dauphiné, Lesdiguières, franchissait les Alpes, et répondait, par une démonstration militaire, à l'appel du duc de Savoie.

Il fallait l'état de désorganisation profond où était tombé le royaume pour que de pareils faits fussent possibles. Un gouverneur de province, ayant sa politique extérieure à lui, se décidait

et agissait selon ses vues particulières, sans s'inquiéter ou sans tenir compte des volontés de la cour. Il levait des troupes, entrait en campagne, combattait les alliés de la couronne, en daignant à peine avertir le gouvernement de ses intentions; et, tandis qu'en pleine séance du parlement de sa province, le lieutenant général est convoqué pour entendre les ordres du roi, « pendant que les greffiers lisent à haute voix les royales ordonnances qui défendent à l'armée des Alpes de se mettre en marche, on entend le tambour qui bat dans les rues de Grenoble, on peut voir, des fenêtres du palais, défiler, sur les ponts de l'Isère, les soldats enthousiastes du vieux capitaine qui veut sortir de France malgré son roi (1). »

Le vice-roi du Dauphiné, celui qu'Henri IV lui-même appelait en riant le « roi Dauphin », le vaillant soldat des guerres de religion, le chef militaire le plus considérable du parti huguenot, le serviteur, en somme fidèle, et l'ami, en somme dévoué, de Henri IV, était un habile homme qui avait su conduire adroitement sa fortune jusqu'au degré d'honneurs et de puissance où elle était parvenue. Politique madré autant que vaillant capitaine, il méritait, par son caractère et par ses origines, le surnom d' « avocat » qu'on lui avait donné au début de sa carrière de soldat de fortune.

Parti de rien, devenu le second personnage du royaume, il avait l'ambition froide et calculatrice, une ambition immodérée dans son but, et mesurée dans ses moyens. Même du vivant de Henri IV, il avait donné au roi quelque ombrage. Après la mort de celui qui avait été son compagnon d'armes, et, dans tous les sens du mot, son maître, il affecta de rester fidèle aux intentions et aux desseins du défunt, recueillant ainsi la part de l'héritage d'Alexandre que d'autres avaient laissé en déshérence. Il borne sa fidélité à une sorte de déférence verbale pour la reine et ses ministres, tandis qu'au dedans et au dehors, il agit à son gré, gouverne sans rendre compte, suit ses idées et se dirige où sa fortune le porte.

L'Italie l'attirait. Il avait le sentiment que sa situation, si haute déjà, grandissait encore, quand, rude soldat bardé de fer, il apparaissait sur la crête des Alpes et jetait l'épouvante sur les plaines fertiles soumises à la domination espagnole. Si, dans sa vie, il était resté fidèle à une idée, c'est à celle-là : combattre partout, mais surtout en Italie, la maison d'Espagne. C'est cette pensée qui avait fait de lui, alternativement, un adversaire implacable ou un partisan déclaré du duc de Savoie.

(1) Dufayard, *Histoire de Lesdiguières*, p. 368.

Il la suivait encore, quand, au mépris des ordres de la cour, il franchissait les Alpes, en hiver, pour porter secours au Savoyard traqué dans ses montagnes par le gouverneur Don Pedro. Parmi les raisons qu'il donnait, après coup, pour expliquer sa résolution, il y en avait de très plausibles. « Le feu roi a engagé le duc de Savoie dans la querelle dont il porte aujourd'hui tout le poids; Louis XIII lui-même, médiateur de la paix d'Asti, doit veiller à ce qu'elle soit fidèlement observée des deux parts. Le gouverneur du Milanais l'a violée effrontément, et menace l'existence de la Savoie. Or la maison de France a un intérêt de premier ordre à ce que cette principauté ne soit pas anéantie. Il y va même de l'honneur de la couronne. C'est ce sentiment, partagé par tous les « bons Français, » qui guide le maréchal au moment où il franchit les Alpes. Sa conduite a toujours été à l'abri du reproche; elle l'est encore dans cette circonstance; ce n'est pas à son âge qu'il voudrait gâter une existence toute faite de loyauté et de soumission. Il restera, jusqu'à la mort, fidèle à son serment d'obéissance, mais aussi fidèle au serment qui le lie aux alliés de Sa Majesté. La province est tranquille. Le royaume ne souffrira pas d'une courte absence qui aura pour résultat de rendre les Espagnols plus traitables et de les incliner devant l'intervention du roi de France, qui, une fois encore, agira dans le sens de la paix. » Le 19 décembre, Lesdiguières quittait Grenoble avec 7000 fantassins et 500 cavaliers. Il arrivait à temps pour sauver Charles-Emmanuel en prenant ou en débloquant les places assiégées ou enlevées par les Espagnols.

Au fond, tous les cœurs français étaient avec Lesdiguières. Louis XIII lui-même, en recevant ces lettres où un sujet en prenait si à son aise avec les ordres du prince, ne pouvait dissimuler sa satisfaction : « Tant mieux, dit-il, cela fera baisser le nez aux Espagnols. » La cour pensait de même : quelques mois auparavant, sur les instances de l'ambassadeur d'Espagne, on avait interdit aux gentilshommes et aux soldats de franchir les Alpes pour aider le duc. Tout le monde se plaignit de cette mesure, et les gentilshommes n'en tenaient aucun compte : « On ne peut croire combien, de cet ordre, chacun en dit vivement sa pensée. On trouve qu'il est vraiment trop dur d'être empêché d'aller à la défense d'un prince allié de cette couronne, qui est en paix avec la France et dont la conservation importe tant aux intérêts de ce royaume, quand le roi défunt n'a pas interdit à ses sujets d'aller se mettre au service de l'archiduc Albert, au moment même où les États de Hollande étaient ses alliés. »

Les ambassadeurs vénitiens, de leur côté, travaillaient avec

ardeur à provoquer une intervention de la cour de France dans les affaires d'Italie. Le 29 novembre, ils écrivaient encore, résumant dans une phrase heureuse l'ensemble des raisons qui auraient dû la décider : « Nous avons fait connaître à Sa Majesté la nécessité où elle se trouve d'aider la Savoie, de porter intérêt aux affaires de la République, de soutenir l'Italie, et enfin d'avoir l'œil le plus attentif sur les desseins et les actes des Espagnols, qui veulent arriver, par tous les moyens, à la domination complète sur l'Italie, au grand préjudice de la couronne de France... Mais, ajoutent-ils, nous n'avons guère obtenu de succès, le ministre (Mangot) étant sans expérience non seulement de cette affaire, mais de toute espèce d'affaires, et, en outre, attaché au parti contraire. »

Maintenant que Mangot venait d'être remplacé par Luçon, allait-il en être autrement? C'est ici que les circonstances attendaient le ministre débutant pour poser devant lui un de ces dilemmes redoutables qui sont l'épreuve des hommes d'État. On dirait que la destinée prend à tâche de lui soumettre d'emblée les grands débats parmi lesquels s'écoulera sa vie.

Plongé dans ses réflexions, le jeune évêque compare et pèse : d'un côté les vieilles traditions, le souvenir du roi Henri, un sentiment d'honneur et de fierté nationales, un noble espoir de luttes et de relèvement après les faiblesses et les hontes d'une régence avilie ; de l'autre, la pression des intérêts et des événemens qui ont poussé aux affaires le nouveau ministre et ses amis, les engagemens et les familiarités avouées, les paroles prononcées aux États, les aspirations et les vanités de la reine mère si heureuse des mariages espagnols, et, par-dessus tout, l'appréhension d'une grosse partie à jouer avec des ressources restreintes, une autorité discutée, un avenir précaire... Richelieu hésite. Enfin, se mettant en mouvement, il essaye de se dégager des liens qui l'enchaînent, et sa politique, à la fois impatiente et rusée, se glisse entre les deux solutions qui s'offrent à lui.

G. HANOTAUX.

DERNIER REFUGE

DERNIÈRE PARTIE (1)

I. — SEULE

Un instant, Berthemy contempla sa femme, qui demeurait abattue, le visage caché, dans la pose de désespoir et de honte où elle s'était réfugiée. D'avance, il aurait cru la victoire plus facile; l'énergie de la défense fit se lever dans son esprit les doutes jusqu'alors écartés. Il réussit encore à les chasser, comme importuns, et résuma ses impressions en s'écriant mentalement :

« Il était temps! »

Des horizons inexplorés s'ouvraient devant sa pensée : il dédaigna de l'y pousser. Il n'avait voulu qu'une chose : éviter la situation fausse qu'il apercevait possible. Ce but atteint, il n'était point de ceux qui, dans la lutte humaine, songent aux causes plus qu'aux résultats, ni de ces vainqueurs qui s'attendrissent sur le champ de bataille. Comme un bon général, il songea d'emblée à profiter de son avantage : cet ennemi écarté, un autre pouvait surgir, plus dangereux peut-être, plus hardi, plus heureux. Il fallait prévenir le péril, et, pour cela, modifier ses relations avec Geneviève, les rétablir sur un pied d'intimité plus franche, fût-ce au prix de quelques sacrifices : car, femme, elle avait des besoins de cœur et de sens qu'il reconnut avoir trop oubliés. Un instant, il chercha une bonne parole à lui dire; puis, sagement, il réfléchit qu'à cette heure il aurait plus de mérite à se taire; et il sortit en silence.

(1) Voyez la *Revue* des 15 novembre, 1er et 15 décembre 1895.

Geneviève entendit ses pas s'éloigner. Elle releva la tête, péniblement, comme un blessé qui se soulève quand les derniers bruits du combat se sont tus, étonné de retrouver la vie et cherchant un secours. Des objets étrangers l'entouraient de leur insignifiance ; la réalité de sa vie s'effaçait dans un grand vide ; en sorte qu'un instant elle n'éprouva qu'une sensation de non-être. Le bruit que faisait Jacques, poursuivant son cerceau sur le gravier des allées, la tira de cette espèce de torpeur. L'enfant s'arrêta devant la porte, en criant :

— Maman, tu viens !

Elle fit un geste pour courir à lui, et retomba. Son fils n'avait que la moitié de son cœur : l'autre était blessée, et la seule qu'elle sentît. Les yeux fixés sur le petit être haletant, tout à son plaisir, qui, d'une main, retenait le cerceau, et, de l'autre, levait le bâton pour le chasser devant lui, elle pensa très vite :

« *Il* souffre, *lui*... »

Une voix intérieure ajouta, d'un ton de reproche :

« Plus que moi, peut-être... »

Et une autre, plus insidieuse :

« ... Tandis qu'*eux*, n'ont-ils pas tout leur bonheur?... »

Jacques, impatient d'attendre, repartit, dans l'envolée de ses cheveux bruns, et son bruit se perdit tandis qu'apparaissait, le suivant à distance, la silhouette, correcte et froide, de la gouvernante anglaise. Déjà une autre comparaison hantait Geneviève : dès qu'*il* l'avait su malade, *il* était accouru, de loin, pour rapprocher d'elle, malgré les murs qui les séparaient, le baume de sa pitié. A présent, à son tour, *il* souffrait ; et *il* ne pouvait sentir la tendre compassion chercher à l'atteindre, les consolantes paroles vibrer à travers l'espace. Oh ! qu'*il* devait être seul dans son désespoir ; et que pensait-*il* de celle qui l'abandonnait?

Du même geste que tout à l'heure, elle cacha de nouveau son visage dans les coussins de sa chaise longue. C'était la honte encore, une autre honte, celle d'une autre faute, plus profonde et secrète, d'une de ces fautes que les lois ne punissent pas, que parfois elles approuvent, qui pourtant nous font rougir jusqu'au fond de nous-mêmes : après avoir pour *lui* trahi ses devoirs, voici qu'elle *le* trahissait à son tour, — et pourquoi? Sans l'excuse d'une autre affection, plus forte et triomphante, sans celle d'un repentir que son cœur repoussait, sans celle d'un retour sincère à la foi violée : simplement par faiblesse, par lâcheté, parce qu'elle manquait de courage pour le suivre, parce qu'elle avait plié sous le poids de ses chaînes. Son cœur volait auprès de *lui* dans le mépris et la haine de tout ce qui n'était pas *lui* ; cependant son corps

restait esclave, muré dans la tour maudite : en sorte que c'étaient le mensonge et la convention qui triomphaient, sous l'apparence de la vertu. Oh! qu'*il* devait la mépriser, mon Dieu ! lui qui savait aimer, sans bassesse ni crainte !...

Ces idées battaient à coups répétés son pauvre cerveau, obscures et timides à la fois, pareilles à ces flots troublés que l'orage a chargés de vases profondes. Puis, soudain, une aube consolante, entrevue déjà, se leva sur son désespoir :

« J'ai mon enfant! »

Beaucoup de femmes, parmi les meilleures comme parmi les pires, auraient puisé là des forces pour se résigner, pour se consoler, ou pour attendre. Mais Geneviève éteignit cette lueur bienfaisante, dans la révolte de son être d'amour qui voulait l'amour et rien d'autre, et, plus encore, dans un élan de sa générosité qui lui défendait de souffrir moins :

« *Lui*, n'a rien! » gémit-elle.

Puis une sorte de silence se fit en elle, traversé par des éclairs d'effroi. Dolente, affaiblie par sa peine comme on l'est par une douleur qui, tantôt sourde, tantôt aiguë, ronge et lancine et ne s'arrête jamais, elle quitta la véranda pour se réfugier dans sa chambre, dont elle ferma les jalousies, comme si, de l'obscurité, elle attendait un soulagement.

Elle s'y trouvait à peine depuis quelques instans, quand on vint l'appeler. Levolle et Mme Waters, arrivés ensemble par le train de quatre heures, attendaient au salon.

Son premier mouvement fut de se faire excuser. Mais pourquoi? Est-ce que la vie n'allait pas la reprendre avec toutes ses exigences? Il n'y a pas de deuil pour des souffrances comme les siennes. Elle pensa aux domestiques qui feraient leurs réflexions; à Mme Waters dont elle connaissait la curiosité toujours excitée et le flair de juge d'instruction ; à son mari qui l'épiait; elle craignit quelque chose d'incertain, un danger nouveau, un malheur pire s'il se pouvait. Elle bassina son front douloureux, ses yeux qui n'avaient pas encore pleuré, et descendit : telle était son habitude de ne rien montrer d'elle-même, qu'elle eut bientôt repris son visage habituel, masqué d'indifférence.

Berthemy tenait compagnie aux visiteurs, l'air un peu soucieux. Par prévoyance, il leur avait parlé d'une légère indisposition de Geneviève, d'ailleurs sans gravité. Il se dérida en la voyant entrer.

— Je disais justement à nos amis, expliqua-t-il, que peut-être ils ne vous verraient pas.

Geneviève demanda :

— Pourquoi donc?
avec un geste de dédain qui semblait signifier :

« Oui, c'est vrai, je ne suis pas très bien : est-ce qu'on fait attention à ces bagatelles? »

Ce furent alors des complimens sur sa santé, des récits, des questions, des commentaires qui étalèrent devant elle leur fastidieuse insignifiance. Les deux visiteurs expliquèrent leur présence : Levolle, troublé par l'absence inattendue de Berthemy, venait l'entretenir d'une affaire urgente; quant à Mme Waters, retour d'Étretat depuis trois semaines, elle arrivait en familière, au hasard, pour prendre des nouvelles et déplorer sa rentrée hâtive dans un Paris encore désert.

— Chaque année, les vacances se prolongent un peu plus tard, dit-elle; on finira par les prendre en hiver.

— C'est comme l'heure du dîner, observa Levolle : elle recule d'une saison à l'autre. On finira par ne plus dîner du tout.

On rit de la boutade; Mme Waters revint à son idée :

— Heureusement qu'il y a les gens occupés, ceux qu'on ne voit jamais en temps ordinaire. On les aperçoit, maintenant, de temps en temps. Ils glissent comme des ombres dans le vide. C'est ainsi qu'en prenant mon ticket à la gare Saint-Lazare, j'ai rencontré M. Duguay. Lui, ne m'a pas vue, par exemple! Il réfléchissait. Il avait sa tête de savant. Sûrement, il inventait quelque chose.

— Il nous a fait tout à l'heure une courte visite, dit négligemment Berthemy.

— Ah! fit Mme Waters.

Et Levolle :

— Vous l'avez vu à Étretat, n'est-ce pas?

Il regardait Geneviève, qui répondit, sans entendre le son de sa propre voix :

— Il y a passé quelques jours, en effet, pendant ma convalescence.

Berthemy souligna :

— Oui, quelques jours. Il est venu deux ou trois fois prendre des nouvelles de ma femme. Je le rencontrais sur la plage, il semblait fatigué.

— C'est vrai! exclama Mme Waters. Je ne l'ai qu'entrevu, moi, un jour qu'il sortait de chez vous, justement. Et je lui ai trouvé fort mauvaise mine.

— Il vous apportait des nouvelles du *scopophore*, sans doute? demanda Levolle.

— Non, répondit Berthemy. Il venait en touriste, simplement.

— C'est singulier, dit Levolle. Je croyais l'affaire près d'aboutir, enfin. Car, dès son retour de voyage, Duguay est venu deux ou trois fois au Crédit, pour vous chercher, comme s'il avait eu une hâte de vous voir.

Berthemy crut remarquer que le gros homme échangeait un furtif regard d'intelligence avec M[me] Waters, dont les lèvres, lui sembla-t-il, se pincèrent en un sourire contenu. Il fallait dissiper leur impression et prévenir l'abandon certain de l'affaire du *scopophore;* en réprimant un geste d'humeur, il dit :

— Avec lui, est-ce qu'on sait jamais à quoi s'en tenir? Un jour, il se croit sûr de sa découverte; le lendemain, c'est à recommencer. J'imagine qu'il lui est arrivé quelque mésaventure dans ses recherches; car il m'avait écrit qu'il désirait me parler, et il ne m'a parlé de rien; et il avait la figure maussade d'un homme fatigué et déçu. Naturellement, je ne lui ai rien dit. Les inventeurs ne sont pas des gens comme les autres : ils ont du génie, ça les dérange.

— Ça dérange aussi leurs commanditaires, ajouta Levolle.

— C'est vrai; mais qu'y pouvons-nous? Impossible de leur dire de se dépêcher, n'est-ce pas? Il faut donc attendre leur bon plaisir, sans trop compter sur eux.

— J'ai bien peur, dit Levolle en hochant la tête, que nous n'attendions longtemps encore.

— Moi, dit Berthemy, j'irai plus loin : j'ai bien peur que le *scopophore* ne soit un rêve, comme la pierre philosophale ou la quadrature du cercle.

— Cependant, objecta Levolle, Dugay en semblait si sûr...

— Hé! sans doute, il en était sûr. Nous aussi... Et peut-être bien que cela finira par aboutir, car avec l'électricité, il n'y a rien d'impossible, c'est convenu. Tout ce que je veux dire, mon cher ami, c'est que cette affaire est pleine d'incertitude, et qu'il est bien heureux que nous en ayons d'autres, beaucoup moins magnifiques mais beaucoup plus pratiques.

Là-dessus, les deux hommes s'engagèrent dans un aparté, laissant Geneviève, qui n'avait pas écouté, et M[me] Waters causer entre elles.

Ce fut une de ces conversations qui, précisément parce qu'elles ne roulent sur rien, sont infinies : les mots coulent, on sourit, on réplique, on s'anime, on se donne à soi-même, pour ce qu'on dit, l'illusion de l'intérêt. M[me] Waters en faisait tous les frais, non sans remarquer toutefois le peu d'attention qu'elle éveillait. Elle avançait des noms, ramenant, à deux ou trois reprises, par hasard peut-être, celui de Martial, contait des anecdotes, rappor-

tait des commérages, formulait des réflexions : tout cela glissait sur Geneviève comme des sons sur un écho mort, tandis que les voûtes profondes de son cœur s'emplissaient d'un chant muet de désespoir. Ce babil qui la frôlait, c'était le vain murmure de tout ce qui existe, dont plus rien ne comptait pour elle, concert incohérent d'instrumens sans âme, de cordes qui ne vibrent plus. Cependant, elle s'efforçait à une attitude attentive, et les yeux clairvoyans de l'étrangère n'auraient pu lire l'idée folle qui germait sous son front tranquille. Oh! s'écrier tout à coup : « Taisez-vous! taisez-vous! et écoutez-moi!... » et dire la vérité, toute, sans honte, sans retenue, sans pudeur, et s'écrier : « N'est-ce pas que je devais le suivre? » Car, peu à peu, cela se faisait si clair dans son esprit! Quand on s'aime, on ne laisse pas se dresser entre soi les brutalités qui séparent : on part; et si l'on ne peut plus vivre après, eh bien! comme *il* disait, on meurt, on meurt comme ces pauvres êtres plus humbles et plus grands, comme ces petits qui ne sont pas plus économes de leur vie que de leur cœur, et dont les noms obscurs arrêtent à peine un instant les yeux indifférens, sur « les faits divers » des journaux. Plus elle y songeait, plus cela lui semblait simple et vrai. Et elle y songeait sans cesse, malgré le babil qui la berçait. La voix de Mme Waters lui semblait venir de très loin. Elle l'entendait à peine. Elle ne comprenait pas le sens de ses phrases. Machinalement, elle répondait pourtant des fragmens, des monosyllabes. Puis, un domestique ayant déposé un plateau devant elle, elle se rappela qu'il fallait servir le thé : mécaniquement, elle remplit les tasses, en demandant à ses hôtes :

— Du sucre?... de la crème?...

et en leur offrant des biscuits :

— Où trouvez-vous ces délicieux macarons? demanda Mme Waters.

Par hasard, Geneviève entendit la question : elle donna l'adresse et le nom de la friandise. Ce qui lui valut ce compliment :

— Vous avez toujours des choses exquises!

Le thé mit fin à l'aparté des deux hommes, qui, ayant achevé de traiter leur affaire, rentrèrent dans la conversation : Berthemy, causant peu, gêné par le souci d'observer les autres et de deviner leurs secrètes pensées; Levolle, avec sa grasse abondance, son encombrante vulgarité, glissant dans ses propos les sous-entendus dont la tentation le prenait dès qu'il se trouvait avec des femmes, et qui firent frétiller d'aise Mme Waters. Comme elle lui donnait la réplique, Geneviève crut pouvoir renoncer à l'effort de parler. Un instant, elle fut toute à elle-même. Mais elle reçut,

comme un coup d'avertissement, le regard de son mari, qui la suivait et la traversait; pour donner le change, à tout hasard, elle se remit à parler, elle essaya de rire. Levolle se levait, elle fit le geste de le retenir.

— Vous restez pour dîner, j'espère?

Ils ne pouvaient ni l'un ni l'autre, pour des raisons qu'ils n'expliquèrent point, mais que Geneviève devina péremptoires, car elle insista beaucoup pour les retenir, sous l'œil approbateur de son mari, rassuré par cette dépense de sang-froid. Pourtant, elle jouait avec la destinée : en restant, ces passans arrêteraient peut-être les projets qui s'ébauchaient en elle, et qu'un rien, la difficulté d'y réfléchir avec suite, ou moins que cela, le petit effort de la conversation, l'embarras qu'elle aurait eu à disparaître sous un prétexte, pouvait empêcher d'aboutir. Ils s'en allèrent enfin, accompagnés par Berthemy, qui voulut les conduire à la station. Geneviève avait une heure pour réfléchir, et prendre un parti.

Ce parti, n'était-il point déjà arrêté en elle-même? Depuis de longs momens, la voix lointaine de Martial répétait à son oreille, constamment, avec une force croissante, son dernier appel : « Venez!... Partons!... Partons!... » Mais le ton changeait, la prière devenait un ordre. Elle ne le discutait plus, elle n'en pesait plus les motifs ; elle se faisait passive et douce, elle ne connaissait plus d'autre désir que d'obéir, de joindre l'ami, de tomber dans ses bras, de se serrer contre lui : « Me voici. Emmène-moi. Je t'appartiens. Le reste n'est plus. » Et tout à coup, elle se posa cette question nouvelle, dont l'angoisse étouffa les voix assourdies qui protestaient encore : « Arriverai-je à temps? » Car elle venait de comprendre que, loin d'elle, Martial voudrait mourir : confusément, sans pouvoir analyser ses motifs, elle sentait que ce fort, qui avait mis toute sa force en un seul sentiment, n'accepterait point la défaite, et que l'âme en révolte s'enfuirait devant la bassesse des résignations. Elle passa la main sur son front moite, pour écarter l'horrible idée qui revenait : « Peut-être qu'il est déjà trop tard!... »

N'importe! ce qu'elle devait au vivant, elle le devait au mort, qui pardonnerait ses retards et sa faiblesse. Ayant fait une telle victime, comment continuer à vivre en paix, entre son mari prêt à oublier et son enfant qui, peu à peu, la consolerait? Comment aller, venir, parler, accomplir au jour le jour les actes dont l'enchaînement tisse l'existence? Et voici qu'avec une effrayante netteté elle se représenta soudain la marche des faits tels qu'ils allaient suivre : demain, l'affreuse nouvelle courrait Paris; les jour-

naux, les amis, les inconnus, les étrangers la colporteraient, grossie de leurs hypothèses et de leurs commentaires. On en viendrait parler chez elle, où ce serait le perpétuel recommencement de la comédie de tout à l'heure : les propos qu'il faudrait entendre, les réponses qu'il faudrait peser, sous l'œil de Berthemy, des Levolle, des Mme Waters, de ceux qui savaient, de ceux qui soupçonneraient, de ceux qui ignoreraient, des indifférens, des curieux, des juges. Et qu'était-ce encore que cette lente torture, en regard des souffrances de l'ami mort tout seul, lentement peut-être, la poitrine ou le front troués, dans l'abandon, dans le désespoir, sans emporter l'image aimée au fond de ses yeux, là-bas, dans cet éternel qu'ils avaient rêvé de conquérir ensemble.

« Il faut que je parte, il faut!... »

Mais il fallait *pouvoir* partir, matériellement, sans qu'on la retînt de force ; or, il n'y avait plus de train qu'à neuf heures. Avec le voyage, cela faisait encore quatre heures loin de lui, — et peut-être qu'il l'attendait encore en ce moment, et ne l'attendrait pas jusque-là, peut-être que quelques minutes de gagnées suffiraient à le sauver, peut-être qu'elle arriverait trop tard d'un instant. Et il n'y avait aucun moyen, aucun, d'aller plus vite.

Pour se créer l'illusion du mouvement, elle s'agita, donna nerveusement des ordres pour le dîner. D'habitude, elle surveillait le coucher de Jacques. Elle n'en eut pas le courage : l'enfant, à ce moment-là, était trop affectueux, trop tendre, les mains et les yeux si caressans ! Pourtant, elle alla jusqu'à la porte de sa chambre, l'entendit gazouiller gentiment avec sa bonne, s'éloigna, sans bruit, et revint dans cette véranda où elle venait de vivre des heures si cruelles.

Ce fut là que Berthemy, en rentrant de sa promenade, la trouva. En chemin, l'esprit allégé et fouetté par la marche, il avait interprété l'attitude de sa femme dans le sens le plus favorable : la bonne volonté dont elle avait fait preuve envers des visiteurs à coup sûr importuns, son calme à soutenir la conversation, sa parfaite maîtrise d'elle-même, son insistance surtout pour les retenir à dîner, tout cela n'indiquait point une passion blessée ou tendue, et lui donnait la certitude que l'aventure ne laisserait point de traces ; en sorte qu'il était presque gai.

— Eh bien, demanda-t-il d'un ton de bonne humeur, en apparaissant sur la porte du salon, est-ce qu'on se met à table?

En le voyant approcher, Geneviève s'était assise devant une console et mise à feuilleter un journal de mode. Elle répondit négligemment :

— Tout à l'heure.

Elle ajouta :

— Vous avez faim?

— Mais oui.

— Tant mieux!

« Allons, pensait-il, elle est tout à fait sage. Je la connaissais bien. Papillons bleus qui s'envolent!... »

Il se rapprocha d'elle.

— Vous cherchez des modèles de robe? demanda-t-il presque amicalement, en se penchant sur son épaule.

Elle ferma le journal.

— Non, je regarde... sans but.

Il s'assit en face d'elle, de l'autre côté du guéridon. Après un silence, il reprit :

— N'avez-vous pas trouvé Mme Waters fort jolie, aujourd'hui?

Elle répéta :

— Fort jolie... oui, fort jolie.

— Rajeunie, positivement... Car elle commence à avoir besoin de rajeunir quelquefois... Voyons, quel âge peut-elle avoir?

— Je ne sais pas.

— Trente-huit ans?... quarante?...

— Peut-être.

En ce moment, le valet de chambre vint annoncer le dîner; Berthemy se leva, et, galamment :

— Vous semblez un peu fatiguée, ce soir, ma chère amie, voulez-vous mon bras?

Elle se força d'accepter :

— Je vous remercie.

Ils traversèrent ainsi, à pas lents, la véranda et le salon. Berthemy qui, depuis trois ans, ne regardait plus sa femme, s'avisa tout à coup qu'elle était désirable, avec la transparence de son teint de convalescente, sa grâce dolente, le mystère de ses yeux profonds que si longtemps il avait crus vides. Cette remarque l'encouragea dans ses intentions de rapprochement. Tout à l'heure, il se promettait d'y procéder avec circonspection, sans risquer d'en compromettre le succès par trop de hâte; mais Geneviève semblait déjà plus qu'à demi consolée : pourquoi donc attendre? Et pressant un peu du bras la main qui frôlait à peine la manche de sa redingote, il murmura :

— Ne trouvez-vous pas, ma chère amie, que nous vivons... un peu trop séparés?

Elle frémit toute, avec un geste d'horreur pour se dégager, qu'elle réprima; puis, le front barré d'un pli volontaire, elle ré-

pondit, — puisque rien de ce qu'ils pouvaient se dire ne comptait désormais :

— Peut-être!...

...Il avait trouvé cela, cet homme; bientôt il réclamerait l'entrée de sa chambre, comme si elle était encore sienne, comme s'il n'y avait pas entre eux deux une séparation plus irrévocable que celle que prononce la loi, un abîme que rien ne pouvait combler! Mais il ne s'en doutait pas; assis en face d'elle, il mangeait son potage de bon appétit. Il parlait plus que d'habitude, cherchant à se faire aimable. Il reprit deux fois du poisson, il loua la sauce tartare. Le pardon ne lui coûtait guère; dans le fait, que peut-il en coûter à ceux qui n'aiment pas, si leur amour-propre est sauf! Ils ne sont point jaloux; ils sont propriétaires. Ils défendent leur bien : le garder, c'est tout ce qu'ils veulent; en sorte qu'avec eux, un peu plus tôt, un peu plus tard, les drames de la passion finissent en douceur : tels des vaisseaux ballottés par l'orage s'enlizent au retour dans la vase d'un mauvais port.

Elle surveillait ses paroles; elle eut la force de manger un peu, pour le rassurer tout à fait; et son regard suivait la marche lente des aiguilles de la pendule, fixée au mur. Berthemy, cependant, dont la satisfaction croissait en raison de ses certitudes, voulut prolonger le repas : il se fit apporter des liqueurs dont il usait rarement, alluma un cigare, et, comme il n'avait pas pour rien, le matin, erré dans le parc, parla d'un nouveau projet : une rivière artificielle, qui aurait réuni deux étangs en formant cascade.

Mais la pendule marquait huit heures : Geneviève ne l'écoutait plus. Elle se leva de table, sans prendre garde qu'elle l'interrompait. Étonné, il demanda :

— Qu'avez-vous donc? Seriez-vous souffrante?

Elle répondit :

— Non. Je vais embrasser Jacques, comme tous les soirs.

— Vous redescendrez?

— Je ne crois pas. Je suis un peu lasse.

— Alors, bonsoir.

Il semblait attendre qu'elle lui tendît la main; elle se contenta de faire un léger signe de tête en répondant :

— Bonsoir.

Il acheva son cigare, en se louant de la justesse de son coup d'œil : les romans ne sont que des romans, songeait-il; la vie est simple; tout s'arrange. Les gens positifs finissent toujours par avoir le dernier mot : leur sagesse neutralise les caprices de la passion, force dangereuse quand on la laisse grossir, mais qu'avec

un peu de sens pratique, il n'est point difficile d'endiguer. Passant de ces réflexions générales à son cas particulier, il se félicita de sa modération : d'autres eussent compromis leur cause par trop d'ardeur, orgueil ou colère; son sang-froid l'avait préservé; c'est ainsi qu'il avait changé en un insignifiant épisode, une aventure dont les suites eussent été peut-être pleines de désagrémens et d'imprévu...

Geneviève, cependant, monta dans la chambre de Jacques. L'enfant dormait déjà, son petit bras posé sous sa tête bouclée. Elle se pencha sur lui, effleura son front de ses lèvres, passa lentement la main dans ses beaux cheveux; et des larmes, — les premières de cette affreuse journée, — jaillirent de ses yeux. Puis elle s'enveloppa dans un manteau, descendit au jardin comme pour prendre l'air un instant, et quitta les Charmilles, par une porte dérobée.

II. — ENSEMBLE

L'ordre de Geneviève : « Partez, vous! » ce cri de défaite, cet aveu désolé d'impuissance, poursuivait Martial par la descente du chemin de la gare, que tout à l'heure il gravissait si gaiement, et qu'il dévalait maintenant sans rien voir, à pas rapides, sous l'éperon de la douleur. Nulle rancune n'aigrissait son désespoir : elle était femme, elle était faible, elle fléchissait sous le faix du monde qui l'opprimait, ses chaînes en vain secouées; comment s'en irriter? Pauvre princesse de légende emprisonnée, elle le chassait, le libérateur, pour rester dans sa tour, au pouvoir du mauvais enchanteur. Que peut l'amour qui nous exalte un instant, contre les sortilèges ourdis par les siècles? Ceux-ci l'emportent toujours et les cœurs révoltés s'apaisent; telle est la leçon des sages; ceux qui se sont consolés après avoir souffert l'enseignent aux autres, et, ainsi transmise des vieux aux jeunes, elle forme, d'un article unique, le catéchisme de la résignation.

Comme il approchait de la gare, il aperçut, remontant dans l'air léger, la fumée d'un train qui fendait la campagne. Il pressa le pas, courut, arriva juste pour se jeter, essoufflé, dans un coupé, où il fut seul; tout en respirant, il reprit la suite de ses pensées, que sa course avait interrompues :

« ... Son fils, ses devoirs, son mari même à qui l'unissait le lien du respect, de l'habitude, de la crainte, toute sa vie enfin, voilà ce qui comptait pour elle. Moi, qu'étais-je? Un caprice du cœur, de l'imagination, des sens, une heure d'oubli,

un trouble dans sa paix, une faute, un remords, un danger... »

Il s'appesantit sur cette inégalité de leur situation respective, qu'il n'avait jamais qu'entrevue : elle, épouse, mère, solidement établie dans une vie régulière qui n'était point malheureuse, sans grand besoin d'émotions fortes; lui, seul au monde, n'ayant jamais aimé, frôlant l'âge mélancolique où l'amour négligé clame ses droits, plus romanesque qu'elle, vite épris. Pourquoi donc l'aurait-elle préféré à tout le reste? Elle s'était donnée, c'est vrai, mais quelle part, dans son premier baiser, revenait à l'amour, et quelle à la pitié? De la pitié, oui, oui, voilà ce qui l'avait perdue. Elle avait eu pitié de sa solitude, de son amour, de sa détresse; elle l'avait pris comme on fait l'aumône, sans calculer, sans prévoir. Et maintenant...

« Mieux vaut que cela finisse ainsi, essaya-t-il de conclure. Elle retrouvera l'équilibre, l'ordre, le calme nécessaire à sa paisible nature. Elle sera plus heureuse. Elle oubliera peu à peu. Quant à moi... »

Ici, par un retour de justice, l'inégalité se présentait autrement : pour sortir de la crise, Geneviève retrouvait ses appuis : le bel arrangement solide de sa vie, ses habitudes, ses amis, l'affection de son enfant; tandis qu'il restait seul, lui, dépossédé de l'unique trésor où il avait mis son âme. Il frissonna en regardant ses lendemains : des palais féeriques où il s'attardait depuis un temps qu'il ne mesurait plus, partait une triste avenue, filant vers l'inconnu banal de mornes plaines; c'est là qu'il faudrait marcher désormais, sous le soleil ou sous la pluie, comme ces piétons accablés qui vont semant leur sueur le long des routes. Non! non! non! Il y a un recours pour le misérable que cingle trop fort le fouet du Destin, il y a un refuge où les désespérés peuvent se blottir.

Il répondit à cette suggestion, sans lui laisser le temps d'exercer toute sa fascination attirante :

« Je vivrai pourtant, je vivrai pour elle. Je ne puis mourir par sa faute, je ne puis lui léguer un remords. Pour le bien qu'elle m'a voulu, pour le bonheur qu'elle m'a donné, pour le mal que je lui ai fait, je lui dois de vivre, et qu'elle me croie consolé... »

Mais la vision qui venait de s'esquisser devant ses yeux, cette vision rassurante d'une nouvelle Geneviève reconquise par sa vie, guérie des anciennes blessures, oublieuse des orages apaisés, changea soudain de caractère, et, en se précisant, devint cruelle; changée, c'était elle encore, moins belle à peine, n'ayant plus dans les yeux l'éclat qu'y mettaient les pensées d'amour; résignée et

très douce, elle régnait de nouveau dans la paix de sa maison, en simple honnête femme qu'elle était dans l'âme, entre son fils grandissant et son mari qui pardonnait, ayant su la défendre... Qui pardonnait!... Tout à coup, Martial saisit tout le sens de ce mot de grâce et d'amour, et cette idée le traversa comme une lame de feu, qu'elle appartiendrait de nouveau à cet homme. Aussitôt, l'indulgence, la bonté, la douceur, s'enfuirent de son cœur, qu'inondèrent des flots de haine. Tassé sur lui-même, la main crispée contre la portière, les yeux ouverts dans le vide comme s'ils eussent réellement réfléchi le spectacle de cette reconquête, l'âme séchée par la jalousie, par la colère impuissante, par la soif de vengeance, il murmura :

« Et cela sera!... Et je ne peux rien! rien! rien!... »

Puis, revenant par un détour à la tentation d'abord repoussée :

« Si fait, je puis mourir!... C'est une vengeance, la mort!... Je mourrai pour moi, contre elle... Elle ne sera plus heureuse, plus jamais... Il y aura mon sang sur eux... Je tuerai la paix de *leur* vie... Ah! *il* pardonne!... Eh bien, moi pas!... L'amour s'efface... Bon, bon! Le sang, jamais!...

Rien ne restait de sa tendresse, que balayait l'évocation jalouse. Geneviève n'était plus qu'une ennemie. Il la haïssait plus que *l'autre*, de toute sa force, de tout son fiel. Dans son corps perdu, il voulait broyer l'âme, et, le front plissé, il répétait :

« Je ne veux pas qu'elle oublie... On n'oublie pas le sang qu'on a fait couler... Je mourrai... »

Creusant ainsi son désespoir, il ne remarquait pas le défilé des gares, quand soudain, à l'arrêt de Maisons, la portière du coupé s'ouvrit : il vit monter Mme Lancelot, accompagnée d'une femme de chambre.

La vieille dame remarqua tout de suite l'égarement de Duguay que trahissait un visage presque convulsé. Mais, leurs regards s'étant rencontrés, elle n'osa lui faire la charité de le laisser seul : il nous faut toujours sacrifier à des conventions nos meilleurs sentimens, à des formes vides la compassion efficace que nous pouvons avoir des autres. Elle s'installa donc en face de lui, tandis que sa compagne occupait un des autres coins et regardait le paysage.

— Par quel hasard?... demanda-t-elle en lui tendant la main.

Il répondit :

— Une visite obligée.

Il se retrouvait, s'efforçait de reprendre son air habituel, de détendre ses traits, d'effacer de son visage les marques de son désespoir, obéissant une fois de plus à cette nécessité de vivre,

la mort au cœur, sans en rien laisser voir aux autres, et de leur dire les paroles qu'on trouve inscrites en soi par l'habitude et qu'on sait à peine encore prononcer.

— Et vous-même, madame, demanda-t-il en tâchant de sourire, vous qui ne bougez pas de la campagne et rentrez la dernière à Paris?

— C'est vrai, dit-elle; mais nous avons ce soir un dîner de famille chez mon frère le général; il a bien fallu que je me mette en route.

Sûre qu'il ne l'écoutait pas, elle parla d'elle, de sa famille, de ses devoirs de grand'mère; puis, s'apercevant que son babil faisait diversion, que le son de sa voix sortait Martial de lui-même, elle essaya, dans une intention charitable, de l'intéresser :

— A propos, fit-elle, qu'avez-vous dit de la terrible fin de mon vieil ami, M. de Marville?

Martial se rappela le singulier vieillard entrevu chez Mme Lancelot, en un temps dont les moindres détails restaient dans sa mémoire :

— Quelle fin a-t-il faite? demanda-t-il, je ne sais pas.

— Vous ne lisez donc pas les journaux?

— Ces temps-ci, guère.

— Mais cela date de trois semaines... Il est en prison... Une abominable affaire d'argent... Quelque chose de honteux... Un faux, à ce qu'on dit...

Comme Martial ne disait rien :

— Quel dénouement, n'est-ce pas?... Au bout d'une carrière où il y a eu tout ce qui fait la beauté de la vie, voler parce qu'on perd au jeu...

— Pourquoi ne s'est-il pas tué? demanda Martial.

Mme Lancelot ne répondit pas, elle reprit, après un instant de réflexion :

— Toutes les passions sont mauvaises quand elles ne savent pas s'apaiser. Qu'il s'agisse du jeu, de l'amour ou de l'ambition, il faut que tout cela se détende et se tasse...

Elle faisait le geste de rabattre, de réduire, comme pour appuyer sa démonstration, et son regard restait posé affectueusement sur Duguay :

— Aussi ceux qui sont sages ne désespèrent jamais. Ils laissent agir le temps... Oh! quel bon allié, pour la raison, que le temps! Que d'obstacles il aplanit! Que de difficultés il arrange! Vous ne pouvez pas savoir, mon ami, pas encore...

Sans regarder la vieille dame, Martial murmura :

— Il y a cependant des difficultés que le temps n'arrange pas.

Elle se pencha vers lui, plus intime :

— Je ne sais pas lesquelles : la misère, les chagrins, le désespoir, qu'est-ce qui lui résiste, dites? Il est là, il attend, il absorbe tout.

Dans les yeux, dans la voix, elle mettait cette sympathie qui appelle la confiance; mais Martial ne pouvait rien montrer de son mal, que plus d'une fois il avait failli découvrir à cette confidente éclairée et bonne.

— La résignation, l'oubli, fit-il, c'est ce que vous entendez, n'est-ce pas?

La vieille dame fit un signe affirmatif :

— C'est bon! murmura-t-elle.

Il continua, lentement, comme s'il eût rêvé sa pensée:

— La résignation... Elle ne dépend pas de nos douleurs, mais de nos âmes... Les chagrins sont tous pareils, tandis que les âmes diffèrent à l'infini... Il y en a qui plient, qui s'écrasent, qui s'affaissent : pauvres âmes, celles-là, que le temps console... Il y en a qui ne savent pas attendre : elles se révoltent sous l'aiguillon du désespoir..., et s'enfuient.

D'un geste spontané, Mme Lancelot lui prit la main :

— Non, dit-elle, ce n'est pas cela, pas tout à fait, mon ami... Je dirais, moi, plus simplement que vous: Il y a des âmes qui s'exaspèrent et d'autres qui se résignent... Cela est plus simple et plus juste.

Et, pressant un peu la main qu'elle tenait, avec une bonté infinie :

— Soyez de celles qui se résignent!

Elle mit tant de pitié dans ces paroles que Martial, ému, ne songea point à dissimuler; avec un triste demi-sourire, il répondit seulement :

— Sait-on ce qu'on est? Se connaît-on soi-même? Il faut l'épreuve.

Comme il détournait les yeux, elle n'osa point insister davantage. Mais à l'arrivée, inquiète d'abandonner ce malheureux que sa muette sympathie soulageait peut-être, elle lui demanda :

— Voyons, mon cher ami, où voulez-vous que je vous emmène?

— Merci, répondit Martial, je suis près de mon but.

Et, l'ayant conduite à sa voiture, où elle le retint un instant encore par quelques paroles affectueuses, il s'en alla, perdu dans la foule des passans.

Ces êtres qui s'agitaient par les rues, actifs, pressés, vivant leur vie extérieure telle qu'elle se trahit aux yeux étrangers,

rongés peut-être dans le mystère de leur cœur, où nul regard ne pénètre, par des souffrances sœurs de la sienne, ce mouvement déréglé, incohérent, fiévreux, ce va-et-vient, ces cris, ces roulemens de voiture, — tout ce tumulte humain réveilla d'abord en Martial le goût presque éteint de l'existence. Si souvent, au cours du tourbillon qui l'emportait depuis trois années, il s'était arrêté, pris de vagues regrets, pour contempler sa propre course en se demandant : « Est-ce là tout?... » A cette heure, la question revenait pressante et précise, dominant le bruit ou lue sur les fronts étrangers. Homme, fort, maître de sa destinée, il avait devant soi non pas, au sortir d'un palais de rêve, l'avenue désolée qui file vers la banalité des plaines, mais la montée attirante, l'ascension où les muscles jouent, où le souffle s'élargit et s'épure, vers le sommet jamais atteint où conduit l'effort. Belles comme des tentations, des œuvres le sollicitaient : il pouvait être, au-dessus des anonymes qui pullulent et disparaissent, une de ces unités puissantes que le sort marque pour de larges triomphes, un vainqueur dans l'éternel conflit, un héros de l'action. Il possédait des trésors de création et de gloire. Confident des secrets de la matière inerte, il maniait une de ces forces qui font des miracles, il était de ces ouvriers qui corrigent le monde ou, de jour en jour, le recréent, — demi-dieux de nos temps nouveaux. Or, la douleur soufflait sur lui, — la plus commune des douleurs, la plus enfantine, celle que connaissent tous les adolescens — et, pour la fuir, il allait détruire avec son être la puissance qu'il détenait... Un instant, il rougit dans sa conscience, il eut honte de cette fin de bachelier trompé par sa grisette, de ce suicide de commis qui a volé la caisse. Alors, il marcha plus vite, la tête haute, croisant ses regards contre ceux des passans, avec un flux de sang qui battait dans ses veines. Il arriva ainsi sur les boulevards, qu'il se mit à suivre par les trottoirs encombrés, longeant les terrasses des cafés qu'emplissait l'heure de l'absinthe. Et voici que, de nouveau, sans autre cause qu'un coup du vent intérieur qui ballottait son âme, il changea : un dégoût lui vint de cette activité vaine qui l'emportait comme le courant d'une eau fangeuse, un mépris de cette foule où il s'engluait, — l'horreur de ce qui est action, combat ou mouvement. Rien de tout cela ne valait de vivre; la vie elle-même ne valait point de souffrir comme à cette heure, où saignait et brûlait sa blessure. Ayant goûté l'amour, il l'appelait comme un morphiné son poison ; et l'amour ne répondait pas. Tout à coup, au coin d'une rue, l'image de M. de Marville passa dans sa mémoire : il vit sa haute figure accroupie dans une prison, il le vit

devant les juges : « Pourquoi ne s'est-il pas tué, celui-là?... » On ne sacrifie pas impunément à la passion, quelle qu'elle soit : ceux qui se sont faits ses esclaves lui appartiennent à jamais. Seule, la mort les délivre...

Martial le savait dès longtemps. Dès la première rencontre de Geneviève, dès son premier aveu, dès leur premier baiser, une voix l'avait averti : « Pour toi, pour elle, il n'y a que la mort. » Pendant les trois ans de leur amour, aux heures seules où il se désespérait dans l'attente, aux heures folles où leurs corps se fondaient l'un dans l'autre, aux heures douces où, dans le silence du désir apaisé, il la berçait sur ses genoux, — la voix mystérieuse répétait sans cesse le même avis à son oreille qui veillait. Mais c'était un refrain de berceuse qui ne l'effrayait point : car il rêvait d'une belle mort poétique, à deux, après une période d'ivresse trop ardente pour durer, d'un suicide très doux dans un décor de choix, d'une entrée à la fois voluptueuse et paisible dans le règne de l'éternel, au mystère embelli de promesses vagues. La mort ainsi rêvée couronnait leur amour : elle le continuait en dehors des contingences, elle le prolongeait vers l'infini. Et voici qu'au lieu de ce rêve, il s'agissait de partir seul pour le voyage sans retour, seul et désespéré, en abandonnant l'aimée à la vie qui pourrait la reprendre, la ballotter dans ses flots, la souiller de ses ordures.

Un importun, que Duguay reconnut à peine, l'arrêta au milieu du trottoir, avec une agaçante affectation de familiarité. Des paroles s'échangèrent :

— Vous êtes donc à Paris, monsieur Duguay? Je vous croyais encore absent. Puis-je vous dire deux mots?

— Pardonnez-moi, je ne puis m'arrêter.

— Oh! je regrette!... Je désirais vous voir, justement, pour vous parler de...

La canne sous son bras, l'homme prenait la posture d'un fâcheux qui veut parler quand même; Martial l'interrompit presque brusquement :

— Excusez-moi, je vous prie, monsieur; je suis pressé.

— Alors, une autre fois, n'est-ce pas?

— C'est cela, une autre fois.

— J'irai vous voir...

— Quand vous voudrez!

La crainte de nouvelles rencontres, de devoir encore écouter, répondre, faire le geste banal de la main qui se tend, chassa Martial du boulevard. Prenant d'instinct le chemin de sa demeure, il descendit vers la Seine, et se trouva bientôt accoudé au parapet

du pont des Saints-Pères, l'œil et la pensée attirés par la masse de Notre-Dame, qui se dessinait en tons obscurs dans la lumière mourante du crépuscule. Souvent il s'était arrêté là, car il aimait ce paysage où le grand rêve d'autrefois semble planer sur l'agitation du siècle : il contempla longtemps le puissant édifice, solide et haut, dominant la ville. Comme son regard remontait le long des tours, l'idée de Dieu effleura son esprit : Dieu qui ordonne, qui punit, qui défend, qui console. Il faillit changer de route et marcher vers l'église. Mais il savait trop bien que les voûtes sont vides :

— Il n'y a rien! murmura-t-il. Alors?...

Il reprit sa marche, sans plus rien voir.

S'il s'assignait un but, c'était de mettre en ordre ses papiers les plus importans. Mais cette besogne, en se prolongeant, le lassa : il y avait trop à faire; et d'ailleurs, à quoi bon? Qu'importait ce qui restait de lui? Il brûla pêle-mêle des documens, des comptes, des lettres, des notes, — tout un fatras dont les cendres s'envolèrent. Et il sourit en songeant à l'effort que la fumée emportait. Puis il sortit, après avoir pris un revolver. Huit heures sonnaient. Il voulait refaire la route faite si souvent le cœur en joie, revoir les lieux où tenaient tous ses souvenirs, ceux des vaines attentes, ceux des longs désespoirs, ceux des courtes ivresses, — et mourir là.

L'atelier s'ouvrit, désert comme si l'âme en était partie, dégageant aussitôt cette pénible odeur de renfermé que prennent les grandes pièces abandonnées. Il était plein de choses qui parlaient encore d'elle, alors qu'elle ne viendrait plus. Sur son chevalet, le portrait inachevé attendait les retouches : l'expression en était grave, presque triste, malgré le demi-sourire des lèvres et des yeux. « Comme elle a changé! » se dit Martial en évoquant, devant cette image des jours anciens, la dernière apparition de Geneviève dans la véranda des Charmilles : pâle, amaigrie et muette. Puis, songeant qu'il ne pouvait laisser après lui ce portrait, il le détruisit; et le cadre vidé, entourant de sa dorure un trou béant, demeura, survivant à l'œuvre lacérée, au sentiment que la mort et l'oubli allaient éteindre, — comme un symbole de l'indifférence des choses. Ce cadre, comme le fauteuil où s'asseyait Geneviève, comme la théière de fine porcelaine anglaise à ramages, qu'elle maniait avec tant de grâce, comme la glace en verre de Venise, à bordure de roses, devant laquelle elle tordait ses cheveux, comme la lampe en fer forgé qui avait éclairé ses deux seules visites du soir, qu'il venait d'allumer, dont la lumière brillerait sur son dernier acte, — tous ces objets familiers, où il y avait un peu d'eux-mêmes, se disperseraient au hasard des

enchères, et dureraient dans d'autres mains, sous d'autres yeux, tandis que leur amour s'éteignait comme une lueur et disparaissait comme un souffle...

A frôler ces mystères, les pensées de Martial se faisaient confuses et lourdes. Une grande fatigue lui venait, une sorte de sommeil pesant, qui, peu à peu, engourdissait sa douleur. Il avait posé son arme sur un guéridon : il s'assit tout près, roula une cigarette, attendit. Des souvenirs lointains se levèrent : il se revit à des âges différens, dans des formes diverses, en des momens oubliés; en sorte qu'il se reconnaissait à peine, et se demandait : « Était-ce bien moi ? » Il ne savait plus : son Moi actuel datait du jour où, ayant entrevu Geneviève, il l'avait aimée, de l'instant où pour la première fois il entendit le son de sa voix. Seule, elle avait fait la réalité de sa vie : et voici qu'il se rappelait le goût de ses baisers, la douceur de ses caresses, son parfum, ses regards, toutes ces furtivités que rien n'avait fixées, qui déjà n'étaient plus. Mais sa pensée bondissait à travers les années; comme un plongeur qui rapporte au hasard, dans une poignée de limon, des débris informes et des perles précieuses, elle ramenait du fond de sa mémoire des lambeaux décolorés des choses passées, et d'autres lumineux et bénis. Ou bien, des empreintes dès longtemps effacées se réveillaient à demi, des images surgissaient, noyées d'ombres, dont son regard s'efforçait de préciser les formes confuses. Et ces apparitions demeuraient irréelles, pareilles à de vagues souvenirs de lectures anciennes qui flottent dans l'esprit sans qu'on parvienne à les saisir : telle phrase... à telle page... dans tel livre... Mais la phrase est indécise; les caractères lus autrefois dansent devant les yeux; le titre, on ne le sait plus. Telle il jugeait que la vie avait passé sur lui : et il répétait l'image éternelle et banale : *comme un songe...* Aussi, ne la regrettait-il guère; et la mort ne l'effrayait point. Il la regardait, celle-là, bien en face, avec sérénité. Dans une heure, dans un instant, quand il voudrait, au signe imperceptible de son doigt pressant la gâchette, l'abîme entr'ouvert se fermerait sur lui. Oh! pourquoi Geneviève le redoutait-elle si fort? Eût-elle eu plus de courage, ils s'y seraient plongés ensemble, avec une joie si profonde! Pourquoi donc, pourquoi n'avait-elle pas compris, la chère, que la vie est une étroite prison, où il n'y a point de place pour l'amour? Incompatible avec la loi sociale, il dépérit sous son oppression : seule, la Mort lui rouvre l'espace nécessaire : il ne s'épanouit que derrière la frontière des pays inconnus d'où nul voyageur ne revient, qui ne ressemblent à nul de ceux que nous connaissons.

Et comme il fouillait des yeux cet horizon plein de mystères

où il allait entrer, la porte secouée s'ouvrit violemment : Geneviève apparut sur le seuil.

Il se dressa, croyant peut-être à une hallucination, à une de ces vaines images dont l'entourait sa fantaisie excitée.

Elle, cependant, épuisée de fatigue, d'émotion, d'angoisse, de terreur, et ravie aussi de le trouver là, vivant, alors que depuis des heures son imagination éperdue la ballottait à travers des visions de sang et de deuil, s'arrêtait, promenait son regard autour d'elle, et, montrant du doigt l'arme prête qui justifiait son pressentiment, s'écriait :

— Pas seul!... Ensemble!... Ensemble, n'est-ce pas?...

Puis, elle fut dans ses bras; et serrée contre lui, cachant la tête contre sa poitrine, la relevant pour chercher ses lèvres, elle disait :

— Vois-tu, je suis venue... Comme tu voulais!... Je suis là... Nous ne pouvons pas vivre : eh bien, nous mourrons... Nous mourrons ensemble, puisque tu veux mourir... Je n'ai plus peur... Je suis à toi, toute... Viens!... Partons et mourons!...

III. — DÉLIVRANCE

Le tiède soleil de novembre baignait de son éclat amorti le village de pêcheurs dressé sur la pointe extrême de la côte nord du golfe de la Spezzia, l'antique village qui doit à de païennes légendes son nom de Porto-Venere : un nid de hautes maisons blanches serrées le long d'une ruelle étroite, trouées de fenêtres pareilles à des meurtrières, qui plongent dans la mer avec de grands airs déguenillés de vieilles forteresses, comme si leurs paisibles murailles continuaient la citadelle qui les surplombe, où s'esquisse dans la lumière la silhouette sombre de quelque soldat de marine. En cette saison tardive, une splendeur infinie rayonne encore de ce paysage : splendeur des eaux bleues et calmes sous le ciel bleu où des vents légers dissipent de rares nuages, splendeur des lignes harmonieuses de collines ondulantes, des plans rapprochés où chatoient les oliviers d'argent, des lointains où s'estompe la blancheur des villes qui sommeillent au bord du golfe, Spezzia ou Lerici. C'est un de ces coins du monde qui semblent faits pour le bonheur, un de ces cadres où l'on n'imaginerait que de paisibles idylles, insouciantes et gaies. Sur la plage du petit port où quelques barques attendent, des pêcheurs oisifs dorment sous le soleil et parfois s'étirent avec de lents gestes paresseux; tandis que des bandes turbulentes de marmots demi-nus guettent l'appât du rare touriste pour l'assaillir de leurs offres de *frutti di mare*. L'île noire de Palmaria, montagne aux flancs boisés qui ferme

le golfe, étend son ombre presque jusqu'au rivage : et dans cette ombre, glisse de temps en temps quelque chaloupe canonnière, luisante de l'éclair des sabres ou des galons. Parfois aussi, les bonnets blancs des malades de l'hôpital militaire, dont les bâtimens sont proches, viennent se mêler aux paresseux mariniers : car partout où vivent des hommes, ils sèment des traces de leurs misères ou de leurs haines.

C'est là que Martial et Geneviève furent conduits par leur fuite. Chassés, plutôt : car de fâcheuses rencontres les poursuivirent dès leur départ, comme pour leur rappeler sans cesse qu'un geste de révolte n'affranchit pas du monde. A la gare, déjà, sur le quai de départ où ils se pressaient, des voyageurs les reconnurent, les dévisagèrent, chuchotèrent derrière eux. Ils avaient pris leur billet pour Antibes : ils s'y trouvèrent dans le même hôtel que les Venado, qui s'installaient pour l'automne. Comme, au matin, Martial descendait le premier, en reconnaissance, il rencontra le couple, prêt à monter en voiture : la femme, énorme, triomphante, gesticulant; le mari, chétif, résigné, sa longue figure toute jaune, ayant l'air d'un cierge éteint. Mme de Venado, avec une voix et des gestes qui ameutaient les passans, grondait le portier, debout devant elle et se faisant petit, sa casquette galonnée à la main. Elle s'interrompit pour interpeller Martial :

— Vous ici, monsieur Duguay!... Dans notre hôtel!... Quelle bonne fortune!... Voulez-vous déjeuner avec nous?... Nous avons le plus bel appartement de la maison... Et nous avons déjà des amis, beaucoup d'amis, des gens charmans que vous aurez plaisir à connaître...

Il se hâta d'expliquer qu'il était de passage, pour la journée seulement, et s'excusa, pendant que le portier s'esquivait.

— Oh! dommage! grand dommage! murmura M. Venado d'un ton dolent.

L'énorme femme insista :

— Mais non, mais non, je n'admets pas d'excuse... Vous déjeunez avec nous... C'est convenu... Je compte sur vous... A midi!...

Il ne la contredit pas, pour abréger la scène, la laissa partir, et remonta prévenir Geneviève qu'il leur faudrait partir tout de suite, en quête d'un lieu plus paisible. En choisissant la Méditerranée, ils n'avaient point pensé que sur aucune de ses plages ils n'avaient chance de rester inconnus et de s'isoler.

— Passons sur la rive italienne, proposa Martial. Personne ne nous y connaîtra.

Mais à Nervi, après deux jours délicieux, ils reconnurent tout à

coup Landry malade, qui toussait dans un fauteuil sous des châles. Le journaliste fut discret. Pourtant, ils eurent le sentiment que son œil fureteur les suivait, et qu'ils le reverraient sans cesse. Où donc aller? Le monde est trop petit; les caprices de la mode et des habitudes agglomèrent dans les mêmes endroits les êtres de la même classe : partout ils retrouveraient des vestiges de leur passé, ils devineraient des sourires sur des visages à demi connus, ils sentiraient peser sur eux l'indiscrète curiosité qui juge, qui blâme, qui blesse. Des voyageurs dirent en leur présence que la Spezzia n'est guère fréquentée que par des Anglais.

— Voilà ce qu'il nous faut! s'écria Martial.

Ils s'y rendirent, et n'y trouvèrent en effet que des visages étrangers. Mais la rencontre quotidienne de personnes habillées à peu près comme eux, qui leur ressemblaient, qui les observaient, qui parfois leur adressaient la parole, suffit à les lasser, comme un rappel constant de ce qu'ils voulaient fuir. Enfin, une de leurs promenades les ayant conduits à Porto-Venere, ils louèrent toute la petite auberge vide — la seule du pays — qui semblait les attendre, et s'y installèrent. Là, du moins, ils seraient sûrement seuls, les touristes ou les promeneurs ne s'arrêtant jamais qu'une heure ou deux dans le village délaissé; ils éviteraient les regards, les questions, les rencontres; ils n'auraient de commerce qu'avec Antonio, l'aubergiste, qui les servait : un Ligure de pure race, au teint bistré, aux yeux de flamme, fin, souple, gracieux, amène et retors, à la fois familier et respectueux, qui se confondait en révérences et volontiers leur faisait la conversation, en un parler que ses gestes et sa mimique rendaient intelligible. Plus d'une fois, ils s'amusèrent de ses récits sur le pays, sur les gens, sur ses hôtes de passage : car Antonio, observateur subtil et conteur agréable, comme ceux de sa race, adorait les histoires. Il en savait beaucoup, il les disait très bien; l'une d'elles, un jour, fit tressaillir les amans. Il se mit à la raconter sans raison, au hasard de ses souvenirs, en leur servant le café sur la terrasse d'où le regard embrasse tout le golfe, et, longeant l'arête de Palmaria que couronnent des pins-parasols, va se perdre sur la pleine mer, ouverte au loin. Debout à deux pas d'eux, sa serviette sous le bras, son plateau à la main, une pointe de malice pétillant au fond de ses yeux noirs, il leur dit, en petites phrases moitié françaises, moitié italiennes, mais claires, qu'ils comprirent très bien :

— ... Ils étaient arrivés un soir avec une petite valise, Excellence, *piccola*, *piccola*... Pas de malles pour un grand voyage, oh! non... La dame était belle... *bellissima!*...

Ses yeux roulaient dans l'extase.

— ... Blonde, Excellence, blonde comme une gerbe de blé... Lui, pas beau!...

Il éclata de rire en achevant des gestes sa description :

— ... Maigre... Une longue barbe... Des lunettes... Et agité, Excellence, remuant toujours, les pieds, les mains, les yeux...

Par ses contorsions, il tâchait de représenter le nervosisme de l'individu.

— ... Ils avaient de l'argent, oh! beaucoup d'argent, Excellence!... Des billets de banque, des pièces d'or, oui, oui, des pièces d'or... Ils venaient de Milan... Je l'ai reconnu à leur accent... Et croiriez-vous qu'un jour les gendarmes sont venus les prendre? Ah! ah!... Et pourquoi?...

Il attendit un peu, pour ménager son effet, tout fier de l'attention qu'on lui prêtait.

— ... Je vais vous le dire, moi!... Je l'ai su par les journaux, où il y a eu toute leur histoire... dans le *Corriere della Sera*, Excellence... Vous pouvez les lire, si vous voulez!... Le mari de la dame était riche aussi, oh! très riche!... Un banquier, un grand banquier... Alors, devinez ce qu'il a fait? Il a été vers les juges, et il a dit que l'homme, qui avait emmené sa femme, lui avait aussi volé de l'argent... Ah! ah!...

Visiblement, Antonio admirait le stratagème, bien qu'il en plaignît les victimes.

— Cela n'était pas vrai. Excellence, non, non!... Un *galantuomo*, un artiste, lui!... Mais les juges ont voulu savoir... Vous comprenez, n'est-ce pas?... Et ils ont envoyé les gendarmes... Si vous aviez vu, Excellence, quand on les a pris!... L'homme voulait se défendre avec son couteau... Et la pauvre petite dame!... Elle pleurait, elle se tordait les bras... Ils criaient tous les deux : « Ça n'est pas vrai, c'est une infamie, c'est une infamie! » Et les gendarmes ne les écoutaient pas!... Enfin, Excellence, on les a mis en prison... Et savez-vous ce qui est arrivé?... L'homme s'est tué, oui, étranglé avec son mouchoir... Et la dame, *poveretta*, qui était si belle... Ah! *tanto bella!*... Elle est morte aussi, Excellence!... Morts tous les deux... Et voilà!...

Il triomphait de sa belle histoire, le brave Antonio, tandis que le regard sombre de Geneviève s'enfuyait par delà le golfe riant et l'île montueuse, vers l'infini de la mer scintillante : car la bouche étrangère venait en souriant de prononcer le mot fatal, le mot qui, dès l'heure du départ, tremblait au fond de leurs deux cœurs, et que leurs lèvres évitaient. Puis elle sentit la main de Martial qui pressait la sienne, le regarda, sourit. Mais il y avait dans son sourire un monde de pensées, d'angoisses et de douleurs.

Leurs journées, cependant, s'enfuyaient, toutes pareilles, pleines d'amour, dans une intimité caressante et douce comme le soleil d'automne. Les gamins du village, qui d'abord les avaient entourés de leur turbulence indiscrète, ne les accompagnaient plus : ils pouvaient errer ensemble par les chemins bordés d'oliviers qui longent les accès du golfe ou grimpent au flanc des collines, flâner au pied de la vieille église aux couleurs gibelines qui domine le promontoire, s'oublier longuement dans la grotte où rêva Byron : nul ne gênait leur solitude. Parfois même, un pêcheur les conduisait à Palmaria, et les soldats les laissaient passer. Mais après l'ivresse des premiers jours, des ombres s'étendaient sur leur lumière. Geneviève, surtout, s'attrista : à son regard bleu qui se perdait dans l'espace, au froncement concentré de son front, au pli douloureux de ses lèvres, Martial pouvait deviner que sa pensée s'en allait loin de lui; et il se désespérait de ne pouvoir, à force de tendresse, chasser les fantômes qui rôdaient autour d'eux. Longtemps il se tut, craignant de fixer par d'imprudentes paroles des pensées encore vagues et furtives, qu'effaçait une caresse ou qui, d'elles-mêmes, se dissolvaient. Mais comme les crises d'un mal pernicieux, ces mauvais instans se rapprochèrent; et, gagné par le désir de prendre sa part de la peine, il ne cacha plus à son amie qu'il la voyait souffrir.

C'était dans la grotte de Byron, aux approches du soir. A l'extrême horizon, la mer flambait sous un ciel de flammes qui se dégradait en nuances pâles d'abord, puis plus sombres, en sorte qu'elle était presque noire en léchant à leurs pieds les roches humides. Ils ne voyaient qu'elle, infinie et déserte. Bercés par la musique de la plainte monotone, par la mollesse de l'eau tiède, par le bien-être attendrissant du crépuscule, ils ne pensaient pas, ils ne parlaient pas, ils écoutaient seulement, au fond d'eux-mêmes, des voix confuses chanter sans paroles. Abîmés dans un bonheur profond, ils vivaient obscurément un de ces rêves insaisissables et magnifiques, auxquels le sommeil ou l'inconscience prêtent seuls un instant la couleur du réel, que le choc le plus léger suffit à dissiper : en sorte qu'ils s'évanouissent sans laisser une trace derrière leur envolement, sans qu'il en reste rien que le regret d'un paradis de mirage, dont l'image s'est effacée avant de se graver dans nos yeux. Soudain une détonation lointaine ébranla l'air. Ils tressaillirent ensemble : leur mirage s'écroula. Tremblante, Geneviève se réfugia dans les bras de Martial, qui vit passer dans ses yeux le reflet de toutes les pensées brusquement éveillées au fond d'elle. Il la serra contre lui :

— Ne crains rien ! dit-il.

Et, baisant ses cheveux, il murmura plaintivement :

— Pauvre!... pauvre!...

Elle comprit qu'il lisait dans son cœur les secrets jusqu'alors cachés, n'essaya pas de le détromper, se serra plus fort contre lui comme pour dire que rien désormais ne les séparerait.

— Tu ne pourras donc jamais oublier! fit-il.

Elle ouvrit sur lui ses yeux remplis de larmes, et, très bas, soupira :

— Est-ce qu'on oublie!...

En rentrant un peu plus tard, elle à son bras, par la ruelle obscure, entre les maisons endormies, — comme il songeait à cette scène dont si peu de paroles avaient trahi l'intensité, Martial eut pour la première fois la nette intelligence de ce qu'ils avaient fait. Sortis du monde selon son vœu, ils en sentaient encore tout le poids sur leurs cœurs : victorieux, la passion ne les affranchissait pas. En vain, songeait-il, la sagesse des siècles a construit contre l'amour de puissantes digues, en vain les lois l'ont enfermé dans leur massive forteresse. Destructif et vainqueur, libre comme l'orage de souffler où il veut, il renverse les obstacles entassés sur sa route dont sa force s'augmente, comme celle d'un fleuve débordé qui grossit de sa dévastation. Mais après le triomphe, voici qu'il s'apaise et s'affaiblit. Il ne délivre point ceux qui attendaient de lui l'espace et la liberté. Sur le prisonnier fugitif, plane l'ombre de la prison, qui le pénètre et qui le glace. Et le fantôme du bonheur se dissipe à peine saisi.

Depuis l'heure où Geneviève, folle d'angoisse et d'émotion, était venue tomber dans les bras de Martial, ils ne parlaient plus de leur projet de mort, — condition de leur fuite, rançon de leur bonheur. Était-ce une trêve, que d'un accord tacite ils s'accordaient? ou bien, gagnés par la lâcheté d'être heureux, acceptaient-ils peu à peu, sans se l'avouer encore, leur nouvelle vie, avec ses compromis, ses oublis nécessaires, ses inutiles regrets? Martial se le demandait peut-être. Il le sut bientôt. Une nuit, éveillé en sursaut, il aperçut à la vague clarté d'une bougie dont s'éblouirent ses yeux ensommeillés, Geneviève à demi nue, debout, secouée de sanglots qu'elle s'efforçait en vain d'étouffer. Comme il se dressait sur son séant avec un geste d'épouvante, elle s'abîma dans les couvertures. Il la releva, il la prit entre ses bras; tremblant de sa propre question, il demanda :

— Qu'as-tu? qu'as-tu donc?

Entre ses sanglots, elle répétait :

— Non... non... non...

refusant d'expliquer son désespoir.

D'un geste tendre, il caressait ses cheveux, en insistant.

— Il faut tout me dire... Nous ne faisons qu'un, n'est-ce pas? Tu n'as pas le droit de pleurer sans moi.

Elle s'efforça de sourire.

— Ce n'est rien, dit-elle encore... Je vais mieux déjà... J'étais un peu nerveuse... Voilà tout... Je suis dans tes bras... Je suis bien!

Mais ses forces la trahirent; secouée de nouveaux sanglots, elle laissa malgré elle échapper le nom qu'il avait déjà lu dans son cœur :

— Jacques!

Il ne dit rien; il la serra plus fort, pour la défendre, pour la garder.

— Tu comprends, gémit-elle, je ne sais rien de lui... Je n'en saurai plus rien, jamais, jamais!...

Puis, soulagée par l'aveu et honteuse d'avoir montré sa plaie, elle ajouta, en l'embrassant et le consolant à son tour :

— Pardon!... Pardon de te faire si mal!...

Alors, Martial sentit son cœur se fondre de pitié :

— Te pardonner! s'écria-t-il. Pauvre chérie, qu'ai-je à te pardonner? C'est moi qui suis coupable, moi seul. C'est moi qui t'ai fait tant de mal, par trop d'amour. Tu m'as tout donné, j'ai tout pris. J'oubliais tout ce qui n'est pas l'amour. Je ne savais plus que tu étais mère. A présent, je sais... Je sais, mon Dieu! je comprends!...

Il parla longtemps ainsi, répétant les mêmes paroles, pleurant avec elle, l'apaisant par sa tendresse, par sa peine, par le son de sa voix, jusqu'à ce qu'il s'aperçût qu'elle ne l'écoutait plus et réfléchissait, comme absente, avec une expression concentrée et grave. Après être restée un long moment ainsi, les yeux perdus dans la nuit, elle dit lentement, sans le regarder :

— Nous mourrons, n'est-ce pas?... Tu l'as promis!

— Oui, répondit-il seulement.

Aussitôt, elle reprit avec une nerveuse abondance, dans la hâte d'avouer toutes à la fois les secrètes pensées qui, longtemps enchaînées dans ses silences, sortaient d'elle en tumulte :

— J'avais si peur que tu ne veuilles plus!... Rappelle-toi : quand tu voulais m'emmener, je te disais toujours : « Après, je ne pourrai plus vivre!... » Je savais bien!... C'est que je ne peux pas oublier, tu comprends!... Je l'aimais trop, lui aussi... lui, le petit abandonné... Il est toujours là... Il m'appelle... Il me dit : « Maman, pourquoi n'es-tu plus près de moi? »... Et cela durera toujours... Alors, je ne peux pas!... J'aime mieux... partir... avec toi... Mais tu verras comme je serai brave!... Il

vaut mieux cela, je t'assure!... Nous serons ensemble jusqu'à la fin!... Il vaut mieux cela!...

Dès lors, l'idée de la mort ne les quitta plus. Parfois, elle était infiniment douce, elle les berçait, comme sur les ailes d'un chant lointain, dégagée de son cortège d'épouvantes, — comme si l'amour, en les unissant en dehors du monde et du siècle, eût aplani le chemin douloureux qui conduit à son royaume. Mais souvent aussi, s'agitait au fond de leur être révolté l'effroi de l'instant où, sous l'acte violent, le souffle cesse, l'âme s'arrache et s'enfuit. C'était vers cet horizon de mystère que s'envolait leur rêve, pendant les longues heures muettes qu'ils passaient ensemble, à contempler la mer que remuait le vent d'automne, qui s'assombrissait au large sous des ciels parfois nuageux. Chacun gardait pour soi ses redoutables pensées, et en lisait, dans les yeux de l'autre, le trouble reflet. Reprise un peu par des croyances ferventes du temps de la première jeunesse, puis éteintes au flot des soucis mondains ou de l'indifférence de la vie, Geneviève songeait à l'au-delà que peuplent les âmes, plein de menaces ou de promesses. Plus dégagé de sa foi ancienne, Martial frissonnait pourtant de cette crainte folle que la mort, quand elle vient avant son heure, ne nous délivre pas tout à fait de la terre, où demeurerait attaché quelque chose de nous, quelque chose d'impondérable et de conscient, qui souffrirait encore. Il la jugeait absurde, contraire à ce qu'il croyait savoir des secrets de l'être, il essayait d'en sourire, il la raillait, il la repoussait : elle rôdait obstinément autour de lui, bourdonnant comme un insecte importun, qu'on chasse et qui revient toujours. Quelquefois, Geneviève lui posait inopinément une question qui jaillissait de leur préoccupation commune :

— Est-ce que nous serons ensemble?

Elle aurait tant voulu l'espérer, qu'il répondait :

— Peut-être...

Ce n'était pas assez pour elle. Il voyait ses yeux se charger d'angoisse; elle disait :

— Il faudrait être sûrs...

Ou bien, elle demandait :

— Si ce qu'on dit de l'autre vie était vrai?

D'un ton plus assuré, il affirmait :

— Non, non. C'est impossible!

— Pourtant... faisait-elle.

Alors, il s'efforçait de la rasséréner :

— Qu'importe ce qu'il en adviendra de nous, après? Nous aurons réalisé notre rêve : n'est-ce pas l'essentiel? Une seule chose est certaine : nous serons affranchis de ce poids que nous avons

toujours senti peser sur nous, de ces chaînes dont les hommes ont alourdi la vie. Consciens ou non, noyés dans l'espace ou vivant d'une vie nouvelle et plus claire, nous serons entrés dans le repos éternel : n'est-ce pas là notre but? N'est-ce pas là où notre amour a voulu nous conduire?

Mais Geneviève ne le suivait pas si loin : que lui faisait l'éternité, si elle ne pouvait, comme encore à cette heure, s'y blottir contre le cœur aimé? Avec son bon sens raisonnable et sa sagesse modérée, elle jugeait autrement : ils mourraient, non pour poursuivre un rêve, une forme plus pure de la vie, un sentiment dégagé de ses contingences réelles, — mais pour des motifs plus simples, d'ordre pratique et concret : parce qu'ils manquaient de force ou de frivolité pour accepter leur destinée, parce que l'image de Jacques la hantait de telle sorte qu'elle voulait la fuir n'importe où, parce que de leur bonheur saisi violemment à travers trop d'obstacles une tristesse incurable montait en eux, parce qu'ils étaient seuls désormais dans un monde qui n'est point fait pour la solitude. Et leur résolution se consolidait, ébranlée pourtant quelquefois par la pitié qui les prenait l'un de l'autre ou par le regret du bonheur que leur valait leur tendresse, puis de nouveau victorieuse, comme la Nécessité.

Un matin Antonio, appelé la veille à Gênes pour quelques affaires, revint avec une singulière nouvelle : tandis que le golfe semblait encore presque en été, partout ailleurs, c'était l'hiver. Tout en servant le déjeuner sur une table de la terrasse, il déclamait avec ravissement, en bon marchand enchanté de pouvoir vanter sa marchandise :

— Il pleut partout, Excellences, sauf ici!... Un temps, oh! un temps!... Comme un déluge!... Et un froid, Excellences!... A Gênes, à Marseille, à Milan, dans toute l'Europe, partout la pluie, la pluie, la pluie!... Mais ici, vous voyez : c'est un paradis, un vrai paradis du bon Dieu!...

Son geste élargi montrait l'espace admirable, la lumière rutilant sur la mer bleue, sur les pins de Palmaria, sur les molles blancheurs des villages serrés le long de la côte, sur les horizons dont les belles lignes pures se confondaient dans le ciel...

Ainsi, ils se trouvaient dans une oasis de soleil, comme si la beauté de la nature l'eût préparée pour eux : symbole et refuge de leur amour, à l'abri désormais des vents cruels que déchaînent, sur le monde, les intérêts, les ambitions, les haines. Leur destinée les avait conduits dans une île de lumière, où ils pouvaient s'épanouir, condenser en peu de jours plus de tendresse que n'en recèle l'existence ordinaire, briller comme deux flammes

qui se confondent en un unique éclat, puis s'éteindre, se dissiper dans la durée éternelle que la terre refuse à l'amour...

Ils se regardaient; Martial murmura :

— Tu vois bien!...

Elle répondit :

— C'est vrai!...

Antonio cependant, sans s'apercevoir qu'on ne l'écoutait plus, racontait avec son habituelle exubérance les détails de son voyage, les nouvelles recueillies en chemin. Et il s'étendit complaisamment sur une grande fête dont on aurait le spectacle prochain : lancement d'un nouveau cuirassé, manœuvres navales, visite du roi à Spezzia :

— Il y aura des amiraux, Excellences, des généraux, les ministres...

L'avis passa inaperçu; et ce fut le hasard qui fit se lever, sur les fêtes annoncées, le jour choisi pour leur dernier : beau jour tiède encore, encore ensoleillé, bien que des frissons d'air plus froid courussent à travers les branches dépouillées des acacias. Le village avait pris son air de fête. De l'étroite rue en pente, serrée entre les hautes maisons où se balançaient des drapeaux, des groupes endimanchés dévalaient vers le port grouillant de la bande impétueuse des gamins joyeux. Sur la mer argentée filaient, gagnant le large, les masses énormes des cuirassés monstrueux, gardant leur blancheur dans la blancheur de l'atmosphère matinale, ou de fines chaloupes canonnières, blanches aussi, qui rasaient la côte, pareilles à des vols d'oiseaux rapides. Parfois des détonations traversaient l'espace, tandis que des bouffées de fumée se dissipaient à l'horizon. Et l'air vibrait de bruits de fête, de cris lointains, de chansons joyeuses, des couleurs vives des pavillons frissonnant au vent et des fichus des femmes groupées sur les côtes.

Martial et Geneviève traversèrent la place du port où Antonio, qui profitait des loisirs du matin pour se mêler aux curieux, les arrêta un instant, pour leur montrer un bâtiment colossal qui, justement, disparaissait derrière Palmaria :

— C'est la *Sardaigne*, Excellences! expliqua-t-il avec une vive animation, le plus grand de tous nos vaisseaux!... Voyez, voyez, voici le pavillon royal!... Oh! c'est un beau vaisseau, un vaisseau magnifique!...

Ils passèrent : ils marchaient dans un rêve, à travers ces images qui déjà n'avaient plus pour eux qu'une demi-réalité, comme si l'ombre de la mort prochaine les eût presque effacées.

Sur le promontoire, autour de la vieille église gibeline,

trop de gens stationnaient déjà. D'ailleurs, le gros de la foule s'y porterait tout à l'heure, pour suivre au large les évolutions de l'escadre. Ils montèrent plus haut, derrière le château, au-dessus des cimetières où dorment d'humbles morts, sous des croix noires et des cyprès.

— Reposons-nous là! dit Geneviève.

A leurs pieds, sommeillaient les tombes muettes; plus loin, plus bas, sur les promontoires, des groupes remuaient dans la lumière; sur la mer, les navires s'éloignaient, réduits par la distance, tout petits maintenant, à peine visibles. — Alors, peu à peu, une douceur attendrie les enveloppa, ils se sentirent envahis de cette molle langueur des jours de printemps et des jours d'automne où nos pensées, nos émotions, nos désirs se brouillent dans la tiédeur de l'air. Le regard de Geneviève, glissant par-dessus le décor sans le réfléchir, s'enfuyait ailleurs, sondant l'infini; puis, chargé du mystère recueilli dans son rapide essor, il revenait à Martial, qui répondait à ses muettes demandes par un sourire ou un serrement de mains. Réconfortée, elle essayait de sourire à son tour, bravement; mais une irrésistible émotion la gagnait, voilant ses yeux. Et leur entretien sans paroles se prolongeait ainsi, frôlant les choses que seul exprime le silence, remuant des pensées trop lointaines pour que les mots les atteignent.

Une décharge d'artillerie, plus forte ou plus proche, les fit tressaillir.

— Tout ce bruit!... murmura Geneviève.

Martial répondit :

— Un peu de bruit, un peu de fumée, voilà toute l'activité des hommes!

En se prolongeant, leur silence l'oppressait. Nulles paroles, il le savait bien, n'en pourraient rendre les sensations multiples, nuancées, inexprimables. Mais il avait besoin d'entendre le son de sa propre voix. Il continua :

— Que d'efforts viennent se dissiper là! Un peuple entier — avec ses savans, ses militaires, ses ingénieurs, ses armateurs, ses hommes d'État, ses ouvriers — travaille, peine, épargne et souffre, pour promener sur la mer ces carcasses blindées de fer, pour tirer cette poudre dans le ciel. Et tous les peuples en font autant : le monde est chargé de menaces, hideux de haines. Il traverse la plus odieuse phase de l'histoire qui fut jamais, qu'il enlaidit encore par l'hypocrisie de ses déclamations. L'Europe est un camp de barbares, qui ne rêvent que de s'entre-dévorer. N'est-il pas bon que le hasard nous mette aujourd'hui sous les yeux l'image

vivante de ces exécrables horreurs? Tout cela nous crie que nous n'avons rien à regretter!...

— Tout cela est si loin de nous! objecta-t-elle.

Il répondit :

— Loin? Non pas. Tout cela est ici, vois-tu, tout près, sur cette mer splendide dont les flots pacifiques nous ont chanté de si belles choses! Nous sommes dans une oasis de printemps : mais l'hiver, l'automne, demain, nous sommes cernés par la même activité des hommes. Crois-tu que nous lui aurions échappé? Impossible! Elle nous aurait reconquis. Si notre amour nous est une retraite, c'est parce qu'il nous emporte. On n'échappe pas à la vie par le rêve. Seule, la mort affranchit.

Elle crut qu'en parlant ainsi, il luttait contre un dernier appel de ses instincts d'action ou réfutait le plaidoyer suprême des intérêts qui si longtemps avaient enchaîné sa vie; reprise de sa plus poignante inquiétude et l'interrogeant des yeux plus que de la voix, avec la crainte de provoquer un retour par d'imprudentes paroles et le besoin éperdu de lire au fond de lui toute la vérité, elle demanda, très bas :

— Ainsi, tu ne regrettes rien?

Il affirma :

— Rien!...

Et, lisant le doute dans ses yeux, il continua, avec une force croissante :

— Vois-tu, je sais, je sens qu'il n'y a qu'une chose unique qui vaut de vivre, et que c'est d'aimer. Je ne l'ai pas toujours cru, certes! J'ai cru au travail, à la gloire, au bien qu'on peut faire. Ce sont là des mirages, que l'imagination des hommes s'efforce de dresser à l'horizon de leur désert parce que tous ne peuvent connaître la seule source vive. Elle est cachée et secrète, l'oasis que nous avons trouvée; mais le destin ne permet pas qu'on s'y attarde. Il faudrait rentrer dans les sables : ils sont trop arides. Non, non, tu peux en être sûre, je ne regrette rien!

Puis, tourmenté pour elle de la même crainte qu'elle avait pour lui, il demanda à son tour, après un silence :

— Mais toi?...

Il songeait que les chaînes qui retenaient Geneviève à la vie étaient plus fortes que les siennes, et mille fois plus chères, puisqu'elles se rivaient, celles-là, dans le cœur; et il tremblait de voir sa résolution chanceler ou de deviner ses regrets. Si elle en avait, elle ne les trahit pas :

— Oh! moi, fit-elle, je t'aime!

Elle se serra contre lui, très tendre, heureuse de lire dans ses

yeux que l'approche de la mort ne chassait pas l'amour; et ils restèrent un moment fondus l'un en l'autre, sans souvenir, sans crainte, sans désir, comme si leurs deux âmes eussent déjà flotté ensemble, éperdument unies, dans les régions de l'oubli.

L'auberge, où ils rentrèrent un moment, regorgeait d'officiers chamarrés, dorés, bruyans, importans, et de curieux extasiés devant leurs panaches. Quelque affairé qu'il fût par cette cohue qu'il fallait abreuver et nourrir, le brave Antonio ne négligea point ses hôtes accoutumés. Il les suivit dans leur appartement; tout en se hâtant, il laissait déborder devant eux son naïf enthousiasme :

— N'est-ce pas magnifique, Excellences? Savez-vous que le roi est très satisfait?... Tous nos vaisseaux marchent... Oh! oh! c'est admirable!... Et la maison ne désemplit pas... Ils mangent, ils boivent, je n'ai bientôt plus rien à leur donner!... Plus que du *salami* et des *frutti di mare!...* Mais ils seront contens tout de même, Excellences, à cause des drapeaux, des coups de canon, des soldats et de la musique!...

... Ils sortirent, évitant les groupes qui stationnaient autour de l'auberge, retournèrent chercher le silence aux flancs cachés des collines, par des sentiers délaissés qui n'attiraient pas les curieux.

Jamais encore ils n'avaient senti avec autant de force la profondeur aveugle de leur tendresse. Ce n'était plus seulement, qui les unissait, le fragile lien de l'amour qui laisse étrangers les deux êtres dont au gré du désir il mêle ou disjoint les corps : ils n'avaient plus, entre eux deux, qu'une seule vie, — comme si, au moment de s'enfuir, leurs âmes se fussent enfin jointes entièrement. Et cet être commun qu'ils formaient ainsi leur apparaissait déjà seul réel dans le décor qui s'effaçait du monde où sa place n'est point marquée. A mesure qu'avançait l'heure, ce sentiment proche de l'absolu les envahissait davantage, prenait la place de toutes leurs autres pensées, chassait leurs derniers regrets, teintait leur résignation de sincérité, de douceur et de joie.

— Te rappelles-tu, dit Geneviève, ces jours d'autrefois où je te demandais si tu n'avais pas peur de la mort?

— Je te répondais toujours : « J'ai peur de la vie! » C'était vrai. Je craignais ses surprises et ses trahisons. Je craignais qu'elle nous séparât. C'était bien tout ce que je craignais.

— Je ne te comprenais pas, en ce temps-là. La mort m'épouvantait comme un abîme noir : je ne pouvais rien concevoir de pire. Comme je te comprends, à présent! La vie s'étendait entre

nous; elle nous prenait nos forces; elle aurait triomphé de l'amour. Et c'est la Mort qui nous unit.

— Je savais bien que l'amour y conduit par un chemin facile. Nous en sommes tout près, et le savons à peine. Pourquoi tiendrions-nous à la vie? N'avons-nous pas épuisé ses promesses? Comment souhaiter des jours meilleurs que ceux qui se sont enfuis?

Geneviève soupira :

—... Et ceux-là ne peuvent pas recommencer sans cesse!...

Ils parlaient ainsi, assis au bord d'un sentier perdu jonché de feuilles mortes. Soudain, des pas craquèrent tout près d'eux. Ils virent passer un gracieux couple enlacé. Effarouchée en les apercevant, la jeune fille fit un geste pour se dégager. Le jeune homme la retint, de son bras robuste. En passant, ils sourirent ensemble aux étrangers, et, trois pas plus loin, s'embrassèrent longuement.

— Ceux-ci ne mourront pas, dit Geneviève.

Martial répondit :

— Qui sait?

Après un silence, il reprit :

— Il y a des êtres dont la route est plane. Ils vont, bercés par une affection paisible qui n'offense aucune loi. Protégés par la vie, ils se plient à ses exigences, ils acceptent ses compromis : les sûretés qu'elle leur donne les rendent patiens à se prêter aux sacrifices qu'elle exige.

Il se tut. Geneviève acheva sa pensée :

— Nous aurions ainsi vécu si nous nous étions rencontrés plus tôt, si nous avions pu nous appartenir aux yeux de tous, si...

—... Peut-être!...

— Oh! sûrement! fit-elle.

Il reprit :

— Il y a aussi des révoltés, qui conquièrent par la force leur droit au bonheur, qui maintiennent leur liberté malgré les obstacles, qui sont les artisans vainqueurs de leur destinée, malgré les lois, malgré les hommes...

Elle secoua doucement la tête :

— Nous n'étions pas de ceux-là! dit-elle.

Longuement, ils se turent ensemble : ne venaient-ils pas de dire le dernier mot de leur destinée?... L'heure avançait. Quand Martial, secouant le premier la torpeur de sa rêverie, leva les yeux sur Geneviève, il la vit pâlir d'épouvante; elle se leva d'un geste brusque, comme à l'apparition soudaine de quelque

effrayante image et fléchit. Martial se hâta de la soutenir. Elle murmura :

— Oh! j'ai peur!...

Il dit :

— Si tu veux...

Elle comprit qu'il lui offrait de vivre. C'était la tentation dernière, si forte en cet instant de regrets et d'effroi, dans la douce paix des choses, complices éternelles de toutes nos faiblesses. Pourtant, elle secoua la tête et répondit :

— Non.

Et, serrant le bras de Martial :

— Rentrons! dit-elle.

. . . .

Les énormes cuirassés et les furtives chaloupes, revenus au port, avaient quitté la mer prochaine, qui s'assombrissait dans la nuit tombée, autour du massif noir de Palmaria. Sur la route de Spezzia, un groupe attardé passait en chantant, qui disparut. Des bruits confus arrivaient du village, où la fête se prolongeait. Mais l'auberge s'était vidée. Antonio, qui remettait en ordre ses tables et sa vaisselle, vint gaiement au-devant de ses hôtes, confidens naturels de son contentement :

— J'espère que vous avez bien vu, Excellences, que vous avez tout vu?... Quelle journée, n'est-ce pas? Quelle belle journée!...

— Et bonne aussi, je pense, dit Martial.

La fine figure prit un air soucieux :

— Hé! oui, bonne, oui, sans doute!... Mais elles sont trop rares, les journées comme celle-là!... Avez-vous besoin de quelque chose, à présent?...

— Non, merci, répondit Geneviève.

Ils passèrent devant l'aubergiste, qui les accompagna jusqu'au bas de l'escalier, et leur dit encore :

— Vous êtes trop fatigués pour souper, Excellences... C'est dommage!... Je vous avais gardé quelque chose... Eh bien, bonne nuit!...

Geneviève se retourna pour le remercier. Puis, devant la porte qu'ils ne rouvriraient plus, ils se regardèrent avec la même pensée : « Bonne nuit! » — ce vœu tranquille de ceux qui veillent à ceux qui vont dormir, ce souhait charitable qui appelle le repos sur les fatigues de la journée, c'était, pour eux, le dernier écho de la voix humaine avant le grand sommeil...

Édouard Rod.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

DE RUSSIE ET D'ALLEMAGNE

(1870 — 1872)

I

LE VOYAGE DE M. THIERS A SAINT-PÉTERSBOURG LA LIGUE DES NEUTRES LA DÉNONCIATION DU TRAITÉ DE 1856

Quelques personnes m'ont conseillé de publier ces souvenirs. Successivement chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg pendant toute la guerre franco-allemande, depuis la démission du général Fleury; et à Berlin, après la signature de la paix de Francfort, jusqu'à l'arrivée de M. de Gontaut, le 4 janvier 1872, j'avais pu, m'a-t-on dit, plus qu'un autre assister et prendre part aux négociations échangées entre la France, l'Allemagne et la Russie durant cette douloureuse période de notre histoire contemporaine. Il importait que la lumière fût aussi complète que possible sur des événemens aussi graves, et tous les témoignages devaient se produire. On ajoutait qu'à vingt-cinq ans de distance, une publication de ce genre ne pouvait plus avoir d'inconvéniens. Sans compter les écrits des généraux français et étrangers ayant pris part à la campagne de 1870, la partie diplomatique avait été traitée dès le lendemain de la guerre par le duc de Gramont et le comte Benedetti, puis par MM. Thiers, Jules Favre, Sorel, le général Leflô, par M. Flourens, par M. Rothan, et en dernier lieu par M. de Gontaut, dont les Mémoires venaient d'inspirer les remarquables articles du duc de Broglie dans le *Correspondant* et de réveiller ses souvenirs personnels. La période historique était donc, par

la force des choses ouverte tout au moins jusqu'à la mission de notre premier ambassadeur après la guerre, et une réserve plus longue de ma part ne s'expliquerait pas. Ces encouragemens, venus de divers côtés, m'ont déterminé à publier ces souvenirs.

Le lecteur verra, en les parcourant, que la vérité historique m'a seule préoccupé et que je me suis tenu, autant que possible, en dehors de l'esprit de parti. Je dis ce que j'ai vu, là ou le hasard des événemens m'avait placé, je le dis sans complaisance, et, je crois pouvoir le dire, sans injustice pour personne. De Saint-Pétersbourg pendant la guerre, et de Berlin après la signature de la paix, j'ai pu observer de très près les évolutions diplomatiques qui ont permis aux puissances neutres d'assister impassibles à notre démembrement. La responsabilité est lourde pour elles, et tout le monde, sauf le vainqueur, en a souffert : l'Europe dans sa dignité qui a reçu une grave atteinte, la France dans sa puissance qu'elle n'a pas su maintenir. Cette publication est donc une déposition nouvelle à placer dans le dossier du futur historien qui aura pour mission, quand les passions contemporaines seront calmées, de vérifier définitivement les faits et de contrôler tous les témoignages.

I. — LA RUSSIE ET LA RÉVOLUTION DU 4 SEPTEMBRE

La Révolution du 4 septembre, à laquelle remontent ces souvenirs, causa plus d'inquiétude que de surprise à Saint-Pétersbourg. Avant même la journée de Sedan, et depuis la bataille de Saint-Privat, suivie de l'investissement de Metz, les rapports venus de Paris faisaient présager la chute de l'Empire. Personne, en Europe, ne pouvait y demeurer indifférent. Au point de vue extérieur, on était en droit de se demander si cet événement mettrait fin à la guerre, ou s'il imprimerait, au contraire, à la lutte engagée un caractère de plus grand acharnement. Au point de vue intérieur de chaque État, il était important de savoir quel gouvernement se donnerait ou subirait la France. La perspective de la République effrayait généralement l'Europe monarchique. Il ne serait pas juste de dire qu'elle regrettât l'Empire, dont l'ascendant avait souvent excité ses défiances, mais le contre-coup des agitations inhérentes au nouveau régime de la France devait la préoccuper. La Russie, en particulier — sans être aussi impressionnable qu'elle s'était montrée sous l'empereur Nicolas en 1830 et en 1848 — redoutait la contagion des idées révolutionnaires qui pouvaient trouver un écho en Pologne. Au point de vue de notre défense intérieure, on se demandait, avec toute raison, si un

changement de régime, effectué en présence de l'ennemi occupant notre territoire, n'aurait pas pour effet de rendre ses prétentions plus dures, le jour où nous traiterions de la paix, et la défense plus difficile, si nous continuions la guerre dans des conditions de plus en plus désastreuses. Cette manière de voir était celle de nos amis, devenus nécessairement plus rares après nos défaites. Quant au parti allemand, dont l'influence grandissait à Saint-Pétersbourg par la force des choses, son jeu était tout indiqué et assez habile. Pour nous aliéner les sympathies de la Russie, il rappelait volontiers les souvenirs de la guerre de Crimée, dont le passé était déjà lointain; ceux de notre intervention diplomatique en faveur de la Pologne, qu'on ne nous avait pas pardonnée; et divers incidens regrettables tels que l'attentat de Berezowski. Il excitait ainsi les esprits contre la dynastie déchue, en même temps qu'il déclarait que cette dynastie, reconnue par l'Europe, étant tombée, il n'existait plus en France de gouvernement régulier avec lequel il fût possible de traiter. On pouvait ainsi, par ce double jeu, nous mettre plus aisément hors la loi et préparer graduellement les esprits aux dures conditions de paix qui nous seraient imposées, conditions dont la teneur générale, sinon les détails précis, était déjà, comme on le sait, arrêtée dès cette époque dans la pensée de nos vainqueurs.

Telle était la situation, en ce qui concernait particulièrement la Russie au moment où le gouvernement du 4 septembre s'installa à l'Hôtel de Ville. M. Jules Favre, en prenant possession du portefeuille des affaires étrangères, ne fit, comme on le sait, aucun changement dans les bureaux de son ministère, dont il conserva le directeur politique et tous les autres chefs de service. Il demanda également au comte de Chaudordy, chef du cabinet du prince de la Tour d'Auvergne, de lui continuer les conseils de son expérience diplomatique. Cette décision du ministre s'appliqua aussi à tous ceux des membres de la carrière diplomatique qui n'ayant pas — comme les ambassadeurs ou quelques ministres plénipotentiaires en évidence — représenté la personne même du souverain, ou été associés à sa pensée intime, pouvaient, sans amoindrissement personnel, continuer à servir leur pays dans un moment où le territoire était envahi. S'il eût agi différemment, le gouvernement nouveau, qui s'imposait à la France, n'aurait jamais pu faire agréer ses nouveaux envoyés par les cours étrangères, alors que le sort des armes nous était manifestement contraire, et que l'origine même de ce gouvernement pouvait être légitimement contestée. Il était assuré, d'ailleurs, que le patriotisme des anciens agens, auxquels il venait de faire appel, leur

donnerait la force de résister au découragement qu'ils devaient éprouver en présence d'aussi formidables désastres. De nouveaux venus n'auraient eu ni l'expérience, qui ne s'improvise pas, ni l'avantage de relations établies avec les puissances et la société étrangère au milieu de laquelle ils avaient été appelés à résider.

Telles furent, pour ne parler que des principaux postes, les inspirations qui dirigèrent le nouveau ministre et auxquelles obéirent de leur côté, à Londres M. Tissot; à Vienne, le comte de Mosbourg; à Rome, le comte Lefebvre de Béhaine; à Madrid, M. Bartholdi. La Suisse, la Grèce, les États-Unis et le nouveau royaume d'Italie ayant reconnu ou allant reconnaître le gouvernement de la Défense nationale, on put envoyer ou maintenir auprès de ces divers États des agens avec le grade de ministre, tandis que les autres demeurèrent avec le simple titre de chargés d'affaires. En Italie on envoya comme ministre, M. Senard, qui fut remplacé peu de temps après par M. Rothan; en Suisse, le marquis de Châteaurenard. Le baron Baude, ministre en Grèce; le comte Armand, ministre à Lisbonne; le vicomte Treilhard, ministre aux États-Unis; le vicomte de Saint-Ferriol, ministre à Copenhague et M. Fournier, ministre en Suède, conservèrent leurs fonctions.

Les mêmes raisons, qui avaient fait rechercher dans presque tous les postes par le nouveau ministre des affaires étrangères le concours des anciens agens ou des premiers secrétaires d'ambassade, s'imposaient avec plus de force peut-être à Saint-Pétersbourg que partout ailleurs. Les liens de toute nature qui unissaient la Prusse et la Russie devaient nous faire attacher un grand intérêt à être renseignés sur les dispositions du tsar. Aussi, après la démission de l'ambassadeur, était-il naturel que le nouveau ministre fît, par l'intermédiaire de M. de Chaudordy, appel au dévouement du premier secrétaire de l'ambassade. Il lui répondit le 7 septembre par le télégramme suivant :

« Le général Fleury vient de me communiquer votre dépêche. Les circonstances sont telles que je croirais manquer de patriotisme en refusant les fonctions dont vous me chargez. C'est un poste de lutte qu'il ne me paraît pas possible de déserter en ce moment. »

Toutefois, avant de m'engager dans cette voie et d'accepter l'investiture d'un gouvernement dont l'origine ne m'était pas sympathique, je crus devoir aller trouver le prince Gortchacow et lui parler avec une entière franchise. Dans les circonstances d'une gravité exceptionnelle que nous traversions, il ne m'était possible de rendre de services qu'autant que l'Empereur Alexandre et le chancelier jugeraient ma présence utile à Saint-Pétersbourg

comme intermédiaire momentané des relations entre les deux pays. S'il en était autrement, je n'avais qu'à me retirer, et j'en informerais sans retard le nouveau ministre des affaires étrangères qui aviserait. Le chancelier, qui avait connu mon père, ambassadeur en Suisse sous la Restauration, et m'avait toujours montré beaucoup de bienveillance depuis trois ans que j'occupais le poste de premier secrétaire de l'ambassade, m'assura, après avoir pris les ordres de l'Empereur, que Sa Majesté me verrait avec plaisir demeurer en Russie et y exercer les fonctions auxquelles je venais d'être appelé.

J'acceptai donc ce poste, qui ne fut certainement pas une sinécure pendant les dix mois que je l'occupai jusqu'à mon envoi à Berlin. La Russie n'ayant pas remplacé son dernier ambassadeur, le comte de Stackelberg, c'est par mon intermédiaire et celui de M. Okouneff, chargé d'affaires de Russie à Paris, que furent échangées les communications des deux cabinets, jusqu'à l'envoi du prince Orloff à Paris et du général Leflô à Saint-Pétersbourg, c'est-à-dire jusqu'au mois de juin 1871.

Dès le lendemain, 8 septembre, et jusqu'au 18 du même mois, jour où Paris fut investi par les armées allemandes et où je repris avec M. de Chaudordy, à Tours et à Bordeaux, la correspondance forcément interrompue par le siège, j'entretins par le télégraphe avec le nouveau ministre des affaires étrangères une correspondance dont le but était, de sa part, d'obtenir le concours de la Russie en notre faveur; et, de la mienne, de lui rendre compte de mes tentatives incessantes pour atteindre ce but, non moins que des obstacles de toute nature que nous rencontrions dans l'ensemble de la situation générale. Les télégrammes que m'adressait M. Jules Favre et que je viens de relire étaient inspirés par des sentimens très patriotiques; mais, sous l'empire de la surexcitation au milieu de laquelle il écrivait, il tenait peu de compte des réalités. La responsabilité qu'il avait prise vis-à-vis de son pays l'effrayait à juste titre et le jetait souvent dans les exagérations d'un langage plus philosophique que politique et qui ne servait pas la cause nationale. Sa fameuse circulaire du 6 septembre, où il disait que la France ne céderait pas un pouce de son territoire, ni une pierre de ses forteresses, pouvait être utile à Paris et en vue des nécessités de la défense, mais les cabinets étrangers devaient en conclure à l'impossibilité d'entrer utilement en discussion avec le gouvernement nouveau. Ce fut le cas à Saint-Pétersbourg. Quand je vis le chancelier, après qu'il eut pris connaissance de cette circulaire, il me dit : « Il faut pourtant bien vous préparer à quelques sacrifices. Pas une pierre

de vos forteresses, pas un pouce de votre territoire, c'est fier, mais c'est vraiment trop peu. — Que pourriez-vous dire de plus, si la guerre était indécise dans ses résultats? »

Je compris là malheureusement le danger des thèmes oratoires dans les discussions d'affaires, et je demandai à mon tour au chancelier de me faire connaître les réalités où l'action de la Russie pourrait nous servir. Il se déroba aussitôt et me répondit par la nécessité de faire la paix le plus tôt possible; mais il me promit cependant, et la parole fut tenue — quoique les résultats n'aient pas répondu à notre attente — que l'Empereur Alexandre écrirait à son oncle pour lui recommander instamment la modération dans la victoire. Il ajoutait que, dans le cas de la réunion d'un congrès, la Russie parlerait haut et saurait faire entendre sa voix. Ces paroles, ou leur équivalent, avaient été déjà dites au général Fleury peu de temps avant son départ. Répétées quelques jours après par l'Empereur à M. Thiers, elles pouvaient nous faire espérer une initiative qui n'eût assurément pas été dépourvue de valeur; mais le prince Gortchacow — on le sait déjà par les révélations qui ont été faites depuis — se refusa toujours, d'après les ordres de son souverain, non seulement à tout acte collectif et public concerté avec les puissances neutres en vue de la réunion d'un congrès, mais à aucune démarche officielle qui pût ressembler à une pression exercée par la Russie sur l'Allemagne. Il en résulta que les démarches individuelles de l'Empereur Alexandre auprès de son oncle n'amenèrent aucun résultat, bien qu'il les ait renouvelées à plusieurs reprises. Elles sont demeurées le secret du cabinet impérial et de quelques initiés et n'ont pas dépassé de beaucoup la portée d'une correspondance de famille.

Le surlendemain je revis le prince Gortchacow, que je trouvai un peu plus maniable que l'avant-veille. J'avais complètement abandonné les thèses de la sensibilité et de l'humanité, qu'autorisait la vue de nos malheurs, pour ne toucher qu'à celles des intérêts de la Russie et de l'extension démesurée de la puissance de l'Allemagne en Europe. « En 1866, lui dis-je, nous aurions pu préserver l'Autriche de l'agression prussienne, et nous nous sommes cruellement repentis de ne l'avoir pas fait; en 1870, vous laissez écraser la France. Peut-être le regretterez-vous un jour dans votre propre intérêt. » Cet ordre d'idées me parut faire quelque impression sur l'esprit du prince Gortchacow; nous discutâmes longuement, passionnément même, l'utilité d'une démarche collective de l'Europe à laquelle je voulais toujours l'amener. Mais il ne consentit pas à en admettre la convenance et préféra, disait-il toujours, la voie particulière et confidentielle à celle de notes diplomatiques.

A la suite de cet entretien, j'envoyai à M. Jules Favre un télégramme que, vu son importance, et du reste à la demande du prince Gortchacow lui-même, j'avais tenu à lui montrer avant de l'expédier. Dans ce télégramme, j'avais inséré cette phrase : « La Russie n'admettra pour nous qu'une paix fondée sur notre intégrité territoriale. » Le chancelier me dit qu'il y avait là une affirmation trop positive. « Ne pas admettre, ajouta-t-il, un état de choses quand on est une grande puissance, c'est prendre au besoin les armes pour s'y opposer. La Russie ne peut aller jusque-là. » Comme j'insistais pour ne pas nous pousser par une réponse de ce genre à une lutte désespérée, le chancelier reprit qu'« il faudrait connaître d'abord les conditions que nous pourrions accepter; que votre circulaire ne donnait pas d'éclaircissemens sur ce point » et il m'a prié de vous les demander comme base de négociations éventuelles. « Le désir de la Russie qu'un démembrement nous soit épargné, n'est pas ignoré à Berlin — telle fut donc la phrase textuelle que j'insérai sous sa dictée dans mon télégramme — mais le chancelier croit que, jusqu'ici du moins, la Prusse se refuserait à toute médiation des neutres. »

J'ai cru devoir citer les phrases mêmes de ce télégramme, parce qu'elles représentent exactement la portée de l'action diplomatique de la Russie pendant toute la guerre. Dès ce moment, je fus fixé sur le peu d'efficacité pratique que nous pouvions en attendre. Aussi, après avoir plaidé, avec toute l'énergie de la douleur et du patriotisme, la cause de notre pays auprès du chancelier et d'autres membres du gouvernement impérial, j'envoyai le 17 septembre au ministre des affaires étrangères le télégramme suivant, conclusion de ces dix jours de laborieux et inutiles efforts. « Je dois, avant de vous faire connaître le nouvel entretien que je viens d'avoir avec le prince Gortchacow, vous renseigner exactement sur la situation telle qu'elle m'apparaît. La Russie désire avant tout la fin de la guerre. C'est là pour elle le point capital. Dans ce dessein, elle s'est entremise et s'entremettra de nouveau auprès de la Prusse. Elle vient de faire admettre par le comte de Bismarck la possibilité, que ce dernier n'avait pas voulu reconnaître jusqu'à présent, de traiter avec le gouvernement de la Défense nationale. Le prince Gortchacow vient de me l'annoncer. Mais si la Russie désire voir cesser une lutte désastreuse, elle se préoccupe beaucoup moins des moyens d'y parvenir, quels qu'ils soient, que du but à atteindre. Le fond de cette attitude est qu'on ne croit pas ici, à tort, sans doute, à l'énergie et à la possibilité de notre résistance. L'armée prussienne inspire une admiration mêlée de terreur. De là le conseil

que nous a donné le prince Gortchacow de demander directement un armistice au vainqueur, conseil que je n'ai pu me permettre d'appuyer auprès de vous, car, à mon avis, il nous vaudrait des conditions plus dures. »

Presque au lendemain du jour où ce télégramme était expédié, M. Jules Favre pouvait s'apercevoir à Ferrières que nous avions affaire à un politique réaliste, qui serait bien peu accessible aux simples inspirations du sentiment. Les portes de Paris se refermaient à son retour sur notre malheureux ministre, après son infructueuse mission. Il n'en devait plus sortir que cinq mois après, pour accomplir un acte aussi douloureux que nécessaire, celui de traiter malgré elle, et aux risques de sa vie, de la capitulation d'une ville qui était à la veille de succomber aux angoisses de la famine.

Durant le siège de Paris, mes rapports cessèrent naturellement avec M. Jules Favre, et ils se continuèrent, comme on le verra dans le cours de ce récit, avec M. de Chaudordy, chargé de la délégation des affaires étrangères à Tours et à Bordeaux. A ce moment, se place un épisode important de mon séjour en Russie, celui de l'arrivée de M. Thiers à Saint-Pétersbourg, sur laquelle je crois pouvoir donner quelques détails qui intéresseront peut-être le lecteur.

II. — ARRIVÉE DE M. THIERS A SAINT-PÉTERSBOURG

M. Thiers arriva le 26 septembre à Saint-Pétersbourg, venant directement de Londres et de Vienne, et accompagné de Mme Thiers et de Mlle Dosne, de MM. Paul de Rémusat et Trubert. Aux yeux de l'Europe et en présence de la révolution nouvelle que venait de traverser la France, il représentait une sorte d'autorité nationale avec laquelle on devait compter, sinon dans le présent qui n'était que ruine, au moins dans l'avenir plus ou moins prochain, qui pouvait être la réparation. C'en était assez pour lui assurer au dehors un accueil empressé et sympathique. Quant aux résultats de son voyage, il était malheureusement à prévoir que M. Thiers ne pourrait, malgré tous ses efforts, modifier une situation trop compromise pour qu'il fût possible d'y apporter un remède efficace, mais ce n'était pas une raison pour ne pas l'essayer, avec ou sans grand espoir de succès.

J'allai recevoir M. Thiers à la gare d'Alexandrowo, située sur le chemin de fer de Saint-Pétersbourg à Varsovie, qui touche à Tsarkoë-Selo, où la cour et le prince Gortchacow, avec une partie de ses bureaux, était établi pour la saison d'été. J'y avais

aussi fixé ma résidence pendant le même temps, ainsi que quelques membres du corps diplomatique. Il était environ sept heures du matin. M. Thiers m'invita à monter avec lui dans le wagon-salon qu'on lui avait donné à Vienne, et je l'accompagnai jusqu'à Saint-Pétersbourg. Il était très abattu, plus encore au moral qu'au physique, et, dans les premiers momens de notre entrevue, il pouvait à peine prononcer quelques paroles, il avait des larmes dans la voix; mais il se remit assez vite et à peine arrivé à l'hôtel Demouth, où je l'accompagnai, il m'exprima le désir de voir le jour même le prince Gortchacow. Je crus devoir lui faire observer que c'était peut-être présumer de ses forces que de traiter, sans un moment de repos, avec le chancelier, et que celui-ci avait bien voulu venir lui-même la veille au soir me dire qu'il se rendrait le surlendemain à Saint-Pétersbourg pour lui épargner ce petit voyage. Mais j'ajoutai que, prévoyant son désir, j'avais insisté d'avance auprès du prince Gortchacow, qui le recevrait à une heure à Tsarkoë-Selo, s'il voulait y venir, et je lui offris ma voiture pour le conduire au Palais, et ma maison pour s'y reposer entre l'arrivée des trains.

M. Thiers accepta ma proposition; il était alors huit heures et demie du matin, et nous devions partir à midi et demi pour aller à la gare du chemin de fer. M. Thiers me dit qu'il désirerait, jusqu'à l'heure de son déjeuner, auquel il m'invita, visiter les galeries de l'Ermitage, qui n'ouvraient qu'à dix ou onze heures; mais, grâce à la complaisance du directeur, M. Guédéonow, il obtint d'y faire une visite qui ne dura pas moins de deux heures et qui parut l'enchanter. Les fameux Rembrandt de cette magnifique collection, deux tableaux de Raphaël, entre autres le *Saint Georges terrassant le dragon*, et, dans la galerie des antiques, un vase d'argent, du ve siècle avant l'ère chrétienne, représentant, si je m'en souviens bien, un cheval se cabrant, en argent repoussé, eurent le don d'exciter son admiration. Je me rappelle même que ce dernier objet, dont il crut, en quelque sorte, avoir découvert le mérite, vis-à-vis du conservateur du musée qui nous accompagnait, impressionna vivement son goût artistique. Il revint le voir souvent pendant son séjour, et on m'assure qu'il en demanda un moulage qui lui fut envoyé plus tard par la direction du musée impérial.

Après cette visite, nous partîmes pour Tsarkoë-Selo. J'avais commencé et je continuai pendant la route à le mettre au courant des dispositions qu'il allait trouver dans le cabinet de Saint-Pétersbourg, et je crus devoir le prémunir contre l'optimisme

dont les derniers journaux publiés à Paris avant le siège révélaient la trace, par rapport aux dispositions des puissances étrangères. M. Thiers, qui arrivait fort peu satisfait de sa course à Londres, l'avait été davantage à Vienne du langage de l'empereur et de celui du comte de Beust. Il espérait assez de la Russie. Je le mis au courant de la situation et je lui lus mes derniers télégrammes qui le rendirent un peu soucieux. Nous arrivâmes ainsi à Tsarkoë-Selo, où nous trouvâmes le baron Jomini qui vint au-devant de nous sur l'escalier du palais et nous reçut avec sa bonne grâce habituelle. Il connaissait déjà M. Thiers et le conduisit immédiatement chez le chancelier, dont M. Thiers était aussi une ancienne connaissance. Ces deux hommes d'État s'étaient vus à plusieurs reprises sous l'empire, tant à Bade qu'à Paris, et avaient une sympathie naturelle l'un pour l'autre. Je rentrai chez moi pour attendre un peu fiévreusement les résultats de cette importante entrevue qui dura près de trois heures et dont, malgré les probabilités contraires, je voulais espérer d'importans résultats.

Quand M. Thiers revint chez moi, je m'aperçus promptement que, s'il avait été très satisfait de l'accueil personnel du chancelier, il n'avait malheureusement guère obtenu plus pour nos intérêts que ce qui m'avait été dit à moi-même. La conclusion de l'entretien était qu'il fallait traiter, et le plus tôt possible ; on pourrait, si nous le voulions, nous aider à le faire ; on conseillerait de nouveau la modération au vainqueur. Si Paris tenait encore quelques jours, à plus forte raison quelques semaines, ce serait une force pour nous ; et si M. Thiers se chargeait ou était chargé de la négociation, le résultat n'en serait que meilleur et plus favorable à nos intérêts. Enfin le prince Gortchacow avait répété que, si un congrès était réuni après la guerre, la Russie dirait hautement sa manière de voir sur les conditions de la paix et chercherait à nous les rendre favorables. Cette déclaration aurait eu, sans doute, une grande importance, si, dans le même moment, par une contradiction que j'ai déjà signalée, et qui ne pouvait s'expliquer que par des engagemens contractés récemment envers la Prusse, le gouvernement russe, croyant, nous disait-il, être plus utile à nos intérêts en n'adressant pas à Berlin des représentations officielles et publiques, n'avait pas cherché et réussi à arrêter tout effort collectif des puissances neutres en notre faveur. La conséquence de son action diplomatique générale était donc d'empêcher en fait, malgré ses déclarations favorables à nos représentans, la réunion d'un congrès qui n'aurait été possible qu'autant que les puissances eussent été d'accord pour la provoquer.

Trois jours après cet important entretien, M. Thiers fut reçu par l'empereur Alexandre. L'audience dura une heure. Voici dans quels termes M. Thiers en rendit compte dans le télégramme suivant qu'il adressa le 1er octobre à la délégation de Tours :

« Je suis à Saint-Pétersbourg depuis cinq jours. J'ai vu l'empereur et le prince Gortchacow, j'ai eu avec ces maîtres de l'empire de longs entretiens. Ici comme partout, j'ai trouvé des préventions, moins contre la forme que contre l'instabilité du gouvernement républicain. On apprécie les hommes modérés qui sont au pouvoir, mais on craint toujours l'apparition prochaine des hommes de désordre. J'ai répondu à ces craintes par la force bien constatée du parti modéré et par la nécessité de le renforcer encore en le secondant. Pourtant, quand nous avons parlé des relations futures des deux empires, les craintes d'instabilité ont reparu. Inutile de vous répéter ce que j'ai fait pour les calmer. L'idée d'unir la France et la Russie par une solide alliance enchanterait ici tout le monde, et il n'y a que le parti allemand, du reste peu nombreux, qui le repousse. Le parti russe, c'est-à-dire le pays, est tout entier pour nous. Hier soir, dans une des principales maisons de Saint-Pétersbourg où je dînais (1), j'ai été entouré des principaux personnages du gouvernement et j'ai entendu un langage qui m'a soulagé le cœur et m'a prouvé l'utilité d'être venu jusqu'ici. Les princes les plus importans de la famille impériale m'ont fait exprimer le désir de me voir. Malheureusement, la façon dont la guerre a été déclarée après l'abandon de la candidature Hohenzollern avait causé un mécontentement et un effroi général et on avait cru voir se renouveler les invasions du premier Empire. Sous cette impression, la Prusse et la Russie ont pris des engagemens qui gênent beaucoup l'action du gouvernement russe. Néanmoins, l'empereur, qui est très sensible à l'opinion publique, m'a déclaré que tout ce qu'il pourrait pour amener une paix acceptable il le ferait, et qu'il ne s'arrêterait qu'à une limite, la guerre; et comme il est un parfait honnête homme on peut compter sur sa parole. Le prince Gortchacow m'a fait la même déclaration et j'ai acquis la certitude personnelle de ce qui a déjà été fait à cet égard. On m'a promis que les efforts seraient grands en notre faveur lorsque se débattraient les conditions de la paix. On dira son avis sur cette paix et on déclarera hautement que si elle n'est pas équitable, elle ne recevra ni l'approbation, ni la satisfaction de la Russie et qu'elle sera un acte de force dépourvu de toute garantie européenne. On voudrait que,

(1) C'était chez la princesse Troubetskoï.

par quelque effet des circonstances, cette paix pût être débattue entre les puissances et alors on la ferait tourner en notre faveur. On voudrait aussi un succès de nos armes pour répondre à la Prusse qui se plaint qu'on lui dispute le fruit de sa victoire et j'ai la certitude que la durée de la résistance de Paris pourra exercer une réelle influence. Tel est l'état des choses, et j'ai fait pour l'améliorer tout ce qui était humainement possible. Si je n'étais impatient de me retrouver auprès de vous dans ce moment de danger, j'essaierais de rester à Saint-Pétersbourg pour continuer mes efforts, mais je ne puis résister à l'idée de demeurer éloigné pendant que le pays est dans les angoisses. Mardi, après diverses entrevues et de nouvelles tentatives dont j'espère un résultat, je repartirai. Je ne pourrai pas rester moins de trois jours à Vienne pour voir l'empereur d'Autriche, que j'ai l'honneur de connaître et auquel ma visite est annoncée ; après quoi, sur le désir du roi d'Italie, j'irai passer deux jours à Florence où il y a quelque chose d'utile à faire, et sans un jour de retard, j'irai vous joindre à Tours pour mettre toutes mes facultés à la disposition de notre cher et malheureux pays.

« *Signé* : A. Thiers. »

Étant à Tsarkoë Selo, je n'eus connaissance de ce télégramme chiffré qu'après son expédition de Pétersbourg d'où M. Thiers l'envoya après son entrevue avec l'empereur au Palais d'Hiver. Je vis bien qu'il se faisait des illusions sur le concours que nous pouvions attendre de la Russie. Il me permit de le lui dire. L'accueil très flatteur dont il était l'objet l'autorisait à concevoir des espérances qui ne pouvaient se réaliser, car cet accueil malheureusement était surtout personnel. M. Thiers était l'intérêt du moment. Tout le monde désirait le voir. On admirait la fermeté et l'énergie avec laquelle un homme de son âge venait plaider les intérêts de son pays malheureux. Son patriotisme avait une ardeur communicative. Pendant un dîner à Tsarkoë-Selo, où j'avais réuni avec M. Thiers le baron Jomini et les principaux membres du corps diplomatique accrédités à Saint-Pétersbourg, qu'il m'avait exprimé le désir de connaître, quelqu'un, croyant bien dire, se mit, pour expliquer nos désastres, à parler des grandes masses de troupes et de la loi du nombre qui s'imposait aujourd'hui comme une loi de la nécessité. « Vous pardonnerez, dit M. Thiers à son interlocuteur, à des vaincus de conserver encore quelque orgueil, mais je m'en tiens à ma vieille loi de 1832 du maréchal Gouvion Saint-Cyr, et j'ai la présomption de

croire que 500 000 soldats français bien disciplinés, bien équipés, et ayant vu le feu depuis quelque temps, seraient encore, malgré nos désastres, en état de tenir tête au reste de l'Europe. » En parlant ainsi, ses yeux brillaient et lançaient des éclairs, et sa bouche exprimait cette contraction un peu malicieuse des lèvres à laquelle il était habitué et que je me permettrai d'appeler la jouissance savourée d'un bon mot (1). Il est évident qu'il était difficile de résister à un patriotisme aussi convaincu et aussi communicatif, un mois après la bataille de Sedan. Aussi, chacun cherchait-il à lui être agréable à la cour comme à la ville, et M. Thiers, par nature d'esprit, comme par sa situation de négociateur, était bien excusable d'exagérer ce qui lui avait été dit. Au fond, comme résultat pratique, il ne retira de son voyage à Pétersbourg que la promesse de la Russie d'obtenir de la Prusse un sauf-conduit qui lui permit d'aller à Versailles, où il aurait pu traiter de la paix d'une façon plus avantageuse qu'il ne put le faire plus tard, si l'émeute du 31 octobre à Paris, au moment même où il se rendait chez M. de Bismarck, à Versailles, n'avait achevé de paralyser ses efforts.

M. Thiers était du reste trop clairvoyant pour ne pas se rendre compte bien vite de la situation. Il parlait pour le présent, dont il attendait secours et assistance, et on lui répondait surtout pour l'avenir, et en vue de sa future présidence à la fin de la guerre. M. Thiers ne disait rien, comme de juste, sur ce dernier chapitre, mais son patriotisme lui donnait le droit d'être pressant sur le premier, où il n'obtenait guère de retour. Finalement, après être resté dix jours à Saint-Pétersbourg, il se décida à repasser par Vienne et à se rendre à Florence, où le roi Victor-Emmanuel désirait beaucoup le voir pour lui démontrer sa bonne volonté, égale à son impuissance de nous venir efficacement en aide. Voici le nouveau télégramme qu'il expédia le 4 octobre à la délégation du gouvernement de la Défense nationale à Tours :

« Je pars de Saint-Pétersbourg après avoir fait auprès des personnages importans tout ce qui était possible pour atteindre le but de ma mission et je crois avoir réussi, *autant que la situation le permettait*. J'ai vu tous les princes de la famille impériale et j'ai reçu d'eux l'accueil le plus sympathique. Avant-hier est arrivée une nouvelle des plus importantes. On a appris qu'à Berlin les tendances pacifiques reprenaient le dessus et qu'il était possible de rouvrir les négociations. On a proposé le moyen de les faire

(1) Un de mes convives de ce dîner, que j'ai rencontré l'été dernier aux eaux, m'a reparlé avec émotion de cette scène et m'a cité naturellement la phrase que j'avais écrite de mon côté au lendemain de ce jour, il y a vingt-cinq ans.

renaître immédiatement d'une manière très naturelle. Mais je n'ai rien voulu dire sans m'être entendu avec les gouvernemens de Tours et de Paris. Pour ne pas laisser perdre une occasion si précieuse, on a tout préparé, et sur un télégramme que j'expédierai, les premières démarches partiront de Saint-Pétersbourg. Cette situation me décide à partir immédiatement et à marcher sans relâche. Je ne pourrai cependant pas, sans une grave inconvenance, négliger Vienne et l'empereur d'Autriche et ne pas toucher à Florence, où le roi Victor-Emmanuel m'a convié d'aller. Il n'y aura pas de temps perdu, si vous m'envoyez à Livourne ou à Gênes un bâtiment à vapeur qui n'a besoin que d'être un bon marcheur. Je débarquerai à Marseille et je pourrai être à Tours le 14 ou le 15. Faites-moi savoir à Vienne ou à Florence où en est la situation.

« *Signé :* A. Thiers. »

On sait le reste et comment cette négociation, qui aurait pu amener quelques résultats utiles demeura infructueuse. M. Thiers a cru de son devoir de publier dans un mémoire qu'il adressa alors aux représentans des puissances étrangères à Paris les causes qui l'avaient rendue stérile. Il a bien fait, car il était bon que l'on sût pourquoi l'on devait se battre encore et à qui en remontait la responsabilité. Ce qui est moins connu, c'est l'attitude des puissances neutres à notre égard et les raisons de leur attitude. Je voudrais essayer d'en dire ici quelques mots.

III. — LA LIGUE DES PUISSANCES NEUTRES

La situation de l'Europe vis-à-vis de la France envahie ne pouvait être la même en 1870 qu'au moment de la chute du premier Empire. Lorsque, en 1814, les armées alliées pénétrèrent sur notre territoire, on put voir promptement que le mode d'occupation était différent, suivant la nation dont l'armée représentait les intérêts et les passions. Aussi le but de la coalition une fois atteint par le renversement de l'empereur, la reprise de toutes ses conquêtes et le payement d'une indemnité de guerre, le principe des revendications territoriales n'apparaissait pas à la majorité des vainqueurs comme un programme imposé en quelque sorte par les haines nationales. Il était possible, dès lors, de traiter dans des conditions moins onéreuses pour le pays, et la France put espérer rentrer dans les anciennes limites de la monarchie. Elle y eût même, comme on le sait, gagné quelque chose de plus, sans les Cent-Jours et la bataille de Waterloo. Ce ne fut pas assuré-

ment sans peine que ce résultat fut atteint, mais notre diplomatie eut alors des facilités tout autres que celles qu'elle rencontra en 1870, lorsqu'elle se trouva à la merci d'une seule puissance implacable dans sa victoire. En outre, la solidarité du principe monarchique, qui était une des forces de la coalition, ne permettait pas à la majorité des souverains alliés de rétablir sur le trône de France la dynastie légitime, s'ils l'avaient déshonorée par avance, en lui faisant porter en quelque sorte sur elle-même, par le démembrement de notre pays, les sanglans stigmates de l'invasion. Lorsque, l'année suivante, Louis XVIII empêchait les Prussiens de détruire le pont d'Iéna, en menaçant de se faire sauter avec lui, le maréchal Blücher reculait malgré lui devant le principe de la solidarité monarchique, qui s'affirmait pour prévenir cette destruction. La coalition devait tenir au roi de France un autre langage que M. de Bismarck soixante-cinq ans après à Donchery, lorsque le général de Wimpffen, cherchant à obtenir des conditions plus favorables pour la France, lui parlait de la reconnaissance nationale. « On peut à la rigueur, lui dit le prince de Bismarck, compter sur la reconnaissance d'un souverain, ou même sur celle de sa dynastie ; on ne peut compter sur celle d'un peuple dont l'ingratitude serait, en quelque sorte, légitime envers son vainqueur. »

C'est en vertu de cette même force de la légitimité royale que le prince de Talleyrand put à Vienne empêcher la coalition frémissante de démembrer la Saxe notre alliée et donner à son langage assez d'autorité pour qu'à la fin du Congrès — on vient de le voir par la publication de sa correspondance — rien ne se fît qu'avec la France et par la France. C'est également grâce à ce principe que le duc de Richelieu à Paris, profitant de son ascendant sur l'empereur Alexandre, le détermina à résister en 1815 à la pression du gouvernement prussien qui voulait nous prendre l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté. Cette carte, avec la marque au crayon rouge, faite par l'état-major allemand et donnée par l'empereur Alexandre à l'ancien gouverneur d'Odessa, ne demeure dans la famille de Richelieu comme un blason d'éternel honneur, que parce que la solidarité monarchique empêcha les souverains de laisser dépouiller alors celui qu'ils venaient de rétablir sur le trône de ses ancêtres. Ils firent plus ; se modérant l'un par l'autre ils se relâchèrent de la dureté de leurs conditions premières, réduisirent le chiffre des contributions de guerre que chaque État réclamait individuellement et évacuèrent notre territoire en 1818, deux ans plus tôt que ne l'avait stipulé le traité du 20 novembre 1815.

Voilà les enseignemens connus que nous trouvons dans l'his-

toire de notre pays. En 1870, nous ne pouvions malheureusement espérer rien de semblable, vu la forme du gouvernement nouveau qui n'excitait aucune sympathie auprès des monarchies du continent. Ce n'est pas qu'il doive toujours en être ainsi; et notre politique actuelle le démontre suffisamment. Il est certain que les alliances peuvent exister tout aussi bien entre deux peuples dotés d'institutions différentes, mais rapprochés par des intérêts communs, qu'entre deux souverains d'une humeur peut-être fort antipathique l'un à l'autre. Louis XVIII était personnellement peu sympathique à l'empereur de Russie, qu'il avait blessé par sa hauteur (en prenant le pas sur lui aux Tuileries), et l'intermédiaire du duc de Richelieu nous fut indispensable pour parvenir deux ans plus tôt à notre libération (1). Mais en laissant de côté cette question intérieure et en supposant, comme on l'avait cru un moment en France, que nous eussions pu avoir des alliés, il faut reconnaître que la rapidité de nos désastres — ainsi que M. Thiers put s'en assurer à Vienne et à Florence, où on nous témoigna quelque bon vouloir — rendait bien difficile une action armée de l'Europe en notre faveur, sous quelque régime que la France fût placée à ce moment. Vaincus, nous nous trouvions à la merci du vainqueur, et les puissances neutres n'auraient pas eu le temps, l'eussent-elles voulu sérieusement, d'amener leurs bataillons en ligne pour nous défendre.

La question était donc de savoir, si à défaut d'une intervention militaire, une médiation diplomatique sérieuse était possible et si l'autorité morale de l'Europe, dépourvue d'une sanction plus efficace, aurait modifié les conditions de la lutte. Je crois que l'Europe aurait dû l'essayer pour elle-même, quitte à ne pas réussir complètement; et il me semble qu'elle le devait à la France républicaine ou monarchique. En ne le faisant pas, elle s'est porté à elle-même un coup funeste dont elle ne s'est pas encore relevée. Le droit de non-intervention absolu ne devrait en effet s'appliquer qu'au régime intérieur des États, où chacun doit être le maître de se gouverner à sa guise. Mais quand il s'agit d'envahir son voisin et de le dépouiller, s'il est plus faible que vous, il n'est pas possible d'admettre qu'il n'y ait pas de recours autour de soi, aussi bien pour un État que pour un individu. Tant que ce droit de la force subsistera, il n'y aura plus d'Europe et nous vivrons sous un perpétuel cauchemar.

C'était l'opinion du comte de Beust et le désir personnel du

(1) Je me rappelle parfaitement l'irritation qu'éprouvait encore le prince Gortchacow, lorsque cinquante ans après il faisait un jour devant moi allusion à ce souvenir.

roi Victor-Emmanuel. Ce n'était pas celle du cabinet anglais ni du prince Gortchacow. A tous nos efforts pour le déterminer à adopter une politique de médiation collective, il répondit que cette médiation, n'étant pas appuyée par une force armée, ne servirait qu'à irriter le vainqueur sans profit pour nous. L'objection avait sans doute quelque fondement, mais, en ce qui concernait la Russie, la vérité était celle dont parlait M. Thiers dans son télégramme du 1er octobre. La Russie, sous l'empire du mécontentement que lui avait causé la déclaration de guerre, avait pris envers la Prusse des engagemens qui rendaient en quelque sorte obligatoire pour les autres et pour elle-même la politique d'abstention. Ainsi, il avait été entendu entre les deux cabinets, au début de la guerre, que toute action isolée de l'Autriche en notre faveur devait avoir pour effet d'amener la Russie à une démonstration analogue et correspondante en faveur de la Prusse. Une pareille déclaration, notifiée à Vienne, devait nécessairement paralyser toute action éventuelle de l'Autriche et permettre à la Prusse de dégarnir entièrement ses frontières de Bohême pour porter toutes ses troupes en France. C'est principalement à ce service que l'empereur Guillaume faisait allusion dans un télégramme demeuré célèbre, lorsque, à la fin de la guerre, il tenait à remercier bien haut l'empereur Alexandre des services signalés qu'il lui avait rendus pendant cette époque. (Télégramme du 1er mars 1871.) Il est certain qu'en prenant acte du concours moral qu'il avait trouvé dans la Russie, l'empereur d'Allemagne ne faisait que rendre hommage à la vérité. Il l'exagérait même à dessein, dans l'intention de faire croire à une solidarité plus grande entre les deux empires qu'elle ne l'a été réellement, ainsi que j'aurai l'occasion de le dire plus tard. Mais il n'en est pas moins vrai que c'était un service de premier ordre qui devait paralyser tous les efforts de la diplomatie française. La voie des notes collectives nous était dès lors fermée, la ligue des neutres impossible. — Nous ne pouvions plus espérer que dans l'action individuelle et personnelle de l'empereur Alexandre auprès de son oncle pour modérer nos vainqueurs. C'était bien quelque chose, et je crois pouvoir affirmer que les promesses qui nous ont été faites à plusieurs reprises ont été tenues. Mais au fond, au fur et à mesure que la lutte se poursuivait plus acharnée et plus implacable, que pouvaient des lettres et des télégrammes tombant au milieu de l'exaltation d'un vainqueur en armes sur notre territoire? Bien peu de chose assurément. Aurait-on obtenu davantage, en présence de la rapidité foudroyante de nos désastres, d'une intervention diplomatique des puissances, même si elle avait été possible, et nous

venons de voir que par suite des engagemens de la Russie avec la Prusse elle ne l'était plus guère? Il est permis d'en douter. L'Europe aurait dû toutefois l'essayer, même dans son intérêt, pour prévenir la formation au centre du continent d'un État qui devait nécessairement devenir son maître.

Pour terminer ce chapitre fort délicat et l'éclairer entièrement par des témoignages formels, je me souviens d'une conversation que j'eus au commencement de novembre avec un homme d'État russe, conversation dont je fus assez frappé pour en informer confidentiellement la délégation de Tours dans ma lettre du 8 novembre. Par des circonstances particulières, ce personnage était à ce moment fort mal avec le prince Gortchacow, qui lui avait retiré sans motifs sérieux une grande ambassade (1), et il s'était toujours montré notre ami depuis quelques années. Je ne pouvais donc douter de l'impartialité de son témoignage sur la conduite des négociations que suivait le gouvernement de son pays. Je lui demandai donc, un jour où nous causions du triste état de nos affaires, s'il croyait qu'une démarche collective de la Russie, unie aux autres puissances, n'aurait pas été préférable aux recommandations individuelles de l'empereur au roi de Prusse? « Oui, me dit-il, si l'Europe était en armes sur votre territoire, ou moralement unie pour vous défendre; mais on sait à Berlin qu'elle ne l'est pas. Le roi a beaucoup d'amitié pour l'empereur. Il tiendra infiniment plus de compte à un jour donné des lettres de son neveu que de notes plus ou moins évasives signées Gortchacow, Granville, Beust ou Visconti Venosta! » Bien que je me permette de ne pas partager absolument cette opinion, je dois reconnaître qu'elle est importante et que dans la bouche de mon interlocuteur elle avait une valeur toute particulière.

Cependant en France, on conservait quelques illusions sur les dispositions de l'Europe en notre faveur. Le bon accueil fait par les puissances à M. Thiers avait relevé quelques courages. On croyait, ou du moins on espérait une intervention en notre faveur, particulièrement celle de la Russie. Il en résultait un certain désarroi de l'opinion dont le télégramme suivant du 13 octobre, de M. de Chaudordy, était le reflet : « Veuillez nous envoyer, m'écrivait-il, les détails que vous connaissez sur les dernières entrevues de M. Thiers avec l'empereur et le prince Gortchacow. Les dépêches de M. Thiers nous laissent dans une complète incertitude à cet égard. Renseignez-vous en même temps sur les dispositions de la Russie. »

(1) Celle de Paris.

Je répondis à M. de Chaudordy le 14 octobre par le télégramme suivant :

« Je ne puis malheureusement rien changer aux informations que je vous ai précédemment transmises. M. Thiers vous arrivera du reste presque en même temps que cette dépêche et vous donnera toutes les explications désirables. Mais il ne faut nous faire aucune illusion sur l'efficacité des dispositions des puissances à notre égard. Nous n'avons rien à en attendre. »

Afin de ne laisser planer aucune incertitude sur cette situation et ne pas laisser au gouvernement de la Défense nationale des illusions qui auraient pu nous nuire, j'adressai par une occasion sûre au comte de Chaudordy à Tours une longue lettre dont j'extrais les passages principaux.

« Saint-Pétersbourg, 21 octobre 1870.

« Je voudrais essayer de vous expliquer, d'une manière plus complète qu'un télégramme ne peut le comporter, la raison des appréciations contradictoires qui se sont formulées quelquefois sur l'attitude de la Russie depuis le commencement de la guerre actuelle. Cette question me paraît plus importante aujourd'hui que jamais, et c'est ce qui me décide à vous envoyer cette lettre. Ainsi, beaucoup de personnes croyaient avant la guerre que la Russie et la Prusse ne faisaient qu'un, et que la Prusse attaquée avait la Russie pour arrière-garde. Sa neutralité une fois proclamée, l'opinion a changé de cours et on s'est pris à espérer après nos désastres que nous obtiendrions de cette puissance une intervention morale active, peut-être même une coopération matérielle en notre faveur. Les deux opinions étaient exagérées, et vous voudrez bien me permettre de vous dire, après trois années de séjour ici, les motifs de cette exagération et ce que je crois la vérité.

« Bien avant la guerre, il était facile de voir que la Russie ne se déciderait à une intervention armée que si ses intérêts étaient en jeu. Avec un état financier précaire, un armement en voie de transformation, une situation intérieure commandant toute son attention, elle ne pouvait que se tenir sur la défensive et n'en sortir qu'en cas d'attaque. Cette attaque pouvait lui venir sous forme d'une insurrection en Pologne, et cette insurrection se produire, si l'Autriche nous prêtait son secours. Aussi est-ce à prévenir cette éventualité que son action diplomatique s'est surtout employée. Elle a lié l'Autriche par un engagement secret contracté avec la Prusse, et je crois savoir qu'elle était autorisée, ou obligée éven-

tuellement à occuper le grand-duché de Posen, en cas où une intervention du cabinet de Vienne en notre faveur aurait pu faire craindre des troubles en Pologne.

. . . .

« Cependant l'excès de nos malheurs a fait revivre les sympathies naturelles qui subsistent entre les deux pays, malgré la guerre de Crimée et surtout malgré notre intervention diplomatique en faveur de la Pologne qu'on ne nous a pas encore pardonnée. On nous a plaint, on a regardé avec effroi l'ascendant énorme que prenait la Prusse, les journaux ont presque demandé une assistance en notre faveur. Cette intervention n'était au fond pas plus à espérer que son concours armé contre nous n'était à craindre, et cela pour deux motifs principaux.

« Assurément, on peut dire qu'en majorité la Russie est plutôt sympathique à notre cause pour plusieurs motifs particuliers ou généraux. On sympathise dans une certaine mesure avec nos malheurs, on voudrait qu'il fût possible d'y remédier. On craint pour soi les trop grands succès d'un voisin qui est déjà redoutable et qui va le devenir bien davantage. Mais la guerre effraie, d'abord parce qu'on n'est pas prêt, ensuite parce qu'il est trop tard pour s'engager, enfin et surtout parce qu'on ne se soucie pas d'entrer en lutte sans nécessité avec une puissance qui a vaincu la France. A côté de la Russie d'ailleurs, il y a l'empereur, devant lequel tout le monde s'incline et sans trop de regret, surtout dans la crise actuelle. Or l'empereur voit dans le roi de Prusse un parent auquel il est sincèrement et respectueusement attaché, le chef d'une armée victorieuse dont il connaît tous les régimens, dont il a décoré les principaux chefs, comme il l'a fait récemment pour M. de Moltke et le prince de Saxe, enfin l'ennemi nécessaire et l'adversaire principal en ce moment de la révolution européenne. Voilà trois motifs suffisans à ses yeux pour qu'il ne se tourne jamais contre son oncle, matériellement ou même moralement, tout en n'étant animé, à la grande différence de l'empereur Nicolas, d'aucun sentiment malveillant contre la France, et en plaignant sincèrement, je crois, nos malheurs actuels.

« Quant au prince Gortchacow, comme me le répétait encore il y a quelques jours un membre du corps diplomatique, il conserve quelques sympathies pour nous, mais il connaît les tendances de l'empereur et de là viennent quelquefois les contradictions que j'ai dû vous signaler de temps à autre dans son langage. »

Telles étaient en résumé les dispositions que nous rencontrions à Saint-Pétersbourg et qui, par la force des circonstances, devenaient communes à toutes les puissances neutres. M. de Chau-

dordy cherchait habilement à tirer un parti alternatif de quelque déclaration russe ou anglaise en notre faveur, pour éveiller la préoccupation de l'une ou de l'autre de ces deux cours sur une entente possible et exclusive de la France avec l'une d'elles. Au fond, on pouvait avoir un peu d'humeur, ici ou là; mais on n'avait aucune appréhension. Chacune des deux puissances savait parfaitement que personne ne tenterait rien de sérieux pour nous et si l'on paraissait légèrement irrité l'un contre l'autre, on était au fond tout à fait rassuré. Tout le monde désirait ardemment la fin de la guerre, se montrait disposé à y aider en facilitant les négociations, mais personne ne songeait à nous venir sincèrement en aide par un concours actif et armé. Aussi, à partir du jour où M. Thiers échoua dans ses premières négociations de paix avec M. de Bismarck, nous n'obtînmes plus rien de la Russie. J'en trouve la preuve dans les deux télégrammes suivans que j'adressai à M. de Chaudordy sur la question de l'armistice permettant le ravitaillement de Paris et la convocation de l'Assemblée nationale.

Le premier était daté du 21 novembre :

« Je viens de Tsarkoë-Selo où j'ai essayé par tous les moyens possibles d'obtenir de la Russie une nouvelle démarche auprès de la Prusse dans le sens que vous m'avez indiqué. Le prince Gortchacow m'a répondu que là où M. Thiers avait échoué, il craignait bien de ne pouvoir être plus heureux; qu'au point de vue militaire il comprend également que nous ne puissions céder sur la question du ravitaillement et que les Prussiens ne voulussent pas consentir à l'armistice, parce que, dans ces conditions, il était au fond contraire à leurs intérêts.

« J'ai répondu au chancelier que Paris ne capitulerait que devant la famine, mais qu'il fallait s'attendre évidemment d'ici à huit ou quinze jours à une lutte terrible dont plusieurs milliers d'hommes seraient nécessairement les victimes, que devant cette effroyable prévision (je me permets de rappeler ici que ce télégramme était expédié dix jours avant les batailles de Paris du 30 novembre et du 2 décembre), qui d'un moment à l'autre pouvait devenir une réalité, tout repos était impossible, et que je le suppliais d'essayer au moins une dernière tentative.

« J'étais très ému en lui parlant ainsi. Le prince Gortchacow me demanda alors de lui donner une note qu'il pût transmettre. Je me suis mis à son bureau en transcrivant — sauf quelques mots que j'ai changés en vue de notre chiffre, — la proposition contenue dans votre télégramme du 17. Il l'a lue et m'a dit qu'elle n'était

à peu près que la reproduction de la proposition de M. Thiers, déjà rejetée par M. de Bismarck.

« J'ai répondu que je n'étais autorisé à rien de plus, mais il m'a promis que si vous lui envoyiez des propositions qu'il eût plus de chance de faire accepter, il les transmettrait à leur adresse, la Russie ne pouvant s'exposer à la certitude d'un refus.

« Vous le voyez, ce que j'ai obtenu n'est pas grand'chose, mais pourtant c'est la base d'une négociation qui peut se rouvrir si vous le jugez nécessaire. »

. . . .

Dans un second télégramme, je complétais ainsi mes premières informations :

« Si vous voulez bien vous reporter, écrivais-je, à mon télégramme du 21, vous y verrez que la Russie se soucie peu d'être l'intermédiaire de propositions qu'elle considère comme devant être rejetées par la Prusse, ou de prendre en ce moment une initiative quelconque dans les négociations entre cette puissance et la France. Comme me disait le prince Gortchacow, là où M. Thiers a échoué, il n'espère pas être plus heureux. La Russie ne pourrait donc aujourd'hui transmettre que des propositions partant d'un autre ordre d'idées, celui de la soumission entière, et nous n'en sommes pas encore là ; c'est donc, pour le moment, un sujet épuisé. »

M. de Chaudordy était évidemment fort embarrassé de me répondre en présence des dispositions de résistance à outrance qu'il rencontrait au sein de la délégation de Tours. Il m'envoya toutefois le 26 le télégramme suivant :

« En réponse à vos deux télégrammes, veuillez faire comprendre au prince Gortchacow combien il nous est difficile de présenter une proposition, sans connaître les dispositions du quartier-général prussien. Le chancelier peut mieux que nous s'en rendre compte, et nous lui serons reconnaissans de vous donner son opinion à cet égard et de prendre l'initiative d'une démarche à Versailles. Un état régulier en France serait la conséquence d'un armistice, car nous ferions immédiatement les élections et l'Assemblée se réunirait de suite. Ce serait un avantage pour tout le monde et un grand pas vers la paix. La Russie prendrait en cela un rôle d'où résulterait pour elle une bonne situation vis-à-vis de nous. »

Ces ouvertures n'eurent aucun succès à Saint-Pétersbourg. La question demeurait exactement dans les termes où je l'avais fait connaître à Tours. La Russie ne se sentait pas de force à faire

prévaloir ses conseils, n'ayant pas d'armées en campagne et ayant exclu d'avance la voie de l'intervention diplomatique collective et officielle. Elle était, en outre, fort peu satisfaite de l'insuccès de la mission de M. Thiers, qui ne cachait pas son mécontentement, aussi bien de la dureté du vainqueur, que de l'obstination qu'il trouvait dans les conseils du gouvernement de la Défense à continuer la guerre, et qu'il qualifiait, on le sait, de *folie furieuse*. D'autre part, les rapports de M. Okouneff avaient fait connaître successivement la capitulation de Metz, les désordres révolutionnaires de Lyon et de Marseille, et le mécontentement général qui régnait dans le pays. Tous ces motifs se réunissaient pour conseiller l'abstention au gouvernement russe, et c'est sous l'empire de ce sentiment que la réponse suivante me fut faite. Je la fis connaître à M. de Chaudordy par le télégramme suivant :

« Le prince Gortchacow m'avait donné pour ce matin rendez-vous à Tsarkoë-Selo, mais son accès de goutte ayant augmenté il a dû se mettre au lit et a chargé M. de Wetsmann de me recevoir, ainsi que le ministre d'Italie qui avait également demandé à le voir.

« Le sous-secrétaire d'État m'a dit que le chancelier avait parlé au prince de Reuss du contenu de votre télégramme du 26. Ce dernier semblait croire que son gouvernement serait disposé à rouvrir des négociations; mais, dans la pensée du ministre de Prusse et dans l'intention bien arrêtée du chancelier, ces négociations devaient être reprises par une démarche *directe de la délégation de Tours*, ou de son représentant auprès du quartier général auquel vous devriez demander des sauf-conduits, et, non par l'intermédiaire de la Russie. »

Aucune réponse ne me vint de Tours à ce télégramme. D'ailleurs, en ce moment, toute l'attention du gouvernement de la Défense nationale était concentrée sur le mouvement de jonction que l'on espérait pouvoir se produire entre l'armée de la Loire et celle de Paris par les sorties du 30 novembre et du 2 décembre qui auraient eu pour effet, si elles avaient été heureuses, de débloquer notre capitale et de modifier sensiblement l'état des choses. La Prusse, en s'opposant au ravitaillement de Paris pendant l'armistice, montrait, de son côté, des dispositions peu conciliantes, qui s'expliquaient d'ailleurs par la situation militaire. On avait tellement dit en Allemagne que Paris ne tiendrait pas huit jours, que, au bout de deux mois et demi d'attente, l'honneur de l'armée prussienne l'obligeait presque à ne signer la paix qu'après la capitulation. Le moment n'était donc plus propice au renouvellement des négociations de paix, car, au fond, il faut le reconnaître,

à ce moment on ne voulait plus traiter sérieusement ni à Tours ni au quartier général prussien. En tous cas, l'intermédiaire de la Russie était épuisé pour nous, et la question des intérêts particuliers prenait chez elle le dessus. Nous en eûmes bientôt la preuve officielle, car, au même instant où l'on apprit à Saint-Pétersbourg l'échec des premières négociations de M. Thiers avec M. de Bismarck, la Russie s'occupa, sans perdre un moment, à dénoncer le traité de Paris de 1856. Cette grosse question internationale devait désormais absorber presque entièrement son attention et lui faire subordonner momentanément tous les autres intérêts à cette revendication nationale.

IV. — DÉNONCIATION DU TRAITÉ DE 1856

Personne n'ignore que, bien avant la guerre entre la France et l'Allemagne, la Russie avait fait connaître son intention de rendre caduques à la première occasion certaines des dispositions du traité de 1856 qu'elle avait signées sous l'empire de la nécessité. L'empereur, en particulier, avait toujours considéré la limitation des forces navales de l'empire dans la Mer-Noire comme une atteinte portée à sa souveraineté, et l'alliance de la Russie semblait promise par avance à tout État dont le concours pourrait assurer la suppression de cette clause humiliante. Il peut être permis de dire aujourd'hui, après bien des traités imposés et déchirés tour à tour, que l'art des futurs négociateurs devrait consister dans une certaine modération, qui permettrait de faire la part des intérêts aussi grande que possible, sans toucher inutilement aux questions d'honneur. Je n'ignore pas que la mesure est très difficile à garder pour le vainqueur, dans ce qu'il considère comme ses revendications légitimes, surtout quand il demeure en tête à tête avec le vaincu. Mais, toutes les fois qu'il a eu le courage de le faire, il s'en est bien trouvé. Est-ce que le nouvel empire d'Allemagne aurait aujourd'hui dans l'Autriche un auxiliaire dévoué à sa politique s'il lui avait enlevé la Silésie après la bataille de Sadowa? Assurément non, et pour en revenir à la France, quand Pozzo di Borgo, secondant l'action du duc de Richelieu auprès de l'empereur Alexandre, prononçait ces paroles énergiques : « Demandez à la France autant d'argent qu'elle en pourra donner, elle tordra, s'il le faut, ses entrailles en filets d'or, mais ne lui demandez pas des provinces », il lui disait la vérité. Les clauses humiliantes ne sont pas bonnes, dans l'intérêt même du vainqueur, à imposer aux vaincus; car tout ce qui est excessif ne peut, par la force même des choses, être conservé à la longue.

Tel était le cas pour l'article 14 du traité de 1856. Tant que la

Russie occupait par son littoral les deux tiers de la Mer-Noire, il était impossible de lui interdire d'y conserver des ports et des arsenaux maritimes, ou de les reconstruire après leur anéantissement, de même que l'Angleterre a dû renoncer à Calais et au démantèlement des fortifications de Dunkerque, malgré la proximité de ses côtes. Nous pouvons parler, du reste, avec liberté, de cet article du traité de 1856; car il fut surtout d'origine anglaise et comme une compensation donnée au cabinet de Londres, qui aurait voulu continuer la guerre après la prise de Sébastopol jusqu'à l'anéantissement complet de la marine russe dans la Mer-Noire. Nous n'étions donc pas les vrais inspirateurs de l'article 14 qui, sous le nom généreux de neutralisation, avait un but plus pratique, celui de limiter la puissance navale de la Russie à un effectif dérisoire; mais l'Europe l'avait signé comme nous et chez nous, et dès lors nous ne pouvions pas l'abandonner sans protestation. Il était clair, néanmoins, que du jour où une grande guerre éclaterait au centre de l'Europe, la Russie tâcherait de tirer parti du trouble général pour sauvegarder ses intérêts sur ce point et s'entendrait avec la puissance victorieuse pour arriver à ses fins.

J'ai quelques motifs de croire que la première intention du cabinet impérial était d'attendre la fin de la guerre que l'on supposait devoir être assez prochaine pour arriver à la dénonciation du traité. On s'attendait à Pétersbourg à la réunion d'un congrès comme conclusion des hostilités. C'est dans cette pensée que l'empereur Alexandre, renouvelant à M. Thiers les mêmes assurances qu'il avait données auparavant au général Fleury, lui disait qu'il saurait au besoin parler haut et faire connaître sa manière de voir, lorsque se débattraient les conditions de la paix. Mais la prolongation de la guerre au delà de toute prévision et le refus de la Prusse d'admettre toute intervention, même déguisée, des puissances neutres, modifia les impressions premières du cabinet de Saint-Pétersbourg. Du moment où une paix imposée directement par le vainqueur au vaincu était à prévoir, la Russie ne songea plus qu'à ses intérêts et à brusquer le dénouement. Elle fut déterminée par un double motif. Le premier, de se sentir plus libre dans ses mouvemens, lorsque toutes les forces de l'Allemagne étaient dirigées contre nous; le second, de donner satisfaction au sentiment national de la Russie, qui était plutôt favorable à la France qu'à l'Allemagne, dont elle redoutait, non sans raison, les futurs agrandissemens. Une diversion venait fort à propos pour calmer la susceptibilité de l'opinion surexcitée, et il n'y en avait pas de plus heureuse que l'effacement d'un traité humiliant. Ces derniers sentimens eurent surtout pour interprète

auprès de l'empereur le général Ignatieff, ambassadeur de Russie à Constantinople, qui se trouvait en congé à Saint-Pétersbourg. Je me rappelle, en venant voir le chancelier à Tsarkoë Selo, y avoir trouvé deux fois le général Ignatieff entrant dans son cabinet ou en sortant; je me souviens de l'air presque embarrassé avec lequel le prince Gortchacow me reçut ces deux fois et de la préoccupation qui se lisait sur son visage pendant notre entretien et durant les promenades qu'il faisait autour du petit lac de Tsarkoë Selo, au bras du baron Jomini et de M. de Hamburger. En rapprochant ces entrevues des bruits qui commençaient à circuler, et plus encore de l'intérêt qu'avait la Russie à se saisir immédiatement d'un gage, pendant que la Prusse devait tout faire pour la ménager, il était permis d'en conclure que l'heure de la dénonciation du traité de 1856 ne tarderait pas à sonner.

Il est peu important pour l'histoire, mais il est intéressant pour la diplomatie, de savoir si c'est l'influence du prince Gortchacow ou celle du général Ignatieff qui a déterminé l'empereur à saisir ce moment pour dénoncer le traité. Mon opinion est que le chancelier, en sa qualité de Nestor de la diplomatie européenne, aurait de beaucoup préféré attendre encore quelques semaines et obtenir, dans un congrès, l'adhésion régulière de l'Europe, plutôt que de faire un acte révolutionnaire au premier chef, en déchirant un traité formel, quelle que pût être son excuse. Mais l'arrivée du général Ignatieff et l'entrevue qu'il eut avec l'empereur précipitèrent sa décision. Le prince Gortchacow, avec son habileté ordinaire, prit immédiatement son parti, mais ne se résolut à donner de la publicité à la résolution de Sa Majesté qu'après le départ du général. On m'assure que c'est seulement à Kiew que l'ambassadeur de Russie en eut connaissance; au surplus, ce ne fut pas au général Ignatieff, mais à M. de Staal (1), conseiller de l'ambassade et chargé d'affaires à Constantinople, que le chancelier adressa la dépêche le chargeant d'informer la Porte ottomane de la dénonciation du traité.

Voici le télégramme que j'adressai le 11 novembre à M. de Chaudordy pour l'informer du gros événement international dont la Russie avait pris l'initiative :

« Le prince Gortchacow a prié ce matin l'ambassadeur d'Angleterre de venir le voir et lui a dit que la Russie venait d'appeler l'attention des puissances signataires du traité de 1856 sur la nécessité de le reviser. Il n'a voulu lui indiquer en aucune façon les points du traité dont la Russie demandait l'abrogation, et s'est borné à dire qu'il lui était nécessaire d'avoir sous les yeux les

(1) M. de Staal, aujourd'hui ambassadeur de Russie à Londres.

documens qui venaient d'être communiqués aux gouvernemens eux-mêmes, avant de comprendre les motifs auxquels la Russie avait obéi en agissant comme elle le fait. Le chancelier a ajouté qu'aucun article ne serait inséré dans les journaux russes avant que les pièces du procès ne fussent entre les mains des gouvernemens intéressés.

« En apprenant cette nouvelle de la bouche du prince Gortchacow, sir A. Buchanan lui a dit avec vivacité que, si les journaux avaient reçu les premiers la confidence de ces projets, il n'aurait pas été surpris que son gouvernement lui eût donné l'ordre de demander ses passeports.

« Je tiens ces détails de l'ambassadeur d'Angleterre que j'étais allé voir pour lui faire part des informations que vous m'avez envoyées. Il m'a paru anéanti par cette nouvelle, ainsi que le ministre d'Autriche, le comte Chotek, que j'ai trouvé chez lui. En ce qui nous concerne, je me suis borné à répondre à l'ambassadeur d'Angleterre, en le remerciant de cette information, que ce qui arrivait devait montrer à son pays et à l'Europe les hasards auxquels ils pouvaient se trouver exposés, quand la France était momentanément réduite à l'impuissance. Je n'ai pas ajouté un mot de plus. »

La communication du chancelier à l'ambassadeur d'Angleterre avait été faite le 30 octobre-11 novembre et ce fut seulement le 3/15 novembre que, conformément aux assurances qui avaient été données à sir Andrew Buchanan, la circulaire parut au *Journal officiel*. Ce document annonçait l'intention de tenir pour non avenue la clause du traité de 1856 relative à la Mer-Noire. Il se terminait cependant par la déclaration que l'intention de l'empereur n'était pas de soulever la question d'Orient, et qu'il était prêt à s'entendre avec toutes les puissances signataires de cette transaction, soit pour en confirmer les dispositions générales, autres que celles de la Mer-Noire, soit pour y substituer tout arrangement de nature à assurer le repos de l'Orient et le maintien de l'équilibre général.

La Russie, il faut le reconnaître, avait été fort habile dans le choix du moment qu'elle avait pris pour faire ce coup d'État diplomatique. Mais on ne peut contester aussi qu'elle s'engageait par cet acte dans la voie où la Prusse l'avait précédée, celle de la force primant le droit. A partir de cette double date, l'Europe de 1815, du prince de Metternich et de l'empereur Nicolas n'existait plus et ne pouvait plus revivre.

La communication du prince Gortchacow n'était pas faite pour être agréable à l'Angleterre, ni aux autres puissances, mais il était clair qu'elle n'amènerait pas de bien graves complications

par suite de la situation générale. Le 16 novembre, je télégraphiais à M. de Chaudordy : « Jusqu'à présent, les représentans de la Turquie, de l'Autriche et de l'Italie n'ont reçu aucune instruction de leur gouvernement à l'effet de protester contre les dénonciations de la partie du traité de 1856, relative à la Mer-Noire. D'après même certains indices, il est permis de croire que si des protestations s'élèvent de leur côté, elles n'offriront pas de caractère bien sérieux. Les représentations de l'Angleterre seront vraisemblablement plus accentuées, et sir A. Buchanan, qui a reçu hier un courrier de Londres, est allé aujourd'hui à Tsarkoë-Selo pour en entretenir le prince Gortchacow. Je vous manderai ce que je pourrai savoir du résultat de leur entrevue. On me dit que les dépêches anglaises seraient assez énergiques.

« Ainsi que je vous l'ai mandé, le motif de cette résolution soudaine paraît avoir été de donner satisfaction à l'opinion du parti russe qui reprochait avec quelque raison à son gouvernement ses sympathies prussiennes. Ne pouvant ou ne voulant rien faire de réellement utile en notre faveur, on a espéré obtenir une sorte d'amnistie de l'opinion par la déclaration relative au traité de 1856. Les journaux russes de ce matin accueillent avec enthousiasme la notification du gouvernement russe, et l'on me dit que le séjour de quelques semaines que l'empereur devait faire à Moscou et qui avait été décommandé par crainte d'une réception peu enthousiaste, est de nouveau remis sur le tapis. »

Le 17 novembre, je télégraphiais de nouveau à M. de Chaudordy :

« La réponse de l'Angleterre communiquée hier par sir A. Buchanan au prince Gortchacow est en effet assez énergique. Elle déclare que le gouvernement anglais se refuse à prendre en considération la déclaration du gouvernement russe. Toutefois elle se termine par quelques phrases plus douces, se plaignant plutôt de la forme de la circulaire que du fond, et témoigne par conséquent du désir de laisser à la Russie une porte de sortie en cas de besoin.

« Le chancelier a dit à sir A. Buchanan que la volonté de l'empereur était inébranlable, mais qu'il serait répondu à la note anglaise en termes très calmes. On a remarqué toutefois que le lendemain de cette déclaration anglaise, une ordonnance de l'empereur a paru dans le *Messager officiel* disant que sur le rapport de la commission instituée à cet effet, et pour assurer complètement la force militaire de la Russie, il était nécessaire de former des armées de réserve qui ne seraient appelées au service qu'en cas de guerre. »

On voit que, malgré le mécontentement éprouvé par l'Angle-

terre, elle ne prit pas, dès le début, une attitude comminatoire. Il semblait entendu, des deux côtés que l'on devait se fâcher et qu'on se fâcherait un peu, mais qu'on n'irait pas au delà. Le gouvernement russe était donc préparé à la mauvaise humeur de Londres, il ne l'était pas à celle de l'Autriche, comme on peut le voir par le télégramme suivant que j'adressai le 21 à M. de Chaudordy, et pour l'intelligence duquel il faut se rendre compte de l'antagonisme personnel qui existait alors entre le prince Gortchacow et le comte de Beust :

« Je viens de lire la réponse de l'Autriche à la circulaire russe. Elle se compose de deux dépêches assez raides dont le prince de Metternich vous aura vraisemblablement à l'heure qu'il est donné connaissance. Le prince Gortchacow en a écouté hier la lecture avec une impatience mal déguisée. Il a répondu au comte Chotek que la Russie avait obéi à un devoir impérieux en agissant comme elle l'avait fait, et que le sentiment de la nation réclamait cette abrogation que les circonstances générales facilitaient et autorisaient dans une certaine mesure ; que d'ailleurs les traités actuellement en vigueur avaient été tellement déchirés et périmés qu'il était nécessaire de refaire en Europe un droit nouveau ; que la Turquie elle-même n'élèverait aucune objection, enfin que la Russie désirait le maintien de la paix ; et qu'il faudrait en tous cas plusieurs années avant qu'elle ne pût tirer une conclusion pratique de cette déclaration. »

Le prince Gortchacow avait raison en ce qui concernait la Turquie. A la nouvelle de la dénonciation du traité, son habile ambassadeur, Roustem-Bey (1) s'était mis au lit pour quarante-huit heures et avait fermé sa porte à tout le monde. Je le vis quelques jours après, et il me déclara qu'après avoir mûrement réfléchi dans une solitude qu'il avait tenu à se ménager entière, il ne pouvait que se résigner et conseiller à son gouvernement d'accepter la déclaration. La guerre en ce moment entre la Turquie et la Russie n'était pas possible pour beaucoup de raisons, et dès lors il croyait qu'une certaine bonne grâce de son gouvernement, du moment où il devrait finir par accepter, lui serait plus utile qu'une attitude revêche et offensive. Cette opinion fut partagée par Ali-Pacha, alors grand-vizir, et quelques jours après, le 27 novembre, l'empereur faisait venir Rustem-Bey à Tsarkoë Selo pour lui exprimer lui-même toute sa satisfaction de la manière conciliante avec laquelle le grand-vizir avait accueilli la déclaration de la Russie. Sa Majesté lui donna aussi sa parole qu'elle n'avait pas appelé un homme de plus sous les armes en conséquence de sa déclaration.

(1) Rustem-Bey, depuis Rustem-Pacha, gouverneur du Liban et ambassadeur à Londres, où il est mort il y a quelques semaines aimé et estimé de tous.

Depuis ce jour, Rustem fut l'objet d'une bienveillance générale de la part de la cour et du prince Gortchacow, car on peut dire qu'il contribua efficacement par son initiative à empêcher l'Angleterre et l'Autriche d'intervenir avec plus d'énergie. Ces deux puissances, en effet, étaient bien comme la Turquie signataires du traité de 1856; mais du moment où le principal intéressé se déclarait satisfait, comment les autres auraient-ils pu prendre une attitude réellement comminatoire ?

La réponse du gouvernement italien ne fut pas aussi satisfaisante qu'on l'espérait à Saint-Pétersbourg. Le prince Gortchacow avait dit à son ministre (1) en lui faisant part des intentions de la Russie, qu'il y avait là une occasion, pour un État nouveau (les Italiens venaient d'entrer dans Rome) d'affirmer sa politique, et d'agir avec une entière indépendance. C'était une invite assez directe qui voulait dire à demi-mot et en style diplomatique : — « Nous venons de vous voir entrer à Rome et renverser par la force la plus ancienne monarchie du monde. Nous n'avons rien dit, faites de même pour le traité de 1856. Entre gens d'esprit, on doit s'entendre aisément. »

Ce fut donc avec une visible mauvaise humeur que le prince Gortchacow entendit, le 21 novembre, le ministre d'Italie lui faire part des instructions qu'il avait reçues de son gouvernement. Le cabinet italien déclarait que, désireux de maintenir l'accord entre les puissances, il réservait son opinion sur les graves questions soulevées dans la circulaire russe. Il n'avait en vue que le maintien de la paix et de l'équilibre en Orient. L'équité l'obligeait donc avant de se prononcer à connaître l'opinion de la Turquie, principale intéressée dans la question, tout en ne se refusant pas, au besoin, à examiner, de concert avec les autres puissances, les modifications qu'il serait nécessaire d'apporter au traité de 1856.

Il me reste à faire connaître l'accueil que les deux puissances belligérantes réservaient à cette communication, c'est-à-dire la Prusse et la France.

La Prusse connaissait depuis longtemps les intentions de la Russie et ne pouvait en tout cas s'y opposer, après les services qu'elle en avait reçus; mais elle éprouva une certaine contrariété que la question de la dénonciation du traité eût été posée avant la fin de la guerre. Elle aurait voulu, avant tout, terminer sa lutte avec la France, peut-être pour pouvoir fixer, à un plus haut prix la concession qu'elle avait toujours eu l'intention de faire à la Russie. Bien qu'elle fût d'ailleurs pleinement édifiée sur l'impuissance des neutres qu'elle n'avait plus à craindre, cependant,

(1) Le marquis de Bella Carraciolo.

tout ce qui pouvait blesser inutilement l'Europe était à éviter en ce moment. Le cabinet anglais pouvait n'être pas le maître d'un certain mouvement d'irritation nationale que la dénonciation de l'article 14 amènerait sans doute. Il valait mieux ne s'exposer à cette éventualité qu'après la signature de la paix ou dans le moment de sa signature. Enfin les intérêts allemands, dont le cabinet de Berlin — depuis le traité de Prague, enlevant à l'Autriche la présidence de la diète fédérale et dissolvant cette assemblée — tendait à se constituer le représentant de plus en plus exclusif, ne pourraient-ils pas se croire menacés, si, à l'abrogation de l'article 14, venaient s'en ajouter d'autres, tels par exemple que les articles 15, 16 et 17, stipulant la liberté de navigation du Danube, qui était d'un intérêt général pour l'Allemagne ?

La Prusse ne pouvait donc évidemment être satisfaite de la prompte initiative du prince Gortchacow, et elle devait même la regretter dans une certaine mesure. Mais une fois la dénonciation de l'article 14 devenue un fait accompli, il ne s'agissait plus pour elle que d'empêcher un conflit qui aurait pu rendre les résultats de la guerre moins décisifs et peut-être moins écrasans pour nous. M. Odo Russell venait d'être envoyé en mission auprès du quartier général à Versailles. D'après les bruits qui circulaient à Saint-Pétersbourg et dont j'avais trouvé l'écho à l'ambassade d'Angleterre, on allait jusqu'à dire que, si l'envoyé anglais avait acquis la conviction que la Prusse fût secrètement d'accord avec la Russie pour la dénonciation du traité, le cabinet de Londres chercherait immédiatement à lier partie avec nous. Je n'avais jamais cru, quant à moi, à la possibilité de cette action dans le moment actuel; mais ces bruits devaient inquiéter, ou tout au moins agacer la Prusse, et la disposer naturellement à prendre le rôle de conciliateur entre la Russie et l'Angleterre. Ces deux puissances ne pouvaient, si personne ne cherchait à les rapprocher, que maintenir l'une ses premières déclarations, l'autre ses protestations formelles. De bons offices étaient donc nécessaires pour les ramener à une entente. La Prusse se chargea de ce soin en faisant adopter successivement, comme on le sait, par toutes les puissances, le projet d'une conférence qui se réunirait à Londres dans le dessein d'examiner d'abord et finalement de ratifier l'acte émané de l'initiative du cabinet de Saint-Pétersbourg.

En ce qui nous concerne, la situation était des plus délicates. Avec le grand sens politique qui caractérise toujours les actes du cabinet russe, on avait compris à Saint-Pétersbourg qu'il n'était pas possible de nous passer sous silence, en alléguant pour prétexte de notre exclusion, comme l'auraient voulu nos ennemis,

l'absence d'un gouvernement régulier. Le prince Gortchacow avait senti, suivant cette belle parole du Duc d'Aumale au maréchal Bazaine, que *la France restait.* Le 17 novembre je recevais de M. de Chaudordy le télégramme suivant :

« Le chargé d'affaires de Russie vient de me communiquer à l'instant la circulaire de son gouvernement relative à la dénonciation du traité de 1856. Avant de me donner lecture et de me laisser copie de cette pièce, il m'a lu une courte dépêche du chancelier disant que, quoique le gouvernement actuel se fût exclusivement voué aux soins de la défense nationale, la France tenait une trop grande place dans le monde pour que le gouvernement russe ne s'empressât pas de porter à notre connaissance, comme il l'avait fait pour les autres puissances, les résolutions prises par l'empereur Alexandre. La dépêche ajoute que la guerre de 1854-56 avait été le point de départ de perturbations qui se continuent, et exprime l'espoir que notre gouvernement futur, quel qu'il soit, se préoccupera des moyens d'y mettre fin. Le document principal m'a ensuite été remis. J'ai répondu que je le placerais sous les yeux de la délégation, à la suite de quoi, je ferai connaître l'opinion du gouvernement. »

Cette proposition nous mettait dans un grand embarras. Ne rien répondre, ou prétexter que notre situation politique et militaire nous obligeait à l'abstention, pouvait paraître sensé, puisque nous réservions par là l'avenir dans une question internationale des plus délicates et que nous n'entrions dans aucun compromis embarrassant. Nous nous épargnions, en même temps, la peine d'effacer nous-mêmes les souvenirs d'un traité de paix qui avait été un honneur pour notre pays et signé dans notre capitale comme la consécration d'une lutte glorieuse pour nos armes. Mais, d'autre part, nous indisposions la Russie sans aucun avantage pour nous, et nous nous privions de la dernière chance qui nous restât d'intéresser les puissances à notre infortune.

L'Europe assemblée pour s'occuper de l'Orient pourrait-elle, en effet, demeurer insensible, quand elle serait réunie dans la personne de ses représentans, aux plaintes des plénipotentiaires français ? Lui serait-il possible de ne parler que de la Mer-Noire, quand la France à ses portes était sanglante et mutilée ? Nos représentans à la conférence n'auraient-ils pas eu beau jeu pour rappeler aux plénipotentiaires russes les promesses que nous avait faites l'empereur Alexandre, de parler haut en notre faveur, aux plénipotentiaires autrichiens et italiens leurs efforts pour nous venir en aide ? En admettant que les plénipotentiaires prussiens eussent menacé de quitter la conférence et l'eussent quittée en effet (ce que je crois probable), n'était-ce pas le moment d'o-

pérer en dehors d'eux une médiation collective en notre faveur? En tout cas, c'était la dernière lueur d'espoir, le dernier atout qui restât dans notre jeu. Convenait-il de le mettre de côté sans examen?

A cet argument, on me répondit que la proposition de la conférence était d'origine prussienne, et que, dans l'état d'exaspération où était alors notre pays, cette circonstance suffisait pour rendre l'idée impopulaire. Et puis, ce qu'on ne pouvait m'écrire, mais ce que tout le monde sentait, c'est que, par le fait des circonstances, entre la majorité du gouvernement de la Défense bloquée dans Paris et la délégation de Tours, allant bientôt émigrer à Bordeaux, et correspondant tant bien que mal avec Paris, par pigeons voyageurs ou par ballons, aucune entente sérieuse n'était possible. Que représentait d'ailleurs le gouvernement de Paris, en dehors des strictes nécessités de la défense auxquelles il avait dû limiter sa tâche? Que savait-il du dehors, privé depuis deux mois de toute communication régulière avec l'extérieur? Et puis, quel serait notre plénipotentiaire? Il y en avait un tout désigné sans doute par l'opinion du pays et accrédité d'avance auprès de l'Europe, c'était M. Thiers. Mais depuis que l'insurrection du 31 octobre avait si malheureusement paralysé ses efforts, M. Thiers se recueillait, ou pour mieux dire il boudait le gouvernement de la Défense. M. Jules Favre était enfermé dans Paris, et il avait été d'ailleurs malheureux dans sa négociation de Ferrières. L'attitude et le rôle de M. Gambetta depuis l'origine de la crise ne permettait d'espérer tout au plus que sa neutralité, quand il s'agissait de pourparlers pacifiques. M. de Chaudordy était nécessaire à Tours pour y entretenir les rapports journaliers avec le corps diplomatique qui l'y avait suivi. Il n'y avait donc dans les hommes du gouvernement personne de disponible au dehors pour remplir cette tâche difficile, et pourtant il fallait se décider.

Voyant nos embarras s'aggraver d'heure en heure et pressé par le gouvernement russe qui demandait une réponse, je suggérai à M. de Chaudordy, qui l'approuva, l'idée de laisser la circulaire du prince Gortchacow sans réponse officielle et de faire demander en même temps par l'intermédiaire de lord Lyons ou du chargé d'affaires de Russie des sauf-conduits qui permissent à la délégation de Tours de communiquer avec Paris et de s'entendre sur la conduite à suivre et la désignation de notre plénipotentiaire. Nous pouvions ainsi esquiver une réponse directe embarrassante, ne pas désavouer notre passé diplomatique, ne blesser ni la Russie, ni l'Angleterre, et avoir le temps de trouver peut-être un négociateur qui pût figurer à la conférence et plaider nos intérêts avec quelque autorité. Ces idées prévalurent au sein

de la délégation de Tours, et le 24 novembre, M. de Chaudordy me rendit compte de deux conversations qu'il avait eues successivement avec M. Okouneff et à la suite desquelles le sauf-conduit fut demandé à la Prusse par l'intermédiaire de la Russie, et je crois aussi de l'Angleterre. Dans ces deux entretiens, M. Okouneff s'efforça de nous représenter les avantages que nous pourrions tirer de l'envoi d'un plénipotentiaire à la conférence. Je crois qu'il les exagérait un peu par suite des instructions pressantes de sa cour et du très vif désir que l'empereur Alexandre éprouvait de voir la conférence réunie au complet pour en finir avec l'article 14. Mais de même qu'au Congrès de Paris en 1856, le comte de Cavour, après qu'on eut parlé de la navigation du Danube, et de bien d'autres sujets qui importaient fort peu au Piémont, finit par poser nettement la question italienne, malgré l'opposition déclarée du comte Buol; de même nous aurions pu, alors que Paris n'avait pas capitulé et que le siège pouvait traîner encore en longueur, plaider à Londres devant l'Europe assemblée la cause de la France, l'intéresser à nos malheurs et la faire rougir peut-être de notre abandon. Je crois que nous avions là une chance d'obtenir de meilleures conditions. En tout cas, nous aurions rompu ce redoutable tête-à-tête où nous nous trouvions engagés depuis la déclaration de guerre et, si nous devions succomber, au lieu de signer la paix dans une obscure maison de Versailles et à la veille de mourir de faim, nous aurions, en mettant bas les armes, obligé l'Europe à se reconnaître complice d'une grande iniquité internationale, et cherché par tous les moyens à nous obtenir de meilleures conditions de paix. C'était, à mon avis du moins, notre dernier espoir.

On connaît les circonstances qui empêchèrent la réalisation de ce plan, et l'on sait également comment le sauf-conduit, qui devait mener M. Jules Favre à la conférence de Londres, ne servit qu'à le conduire plus tard à Versailles pour demander la paix. La fatalité qui pesait sur nous depuis le commencement de la guerre devait nous poursuivre jusqu'à la fin. La circonstance qu'un parlementaire prussien fut maltraité à nos avant-postes, servit à M. de Bismarck de prétexte pour différer l'exécution de la promesse qu'il avait faite à la Russie d'envoyer un sauf-conduit à notre plénipotentiaire. Quand il fut enfin remis à M. Jules Favre, Paris n'avait plus de pain!

GABRIAC.

EDITH

CONTE DE NOËL

Loin de France, où la vie est douce et où les saisons ne sont guère cruelles, on supporte sans résignation les colères de la nature. Douvres n'est pas loin de Calais, et cependant, quand on a franchi le bras de mer qui sépare les deux pays, il semble que l'on ait perdu toute indulgence. On s'irrite de la longueur des hivers, on se plaint du climat des trois royaumes, des pluies, de l'humidité malfaisante ; on maudit le vent, ce vent tenace enveloppant, furieux, que connaissent bien les étrangers, surtout ceux que leurs intérêts ou les exigences d'une carrière ont fixés sur la côte anglaise de la mer d'Irlande. Et on en redoute l'approche parce qu'il assombrit l'humeur la plus débonnaire et aggrave les misères du corps. Du moins, s'il bornait là ses méfaits ! On braverait la rage des élémens et on rirait des assauts de la bourrasque si, en ces jours d'ouragan où tout plie et fuit devant la tempête, on ne songeait à ceux que balaie au large la trombe qui passe ; victimes fatales que la mer prélève sur un peuple qui ne vit que par elle. De ces histoires de bâtimens naufragés, d'orphelins en deuil, de veuves en larmes, il y en a tant en Angleterre, tant, qu'elles ont pour ainsi dire cessé d'émouvoir. Le public y est habitué et c'est à peine s'il s'y intéresse. Il en existe pourtant d'assez touchantes, et j'en sais une dont j'ai connu les personnages. Avec eux je me suis assis à cette table de famille où il est bien peu d'Anglais qui n'accourent quand Noël est là. Un instant j'ai vécu de leur vie, pris part à leurs joies, célébré comme eux leurs vieilles coutumes. Puis le malheur est venu et les a frappés. Et c'est là le récit que j'ai entrepris de conter.

I

Un soir de décembre 189., en rentrant chez moi sous l'averse, je pensais à certaine visite que j'avais reçue le matin même. Six marins d'un navire anglais, conduits par un très jeune second capitaine, le *mate*, s'étaient présentés au consulat de France à Liverpool pour me remercier des récompenses que notre gouvernement leur avait accordées, à l'occasion d'un sauvetage. J'avais serré, avec émotion, la main de ces braves gens qui s'étaient conduits, tous les sept, avec héroïsme. Comme le *cargo-boat* qu'ils montaient s'efforçait, par une mer déchaînée, de doubler Holyhead pour gagner les passes de la Mersey, la vigie avait signalé un bâtiment français coulant bas d'eau, les signaux de détresse flottant à la corne. Tout de suite le capitaine avait gouverné pour s'en rapprocher. Et quand il ne fut plus qu'à deux encâblures : « Le grand canot à la mer, six hommes de bonne volonté ! » cria-t-il dans la tempête. En un instant, l'embarcation est parée : le second, un grand gaillard de vingt-six ans, saute à l'arrière, empoigne la barre et dirige si adroitement la manœuvre qu'en vingt minutes il réussit à accoster. Ce fut une rude affaire. Vingt fois ils pensèrent se briser contre les flancs du malheureux brick. La lutte se prolongea pendant deux heures, sans arrêt, sans trêve possible, sous la grêle et les embruns. Personne ne fut enlevé. Ils descendirent, un à un, dans le *life-boat*, les cinq Bretons accrochés aux bastingages et rallièrent vigoureusement le vapeur. Sauvetage magnifique et inespéré ! Que d'autres auraient renoncé à une tâche impossible et, de la main, envoyant aux frères l'adieu suprême, eussent regagné le bord avec la conscience d'avoir accompli tout le devoir ! Ceux-là tinrent bon. Que ce fût bravade, mépris du péril, attrait pour un sport où on joue la vie, — ou mieux encore grandeur d'âme, — ils avaient vaincu, touché le but de leurs mains puissantes, et débarqué sans encombre à Liverpool nos compatriotes encore stupéfaits d'être vivans. Et sur mon rapport au ministère de la marine, on avait décerné aux matelots qui montaient le canot la médaille d'or de première classe ; à l'officier, Herbert Davis, un chronomètre dont il parut enchanté. C'était un beau rejeton de la vieille souche anglo-celte que ce jeune marin. Grand, fort, élancé, un torse d'athlète, dans toute sa personne un air de loyauté qui séduisait. Il avait des traits délicats, beaucoup de douceur dans le regard, une ombre de moustache blonde, toute la fraîcheur d'un adolescent, et sans le hâle d'une teinte de brique dont sa nuque robuste

était colorée, nul n'aurait pu se douter de sa profession. Les hommes partis, nous causâmes. J'eus du plaisir à le faire parler, à l'entendre raconter avec modestie, sans gestes, sans éclats de voix, les péripéties du sauvetage. — « C'est une chance, avait-il conclu en terminant, et on peut bien dire qu'un bonheur ne vient jamais seul. Mes armateurs m'ont récompensé bien au delà de mes mérites. Quoique je n'aie pas encore vingt-sept ans, ils m'ont confié le commandement d'un beau trois-mâts barque tout frais émoulu des chantiers de la Clyde, la *British Queen*. Un nom d'heureux augure, n'est-ce pas, puisque c'est celui de la gracieuse souveraine? Et puisse-t-il vivre autant qu'elle! Je pars dans trois jours.... »

Il s'arrêta, parut oppressé, un nuage passa sur ce doux visage mélancolique.

— J'aurais mieux aimé que mon voyage fût retardé, poursuivit-il avec effort, mais j'ai mon plein chargement pour Valparaiso, et, il n'y a pas à dire, il faut s'en aller.

— Ah! lui dis-je, je devine, vous laissez quelqu'un derrière vous, une *sweetheart*, mieux que cela peut-être, la fiancée du marin, celle qui pleure le soir et prie pour lui quand le vent souffle? Il me semble, en effet, vous avoir aperçu l'autre jour, au Seftonpark, avec une jeune dame fort charmante...

— Ma femme, murmura-t-il... Il n'y a pas trois semaines que nous sommes mariés; et de penser que je la quitte pour huit longs mois, j'ai le cœur gonflé. Je sais bien que je la reverrai, mais malgré tout cette première séparation est bien dure. Du reste, je ne sais pourquoi je vous fais perdre votre temps en vous racontant un tas de choses qui ne peuvent vous intéresser...

Il se leva, prit son chapeau, puis le déposa sur un meuble et remit lentement ses gants. Évidemment, il avait encore quelque chose à dire.

— Je vous souhaite un heureux voyage...

— Merci, monsieur; tenez, voulez-vous me faire un grand plaisir? C'est demain Noël et nous dînons en famille. Venez boire un verre ou deux à ma santé, il me semble que cela me portera bonheur. Je ne sais ce que j'ai depuis quelques jours, je ne puis m'habituer à la pensée que je m'en vais. Est-ce drôle? Mon dixième embarquement au long cours, pourtant... Monsieur, si vous acceptez, ce sera beaucoup d'honneur pour moi et les miens. A deux heures, après l'office, naturellement.

Je n'hésitai pas; il y avait dans cette invitation trop de cordialité et de bonne grâce pour que je songeasse à m'y dérober.

— J'y consens, répliquai-je vivement, à une condition: c'est

moi qui fournirai le champagne. Je veux boire avec du vin de France à la santé de Mrs Davis et au premier voyage de la *British Queen*. Convenu, n'est-ce pas?

— Merci, dit-il, en me tendant sa large main que je serrai dans la mienne ; Sandfield house, Park road, à un quart d'heure d'Alexandra dock... Il regarda sa montre, parut confus et se retira précipitamment.

Pour moi mille réflexions m'agitèrent. Dans cet événement si simple, si prévu, le départ d'un navigateur pour l'Amérique, j'entrevis, je ne sais pourquoi, quelque chose de grave et de solennel. Il me sembla que la compagne de ce marin, la jeune épouse dont j'avais aperçu la forme éthérée, souffrirait plus encore que lui quand sonnerait l'heure de l'adieu. Qu'elle l'aimât pour sa jeunesse, sa fière mine et son courage, je n'en doutais pas un instant. Certes, il n'y aurait pas de cris, rien de bruyant dans l'effusion, encore moins de larmes, puisque aussi bien ces démonstrations s'allient mal à la gravité britannique; mais le déchirement serait profond et l'émotion d'autant plus intense qu'elle serait contenue. Tant d'impressions m'attristèrent. Au milieu du silence du soir que rompait seule la voix des rafales, la haute silhouette du patron Davis m'apparut comme dans un songe. De l'arrière de la *British Queen*, déjà tout habillée de ses voiles, il tendait les bras à une immobile apparition qui, de la plage, le regardait s'éloigner. Et sans doute l'appel devint si pressant que le fantôme n'y put résister. Je le vis ouvrir des ailes immenses et voler à la suite du navire en marche. Mais, comme il allait l'atteindre, tous deux disparurent. Il n'y eut plus qu'un gouffre où tout s'abîma.

Je m'éveillai, je courus à la fenêtre; le vent continuait de souffler et la pluie tombait toujours.

II

Noël. Sur un large boulevard planté d'arbres grêles, passe une foule grave et recueillie. Des femmes, le *prayer book* à la main, se hâtent silencieusement vers les édifices consacrés au culte. Elles ont revêtu leur plus riche toilette; maris, frères, enfans les accompagnent, eux-mêmes endimanchés, l'air impassible. L'église nationale est assiégée, mais, à côté, l'humble chapelle ne désemplit pas. Aux portes, de larges cadres indiquent les heures où le service sera célébré et par la bouche de quel ministre de Dieu se répandra la parole divine. Sous le ciel bas et voilé, l'interminable procession de fidèles prend une apparence d'ombres, d'ombres

muettes, car à l'allégresse d'une veillée de réjouissances a succédé le calme des premières heures. Halte en pleine joie et probablement bienfaisante, non sans doute au plus grand nombre qui s'est rendu là par habitude, mais aux rares privilégiés de la grâce, aux élus dont, plus bas encore que de coutume, le front s'incline, méditatif. Noël! En Grande-Bretagne la fête populaire par excellence! Peut-être est-elle un peu déchue, puisque aucune splendeur ne dure, que tout passe et tout s'affaiblit. Ni aux champs, ni à la ville, on ne déploie l'exubérance, la gaîté bruyante où on s'abandonnait autrefois. Pourtant, de tous les jours fériés de l'année, c'est bien celui que la nation célèbre toujours le plus volontiers. La fête est partout, elle est dans la rue et dans les boutiques, elle est surtout à la maison, où elle revêt un caractère intime et ému que le plus blasé ne discute pas. Séparés depuis de longs mois, les enfans d'une même famille se réunissent autour de la table commune. Que d'événemens les ont éloignés! Affaires, intérêts, soucis de tous genres, ont disjoint les liens que *Christmas* vient de renouer. Il a suffi d'un appel à des souvenirs très lointains, mais encore vivaces, pour qu'à la voix de l'aïeul ou de la vieille mère tous se soient reformés sous le toit où ils ont grandi. Apaisées les anciennes querelles, ou tout au moins endormies. Provisoirement, les cœurs sont réconciliés. Non que l'Anglais soit sentimental ou qu'il vibre plus qu'un autre au spectacle de ses parens assemblés, mais simplement parce qu'au fond de lui-même, peut-être sans qu'il s'en doute, sommeille un passé de croyances et de légendes: c'est l'écho des chansons de la *nursery*, l'air et les paroles dont fut bercée son enfance qui ce jour-là résonnent très fort à son oreille. Douce obsession qu'il ne cherche pas à repousser. Il viendra, il prendra sa place devant l'âtre, ravi de la diversion qu'apportera ce repos au cours ordinaire d'une vie souvent trop remplie. Auprès des siens, il revoit tout, la maison, les champs, les arbres naguère si familiers, l'école où il s'instruisit et jusqu'à l'église ordinairement froide et nue, mais couverte, pour la circonstance, de ces *evergreens* dont les Druides ornèrent leurs temples pour que les esprits des forêts s'y abritassent contre l'hiver. Il se souvient qu'il faisait partie, voilà sans doute bien des années, de la bande des *waits*, ces musiciens noctambules qui s'en vont jouer aux portes, pendant les heures sombres de la semaine qui précède Noël. Quoi! s'il cherchait bien, il retrouverait dans un coin du grenier, sous la poussière, l'instrument primitif sur lequel, tant bien que mal, il reproduisait lui aussi les refrains populaires d'alors. Et le *penny*, placé sur la plaque du foyer, à minuit? Et la récompense accor-

dée au plus leste, à celui qui, à l'instant où les douze coups sonnent, arrive le premier à la porte extérieure et l'ouvre toute grande pour permettre à Noël d'entrer, *to let Christmas in?* Et les visites dans le voisinage, et la régalade des *mince-pies*, et de bonne heure presque avant l'aube, les couplets chantés sous la fenêtre des ménagères :

Get up, old wives
And bake your pies
'Tis christmas day in the morning
The bells shall ring
The birds shall sing
'Tis christmas day in the morning (1).

De ces coutumes séculaires, de ces rites si précieusement conservés, il en est qui sont entachés de paganisme et, pour en surprendre les origines, il faudrait remonter à une époque antérieure à celle où Jules César abordait les rives britanniques, où Augustin prêchait la bonne doctrine aux rudes habitans du Kent. Rien, par exemple, n'est moins orthodoxe, moins conforme à la parfaite modestie chrétienne que le *mistletoë*, ce rameau de gui qu'on suspend aux portes, à Noël, et qui confère aux galans de si charmans privilèges. On prend un baiser aux jeunes filles qui s'aventurent sous ses baies blanches, quand ce n'est pas aux matrones *forty, fat and fair*, sans qu'aucune de ces imprudentes ait le pouvoir de s'y opposer. Naguère, l'emblème mystique provenait de ces chênes superbes qui décorent si bien la campagne anglaise. Aujourd'hui, on le retrouve surtout dans les vergers des comtés de Gloucester et de Worcester où il croît librement sur les pommiers. C'est par quantités considérables qu'on l'expédie dans les villes, et il y apporte la gaieté, la gaieté profane dont il est le symbole. Non moins en honneur que le gui sont ces personnages masqués, les *mummers*, dont le chef, à califourchon sur le *hobby horse*, c'est-à-dire le cheval de bois ou de carton, dirige la mascarade et en développe le scénario devant l'auditoire de famille, attendri et égayé tour à tour. Ceux-là paraissent descendre en droite ligne de leurs prédécesseurs des fêtes romaines, les organisateurs des Saturnales, tandis qu'une autre cérémonie, celle du *yule-log*, semble empruntée aux mœurs scandinaves. Le *log* est l'énorme bûche qui flambera ce soir dans le *hall* de la gentilhommière. Le jour baisse, et il est temps de l'aller chercher. On se rend dans la forêt où elle est déjà préparée, de robustes gars

(1) Debout, matrones, la main à la pâte, voici la matinée de Noël!
Les cloches vont sonner, les oiseaux chanter, voici la matinée de Noël!

la traînent à l'aide de cordes jusqu'à la demeure seigneuriale, cependant que sur le perron la famille assemblée l'acclame, et qu'à son passage, respectueusement, les paysans s'inclinent et se découvrent. Et que de légendes autour de ces joies, que de contes s'y mêlent, tantôt gracieux, parfois baroques ! En Lancashire, à minuit précis, les vaches tombent à genoux, les abeilles bourdonnent le centième psaume. Ailleurs, on garde soigneusement les débris du *log* de l'année dernière, car d'un Noël à l'autre ils conjureront l'incendie, et c'est avec leurs restes calcinés qu'on allumera la nouvelle bûche. Dans le Somersetshire, — *horresco referens!* — la perruque du révérend le plus renommé pour ses bonnes œuvres et sa piété sert de talisman aux fermières. Elles la suspendent dans l'âtre au-dessus de la marmite où cuit le *pudding* pour que celui-ci n'éclate pas ! Génisses agenouillées, ruches d'où s'échappent des cantiques, bûches qui éloignent le feu loin de l'appeler, tout cela fera peut-être sourire, mais on a si bien l'air d'y croire que c'est charmant. Les superstitions n'ont-elles pas leur poésie ? D'ailleurs, il y a dans l'air du surnaturel ; le cours régulier des choses est interrompu ; la poste même est inexacte. Avec quelle fièvre d'impatience n'attend-on pas la correspondance en retard, surtout le facteur chargé des paquets ! On sonne, et le voilà qui apporte les provisions expédiées à la ville par les amis de la campagne, l'oie grasse ou la dinde aux chairs succulentes, pendant que, de son côté, l'habitant des champs s'extasie à la vue des huîtres, des fruits secs ou des bonbons que le citadin lui a envoyés. Présens à coup sûr agréables, mais qui ne sont pas les seuls qu'on recherche et qu'on apprécie. *Christmas books* de tous genres et de toutes dimensions, dorés sur tranche, habillés d'une reliure éclatante, luisent et s'étalent à la vitrine des libraires. Il y en a qui sont des chefs-d'œuvre de typographie ; d'autres, plus humbles, moins chers aussi et à la portée des bourses légères, font concurrence au *Christmas number* des journaux illustrés, — et au prosaïque, utile et *business like*, almanach de l'année qui va commencer.

Mais il y a mieux que des générosités échangées, car les malheureux ont leur part des réjouissances. Des souscriptions s'organisent pour offrir aux enfans pauvres le dîner de Noël. Dans les *workhouses*, pour une fois, l'administration se fait libérale, sert à ses pensionnaires le *roastbeef* et le *plum-pudding*. On donne beaucoup de tous les côtés, aussi bien au mendiant de la rue qu'à celui qui souffre en silence et dont l'indigence ne tend pas la main. L'aumône est pratique, surtout discrète, presque fraternelle, comparée aux largesses usitées jadis, lesquelles étaient fas-

tueuses, mais humiliantes. Des familles tenaient table ouverte pendant les douze jours de Noël ; barons et seigneurs ne refermaient pas, avant la quinzaine écoulée, les portes massives du manoir. Tous les soirs, au son des trompettes, la hure de sanglier faisait son entrée dans la salle à manger, sur un plat d'or ou d'argent, tout rempli d'une redoutable sauce de moutarde. Il y avait aussi le rôti de paon, mets grandiose, mets de « lord, d'amoureux ou de pauvre », comme on disait en riant. De quelle pompe n'entourait-on pas l'arrivée de ce plat de luxe! Ne croyez pas que le noble oiseau fût apporté sur la table par des mains mercenaires; c'était la dame la plus illustre par la naissance qui le présentait aux convives, elle-même suivie d'un cortège d'invitées marchant derrière elle, suivant l'étiquette et la préséance. Les oies, les chapons, les faisans, les pâtés de langues de carpes, le gâteau de froment, figuraient aussi sur le menu, colossal assemblage de viandes et de pâtisseries auxquelles le châtelain et ses hôtes touchaient à peine, et qu'on abandonnait à l'office où la valetaille, les loqueteux et les meurt-de-faim prolongeaient la noce jusqu'au matin.

Ainsi le passé avait sa splendeur, une splendeur faite de souvenirs et de légendes qui se sont perpétuées d'âge en âge. Si le présent n'est point aussi pittoresque, le culte de Noël n'en est pas moins pieusement gardé, et la question du temps qu'il fera pendant la semaine joyeuse préoccupe tous les esprits. J'ai conté avec quelle tristesse avait commencé la fête et quel deuil, on aurait pu dire quelle épouvante, avait jeté l'ouragan qui soufflait depuis trois jours sur la ville. Le ciel conservait encore une apparence menaçante, mais les averses avaient cessé; le pavé restait mouillé néanmoins, et çà et là, des flaques boueuses, des branches tordues rappelaient la violence de la tempête. La population était dehors, heureuse du répit que lui accordait la nature, et d'ailleurs, chez nos voisins, nul n'est difficile à l'égard du temps, il suffit qu'il ne pleuve pas pour qu'on se déclare enchanté. *Fine morning, Sir*, me dit le cocher qui m'attendait à ma porte. Je lui donnai l'adresse d'Herbert Davis, et nous filâmes au grand trot, de ce train régulier et sûr, où l'automédon anglais n'a pas de rival. En route, je considérais l'aspect des rues. Des jeunes filles, des enfans, — nu-pieds, hélas! pour la plupart, — vendaient aux passans des rameaux de houx, des branches de laurier ou de romarin. Mais les boutiques étaient closes; adieu le spectacle de la veille! Disparues, les brindilles d'*evergreens*, fixées au hasard, plaquant leurs jolis tons verts un peu partout, sur les quartiers de viande et les blocs de beurre, ou, à l'étalage des marchands de poisson, dans la bouche ouverte des morues! Près des stations,

des voies ferrées et des quais, l'animation redoublait. La gare de James's street qui mène au tunnel de la Mersey était envahie. Plus loin, sur l'embarcadère flottant et si fréquenté qu'on appelle le *landing stage*, la foule prenait d'assaut les *Ferry boats* à destination de Birkenhead ou de New-Brighton. Des deux rives du fleuve on échangeait des visites, et bien que le vent soufflât toujours et que les nuages fussent gros de pluie, on ne rencontrait que des toilettes claires, où le rouge, le bleu, le jaune, toutes les teintes de l'arc-en-ciel, se mariaient indifféremment, avec un mépris tranquille de l'harmonie.

Herbert Davis demeurait au nord de Liverpool, l'Alexandra dock étant le dernier de cette quarantaine de bassins à flot qui s'étendent d'une extrémité de la ville à l'autre. Ce fut presque un trajet d'une heure. Comme j'arrivais aux bâtisses édifiées à l'embouchure de la rivière, tête de ligne du chemin de fer électrique, hangars et magasins de dimensions gigantesques, entrepôts regorgeant de marchandises, — je m'attendis à le trouver dans une de ces maisons proprettes, peintes de frais, riantes à l'œil, modestes et dont le loyer n'excède pas trente livres sterling. Mais le cocher dépassa le quartier où j'avais jugé que finirait mon voyage, traversa, sans s'y arrêter, de petites rues récemment ouvertes et où s'alignait une interminable rangée d'habitations à bon marché. Nous entrâmes dans une route solitaire, bordée de beaux arbres et de cottages élégans, où je ne tardai pas à découvrir ce que je cherchais. Je mis pied à terre devant une grande villa carrée construite à l'italienne, sans *bow windows* et qui avait, ma foi, fort bon air. Quoi! c'était là que demeurait mon ami de la veille, le jeune capitaine Davis? Il avait donc gagné tant d'argent dans ses voyages qu'il pût offrir à sa jeune femme un logis aussi somptueux? Il vint m'ouvrir, comme j'allais sonner à la grille, et me donna l'explication du mystère.

— Vous êtes ici chez mon grand-père, me dit-il en me souhaitant la bienvenue. Cette résidence appartient à ma famille depuis cinquante ans. Mon aïeul, marin lui-même, l'a fait construire au retour d'une expédition fructueuse. J'y suis né et je l'habite, en attendant que la *British Queen* m'ait enrichi. C'est un gros souci de moins — ajouta-t-il pendant que nous traversions un jardin d'assez vaste étendue — que de partir avec la pensée que ma chère Edith ne restera pas seule. Le vieux l'adore, mes tantes la supportent et nos domestiques la serviraient à genoux, tant elle est bonne... A propos, poursuivit-il, vous êtes étranger et vous allez assister ici à un spectacle nouveau pour vous, un Noël anglais, célébré dans toutes les règles, selon la coutume d'autrefois. Mon

grand-père, comme les vieilles gens, est féru des mœurs d'un autre âge, et c'est lui être agréable que d'avoir l'air de les préférer.

J'allais répondre lorsque nous fûmes interrompus par des rires et des cris de joie qui partaient d'un des bas-côtés de la maison.

—Tenez, me dit Herbert, entendez-vous? Ce tapage vient sans doute du *hall* des servantes. Tout leur est permis depuis hier soir, et il n'est pas d'incorrection qui ne passe à la faveur de Noël. Je gage que c'est une partie de *hot cockles* (notre *main chaude*) qui est la cause de cette gaieté, à moins que ce ne soit le *bobbing for apples*...

Nous regardâmes à travers les vitres : c'était bien ce dernier jeu qui excitait ainsi l'intérêt d'une demi-douzaine de *housemaids* de la villa et du voisinage. Un jeune groom, les bras liés derrière le dos, tentait de mordre à des gâteaux et à des pommes qu'une corde, fixée au plafond, tenait suspendus au-dessus de sa tête. Il sautait de son mieux pour les atteindre, sans y réussir et sans pouvoir conserver son équilibre, à cause de ses mains empêtrées. Une chute sur le plancher avait provoqué l'explosion d'hilarité que nous avions entendue.

— Voilà une maison où on ne s'ennuie pas, mon cher monsieur, dis-je à mon hôte; l'entrain des serviteurs fait bien augurer de celui des maîtres.

Nous franchîmes le seuil de la porte d'entrée et nous pénétrâmes à gauche dans une vaste pièce où toute une compagnie était assemblée. Un vieillard vint à moi la main tendue. C'était M. John Davis, le propriétaire de *Sandfield house* et le grand-père du jeune Herbert.

— *Glad to see you, Sir*, me dit ce petit homme aux cheveux blancs et à la figure poupine; les étrangers sont toujours bien reçus chez moi, surtout les Français. Eh! j'ai connu plus d'un de vos compatriotes, à l'époque où je naviguais sur un vapeur qui ravitaillait les flottes alliées dans la Mer-Noire! C'était en 1854, j'étais encore jeune et j'applaudissais des deux mains à la bonne besogne qu'on faisait là-bas. Aujourd'hui, continua-t-il en riant, je suis vieux, j'ai la goutte, je ne tiens plus à rien, sauf à ce garçon!...

Et il frappa sur l'épaule de son petit-fils qui avait bien la tête de plus que lui.

— Je crois que nous allons pouvoir nous mettre à table; deux heures passées! Mais où donc est votre femme, Herbert? Allez la querir, *by Jove*, j'ai faim, mon ami, j'ai faim... L'appétit est resté excellent, me dit-il à voix basse. Vous savez je me fais plus vieux que je ne suis, et beaucoup de vieillards ont cette manie, pour qu'on n'oublie pas de les soigner. Ah! que je vous présente un peu, à droite et à gauche.

Je m'inclinai devant une dizaine de personnes, oncles cassés, tantes respectables, cousines non mariées et quadragénaires. J'essayai de faire la connaissance de quatre ou cinq bambins dont les trompettes de zinc, les souris mécaniques et les tambours jonchaient le tapis, mais ils étaient trop occupés et ne daignèrent pas lever les yeux sur ma personne. Je m'en consolai en passant l'ameublement en revue. Aux murs, des tableaux de marine, des aquarelles, beaucoup d'aquarelles dans des cadres d'or, et quelques portraits de famille. De chaque côté de la cheminée, des fauteuils recouverts de velours grenat, puis des canapés de même étoffe, sans élégance, massifs et de forme démodée, sur lesquels, évidemment, des générations s'étaient reposées. Deux ou trois *Chippendale cabinets*, sortes de meubles à vitrines et en bois de rose où s'enferment les curiosités; enfin, çà et là, des tables anguleuses, étriquées et très basses, comme il y en a dans les intérieurs anglais, où elles supportent indifféremment les photographies, les assiettes de *tea cakes*, ou les jardinières pleines de chrysantèmes magnifiques.

Mais ce qui rajeunissait le vieux mobilier et rendait à cette pièce vénérable un peu de la grâce qu'elle avait perdue, c'était la profusion de verdure dont des mains adroites s'étaient plu à la décorer. Suspendu au-dessus de la porte, le mystique et provocant *mistletoe* semblait convier les couples à user des libertés tolérées. Sur le piano, autour des tableaux et des glaces, les guirlandes de lierre, les rameaux de houx et de romarin couraient et s'enchevêtraient. Frais feuillage, si touffu et envahissant qu'il animait tout de sa vie et luttait victorieusement contre la vieillesse du reste. De la cheminée vaste et profonde on avait enlevé la grille où d'ordinaire s'entasse la houille; posée au travers de deux grands landiers, une bûche énorme y brûlait depuis la veille, et ce brasier formidable chauffait le salon d'une lourde chaleur de serre.

— Rien n'est meilleur pour les rhumatismes, me dit le grand-père, qu'un bon feu comme celui-là. A Noël, il faut que les flammes de l'âtre vous grillent littéralement les côtes. D'ailleurs, je suis fanatique du bon vieux temps et le *yule log*, voyez-vous, a toujours été l'âme de *Christmas*. On peut se passer de *roastbeef*, de *plum-pudding* et même de *mince pies*, substituer l'humble marron aux viandes rôties et la pinte d'ale au vin de Porto, — mais l'ardent foyer, avec son demi-cercle de figures qui s'y mirent et s'y cuisent, voilà ce qu'il est impossible de remplacer. C'est l'instigateur des tendres pensées, ou des aveux plus tendres encore ; n'est-ce pas, Edith chère, continua-t-il en s'adres-

sant à la femme d'Herbert que je n'avais pas entendue entrer et qui l'écoutait en souriant, — n'est-ce pas qu'en un jour comme celui-ci, la joie est au fond du cœur de tous, surtout au cœur de la jeune épousée, et que les lumières qui l'environnent semblent incertaines et de peu d'éclat à côté du feu qui luit dans ses yeux?

Il allait poursuivre, car il était visible que le bonhomme se plaisait à discourir, étant d'humeur joviale et galante; mais la jeune femme l'interrompit et se tournant vers moi :

— Voulez-vous, monsieur, m'offrir le bras pour aller à table? Oh, je vous connais déjà! Mon mari m'a parlé de vous, et je suis enchantée de vous voir ici, plus peut-être que vous n'êtes charmé d'y être, car vous voilà condamné à parler l'anglais toute la soirée. C'est honteux! prononça-t-elle à haute voix; dire qu'il n'y a personne ici qui sache le français! — Mais une vieille dame protesta et, pour montrer qu'elle était familière avec notre langue, à peine fûmes-nous dans la salle à manger, elle me dit avec un accent qui fit rire la société :

— Donnez-vous le peine de vous *assouar*.

Nous étions dans une grande chambre oblongue, aux larges panneaux de chêne, brillamment éclairée, bien qu'il ne fût pas encore trois heures, car le ciel était resté sombre et le jour fuyait. Comme au salon, des gerbes vertes, partout accrochées, donnaient à la pièce un air de fête. Les cristaux resplendissaient, les couverts s'alignaient en bon ordre sur un buffet d'acajou surmonté d'une glace, — meuble immense qui occupait à lui seul l'un des bas-côtés de la salle. Au centre de la table, hors d'un surtout de vieil argent, des fleurs coupées, pâles déjà, dressaient leurs tiges, cependant qu'aux extrémités opposées deux chandeliers supportaient le *christmas candle*, cierge monumental dont la haute flamme immobile dégageait une claire fumée, odorante comme l'encens. Et dans les intervalles laissés libres, on avait accumulé toutes sortes de mets, viandes, volailles, poissons, pâtisseries, étalage pantagruélique de couleur locale très accentuée, et si varié qu'une inquiétude me saisit. Je me demandais, à part moi, s'il faudrait mordre à tant de victuailles.

— Vous goûterez au *frumenty*, me dit le grand-père qui m'avait mis à sa droite. C'est, à Noël, notre nourriture favorite. Je parie que vous en ignorez la composition? Voici : on broie le froment, on le fait bouillir jusqu'à ce que le grain éclate. Quand il est refroidi, on l'arrose de bouillon et de lait d'amandes, puis on répand des jaunes d'œufs sur le tout. On réchauffe, et on sert le mélange avec la venaison ou le mouton mariné. Je vous conseille d'en essayer avec cette selle de chevreuil que vous voyez

là. Rien n'est meilleur; un peu indigeste peut-être, mais vous en aurez raison avec deux ou trois verres de sherry. Du reste, vous avez le choix, et si votre tempérament s'accommodait mieux d'une nourriture plus légère mais non moins substantielle, je prendrais la liberté de vous recommander l'un de ces deux *pies*. Celui-ci est fait de porc frais, l'autre de langues de bœuf. Prenez le second, ajouta-t-il en se penchant à mon oreille, c'est le plus fin, et de beaucoup. Il est composé d'après les règles de l'art et conformément à une recette plus vieille que moi de deux cents ans. C'est pour en avoir trop mangé que notre bon roi Charles II fut malade huit jours de suite et incapable de s'occuper des affaires publiques, ce qui, sûrement, n'était pas un mal et n'a pas empêché l'Angleterre de devenir ce qu'elle est...

Je regardai M. John Davis, dont les yeux gris pétillaient de malice. Le monarque lui faisait pitié, et quant à moi il me jugeait sans doute incapable d'apprécier le haut goût de cette cuisine. Joignant l'exemple au précepte, il se servit si copieusement de son plat favori que pendant dix minutes il s'absorba, cessa de parler, ce qui me permit d'examiner attentivement sa petite-fille par alliance assise en face de lui à l'autre bout de la table, et dont, pour la seconde fois, la grâce étrange m'avait frappé.

Mrs Herbert Davis était fort jolie. Il y avait dans toute sa personne de l'harmonie et de la lumière. Elle n'était pas dépourvue de goût et s'habillait bien. Sous son costume de drap vert foncé, très ajusté, elle était charmante de simplicité et de distinction; ses cheveux blond cendré, disjoints sur le front, presque à la vierge, encadraient ses traits délicats de fines ondulations naturelles. Elle avait des dents éclatantes, la bouche belle quoiqu'un peu grande, un teint d'Anglaise, et sans doute il n'en fallait pas davantage pour que l'ensemble fût séduisant. Mais ce qui donnait à sa physionomie un attrait si vif qu'on en oubliait tout le reste, c'était le regard. Blonde, elle avait des yeux bruns d'une profondeur impressionnante, doux et tendres comme une caresse. Au milieu des conversations, des cris de joie, des fusées de rire qui partaient des quatre coins de la table, elle s'oubliait, par momens, jusqu'à les lever au ciel, dans une attitude de madone. Peut-être songeait-elle au lendemain et à de prochaines tristesses. Aux félicités que le mariage lui avait apportées, à l'amour qu'elle inspirait et qu'on voyait bien qu'elle partageait, succéderaient bientôt la solitude, l'effroi des périls où le bien-aimé s'aventurait. Involontairement, elle se tournait vers lui avec angoisse, et comme il n'avait cessé de la contempler, un instant leurs cœurs éplorés semblaient échanger de muettes tendresses. Brusquement

un incident, une question posée par l'un des convives, les rappelaient à la situation et au lieu où ils se trouvaient. Alors, ils s'arrachaient à leurs pensées. Vivement, elle surveillait le service, donnait des ordres à voix basse, réprimait les incartades des jeunes invités qu'elle avait placés auprès d'elle, et de ses longues mains blanches, maternellement, emplissait leurs assiettes vides des friandises qu'ils convoitaient.

Le dîner touchait à sa fin. Déjà le *wassail bowl* où fermente la liqueur de pommes, d'ale et de sucre avait circulé autour de la table. Les figures étaient écarlates, mais les mâchoires paraissaient lasses, même les gosiers ne fonctionnaient plus. On avait tellement mangé, bu, discouru, qu'une réaction se produisait, les langues restant au repos et les cerveaux fatigués sentant le besoin d'un plaisir nouveau. Soudain, le grand-père, qui avait son idée se leva, frappa sur son verre et amena la diversion désirée. Au bruit qu'il fit, on se remit, on dressa l'oreille; je devinai ce qu'il allait dire et j'en frémis.

— *Ladies and gentlemen*, je manquerais à tous mes devoirs, d'aïeul et d'ancien marin, si je ne portais la santé du beau navire que mon petit-fils est appelé à commander. Dans quelques jours, trop tôt pour nous, sans doute, mais non pas trop tôt pour sa bourse à lui, — car il faut bien qu'il s'enrichisse! — l'ami Herbert va mettre à la voile pour Valparaiso. Ce jour-là nous irons tous au dock pour assister au départ du bâtiment. Et lorsqu'il démarrera, remorqueur en tête, pour descendre notre fleuve et franchir les passes, nous, perchés sur le môle comme des mouettes, nous pousserons trois hurrahs en l'honneur de la *British Queen*... Hurrah! cria la compagnie électrisée. Mais le vieillard, d'un geste, fit comprendre qu'il n'avait pas terminé :

— Nous ne reviendrons au logis que lorsque la brigantine d'artimon aura disparu dans la brume! Je gage, ajouta-t-il avec une malice dont il ne soupçonnait pas la cruauté, je gage que la bonne Edith ne sera pas la première à abandonner le poste d'observation. Comme consolation, il lui restera le bonhomme de grand-père, et il faudra bien qu'elle s'en contente, en attendant le retour du capitaine... A ton bon voyage, *boy*, conclut-il joyeusement; à ton retour, à ton succès, à vous deux, mes chers enfans!

Le toast fut accueilli avec enthousiasme, on trépigna, on frappa sur la table avec les couteaux, ce fut du délire. Herbert se leva, balbutia quelques mots et, pour cacher son trouble, porta la main du vieux à ses lèvres et la baisa. Quant à Edith, elle était d'une pâleur de cire; un flot de larmes avait jailli de ses yeux.

III

Un grand brouhaha suivit le *speech* du grand-père. Je crois bien que je fus le seul à remarquer l'impression qu'il avait produite sur les époux. Les dames se dirigèrent vers le salon, les hommes restèrent à table, pas longtemps, toutes les pièces étant envahies, une gaieté tapageuse débordant de partout. Dans le *hall* on organisa des parties, des jeunes gens du voisinage entrèrent, dansèrent en rond à perdre haleine au son d'une flûte solitaire qui soupirait tristement au dehors. Brusquement, l'un d'eux cria : *Snapdragon! snapdragon!* Et ce fut une poussée générale. On battit des mains à tout rompre, on entoura l'aïeul, des voix suppliantes sollicitèrent une permission qu'il accorda tout de suite. *Snapdragon!* ce n'est pas lui qui aurait empêché cette jeunesse de se livrer à ce divertissement populaire si fort en honneur à *Christmas!* D'ailleurs, le *frumenty*, les *mince pies* et le porto l'avaient mis en plus belle humeur que jamais. Sur un signe, des servantes apportèrent un bol à punch de dimensions inusitées, — coupe vénérable où les ancêtres de John Davis, tous hommes de bien, puisaient autrefois la force et la joie. On le déposa sur une table, on y versa de l'eau-de-vie jusqu'au bord, puis des raisins secs qui surnagèrent. Une allumette incendia le mélange et bientôt des langues de feu coururent çà et là à la surface. Pour que la scène fût plus fantastique et le jeu plus drôle, on éteignit le gaz, on ferma les portes. Le *hall* ne fut plus éclairé que par les hautes flammes bleues qui dévoraient le liquide. Alors tout le monde se mit à chanter :

Here he comes with flaming bowl.
Don't he mean to take his toll.
    Snip! Snap! Dragon!
Take care you don't take too much,
Be not greedy in your clutch.
    Snip! Snap! Dragon (1)!

Le couplet fini, les joueurs commencèrent. Il s'agissait de retirer les raisins qui cuisaient dans la fournaise, au risque presque inévitable de se brûler les doigts. Tous l'essayèrent, chacun à son tour, et ce furent des rires inextinguibles quand les moins agiles se roussirent fortement la peau. La vérité m'oblige à dire que quelques-uns firent preuve d'un stoïcisme supérieur, exposèrent bravement leurs mains à la flamme et dissimulèrent la dou-

(1) Voici le dragon, son bol en feu, prêt à vous faire payer sa redevance! Gare, ne prenez pas trop de son bien, n'ayez pas la poigne gourmande!

leur, comme des Spartiates. Il n'y eut pas de grimaces, encore moins de plaintes. Et, après tout, c'était un sport comme un autre : il n'est pas mauvais de s'entraîner à la souffrance. On entonna la deuxième strophe, et je ne résiste pas au plaisir de la citer ; elle est amusante :

With his blue and lapping tongue
Many of you will be stung.
Snip! Snap! Dragon!
For he snaps at all that comes
Snatching at his feast of plums.
Snip! Snap! Dragon (1)!

Le combat finissant faute d'ennemis à vaincre, c'est-à-dire de grains à arracher à la flamme, il ne restait plus qu'à proclamer le vainqueur. On couronna un garçon de treize ans qui s'était montré d'une vaillance extraordinaire, ayant, à lui seul, retiré vingt-deux raisins! Mr John Davis le félicita chaleureusement et lui remit sa récompense, une demi-couronne toute neuve, de l'année du Jubilé. On rouvrit les portes, on ralluma la lampe du *hall*, un instant les rivaux contemplèrent les lueurs mourantes :

Out he goes, his flames are cold.
Snip! Snap! Dragon!

On aurait pu croire que l'intérêt allait languir, il n'en fut rien. Je regardais discrètement ma montre, quand le bruit se répandit que les *mummers* n'étaient pas loin. Un jeune homme accourut, essoufflé, qui en apporta la nouvelle. Cette fois, la curiosité fut à son comble. On sortit, on se répandit dans le jardin, on brûla même des torches dont on agita dans les ténèbres la clarté rougeâtre, le tout pour faire comprendre aux organisateurs de la mascarade qu'ils seraient les bienvenus. Des impatiens s'engagèrent sur la route pour y attendre le cortège. Il ne resta presque plus personne au salon, ce dont le grand-père, ennemi du silence, profita pour donner carrière au besoin qu'il éprouvait de parler :

— Les *mummers*, me dit-il (car je lui tenais fidèle compagnie), occupent encore une grande place dans les réjouissances de Noël. Ils se piquent d'être les continuateurs d'une pratique chère aux habitans de l'ancienne Rome, à l'époque des Saturnales. Vous vous souvenez, — j'ai à peine besoin de rappeler ce détail à un homme aussi instruit que vous devez l'être, — qu'en ce temps

(1) Sa langue bleue, sa langue qui lape va vous piquer tous, car le dragon happe ceux qui osent toucher aux raisins dont il se régale. — Le refrain « snip! snap! » — est une sorte d'onomatopée

de mœurs licencieuses, le port du masque était fort en vogue. Pour ce qui est de la licence, vous pensez bien qu'elle est bannie de nos usages. Nous sommes, je le dis hautement, des gens vertueux. Quoi qu'il en soit, il en est peu, parmi nos souverains, qui n'aient pris plaisir à ce divertissement. En 1400, le roi Henri, qui célébrait *Christmas* à Eltham, reçut la visite des douze *aldermen* et de leurs fils, tous masqués. Ils représentèrent, devant le monarque qui s'égaya de leur *performance*, une sorte de drame allégorique emprunté à la légende de Saint George et du dragon. Ordinairement, ce sont des jeunes gens qui y figurent à titre d'acteurs. Revêtus de costumes appropriés à leurs rôles, — oh! ce jour-là les armoires des parens sont au pillage, — ils vont frapper aux maisons environnantes et demandent qu'à la faveur des privilèges que confère Noël, on laisse entrer Saint George et ses *merrymen*...

Des hurrahs interrompirent la dissertation du grand-père. Il courut à la fenêtre, regarda au dehors, et n'apercevant qu'un seul personnage à qui ses hôtes faisaient escorte, revint à moi, désappointé.

— Peuh! murmura-t-il, je crains que tout cela ne soit pas grand'chose. La jeunesse d'aujourd'hui a tout oublié. Autrefois, ah! autrefois, si vous aviez vu...

Il s'arrêta, car la porte du salon s'ouvrit et livra passage à un grand jeune homme vêtu d'un costume bizarre et qui s'inclina profondément devant lui. Il était coiffé d'un chapeau tyrolien, portait un pourpoint à large fraise, aux manches bouffantes, serré à la taille par une écharpe retombant en nœud sur le côté gauche. Les jambes étaient enfermées dans un maillot, les pieds perdus dans de hautes bottes évasées. Il brandissait une canne de tambour-major surmontée d'une tête de folie ornée des grelots traditionnels.

— Le *lord of Misrule!* éclata le vieillard enthousiasmé. Tout y est, *my dear sir*, je vous dis que tout y est. C'est le maître des cérémonies, le *præfectus ludorum*, rien n'est plus correct que l'apparition de ce gentleman. Savez-vous qu'autrefois Oxford et Cambridge en élisaient un, et qu'en une certaine année dont je regrette d'avoir oublié le millésime, Charles Ier, après les fêtes, décerna le titre de chevalier à celui qui en avait rempli les fonctions?... « Je vous accorde, *my lord*, déclara-t-il avec emphase au jeune seigneur toujours courbé, la permission de faire ici ce que vous voudrez. » — Le seigneur remercia et disparut. Il ne tarda pas à revenir à la tête du cortège et des acteurs qui allaient jouer devant nous.

D'abord, ce fut à l'entrée du père Noël, — *old father Christmas* — que nous assistâmes. Le bonhomme était habillé d'une robe de capucin sur laquelle d'innombrables brins de ouate cotonneuse, adhérant au vêtement et adroitement disséminés, simulaient les flocons de neige. Sa barbe était blanche, blanche aussi sa moustache de fleuve. Il tenait d'une main une branche de houx, de l'autre un *wassail bowl* qu'il portait de temps en temps à ses lèvres. Il prit une attitude dramatique et se présenta lui-même à la compagnie qui faisait cercle autour de lui :

Here come I, old father Christmas!

Puis, il demanda aux *gallant boys* de lui faire de la place, car la maison où il se trouvait allait être le théâtre d'un drame tel qu'on n'en avait jamais vu. Si vous ne me croyez pas, s'écria-t-il en terminant, je vais appeler saint George, devant qui tout le monde reculera :

If you don't believe what I say
Enter Saint-George and clear the way!

Saint George, en effet, se précipita dans la salle aussi vite que le lui permettait le cheval de carton qu'il avait entre les jambes. La tête du guerrier était surmontée d'un casque, une épée lui battait les flancs, une cuirasse protégeait sa large poitrine. Il agitait une lance énorme qui s'embarrassa tout de suite dans les branches du lustre, à l'effroi des dames. Mais le grand-père, très amusé, les rassura, et le cavalier déclama aussitôt une strophe du genre burlesque et qui vaut d'être rapportée; il commença, lui aussi, par se faire connaître :

Here come I, Saint-George, the valiant man
With naked sword and spear in hand!

Puis, affectant une pose héroïque, il reprit :

We fought the dragon and brought him to the slaughter
And for this won the King of Egypt's daughter.
What man or mortal will dare to stand
Before me with my sword in hand?
I'll slay him and cut him as small as flies
And send him to Jamaïca to make mince pies (1)!

Quand il eut fini, il roula des yeux de matamore et les promena

(1) Me voici, saint George, l'homme vaillant, épée nue et lance en main. Nous avons combattu et égorgé le dragon, et ce fait d'armes nous a valu la fille du roi d'Égypte. Quel homme, quel mortel osera m'affronter, moi et mon épée? Je le massacrerai, je le taillerai en morceaux menus comme mouches, — après quoi je l'enverrai à la Jamaïque pour faire des *mince pies*.

tout autour de lui. Il attendait l'adversaire qui ne tarda pas à se présenter sous la forme d'un Turc, au visage barbouillé de suie. Et ici, je crus comprendre le sens du symbole ; c'était la lutte du chrétien contre l'infidèle, aux traits plus noirs encore que son âme. Ce musulman portait une veste flottante, il avait un yatagan au poing et sur la tête un vaste turban surmonté d'une aigrette. Son entrée excita une hilarité générale, mêlée de pitié. Un Turc! est-ce qu'il avait la prétention de triompher de saint George, patron de l'Angleterre et dont l'image vénérée figure au revers des souverains d'or? On faillit le siffler. Peut-être même des garçons lui auraient-ils tiré la barbe, par dérision, sans l'intervention du grand-père. « Laissez-le s'expliquer, *by Jove!* cria Mr John Davis. Soyez tranquilles, il aura sa raclée. » — On rit, on voulut bien laisser la parole à l'audacieux Ottoman qui en profita pour déclamer, avec de grands gestes, les vers suivans :

Here come I, a Turkish knight.
In Turkish land I learned to fight.
I'll fight Saint-George with courage bold,
And if his blood's hot, will make it cold (1).

Saint George alors lui répondit avec fierté :
— Si tu es un chevalier turc, dégaine et battons-nous!

If thou art a Turkish knight
Draw out thy sword and let us fight!

Le Turc ne se le fit pas dire deux fois. Croisant le fer contre la lance de l'ennemi, il attaqua celui-ci avec tant de furie qu'il pensa le désarçonner. Mais le cavalier se raffermit sur sa selle, marcha, la pique basse, contre l'affreux mécréant, et réussit à l'acculer contre la triple rangée des spectateurs de ce combat singulier. Ainsi réduit à l'impuissance, également incapable d'avancer ou de rompre, le malheureux Turc trébucha, tomba entre les bras d'une vieille dame, aux rires prolongés de l'assistance, et consentit enfin à jouer son rôle jusqu'au bout en s'allongeant sur le tapis dans une attitude de cadavre. Quant au vainqueur, il parais-sait accablé de remords. Interrogeant la compagnie du regard comme s'il y cherchait quelqu'un, il finit par s'enquérir « s'il n'y avait pas un médecin dans l'honorable société »?

Is there any doctor that can be found
To cure this knight of his deadly wound?

(1) Me voici, je suis le chevalier turc; j'ai appris à me battre en terre turque; je combattrai saint George avec hardiesse et courage, et si son sang est chaud, je le refroidirai.

A peine avait-il prononcé ces mots, un nouveau personnage poussa la porte, un véritable apothicaire celui-là, avec sa perruque, son feutre plat de forme triangulaire et ses besicles. Il était attifé de culottes courtes, de bas noirs, de souliers à boucles, d'un justaucorps à boutons énormes sous lequel il avait dû glisser une demi-douzaine de serviettes, car sa bedaine était volumineuse, non moins que son tour de taille. Il portait, à titre d'emblème de sa profession, une boîte où flamboyait en gros caractères le mot *pills* (pilules). On le vit, avec une curiosité mêlée d'émotion, s'agenouiller gravement auprès du guerrier inanimé et lui frotter le nez, le front et les joues. Que pensez-vous qu'il arriva? Sous ces frictions miraculeuses, le mort se releva d'un bond, demanda sa revanche, et le tournoi recommença. Est-il besoin d'ajouter que saint George en sortit vainqueur? De nouveau l'Incrédulité succomba et de nouveau le bon docteur lui rendit la vie. La même scène se renouvela trois fois avec un succès toujours égal et sans que l'attention du moins blasé des publics parût un instant s'en lasser.

Tout a une fin, cependant. *Old father Christmas* qui avait assisté, muet témoin, aux péripéties de ce drame, parla alors en ces termes à l'auditoire :

Ladies and gentlemen,
Our story is ended;
Our money box is recommended.
Five or six shillings will not do us harm.
Silver, or copper, or gold, if you can!

— Mesdames et messieurs, notre histoire est finie; nous vous recommandons notre tirelire; cinq ou six schellings ne nous feront pas de mal. Argent, cuivre ou or, si vous pouvez!

Et les voilà faisant la collecte, recueillant des spectateurs enchantés beaucoup de *pennies* un peu moins de *six pence* et pas du tout d'or. Seul, le grand-père gratifia, je crois, les jeunes acteurs d'un demi-souverain. Il faut être juste : ils avaient joué avec beaucoup de verve et de conviction une pièce d'ailleurs peu compliquée! On ne les laissa pas partir sans les combler. Le vieillard leur servit à boire, leur bourra les poches de gâteaux, les reconduisit jusqu'à la grille. Et quand il rentra, l'œil brillant, le teint animé, il s'écria que John Bull n'aurait rien à craindre de personne aussi longtemps qu'il observerait ses vieilles coutumes et resterait fidèle à ses traditions.

Dans le *hall*, la salle à manger et les dépendances, la jeunesse s'était répandue. Ici, on dansait, là on jouait à colin-mail-

lard ou à la main chaude. M. John Davis allait d'une chambre à l'autre, contemplait d'un air ému toute cette allégresse. Tout à coup, il vit apparaître la blonde Edith qui venait à lui, et un sourire illumina son visage. Au moment où elle franchissait le seuil de la porte, il détacha si adroitement une branche de gui que le mystique rameau frappant la jeune femme à la joue, s'enroula presque autour de son cou. Alors il la baisa sur le front et appelant Herbert qui n'était pas loin :

— Mes enfans, dit-il, ce soir, malgré mes quatre-vingts ans, je suis heureux comme au temps où j'en avais quinze et où mon âme était affranchie de soucis. Je me souviens avec quelle joie, le jour de Noël, j'accompagnais mes parens à l'église toute couronnée d'*evergreens*. Oh! qu'il était beau, le vieil édifice, avec son portail vénérable, ses bancs de chêne sculpté, eux-mêmes ornés des verts emblèmes de la saison. Je vois encore les villageois, leurs figures souriantes, les vêtemens neufs qu'ils avaient endossés pour la circonstance. A la sortie, la foule s'assemblait sur la place et je jouissais du spectacle qui se déroulait devant mes yeux. Je regardais la rivière, la forêt, les montagnes qui bordaient l'horizon de leurs crêtes dentelées. Quel cœur ne se dilaterait pas à ces souvenirs du jeune âge! Mes enfans, vous avez devant vous un long avenir, tandis que mes heures sont comptées. J'espère que vous penserez souvent au vieux John, et quand la neige aura blanchi vos fronts si resplendissans de jeunesse, à votre tour vous revivrez en vos descendans...

Le vieillard s'attendrissait; Herbert l'entoura de ses bras et lui parla à l'oreille. Oui, il était temps que le grand-père prît du repos après une série de réjouissances qui duraient depuis la veille. D'ailleurs, il était plus de onze heures; l'animation diminuait, les vieilles dames s'étaient retirées. Seuls, quelques couples enragés tournaient encore en chantant doucement des *Christmas carols*. Je pris congé d'Edith et de son mari, non sans leur avoir fait la promesse d'assister au départ de la *British Queen*, qui avait lieu trois jours après.

IV

Ce fut le 29 décembre au soir, vers quatre heures, à la marée haute, que le navire quitta l'Alexandra dock. La veille, son chargement avait été complété; déjà les formalités de douane étaient terminées et l'équipage, composé de 25 hommes, n'allait plus à terre. Tout était prêt, vivres, provisions de toutes sortes, matériel de rechange, pour un voyage sans escales qui ne pouvait guère

durer moins de trois mois. Quand je franchis la passerelle légère qui reliait au quai la *British-Queen*, je n'avais certes pas oublié mes aimables hôtes de *Sandfield-house* et encore moins l'amusante soirée passée sous leur toit. Je me rappelais aussi l'émotion, mais peut-être était-ce pour en sourire; en tout cas, je n'avais plus souvenir de l'avoir presque partagée. D'ailleurs, le temps était superbe, doux, un peu trop doux pour la saison, et quant au trois-mâts dont Herbert Davis était, après Dieu, le maître suprême, il était frais, coquet, avec des formes charmantes, des lignes magnifiques, l'air solide autant qu'élégant.

— « Il filera ses douze nœuds par grand large ou vent arrière, et sans se gêner, me cria le grand-père du plus loin qu'il m'aperçut. Hein? que pensez-vous de cet échantillon de la flotte marchande britannique? Regardez-moi cette mâture, une vraie mâture de yacht, mon cher monsieur. Voilà comment nous construisons aujourd'hui. Ah! c'est mieux que de mon temps, je l'avoue, car il y a deux conditions essentielles à réaliser, la capacité et la vitesse, et ce bateau-là les remplira toutes les deux; n'est-ce pas, Herbert? » dit-il à son petit-fils qui venait à la coupée pour me recevoir. — Mais celui-ci ne répondit pas à la question du vieillard. Nous échangeâmes, les uns et les autres, de vigoureuses poignées de main. Après quoi, nous descendîmes dans la chambre où Edith s'était déjà réfugiée, loin du bruit et des bousculades. Je la trouvai moins oppressée que je ne l'aurais cru; elle était calme, s'exprimait avec grâce, même avec enjouement; et sans ses yeux, ses incomparables yeux qui brillaient par instans d'un éclat trop sombre, j'eusse été rassuré sur son état d'âme. Tout se passa fort bourgeoisement. On apporta du champagne et nous trinquâmes. Il n'y eut ni grands gestes, ni effusions excessives. Il semblait du reste que de part et d'autre on évitât de parler ou de s'appesantir sur la situation. Seul, le grand-père fut d'une loquacité intarissable. Si je l'avais laissé faire, il m'aurait raconté, par le menu, la découverte de l'Amérique.

L'heure approchait. Herbert nous quittait constamment pour donner des ordres. On vint l'avertir que le remorqueur était là et qu'on allait soulager le navire en détendant les câbles qui l'amarraient aux bornes du quai. Il fallait partir, car nous commencions à être de trop. Sous prétexte de lui demander une explication sur la manœuvre qui se préparait, je pris avec moi le vieux Davis qui n'aurait point laissé les jeunes gens seuls au moment suprême. Innocence des vieillards, cruelle et candide! Dans sa jeunesse, celui-là sans doute avait aimé, rendu des baisers, essuyé des larmes; mais parce que son cœur était mort et qu'il n'avait

plus souvenir de ces ivresses, il restait là, inutile et embarrassant, près de ces époux si tremblans de se séparer. Herbert me remercia d'un bon sourire; je lui serrai les deux mains avec une émotion qui n'était pas feinte et, profitant d'un moment où le grand-père faisait la leçon à un matelot, je descendis lestement l'échelle et je m'éloignai.

Le lendemain, au tableau des départs maritimes, les journaux, parmi d'autres noms, inséraient le nom du navire qui portait Herbert et sa fortune. Ainsi, la *British Queen* avait pris le large, en route pour l'océan Pacifique. Je fis moi-même des préparatifs pour passer en France les fêtes du nouvel an, et je ne pus m'empêcher, de Douvres à Calais, de penser beaucoup au capitaine, car la traversée fut mauvaise et la mer très grosse. Le baromètre baissait avec persistance, et il fallut à la *Victoria* près de trois heures pour franchir les vingt-et-un milles qui séparent les deux pays. Une semaine après, j'étais de retour en Angleterre, heureux de ces quelques jours de repos, ayant encore aux yeux et dans l'humeur la gaieté de Paris et de ses boulevards. Et voilà qu'au premier journal que je prends, machinalement, l'esprit à cent lieues de ce que je vais y trouver, je tombe, à la partie commerciale, sur une courte annonce, banale, indifférente, rédigée en style d'homme d'affaires, très claire pourtant, quoique j'aie besoin de la relire pour en comprendre le sens : — « Les chargeurs de l'ex-*British Queen* sont priés de présenter leur police au comité général des assureurs qui siège à la Bourse. Liverpool, le 6 janvier 189... » — L'ex-*British Queen?* Alors, quoi? C'est donc que le navire est perdu, que la nouvelle est officielle, puisqu'il n'y a plus qu'à régler les négocians dont les marchandises ont sombré avec la coque qui les portait? Ou bien, est-ce que je me trompe, est-ce qu'au Lloyd anglais, il y a deux bateaux du même nom? Mais... l'équipage dont cet avis ne parle pas, le bien des hommes étant plus sacré que leur vie, où est-il, qu'est-il devenu? Allons, il n'y a que les armateurs qui puissent me renseigner sur son sort; en quelques minutes, j'arrive chez eux, j'interroge, la voix brève, avec l'immense désir d'être rassuré... La *British Queen* n'existe plus. Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, elle a été jetée sur la côte et s'y est brisée. Personne n'a été sauvé. Malédiction! Il y a donc des pressentimens qui ne trompent pas, des visions nettes et distinctes des catastrophes que la destinée tient en réserve! Je rentre, et tout me revient à la mémoire : mon premier entretien avec Herbert, l'agitation du jeune homme, son trouble, presque son effroi de partir, — puis, mon retour à la maison sous la tempête... enfin, ici même, à la place où je suis assis, le

fantôme, le bâtiment qui s'éloigne, la mer qui s'ouvre pour les engloutir tous les deux.

Cette nuit-là, je ne dormis guère. Au matin seulement mes yeux se fermèrent, je tombai dans un sommeil lourd dont je m'éveillai harassé, la tête encore pleine de tableaux sinistres. Ainsi il était mort, ce brave garçon qui moins d'un mois auparavant arrachait cinq Français à la mer, — à la mer qui prenait sa revanche et ensevelissait le sauveteur. Herbert, Edith, le grand-père Davis, ces noms qui tourbillonnaient dans mon cerveau, revenaient comme une obsession, sans que je les pusse écarter. Il fallait savoir et savoir tout de suite. Aussi bien pouvais-je être utile, rendre aux survivans quelques services. Dans la détresse où cette infortune les plongeait, au moins leur devais-je l'expression, — oh ! comme ils la trouveraient banale ! — de mon dévouement et de ma sympathie. En quel état les reverrais-je l'un et l'autre, grand Dieu ! Le vieillard, affaissé, sans doute bien près de la fin, prêt à partir, mais à partir après une existence de quatre-vingts ans. Non, ce n'était pas des deux le plus à plaindre. Combien plus misérable assurément était désormais la vie de l'abandonnée ! Car tout lui manquait à la fois et il ne lui restait du bonheur si court qu'elle avait goûté que l'amère douleur de penser qu'il n'existait plus.

Je refis la route que j'avais faite le 25 décembre. Le même *cab* me déposa à la grille de *Sandfield house*, fermée hélas ! et qu'aucune main amie n'ouvrit devant moi. Dans la maison, il était évident qu'il n'y avait personne. Les jalousies baissées, le jardin morne, un grand silence enveloppait la villa. Oh ! ce *home* si gai, si vivant encore il y a quinze jours, la joie des maîtres et des servantes, le dîner de Noël, le gui, le bavardage du vieux bonhomme, les *mummers*, surtout l'idylle, la fraîche idylle de deux cœurs qui s'aiment dans ce coin brumeux de l'Angleterre ! Je sonne deux fois, trois fois, personne ne répond ; j'entends la sonnette qui tinte longuement dans la maison solitaire. Et je vais partir, car sans doute des parens sont venus, ils ont emmené le grand-père et la jeune femme hors de ce logis ; de cette tombe où sont enfouis leurs souvenirs. Mais voici qu'on vient du cottage voisin et qu'on s'informe. Je demande des nouvelles... Ils sont loin, bien loin d'ici, partis tous les deux dès qu'ils ont connu l'événement. Ils sont allés sur les lieux mêmes du sinistre, et c'est Edith, j'en suis sûr, qui l'a exigé. Elle a voulu voir l'endroit où la *British Queen* a péri et où Herbert, avant de mourir, a prononcé son nom dans la tempête.

Alors je songeai qu'en proie au trouble qui m'avait saisi, je

ne m'étais même pas enquis du point de la côte où le bâtiment avait fait naufrage. Comme on ne pouvait me renseigner, je revins chez l'armateur et j'appris que, dans une furieuse tourmente de vingt-quatre heures, le trois-mâts naviguant sous ses basses voiles et ses huniers au bas-ris, n'avait pu s'élever au vent. Un vapeur l'aperçut de loin, luttant contre les rafales qui le rapprochaient peu à peu de la terre. Jeté sur les rochers de Llanelian, au nord d'Anglesey, les pointes du roc avaient déchiré sa coque d'acier. Il avait coulé, faisant eau de toutes parts, à trois cents mètres du rivage, par une nuit si noire et une mer si démontée, que toute tentative de le secourir eût été vouée à un insuccès assuré. Le lendemain le flot rapporta les débris de l'épave, quelques ceintures de sauvetage, des bonnets de marin, des bancs qu'on ramassa sur le sable, enfin le grand canot lui-même, chaviré, la quille en l'air, seul témoin du combat que l'équipage avait livré à la mort. Ainsi le désastre était complet. Vingt-cinq hommes, tous vigoureux et tous jeunes, avaient péri, en moins d'une heure, sans que leur courage, l'habileté de leur chef eussent rien pu contre les circonstances plus fortes qu'eux et l'effroyable colère des élémens. C'est là, sur la côte, à ce hameau de pêcheurs, perdu dans les dunes de l'île, que s'étaient rendus le vieillard et la jeune femme. Oh! le douloureux pèlerinage! Elle avait dû entraîner presque de force l'aïeul impuissant à la retenir; et il l'avait suivie, incapable de se défendre, plus incapable de la protéger, inerte et sans résistance contre l'épreuve où leurs deux âmes succombaient.

Que faire? y aller aussi, pourquoi? Quel prétexte invoquerais-je pour justifier ma démarche? De quel droit troublerais-je le deuil de ces êtres inconsolables et fous d'affliction? Je les avais laissés quinze jours auparavant, elle si aimante, lui si heureux, que ma présence au milieu d'eux, en leur rappelant le passé, risquerait d'irriter un mal dont je devinais trop bien l'étendue. Un désir me prit, cependant, celui de connaître la fin du drame; je fus saisi d'une angoisse. S'il y avait une suite à la catastrophe, une suite à laquelle on ne pouvait penser sans frémir? En courant au rivage où je devinais qu'errait Edith, qui sait si je n'arriverais pas à temps pour la sauver? Que disais-je donc tout à l'heure? Certes oui, il faut partir, il n'y a pas un instant à perdre.

8 janvier 189.. — Un train m'a transporté en trois heures et demie de Liverpool à Holyhead. De cette ville maritime placée comme un phare à l'ouest d'Anglesey et spectatrice de tant de désastres, je compte me rendre au point de la côte où la *British Queen* s'est perdue. Je vais aux informations et on me renseigne.

C'est de Gaërwen, que j'ai laissé derrière moi, et où il faut que je revienne, que je pourrai gagner le bourg d'Amlwch d'où le premier loueur venu me mènera à Llanelian. Je rebrousse chemin et me voici, à trois heures, dans une petite gare froide et triste, où j'attends le train local qui traversera l'île du sud au nord. J'arrive à Amlwch et je n'ai pas grand'peine à découvrir la carriole qui va me conduire à destination. En route à travers les chemins poussiéreux que la brume enveloppe et le sable couvre en partie! Le jour tombe et me voici au hameau, assemblage de pauvres masures habitées par des pêcheurs. Dans une anse, ils abritent leurs embarcations, mâtées en *cutters* et dont la grand'voile et les deux focs blancs s'apercevront au large demain matin. A travers les ruelles et les monticules, je cherche et je trouve l'auberge, le *public house* où j'ai l'intention de passer la nuit, car il ne faut plus songer à rentrer ce soir à Liverpool. Je pénètre dans la salle basse; il y a là trois hommes attablés qui fument et boivent silencieusement. Aucun ne peut me comprendre, car la langue anglaise leur est inconnue et je ne sais pas le premier mot de l'idiome gallois. Alors on me fait signe d'attendre. L'un d'eux se lève et revient, cinq minutes après, avec Robert, un vieux matelot tout ridé qui a navigué autrefois sur un croiseur de Sa Majesté et parle l'anglais assez couramment. Brièvement, j'interroge cet homme : « Une jeune dame, un vieux gentleman, parens du capitaine qui s'est noyé là, où sont-ils? » Il me prend par le bras et nous sortons. Arrivés devant une maison blanche, la plus belle de tout le village et que l'obscurité m'avait cachée: — « C'est là », me dit-il simplement, et il s'en va.

Alors je frappe, et je tressaille au bruit du marteau qui retombe. Comme c'est lugubre cette habitation isolée, cette nuit déjà noire, cette mer toujours grosse et dont la plainte monotone s'entend si bien! Une dame âgée entr'ouvre la porte, et sans doute elle ne me reconnaît pas, car elle est sur le point de la refermer brusquement. Mais je me nomme, je lui demande des nouvelles de M. John Davis, et tout de suite elle se rassure. Nous passons dans une pièce à peine éclairée, elle me montre un siège, me regarde d'un air attentif, presque inquiet. A mon tour, je l'examine : c'est la tante qui sait un peu de français, celle qu'on avait plaisantée pour son accent au dîner de Noël. Pauvre femme, si tremblante encore et si changée! Certes, elle n'avait jamais été belle, elle avait dû être, en sa jeunesse, l'insignifiance même au moral comme au physique. Mais le malheur semblait l'avoir transfigurée, et son vieux visage ravagé resplendissait d'une noblesse qui me frappa.

— Monsieur, me dit-elle péniblement, je n'aurai pas le cou-

rage de causer longtemps avec vous. Mon frère est là-haut, d'ailleurs, et je ne puis le laisser seul. L'épreuve que la Providence nous a envoyée est de celles qui excèdent les forces humaines. Herbert est mort, comme vous le savez, et la mer ne nous a même pas rendu sa dépouille. Quant à son grand-père, je ne crois pas qu'il lui survive. Il ne parle plus, il refuse toute nourriture; par momens, il paraît avoir perdu la raison...

Sa voix se perdit dans un long sanglot. Elle n'avait pas parlé d'Edith et je n'osais l'interroger. Puis, comme répondant à elle-même :

— Peut-être, oui, peut-être vaut-il mieux qu'il ne la recouvre jamais. Qu'il meure, c'est le grand bienfait que je demande à Dieu dans mes prières...

Et relevant la tête :

— Vous a-t-on dit quelque chose dans le village? Vous a-t-on parlé de la malheureuse Edith?

Je balbutiai : — Non, Madame, non, je ne sais rien... Sans doute elle est très malade?

— Elle est morte... et elle prononça ces mots avec un accent indéfinissable. Morte, en face de cette maison qu'elle quittait le matin pour s'agenouiller sur la roche. Elle y passait de longues heures, muette, farouche, absorbée; elle y serait restée jusqu'à la nuit, si je ne l'avais ramenée ici presque de force. Je crois, — oh! je suis même sûre, — que quelque vertige subit aura eu raison de cette pauvre tête accablée. Avant-hier, on l'a vue chanceler et s'abattre, glisser sur une pente raide jusqu'à la mer qui l'a emportée. Il n'y a pas eu de lutte; pourtant elle a dû crier. Le pêcheur qui l'a entendue est arrivé trop tard pour la sauver...

C'est bien, j'avais compris. Je me levai pour prendre congé, étourdi, défaillant moi-même. Je pris la main de cette fière créature qui n'aurait voulu, pour rien au monde, avouer qu'Edith s'était suicidée, et je la portai respectueusement à mes lèvres. Je regagnai l'auberge tant bien que mal, je m'y installai pour dormir du mieux que je pus. Jamais nuit ne me parut aussi longue; comme j'avais hâte d'être délivré!

9 janvier 189... — Je suis debout avec le jour. Je décide de me rendre à pied jusqu'à la gare d'Amlwch, car la brise de mer me fouette le visage et sa fraîcheur me réconforte. Je marche avec plaisir, presque allégrement. J'éprouve une sorte de joie à constater que je suis vivant, que le ciel est pur et que le soleil luira tout à l'heure. De ces deuils où, depuis trois jours, ma pensée a pris tant de part, aucun ne m'a atteint dans mes affections, n'a découragé mes espérances. Ah! égoïstes que nous sommes,

comme nous chassons aisément du cœur ce qui l'obsède ou l'attriste, et lequel de nous, si humain qu'il soit, souffre et s'attarde indéfiniment au spectacle des maux d'autrui? Je marchais, je marchais toujours. Tout à coup, j'aperçus devant moi, à dix pas, Robert, le pêcheur de la veille, celui qui m'avait conduit à la maison blanche. Je m'arrêtai, je lui glissai la récompense du service qu'il m'avait rendu et j'allais m'enfuir loin de ce lieu trop funèbre, quand l'idée me vint de l'interroger :

— Mon brave homme, qui donc a vu mourir la jeune dame, le savez-vous?

Il me regarda sans répondre.

— Vous pouvez parler, lui dis-je avec beaucoup de douceur. Je la connaissais, j'étais un ami de son mari, le capitaine Davis. Voyons, dites-moi tout, n'est-ce pas qu'elle n'est pas tombée à la mer? Elle s'y est jetée volontairement, je le sais, j'en suis sûr...

J'avais prononcé ces mots à voix basse, mais avec une conviction si forte et si émue, que le vieux marin s'agita. Il porta la main à son front, fit un geste brusque, — le geste d'un homme qui en sait long et n'est pas fâché de s'expliquer.

— Tombée? Ah! bien oui, si elle était tombée, elle aurait crié, je l'aurais sauvée! Elle venait matin et soir, sur ces rochers que vous voyez là, droit devant vous. Elle s'asseyait, et je la voyais sangloter, le corps secoué de longs frissons. Quelquefois, elle se dressait, tendait les bras à l'absent, visible pour elle seule et qu'elle avait l'air d'apercevoir dans l'espace. Mercredi, elle paraissait plus égarée que jamais. On eût dit que la mer la fascinait. Moi, j'étais à cent mètres d'elle, mais je n'osais pas l'approcher, par respect. Soudain, comme une personne qui prend un parti, elle a descendu la pente à toute vitesse. J'ai eu peur, je me suis lancé derrière elle... Trop tard, elle était déjà dans l'eau roulée au large, son pauvre corps frêle ballotté comme un fétu. En moins de temps que je n'en mets à vous le dire, une lame l'a recouverte; c'était fini, il ne fallait plus espérer la rattraper. Je l'aurais voulu... Mais quoi! je suis vieux, j'ai une femme et un enfant... le seul qui me reste, les trois autres sont là qui dorment, dans le grand cimetière...

Et tourné vers l'immensité superbe et grondante :

— Ah! la gueuse! murmura-t-il, en montrant le poing à la mer.

JULIEN DECRAIS.

LA COUR D'ASSISES DE LA SEINE

II (1)

LE JURY

IX

Les jurés sortent de la chambre du conseil, l'heure du débat oral a sonné. Donc « audiençons la cause, et chacun estant en la place qu'il doibt, entrons à bon escient au combat! » Ainsi parlait Pierre Ayrault, magistrat du XVIe siècle, dont l'esprit novateur et hardi réclamait des réformes qui ne sont pas encore réalisées. Au combat! c'est bien le mot — ou plutôt au tournoi, à la lutte brillante où, dans l'éclat des passes d'armes, dans le cliquetis joyeux des épées, disparaissent aux yeux du spectateur les deuils qui ont ouvert cette lice, et ceux qu'elle va faire naître.

Nous choisissons, pour pénétrer dans la salle de la Cour d'assises, un jour de « crime célèbre »; et ces jours-là, dans notre audience parisienne envahie par le public, la note dominante, on peut le dire, est la gaîté. Depuis quelque temps, il est vrai, cette gaîté ne tourne plus à l'indécence; grâce à de sages mesures, les sandwiches, le champagne et les personnes qui en faisaient usage sont exclus des bancs réservés (2); la salle n'offre point de scandale, mais elle présente toujours un désordre riant

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1895.

(2) La tendance du public français à rechercher à la Cour d'assises les émotions du spectacle est ancienne et invétérée. Les gardes des sceaux, à diverses reprises, et notamment le 7 juillet 1844, ont protesté contre les distributions de billets « qui transforment la salle d'audience en une salle de théâtre »; ils se sont plaints de l'envahissement de la foule « dont les manifestations réagissent quelquefois sur les jurés. »

et animé. Clinique de théâtre plutôt que d'hôpital; salle propice aux « attitudes » par les belles distances que l'architecte a ménagées entre les acteurs. On sent que tout le monde est ici hanté de souvenirs romains; l'œil cherche les éperons de fer des navires d'Antium à ces rostres sculptés d'où l'avocat va émerger, tragique! Le milieu, l'atmosphère, imposent aux personnages qui par diverses portes pénètrent dans la brillante salle, quelque chose de la contenance d'artistes prêts à jouer un rôle, et supportant déjà le feu de tous les regards.

Plus modestes assurément que les autres acteurs du drame, les douze jurés, un à un, paraissent au bout du couloir sombre qui mène à leurs sièges. Les voilà assis, très graves, très émus (c'est là leur grand mérite) à l'aspect de l'accusé qui apparaît en face d'eux. Ils considèrent la salle : à leur gauche, la Cour sur une haute estrade, le fond de boiseries sculptées, l'épée, la balance, le grand christ; en face le barreau, les avocats, leurs secrétaires, l'accusé et ses gardes, les rangs pressés des journalistes; puis à droite la foule, un premier rang de robes noires, et, vers le fond mal éclairé, une houle de têtes curieuses, de regards tendus vers le drame. Et partout, à la grande horloge, aux corniches, des scintillemens d'or, une gaîté décorative bien en harmonie avec l'ensemble, avec l'aspect « amusé » de cet auditoire. On se place, on s'émeut, on reconnaît les personnages, tout à l'heure on va rire, applaudir et pleurer. C'est fort joli, en vérité, c'est vivant et grouillant sous le jour clair qui tombe des hautes fenêtres; mais ce tableau offre deux taches sombres : l'accusé pâle et le juré inquiet qui sont là face à face.

Pendant les premières formalités de l'audience, pendant ces « stilz et menues pratiques » qui lassent l'attention et causent d'inutiles retards, quittons un instant notre Cour d'assises. Franchissons la distance, si brève et si immense, qui sépare la Cité de Paris de la Cité de Londres, la place Dauphine de Newgate Street. Cette courte excursion est nécessaire au but de ces études; il faut que le lecteur puisse, en traits généraux, comparer le débat parisien au débat de la cour criminelle de Londres, embrasser d'un coup d'œil ces deux salles célèbres : la salle d'Old Bailey collée aux flancs du vieux et noir Newgate, notre salle d'assises posée sur les cachots de la Conciergerie.

Old Bailey. Rien de saillant à l'extérieur, surtout rien de monumental : l'entrée quelconque d'une banque d'Holborn. L'accès de la salle d'audience est défendu par des couloirs étroits et des escaliers minuscules. Dès le premier pas, on voit que ce lieu, qui est le lieu par excellence de la justice publique, n'est pas fait pour « le public », ni surtout pour la foule, que rien n'y attire.

La presse est présente et contrôle tout, c'est elle qui constitue la publicité. La salle est une sorte de puits étroit et sombre; elle est plus exiguë que la moins grande des chambres correctionnelles au palais de Paris. A coup sûr les gens parqués dans ce trou noir et incommode y sont venus « pour affaires » et non pas « pour la galerie ». C'est là, dans ce lieu mesquin et presque misérable, qui ne garde même pas, dans sa nudité bien lavée, le cachet de sa vétusté, que depuis quelques siècles fonctionne le jury, et que, par les efforts d'un peuple opiniâtre, on a vu la justice la plus indépendante et la plus libérale succéder aux violences et à la corruption. C'est dans cet Old Bailey que fut jugé en 1670 le procès de William Penn, au cours duquel on vit, parmi bien d'autres scènes, les membres de la Cour se jeter sur l'accusé et le renverser en l'accablant d'injures... Ce n'est plus tout à fait ainsi que les choses se passent à présent.

Le seul espace un peu large et commode, dans cette salle grande comme un mouchoir de poche, est une estrade où se tient l'accusé. A sa place, *in the dock*, il est libre, il peut aller et venir, se lever ou s'asseoir à son gré. Point de soldats autour de lui; un seul gardien se tient à un petit bureau dans un coin de l'estrade, avec un air de scribe plutôt que de geôlier. Tout de suite, on sent que ce *prisoner* dans son *dock* est un être sacré, intangible. Il consulte ses notes, il discute à voix haute d'un ton de créancier, et il est créancier en effet : on lui doit la preuve de son crime.

Devant ce prisonnier, et séparé de lui par un petit espace, s'étend contre le mur une étroite, longue et dure banquette. C'est là que siègent de temps immémorial, et sans grand souci des solennités symétriques, les shériffs et sous-shériffs de la Cité de Londres, un alderman, souvent le lord-maire, et tout au bout, à une place qui n'est pas la place centrale et que rien ne distingue, un des grands juges d'Angleterre. Les magistrats de la Cité, on le sait, sont là chez eux. Par une tradition ancienne, ils « reçoivent » le juge, et assistent au procès dans leurs fourrures et leurs robes violettes : le lord-maire au milieu, sous le dais et le glaive, les shériffs portant au cou de lourdes orfèvreries, tous allant et venant, peu absorbés par leur tâche décorative, et ayant tout loisir à l'audience pour respirer leurs bouquets de roses fraîches et pour froisser entre les doigts ces brins de feuilles parfumées qui sont en petits tas au coin de leurs bureaux. A la droite du juge et près de lui à le toucher, une tribune où monte le témoin pour faire sa déposition, puis les deux bancs des douze jurés. En face du jury, des gradins incommodes où s'entassent quelques spectateurs privilégiés, les témoins, les reporters, et les avocats

(*barristers*) qui ne sont point dans la cause. Enfin, au plus bas de la salle, entre le bureau du greffier, le *dock* de l'accusé, le *box* du jury et les gradins inférieurs, une table assez large occupe tout ce fond de puits. Autour d'elle, et assis coude à coude, justement sous le juge, et à deux pas du jury, les avocats de la cause : celui qui accuse, *counsel for the prosecution*, et celui qui défend, *counsel for the prisoner*. L'impression que produit ce prétoire modeste est celle du lieu le plus étroit, le plus terne, dans ses peintures grises où l'œil n'est attiré par aucun ornement. Lieu fort impropre assurément aux effets de théâtre, aux grands éclats de voix ! Surtout ici pas de gaîté ! le brouillard londonien s'est glissé dans la salle, voilée d'ennui et de brume. La seule voix qui sonne, un peu haute et tranchante, est, nous l'avons dit, celle de l'accusé. Écoutons cette voix, écoutons ce que ces gens disent.

Peu de bruit, pas de gestes, ils conversent d'un ton posé, avec des silences.

Le juge, très serré dans sa robe rouge collante, les épaules couvertes d'une sorte de pèlerine, le crâne surmonté d'une étrange demi-perruque qui supplée celle des grands jours, est penché sur son petit bureau et écrit sans trêve. La loi lui fait un devoir de prendre des notes, et ces notes, plus tard remises au jury, lui fourniront à l'heure décisive une photographie du débat oral exécutée par son meilleur témoin. Témoin, c'est bien le nom qui convient à ce magistrat : témoin, arbitre et juge, jamais accusateur. S'il intervient, c'est pour expliquer au prisonnier l'étendue de ses droits, et parfois pour rappeler quelqu'un, d'un mot très rude, au respect absolu qui est dû à l'accusé. Mais cela est rarement nécessaire, et pendant presque tout le débat le juge est silencieux. Il ne s'occupe pas des questions de forme ; les « formules sacramentelles et gestes de justice » sont ici réduits au minimum ; pour ce qui est nécessaire cette manœuvre est commandée par des huissiers rapides et bien stylés. Le juge, à la fin du débat, donnera au jury des instructions précises sur les questions de droit qu'il aura à trancher ; il résumera l'affaire avec l'impartialité la plus stricte ; et s'il y a condamnation, il appliquera la peine, souvent avec grande rigueur. Pendant toute l'audience ce calme magistrat (qui est une très importante personnalité, de nom connu dans toute l'Angleterre) remplit son devoir avec un souci d'équité, un effort d'attention, de sérénité si visibles, que dans ce lieu ennuyeux et terne, devant ce juge à perruque ridicule, on se sent pris d'un véritable respect : de ce respect qu'inspire aux pauvres hommes tout effort bien sincère vers l'idéal inaccessible de justice et de vérité. Cependant ces

juges sont des hommes, il en est parmi eux de jeunes et d'ardens (oh! d'une ardeur discrète, et qui partout ailleurs serait encore du flegme britannique!) que le débat émeut et qui le laissent voir. Or, en bien des pays, un juge fâché tourne son humeur contre l'accusé. A Old Bailey, c'est le contraire. Si le juge est nerveux, tant pis pour l'accusation! c'est elle qui sera maltraitée.

Quant au débat, quelle impression première et tout extérieure se dégage de lui? Ces avocats raisonnent plutôt qu'ils ne plaident, dans le sens oratoire du mot. Ils sont d'ailleurs tout près du jury, et la place est si étroite que si le bras du *barrister* s'abandonnait à quelque geste, les perruques voisines en seraient sûrement dérangées. Ces voix qui questionnent, répondent, exposent un fait, ne s'élèvent jamais au-dessus du diapason naturel à des hommes d'affaires discutant autour d'un tapis vert. Un seul trait suffirait à marquer entre ce débat et le nôtre une différence capitale. A chaque instant, à Old Bailey, la discussion est coupée de longs silences. Le juge, sans lever la tête, a fait un signe du doigt, et le témoin, qui parlait trop vite, s'est arrêté : le juge écrit la déposition, et cela dure plusieurs minutes. Nul ne dit mot et nul ne s'impatiente. Ensuite, c'est l'avocat qui, sans se hâter, recherche une pièce; enfin c'est l'accusé qui, après de longs discours étrangers au débat — lui seul dans cette salle a le droit de s'écarter ainsi du sujet de l'*indictment* —, s'arrête tout à coup, consulte ses papiers, et fait une longue pause. Personne ne s'agite, personne ne le presse, même si ce retard fait redouter une audience de nuit.

Ce patient débat, avec ses arrêts de calme et de réflexion, marque une recherche de la vérité, un peu lente, sérieuse, exempte de toute pose. C'est une « preuve » que ces gens-là veulent établir, non pas un « effet » qu'ils veulent produire. Ils travaillent à l'audience, ils n'y viennent pas avec « leur siège fait. »

Dans notre solennelle audience de Paris, point de momens de silence, point de laborieuses recherches. Tout se déroule majestueusement comme une représentation bien réglée, comme une brillante sonate où l'on ne peut souffrir d'autres pauses que celles que le compositeur a voulues et marquées.

Avant de quitter la salle d'Old Bailey, regardons les douze jurés londoniens, assez semblables aux nôtres comme aspect extérieur. Ce sont aussi de petits négocians, mais ils paraissent bien plus au courant de leur besogne que les jurés parisiens. Ils sont plus libres d'allures, point ahuris; ils prennent des notes, ils causent ensemble à voix basse et rapide, et posent des questions au témoin d'un ton net fort semblable à celui du *barrister*. On est surpris de voir avec quelle rapidité, après les derniers mots

du résumé, ils parviennent séance tenante, dans cinq affaires sur six, à se mettre d'accord. Ils restent à leurs bancs, se consultent rapidement; l'unanimité obtenue, le chef du jury fait un signe et murmure le mot : *guilty*. C'est le verdict, ainsi rendu sans formalités solennelles; la sentence le suit aussitôt. En somme, ces jurés donnent l'impression de gens habitués à leur tâche, familiers avec les débats judiciaires auxquels ils sont contraints de participer très fréquemment; ils ont une véritable expérience. Comment en serait-il ainsi chez nous? nos jurés d'exception, de décor, n'ont pas le temps de s'adapter à leur tâche, et leurs essais de novices, forcément maladroits, compromettent l'institution.

Enfin le juré anglais (et cela est une impression capitale) semble fixé dans le calme et la sérénité par sa confiance dans le juge. Au bas de la salle, aux pieds de cet homme, il y a le doute, le débat, peut-être le mensonge. On a dit blanc « pour la couronne », on a dit noir « pour le prisonnier ». Des témoins, habilement interrogés, ont perdu pied et se sont contredits. A Paris on eût fait appel aux passions; à Londres, on a poussé le jury (c'est de ce côté qu'il penche) vers les périls d'une casuistique subtile... Pour calmer sa conscience, le juré n'a eu qu'à regarder au-dessus du débat le juge qui le dirige. Moins il intervient, plus il semble plongé dans ses notes, plus son autorité est grande quand il faut, dans un cas décisif, admettre ou rejeter un témoignage, statuer en droit, résumer la cause, ou encore tout interrompre en disant au jury : « Vous devez acquitter, l'accusation n'est pas sérieuse. » Le jury ne se sent pas seul, perdu au milieu d'un océan de contradictions et de doutes : il se confie à un guide sûr.

Qu'on ne se hâte pas de conclure, après cette rapide esquisse, que nous entendons proposer une imitation totale ou partielle de la procédure anglaise. L'Angleterre, si utile à comprendre, est bien dangereuse à imiter, grâce au caractère national si tranché qu'elle imprime à toutes ses institutions. Nous n'avons voulu donner ici qu'une impression d'ensemble de cet appareil judiciaire sur lequel, il y a cent ans, nos législateurs avaient cru modeler le nôtre.

Avouons d'ailleurs que l'audience londonienne aura toujours un terrible défaut à des yeux parisiens : elle est ennuyeuse! A Old Bailey, comme aux tribunaux de police, à Bow Street par exemple, c'est un ennui morne que distille cette procédure si calme et si sage! A propos d'une comparution à Bow Street, nous lisions récemment la narration d'un journaliste parisien que cette audience sans entrain avait stupéfié et navré : « Ce compte rendu exact, disait-il, vous paraîtra bien froid, mais il reflète absolument l'impression que m'a produite cette audience sans majesté, sans

rien d'émouvant ou même d'intéressant. Un court débat entre quatre hommes figés dans leur flegme, et c'est tout! » Les Français cependant s'indignent à l'occasion du côté théâtral de leur Cour d'assises, des passions, des rumeurs, des gaîtés qu'elle excite. Mais en cela comme en bien des choses, ils blâment ce qu'ils aiment le mieux, montrant que leur esprit a assez de justesse pour critiquer ce que leur tempérament a voulu. Rentrons maintenant dans la salle brillante où nous avons laissé nos douze jurés parisiens.

X

Un rentier, un médecin, un architecte, un capitaine retraité, un « homme connu » et sept négocians, voilà notre jury de jugement. Quant à l'affaire, parcourons, pour la choisir, le « rôle », de la session. Ce rôle moyen est aisé à composer. Dans une année récente, en 1890, le jury de la Seine a eu à statuer sur 301 accusations, et 473 accusés (1). Une session moyenne comprend 12 audiences et 18 affaires. En répartissant le plus exactement possible entre les 24 sessions le chiffre annuel de chacune des variétés de crimes déférés au jury, nous trouvons pour notre rôle de quinzaine : 6 vols qualifiés, 3 attentats à la pudeur, 1 abus de confiance, 1 faux, 1 infanticide, 1 assassinat, 2 tentatives de meurtre dits crimes passionnels, 1 banqueroute frauduleuse, enfin 1 délit de presse.

Cette dernière affaire, le délit de presse devant le jury, est tellement spéciale et nous paraît si importante au point de vue des conclusions de ces études, qu'elle sera l'objet d'un examen particulier.

Aujourd'hui nous placerons nos jurés en présence de l'affaire d'assassinat. Ceci, nous l'avouons, est contraire à l'usage qui veut que l'éducation du jury soit progressive, et qu'une affaire simple lui soit donnée le premier jour de la session. Mais, objectera-t-on, qu'est-ce qu'une affaire simple, et qui la juge telle? En tout cas l'accusation d'assassinat déférée à notre jury n'est pas simple. Elle est assez délicate et assez dramatique pour avoir

(1) Ces 301 affaires ont soumis au jury parisien 473 accusés. Sur ces 473, 148 ont été acquittés (c'est-à-dire 31 pour 100); 155 ont été condamnés à des peines correctionnelles; de sorte que la juridiction de la Cour d'assises n'a appliqué de peines afflictives et infamantes qu'à 170 accusés. A Londres, en 1893, le jury a statué sur 2361 affaires et 3046 accusés. Il y a eu 402 acquittemens (c'est-à-dire 13 pour 100) et 12 verdicts de *guilty but insane* (c'est-à-dire 12 déclarations de démence). Quatre accusés ont été condamnés à mort, 391 à la servitude pénale, 1867 à l'emprisonnement, 293 à « d'autres punitions » telles que le fouet, l'amende, etc. La peine du *fouet* (*whipping*) a été appliquée, surtout pour « vol simple », à 5056 personnes en 1893.

passionné Paris, et elle offre tous les dangers d'une « cause célèbre. » Imaginons un drame, que nous n'aurons nulle part à décrire, mais dont le thème, quelquefois rappelé, nous permettra de rendre plus sensibles les difficultés que le jury peut rencontrer sur sa route. A une date que l'on précise, deux amis, en pays étranger, voyageaient seuls sur un chemin bordé d'un précipice. Le lendemain l'un d'eux a quitté le pays, le cadavre de l'autre a été retrouvé au fond du précipice. Après dix ans écoulés quelqu'un dénonce le fait à la justice, et accuse le survivant d'avoir tué son ami. Telle est l'affaire sur laquelle nos jurés auront à statuer.

XI

Quels sont les pouvoirs du juré à l'audience? Quel est son rôle pendant le débat? Rôle tout passif; le juré peut prendre des notes, et d'ordinaire il n'en prend pas; le juré peut, en demandant la parole au président, poser des questions aux témoins, et d'ordinaire il n'en pose pas; mieux encore, le juré peut réclamer tous les éclaircissemens qu'il « croit nécessaires à la manifestation de la vérité », et d'ordinaire il n'en réclame pas. Personne ne se plaint de ce mutisme, car, il faut bien le dire, on n'aime guère au Palais les interventions de jurés. Que l'un d'eux, en levant le doigt à la façon des écoliers, réclame la parole, aussitôt la Cour et le barreau sont en proie à la plus noire inquiétude. Il va « faire une nullité », manifester son opinion, et dans ce cas, autant partir et renvoyer l'affaire à une autre session, il faudra tout recommencer! La question est posée enfin; neuf fois sur dix, elle est si inutile, si vague, ou bien si étrangère à l'objet des préoccupations que le témoignage a fait naître dans l'esprit des gens expérimentés, que l'anxiété disparaît de tous les visages pour faire place à un sourire. Sourire aussitôt retenu, car ce juré souverain, qui est guetté par tant de critiques, ne compte à l'audience que des flatteurs. Si puérile ou même ridicule que fût sa question, il y aura quelqu'un pour le considérer après qu'il s'est assis avec un hochement de tête discrètement approbatif, un signe respectueux que la question est comprise, qu'elle a une portée immense et qu'il fallait du génie pour songer à la faire.

Malgré cet accueil flatteur, peu de questions se produisent. Pour des raisons diverses, le rôle de notre jury se borne à l'audience à une appréciation muette et passive des faits qui se déroulent devant lui. Son devoir est d'y rechercher les élémens d'une réponse à la question qui lui sera posée tout à l'heure: cet homme est-il coupable d'avoir tué? Il doit donc apprécier, dans

le débat, la preuve matérielle du crime, et celle de la responsabilité du criminel. Cette tâche est-elle aisée?

Très aisée, au dire de beaucoup de juristes. Une question de droit, disent-ils, est chose difficile; il faut des savans pour la résoudre; mais juger du fait, — voire même des intentions, de la « moralité du fait », — c'est une œuvre facile à laquelle suffisent des hommes « simples et purs » possédant « les lumières du sens commun » et une bonne conscience bourgeoise. Cette philosophie, assez rudimentaire, est à peu près celle du Code de 1808; mais les temps approchent, sans doute, où les législateurs en pareille matière devront accepter le souci d'analyses plus raffinées. Dès à présent, et sans prendre parti sur des problèmes philosophiques étrangers à l'objet de ces études, il est utile de dire que cette question : « Est-il coupable? » loin d'être simple et aisée à résoudre, est la plus haute et la plus difficile qui puisse faire trembler un juge.

Quand le jury criminel fut organisé en 1791, on commença par lui demander, en deux questions distinctes, si « le fait était constant? » et, en cas d'affirmative, si « l'accusé était convaincu? » Cela parut équivoque, et, le 5 octobre 1794, à la demande de Sieyès (1), la Convention nationale dut s'expliquer nettement. « Considérant, dit-elle, que le grand bienfait de l'institution des jurés consiste principalement en ce que l'intention des prévenus doit être examinée et appréciée, à la différence de l'ancienne instruction criminelle qui ne s'appliquait qu'aux faits... décrète que les présidens des tribunaux criminels seront tenus de poser la question relative à *l'intention*, et les jurés d'y prononcer par une déclaration formelle et distincte. » Ce système passa dans le Code des délits et des peines du 3 brumaire an IV. Chaque juré se prononçait séparément sur les trois questions. Il « mettait la main sur son cœur », et s'il voulait condamner, disait: « Sur mon honneur et ma conscience, le fait est constant, l'accusé est convaincu, il a commis le fait méchamment et à dessein. » Enfin, après beaucoup de controverses, d'équivoques, de malentendus, on arriva, en 1808, à fondre toutes ces questions en une seule: celle qui est posée aujourd'hui, la question de « culpabilité ».

Question simple! Elle a pu paraître telle, sans doute, quand les hommes se croyaient en possession d'une solution inattaquable du problème de la liberté humaine, ou plutôt quand ce problème ne s'était jamais posé devant eux. Mais aujourd'hui,

(1) C'est pour résoudre un cas particulier que ce décret fut présenté, dans l'affaire et sur la pétition de Geneviève Leduy, condamnée à six ans de gêne pour faux témoignage.

avec la mêlée des systèmes, avec les théories vulgarisées, répandues partout, des fatalités ataviques, du déterminisme, de l'influence corruptrice du milieu social, qui donc déclarera que « cet homme est coupable » sans émotion ni doute, avec sérénité?

J'entends bien qu'une objection sera faite. Les jurés, hommes simples et peu lettrés, ignoreront les systèmes philosophiques et n'en seront pas embarrassés. Je prétends que c'est une erreur, et que dans tous les cerveaux, même les plus bornés, toutes les idées du siècle parviennent à s'introduire, se reflètent comme en un miroir trouble. L'école, la caserne, le livre, le journal, ont agi sur ces esprits; les notions simples et absolues y ont été ébranlées, et à leur insu sommeillent en eux tous les doutes philosophiques que la parole de l'avocat ou de l'expert va éveiller.

Cet homme, leur dira-t-on, est le produit fatal, inévitable, d'une hérédité, d'une race. Il est un criminel-né, victime irresponsable de phénomènes physiologiques dont son être est le théâtre : théâtre bien moderne, où l'accusé fait les gestes que lui dictent de la coulisse ses barbares aïeux.

D'autres voix répondront : Cet homme est-il dangereux ou non? Le coupable est celui qui nuit à la société en refusant de s'adapter aux principes qui la soutiennent. S'il est incorrigible, il est hors de propos de soulever à son sujet des problèmes insolubles. Mettez-le hors d'état de nuire!

Mais d'autres voix s'élèveront encore, voix nombreuses, que le jury écoute d'une oreille singulièrement attentive : S'il y a désaccord irrémédiable entre cet homme et la société, à qui la faute? N'est-ce pas la société elle-même, la corruptrice, qui a déterminé le crime par son organisation vicieuse du travail, de la famille, de la propriété?

Et cette objection est sans doute plus saisissable au jury que toute autre. Le juré n'a-t-il pas vu dans le journal, dans la réunion publique, glorifier le criminel martyr, prophète de la révolution inévitable?

L'accusé qui est là, à son banc, même si son crime est matériellement avéré, reste donc pour son juge un redoutable mystère. Est-ce un malade? est-ce une victime? est-ce un criminel libre et volontaire, méritant son châtiment? En tous lieux, aujourd'hui, ces questions se discutent, et même dans les milieux les plus éclairés, elles n'aboutissent le plus souvent qu'à une mêlée confuse d'où ne surgit aucune solution. Ici, en Cour d'assises, il faut conclure, et traduire immédiatement son opinion dans les faits; il faut que le juré choisisse, dans la panoplie des systèmes, l'arme avec laquelle il frappera!

Mais enfin, nous dira-t-on, cette difficulté, résultat de la complexité de l'esprit du siècle, n'est pas spéciale au jury; elle est inhérente à l'acte de juger, et il nous faut bien passer outre, puisque les hommes ont besoin de jugemens.

Cela est indiscutable; mais il nous a paru utile de combattre l'opinion si légèrement admise de la facilité de la tâche du jury. Il faut se rendre compte des difficultés de l'œuvre pour sentir la nécessité de créer un bon outil pour l'accomplir. Or l'œuvre du jury est une des plus ardues parmi les œuvres humaines. Juger en toute équité la responsabilité d'un homme, cela est impossible en soi, et correspond à la recherche de l'absolu. La juger le moins mal possible, c'est une tâche fort lourde, et dont la difficulté dépasse celle de la plus subtile des questions de droit. Ces questions, en effet, ne comportent qu'un nombre limité de solutions entre lesquelles un jour la science choisit; le magistrat s'appuie d'ailleurs sur des jugemens antérieurs rendus sur le point qui le préoccupe. Le jury, par son essence, ne peut s'appuyer sur aucune jurisprudence. Son verdict ne se liera pas à la chaîne des *précédens* pour former avec eux un corps de doctrine de nature à guider les jurys futurs. Chacun de ses verdicts est un cas unique, et comme un décret nominatif de la Providence, applicable à telle action commise par tel individu, inapplicable à tout autre. Reconnaissons que de tels décrets sont malaisés à rendre, et appliquons-nous du moins à ne rien ajouter aux difficultés inhérentes à une pareille tâche.

XII

Or, malheureusement, notre audience d'assises est encombrée de ces « gestes et cérémonies » qui « bien souvent gastent la justice, comme trop d'agiots et de baise-main la piété », et qui ont de plus l'inconvénient grave de lasser l'attention du jury. Je sais bien que nos vieux auteurs répétaient à l'envi que « Justice gist en formalités ». Mais si ce précepte fut exact au lendemain des temps barbares, quand il fallait en imposer à des hommes rudes et contenir leurs violences dans les lisières d'un formalisme rigoureux, aujourd'hui il est sans objet. L'abus des précautions sacramentelles, des allées et venues, des « délibérés » pour le moindre « incident », des menus actes solennels dans lesquels une erreur minime peut conduire à tout annuler, se fait sentir à chaque pas de la procédure. Les exemples seraient innombrables; en voici quelques-uns qui se reproduisent sans cesse.

De bon matin, les jurés de session sont venus au Palais, fort pressés, et désireux, si leur nom ne sort pas de l'urne, de retour-

ner chez eux. Or, il y a deux affaires à juger ce jour-là : sans doute le même jury siégera toute la journée? Non certes, il faut à chaque cause son jury spécial. Or, comme nul ne peut savoir à quelle heure finira le premier procès, les jurés du second perdront la journée entière; ils sont dérangés, mécontens. Pourquoi ne pas soumettre au même jury toutes les affaires du jour? Quelle sorte de garantie peut résulter d'un tel formalisme? Ce sont là, dira-t-on, de bien petites choses; mais, accumulées, elles ont un grand résultat, celui de décourager tout le monde des œuvres du « concours civique » et de faire croire à tort aux justiciables qu'on se plaît à semer les retards, les vaines attentes, les ennuis de toute sorte devant les pas de ce plaideur, de ce témoin, de ce juré. C'est la forme, inutile et sacrée, qu'ont héritée nos codes, dont jouiront aussi nos arrière-neveux si nous n'y prenons garde!

Autre exemple. Nos jurés auront à statuer sur trois affaires de mœurs. Ils verront là, sans les comprendre, de bien étranges cérémonies. On sait que la Cour peut ordonner que le débat ne soit pas public, si cette publicité « est dangereuse pour l'ordre et les mœurs ». On prononce donc le huis-clos, les portes sont fermées. Mais un incident se produit. Un témoin assigné n'a pas comparu. Renverra-t-on l'affaire, ou doit-on « passer outre aux débats? » Le président va prononcer un arrêt sur ce point; mais comme cet arrêt n'a rien de blessant pour les oreilles les plus chastes, le huis-clos ne peut être maintenu. — « Ouvrez les portes! » ordonne le président. Les portes sont ouvertes, un visiteur du Palais de justice se hasarde sur le seuil. Mais à peine a-t-il fait un pas qu'une autre injonction retentit : « Fermez les portes! » L'arrêt est rendu, le visiteur est repoussé, la porte se referme, et dix fois pendant l'audience, au grand étonnement des jurés, cette cérémonie se répète : la porte doit être rouverte dès qu'un incident du débat n'est pas « dangereux pour l'ordre et les mœurs. » Pourquoi ne pas comprendre dans la mesure du « huis-clos » tous les incidens relatifs à l'affaire? *Puerility and subtility*, disait un Anglais témoin de ces choses (1).

Le chapitre du « formalisme en Cour d'assises » serait d'ailleurs inépuisable, et fournirait les exemples les plus surprenans. N'y a-t-il pas eu une « question des chapeaux », et quatre auteurs des plus graves, Faustin Hélie, Legraverend, Bourguignon et Cubain, n'ont-ils pas discuté la question de savoir « si les jurés peuvent se couvrir pendant la durée de l'audience? » Le plus important de ces criminalistes « incline » vers l'affirmative. Ceci sans doute n'appelle que le sourire. Mais l'ensemble du for-

(1) Bonneville de Marsangy, *De l'amélioration de la justice criminelle.*

malisme étroit dont notre procédure est tout imprégnée offre à nos yeux un grave danger. La plupart de ces minuties, de ces scrupuleuses solennités, semblent instituées en vue de protéger l'accusé; à des yeux peu exercés elles constituent des garanties de la défense, et ce savant faisceau des « garanties apparentes » sert à masquer l'absence des garanties réelles et effectives. Aux symétries qui trompent l'œil, aux recherches de « sexte-essence », comme disait Rabelais, il faudra que les lois nouvelles substituent la procédure la plus simple, la moins embarrassée de délais et de formes irritantes, mieux assise en revanche sur quelques clairs principes d'équité.

Nos jurés, cependant, se lèvent pour prêter serment, et cette formalité-là n'est pas superflue; elle est dans l'essence même de la loi, et on a pu dire que « c'est l'acte du serment qui constitue le juré en lui donnant son nom. » Cette cérémonie se passe, en général, rapidement et sans encombre; cependant un incident surgit parfois et cause de grandes complications. Un juré, au lieu de prononcer la formule consacrée, reste obstinément muet. Interrogé, il expose qu' « il ne peut accepter la formule du serment parce qu'il ne croit pas en Dieu. » On pourrait faire un gros volume de tout ce qui a été dit ou écrit sur cet incident classique. Les journaux s'en emparent pour railler ou approuver le héros; en attendant, on le condamne, et sa profession de foi lui coûte cinq cents francs d'amende.

Il est curieux de constater qu'en Angleterre, pays de religion d'État, officielle et puissante, le juré peut se refuser à prêter serment, soit parce qu'il est « quaker », « moravian » ou « séparatiste », soit parce qu'il « n'a pas de croyance religieuse ». On l'admet alors à faire une simple promesse dans les termes suivants : « Je déclare et affirme solennellement, sincèrement et en vérité, que je jugerai bien et fidèlement et prononcerai sincèrement entre notre souveraine la Reine et le prisonnier à la barre dont je suis spécialement chargé, et rendrai un juste verdict conformément aux preuves. » Et il omet les mots : « *So help me God*, Dieu me vienne en aide. » Mieux vaut cette loyale promesse que le scandale d'un serment marchandé, refusé ou prêté « pour la forme ! » Pourquoi cette mesure libérale, aussi conforme au principe de la liberté de conscience qu'au respect bien entendu de l'idée religieuse, n'est-elle pas encore adoptée chez nous? Toujours par excès de formalisme, par un besoin tout extérieur et superficiel d'*alignement moral*.

Pourtant le serment est prêté, et dans sa formule un peu emphatique, le juré a fait sans y prendre garde une promesse bien téméraire : il s'est engagé par serment « à être attentif ». Dans

tous pays où est établie la procédure par jurés, la loi, tour à tour impérative et suppliante, adresse fréquemment aux jurés l'injonction d'écouter. En France, les arrêts leur imposent « l'attention extérieure », et si l'un d'eux lit un journal, l'affaire peut être renvoyée. Il est clair que dans cette procédure, où tout est fondé sur « l'intime conviction » du juré, son attention est la pierre angulaire de l'édifice; aider cette attention, la diriger, devrait être le but recherché par le législateur. Mais faire prêter serment à des hommes d'être attentifs, c'est une formule peu philosophique. « Diriger volontairement son attention, dit Th. Ribot, est un travail impossible pour beaucoup de gens, aléatoire pour tous. » L'attention est un état artificiel qu'on n'arrive à soutenir qu'à force de travail et d'usage ; c'est un art qu'il faut longuement étudier; et jurer d'être attentif est presque aussi étrange que de jurer de déployer sur l'heure les qualités d'un philosophe, d'un poète ou d'un musicien. La plupart des jurés et la plupart des hommes ne peuvent disposer que d'une attention fort restreinte et précaire. Dans le monde, ils sont incapables de suivre jusqu'au bout un raisonnement un peu long et serré; ils dorment au sermon; et au théâtre même (où tant d'objets extérieurs soutiennent et vivifient l'attention), ils écoutent mal, suivant à peine la pensée de l'auteur, éveillés de temps en temps de leur torpeur, non par une idée plus belle ou plus juste, mais par le mot, souvent sans valeur, que le geste, l'accent de l'acteur ou toute autre circonstance fait pénétrer dans leur cerveau assoupi. Cependant ils n'ont pas conscience de la difficulté d'écouter; ils rient des plaisanteries classiques sur le « sommeil du juge », et ne savent pas qu'une des obligations les plus lourdes, les plus périlleuses qu'un homme puisse s'imposer, est celle qui consiste à se constituer un avis sur un sujet quelconque en écoutant la parole humaine. « L'attention, dit encore M. Th. Ribot, est un état anormal... Si cet état fixe se prolonge outre mesure, il se produit une obnubilation de l'esprit toujours croissante, finalement une sorte de vide intellectuel, souvent accompagné de vertiges. » C'est l'habitude, l'entraînement qui augmentent de façon presque indéfinie la puissance de l'attention ; aussi avons-nous remarqué que les magistrats les plus anciens et les plus âgés ont souvent l'attention la plus fraîche et la plus vive. L'habitude, l'entraînement, étant nuls chez le juré, il est clair qu'il ne disposera que d'une attention minime, et que son serment n'a pu signifier autre chose que le désir et la volonté d'être attentif. Ce désir est chez lui bien ardent et sincère. Dans les premiers momens de l'audience, l'attitude du juré révèle l'effort le plus consciencieux. Ses yeux, tout son être est tendu vers le spectacle

qui se déroule devant lui. Mais comme on va fatiguer, égarer cette attention novice! Il faudrait élaguer impitoyable ment ce qui peut l'épuiser, la distraire, et il semble au contraire qu'une conspiration universelle va tendre à l'écarter du point où un effort commun devrait la concentrer.

Au début de l'audience du moins, cette attention a encore toute sa fraîcheur; c'est à l'audition de l'acte d'accusation qu'elle s'applique d'abord.

XIII

Donc, le greffier, d'une voix monotone, « déblaie » l'acte d'accusation. Et il faut, à ce moment, tandis que les jurés font effort pour le suivre, revenir à une idée que nous avons exprimée déjà dans la première partie de ces études. Nous croyons à la nécessité des réformes et nous le dirons clairement, mais avant de toucher aux lois existantes, il convient de rechercher si elles sont appliquées et si leur esprit n'est pas méconnu. Quand il s'est agi de déterminer la compétence de la Cour d'assises, nous avons dû montrer que la loi n'est point appliquée. A l'audience, à présent, dès les premiers mots prononcés par le greffier, nous allons constater qu'en fait et en pratique, soit dans la conception générale du débat, soit dans plusieurs dispositions particulières importantes, la loi est ouvertement méconnue.

On sait dans quel esprit d'hostilité contre l'institution du jury le code de 1808 a été rédigé. Cependant la conception anglaise du débat, cette conception libérale dont les lois de la Révolution avaient fait le fondement de la nouvelle juridiction criminelle, n'avait point, dans les lignes principales, disparu du Code impérial. C'est insensiblement, et par un mouvement parallèle à celui de la correctionnalisation, que le débat a pris un aspect que le législateur n'avait pas prévu.

Prenons d'abord l'acte d'accusation. Que devrait-il être aux termes de la loi? Un écrit servant à désigner clairement le prévenu et à exposer la nature du crime avec les circonstances qui peuvent aggraver ou diminuer la peine. Et les interprétateurs de cette prescription sont unanimes à déclarer que : « L'acte d'accusation doit se réduire à un résumé décoloré, mais exact et fidèle des actes de l'instruction. » Faustin Hélie ajoute que par suite de circonstances historiques, l'acte d'accusation qui avait jadis une grande importance, a perdu beaucoup de son utilité. Tout conseille donc de réduire cet acte aux proportions les plus élémentaires, mais la pratique suit une marche tout opposée : c'est un sommaire que la loi voulait, c'est un roman qu'on y a substitué.

Il fallait au jury une analyse de quelques lignes, impartiale et limpide : c'est un très long réquisitoire que le greffier lui lira. Ainsi détourné de son but, ce document n'a plus, ni la clarté qui permettrait au jury de saisir le fait dans sa physionomie générale, ni l'allure strictement impartiale qui, au premier mot, rassurerait la conscience de ces juges soupçonneux. Ils se sentent troublés au contraire. Comment! c'est au combat oral, à la procédure publique, que vous les conviez, et le premier acte de cette procédure, avant que quiconque ait ouvert la bouche, est un long réquisitoire qui dispose les faits au point de vue de l'accusation, et risque, avant que la défense ait été entendue, de produire une impression définitive? Les jurés sentent obscurément le péril; leur méfiance augmente; et l'effet produit est certainement tout opposé à celui que pourrait attendre de son réquisitoire un rédacteur passionné. D'ailleurs (et c'est là un fait d'expérience sur lequel nous insisterons) tout ce qui est fait de partial et d'excessif en faveur de l'accusation tourne contre elle, dispose le jury aux acquittemens imprévus. Pour l'acte d'accusation, une circonstance extérieure prévient généralement ses mauvais résultats : il est lu de façon si indistincte qu'il faut le plus souvent renoncer à le suivre. Dès lors pourquoi maintenir ces longs morceaux de prose qui, s'ils ne servent pas la justice, ne sont pas non plus très utiles aux lettres? De quel vain travail surchargent-ils les parquets sollicités par tant de besognes pressantes?

Qu'on veuille bien songer que lorsqu'un amant a tué sa maîtresse, par exemple, le récit de ce fait criminel, qui résulte d'abord des procès-verbaux, des constatations, de tous les témoignages, est repris, dans son ensemble et avec forme littéraire, une première fois par le juge d'instruction, une seconde fois par le substitut du procureur de la République dans son réquisitoire définitif, une troisième fois par le juge d'instruction dans son ordonnance, une quatrième fois par la Chambre des mises en accusation dans l'exposé qui précède son arrêt, une cinquième fois par le procureur général dans son acte d'accusation. C'est beaucoup! En Angleterre, neuf fois sur dix, l'*indictment* est ainsi conçu : « Messieurs les jurés, le prisonnier à la barre est accusé d'avoir tué volontairement X...; il plaide qu'il n'est pas coupable. Maintenant il vous appartient de voir s'il est coupable ou non. »

Il est clair que, si nos documens judiciaires étaient rédigés dans un goût aussi sobre, il ne prendrait à aucun journal l'envie de les publier au prix d'une légère amende.

Pourquoi d'ailleurs n'irait-on pas jusqu'à supprimer la lecture inutile ou dangereuse de l'acte d'accusation? C'est la solution

que préconisait, il y a près d'un demi-siècle, un magistrat éminent dont le nom est déjà venu sous notre plume : M. Bonneville de Marsangy. « Cette suppression, disait-il, déchargerait les parquets des cours impériales de l'énorme travail qu'impose la rédaction des six mille actes d'accusation dressés chaque année. » On voit que du temps où M. Bonneville de Marsangy écrivait, les actes d'accusation n'étaient pas courts, et que les jurés avaient six mille affaires. Ils en ont moins de la moitié maintenant, mais les actes d'accusation sont encore plus longs, et par conséquent plus éloignés encore de la forme légale.

Il serait bien aisé de remplacer la lecture de ces actes par celle de l'*arrêt de renvoi*, qui est la source unique des questions posées au jury. Et cette suppression serait, semble-t-il, d'autant plus naturelle, qu'aussitôt après la lecture de l'acte, le procureur général a la parole *pour exposer le sujet de l'accusation;* et il semble bien que cet exposé verbal fait double emploi avec l'exposé écrit.

XIV

Mais... il y a un mais considérable! Cet exposé oral prescrit par la loi n'a plus lieu; il est tombé en désuétude. L'article 315 qui le prescrit est en pleine vigueur, mais on y contrevient dans la pratique. Précisons bien ces points : d'après la loi, voici l'ordre des procédures à l'audience. D'abord la lecture de l'arrêt de renvoi, et, si l'on veut, d'un acte d'accusation impartial et sommaire tenant en quelques lignes. Ensuite le président doit dire à l'accusé seulement ces mots : « Vous êtes accusé de tel crime ; vous allez entendre les charges qui seront produites contre vous. » *Aussitôt après* intervient la prescription de l'article 315; elle est ainsi conçue : « Le procureur général exposera le sujet de l'accusation ; il présentera ensuite la liste des témoins qui devront être entendus. » Alors, *et tout de suite*, sans que rien, semble-t-il, puisse intervenir entre l'exposé de l'accusation et le défilé des témoignages, commencera la preuve orale, le débat. C'est la loi, cela; c'est la constitution d'un débat libéral et logique, analogue au débat anglais dans ses grandes lignes : un accusé et un accusateur, qui, tout de suite aux prises, luttent dans cette arène; et au-dessus, bien haut, rassurant le juré que peut-être ont troublé les passions de la lutte, l'arbitre incontesté, le magistrat, le juge. Voilà donc la loi ; quelle est la pratique?

Nous avons vu tout ce début d'audience envahi par un réquisitoire qui a été composé sur les élémens d'une procédure mystérieuse. Maintenant, ce qui est autrement grave, l'accusateur va

se taire au moment où la loi et la logique de son rôle lui commandent de parler, et une autre voix, celle du président, va s'élever à la place de la sienne. Ce président puisera toujours dans la procédure écrite les élémens de ses récits, de ses appréciations, de ses questions, et il donnera aux jurés ce spectacle troublant d'un accusateur, et le plus redoutable, surgissant contre toute attente à la place même du juge. En effet, à cet instant où, d'après la loi, le premier témoin devrait s'avancer à la barre, le président prend la parole, et si l'affaire est compliquée, si c'est une cause célèbre, il parlera longtemps : pendant une audience, deux audiences peut-être. C'est l'interrogatoire du président d'assises.

Nous verrons dans une autre partie de ces études ce qu'est cet interrogatoire, de quels malentendus et de quelles erreurs il est l'effet et la cause. Ici notons seulement à quel moment il se place et rappelons ce qu'en a dit un célèbre criminaliste (1) : « Après l'exposé préliminaire, le président est dans l'usage d'interroger l'accusé ; cet interrogatoire porte sur tous les faits de l'accusation. L'accusé est pressé de questions, il faut qu'il explique sa conduite, sa position, ses antécédens, qu'il fasse connaître son système de défense. Nous ferons à cet égard une seule observation : *c'est qu'aucune disposition de la loi ne prescrit ni n'autorise un tel interrogatoire ;* il ne semble même pas que le législateur l'ait prévu ; car l'article 315, immédiatement après avoir recommandé au ministère public d'exposer le sujet de l'accusation, prescrit l'interrogatoire des témoins. *Ainsi, dans l'esprit de la loi, l'accusé n'est soumis à aucun examen personnel.* » « Nous protestons, dit en terminant M. Faustin Hélie, contre la généralité d'un usage qui est devenu presque une règle. »

Mais, nous le répétons, nous n'avons pas le dessein d'insister ici sur ce sujet si important. Qu'il nous suffise d'avoir indiqué la succession des événemens qui se déroulent aux yeux du jury, et d'avoir ainsi montré comment le débat a pu dévier gravement de sa marche rationnelle, ainsi que des vues du législateur.

Il est vrai que l'exposé du procureur général est traité par beaucoup de jurisconsultes de « superflu », de « périlleux » et même de « surabondant ». Il serait surabondant sans doute, s'il prenait place entre deux longs réquisitoires que la loi n'a jamais voulus. Il serait utile et rationnel au contraire si le moderne acte d'accusation et le moderne interrogatoire disparaissaient de nos habitudes judiciaires, et si cet exposé initial du ministère public servait seul à indiquer sommairement le fait à prouver et les charges à produire.

(1) *Gazette des Tribunaux* des 4, 13, 17 janvier 1843.

Car il faut le bien faire comprendre, la seule partie constitutive du débat suivant la loi, ce sont les témoignages. Tous les actes qui les précèdent et qui chez nous envahissent des journées entières, créant des incidens, des polémiques, des scandales, sont en dehors de la loi, ajoutés à elle par de fâcheuses pratiques. Un exposé en quelques phrases immédiatement suivi de l'entrée du premier témoin, telle est la loi, nul ne peut y contredire. Pourquoi donc s'en écarte-t-on? et quel bon résultat a-t-on obtenu en donnant à la procédure avant les témoignages, une tournure agressive, accusatoire, passionnée?

On n'a pas servi la cause de la répression. Nous l'avons dit, le juré le plus souvent s'inquiète de tant de réquisitoires, et par réaction, par pitié, bonté d'âme, se sent attiré vers le défenseur. N'avons-nous pas montré d'ailleurs qu'après le débat anglais, si respectueux de l'accusé, si libéral, le jury de Londres n'accorde que 13 pour 100 d'acquittemens (1893), tandis que le nombre des acquittemens devant le jury parisien s'élève parfois à 31 pour 100 (1890)?

Ainsi un mal irréparable est consommé dès le début de cette audience : on a définitivement quitté le ton de la justice pour prendre celui de la passion. Déjà des colères sont allumées; l'avocat, irrité de tant d'attaques contre son client, s'est levé vivement, a discuté, réfuté des argumens. L'interrogatoire, dramatisant les circonstances du crime, a soulevé dans l'auditoire des mouvemens d'horreur. Les réponses éperdues ou cyniques de l'accusé ont fait entrer dans les âmes la pitié ou l'indignation; l'atmosphère est échauffée, les nerfs sont tendus. Dans les yeux des gens les plus doux, les plus équitables, brille la colère légale, et chacun devient « foule ».

Et les jurés? Les bras croisés et l'air grave, ils sont (je parle des plus vifs) dans le chaos des avis successifs, des impressions contradictoires. Ils ne prennent pas de notes, et si l'un d'eux en prend par hasard, ses réflexions trahissent, dans une orthographe souvent fantaisiste, les préoccupations les plus extraordinairement étrangères au sujet réel du procès. « L' homme connu », s'il est un homme intelligent, fait des réflexions tristes. Plusieurs petits négocians ont renoncé à suivre depuis l'acte d'accusation; ils entrent dans le rêve, l'œil demi-clos. Cependant un juré, que la longue habitude fait reconnaître à certains signes, a un avis très ferme dès à présent. C'est un homme amer et obstiné, d'esprit faux et systématique à la manière de Bouvard ou de Pécuchet; il sait parler. Dans l'acte, dans l'interrogatoire, quelque chose, je ne sais quoi, l'a ému et fixé dans l'opinion définitive, dans le *oui* ou le *non* désormais incrusté dans son cerveau. Saluons ce juré, il est le « maître du procès ». La loi devait

au jury un guide, la pratique l'a mis dans la main d'un meneur.

Vienne à présent le premier témoignage, mais à la vérité il arrive un peu tard.

XV

Il arrive cependant; et dans notre affaire célèbre un interminable défilé de témoins le suit. Chacun connaît les périls et les avantages de la preuve testimoniale, et la discussion sur ce point constitue un lieu commun que Quintilien et Bentham, entre autres, ont suffisamment développé. Observons seulement qu'en matière civile, s'il s'agit d'une convention dont l'objet dépasse la valeur de 150 francs, la preuve testimoniale n'est en général pas admise. En matière criminelle, c'est presque toujours aux témoignages qu'il faut recourir, les assassins n'ayant point l'habitude de passer acte de leurs méfaits par-devant notaire. La Cour d'assises a donc été constituée pour la preuve testimoniale, elle y règne et y régnera.

Comment, d'après la loi, cette preuve est-elle « administrée »; comment s'opère « l'extraction du témoignage »? Le système de notre Code est, on le sait, fort différent du système anglais; le juge en Angleterre n'adresse presque jamais de questions aux témoins, et ceux-ci, à charge ou à décharge, sont successivement examinés par l'accusateur et par l'accusé. Chez nous, la « direction » de la preuve testimoniale appartient au président d'assises, mais, sur ce point encore, il y a une notable différence entre la pratique et la loi. D'après la loi, toute déposition doit être spontanée; on « entend » un témoin, on ne l'interroge pas. Quand le témoin s'est tu, après avoir fourni aux jurés en toute indépendance l'impression de son libre récit, des éclaircissemens peuvent lui être demandés, d'abord par l'accusé, ensuite par les juges, les jurés, le procureur général et même par le président.

Dans la pratique, il arrive trois fois sur quatre que la « déposition spontanée » se réduit à quelques mots, après lesquels le témoin est longuement interrogé par le président des assises. L'accusé, l'accusateur et les jurés ne sont admis qu'ensuite à poser des questions. Ces habitudes peuvent offrir certains avantages, mais leur inconvénient capital est de mêler le président à la lutte, de le conduire à des duels successifs avec l'accusé ou avec les témoins, de l'obliger à abandonner de plus en plus son rôle d'arbitre.

Il y a une autre différence essentielle entre le système anglais et le nôtre. A Londres, le témoin ne doit être entendu que sur les faits dont il a connaissance par lui-même et d'une manière immé-

diate; le juge doit l'interrompre s'il dépose d'ouï-dire. En outre il ne peut être posé de questions « qu'autant qu'elles ont trait directement à l'affaire. » Sans doute on peut, par exception, déroger à ces principes, mais ils forment un ensemble de traditions et de pratiques que le juge anglais fait respecter.

Chez nous, les témoins « par ouï-dire » arrivent par légions, apportant à l'audience les rumeurs vaines et dangereuses, les racontars sans fondemens qui peuvent impressionner. Quand cette foule est à la barre, quelle vigueur il faudrait pour la dominer! Quelle prudence serait nécessaire pour ramener sans cesse le témoin aux faits de la cause, pour l'empêcher de se livrer à ses passions et à ses haines! Si on le suit, au contraire, dans les dangereuses digressions auxquelles il sera entraîné, à quelles déviations du débat, à quelles scènes de violence et de scandale ne peut-on pas être amené! Ce n'est plus l'accusé seul, ce sont ses enfans, sa femme, ses proches, les précepteurs, les domestiques, dont la vie privée va être mise au jour, dans un déchaînement de médisance ou de calomnie!

Sans doute il ne faudrait pas, en essayant de circonscrire le débat, entraver en quoi que se soit la liberté de la défense; mais les abus du système actuel ont apparu si nettement que tout récemment, au Sénat, on a cherché à y porter remède. On s'est occupé d'un point spécial, sur lequel des affaires récentes avaient attiré l'attention : les dépositions des enfans de l'accusé. Par un motif de haute convenance, la loi ne reçoit point ces témoignages; par un détour de la pratique ils sont trop souvent accueillis. Le président reprend « à titre de renseignemens et en vertu de son pouvoir discrétionnaire » les déclarations que la loi repousse. Le Sénat voulait, dans ce cas spécial, supprimer, ou au moins restreindre ce droit du président d'assises, que les criminalistes traitent d'exorbitant. Cet effort a échoué; pourquoi? Parce que, dans bien des cas, qu'il n'est pas possible de prévoir ni de classer (le nombre des *espèces* étant illimité à la Cour d'assises) l'audition des enfans sera indispensable à la manifestation de la vérité.

Que faire alors?

« Je crois, disait (1) un honorable sénateur, que ce qui vaudrait le mieux serait que M. le garde des sceaux voulût bien rappeler aux présidens d'assises qu'on doit éviter autant que possible de faire comparaître les descendans vis-à-vis de leurs ascendans. » On a donc bien compris que c'est sur le président

(1) Séance du 18 novembre 1895.

d'assises qu'il faut agir. Mais des circulaires y suffiraient-elles? Ne faut-il pas une réforme d'ensemble pour rendre possible à ce magistrat le retour à son rôle d'arbitre supérieur, de témoin sans passion? Nous reviendrons sur ce sujet dans une autre partie de ces études.

Constatons que dès aujourd'hui la loi impose au président le devoir de « rejeter tout ce qui tendrait à prolonger les débats inutilement. » Et c'est là un texte bien sage. S'il n'est pas observé, si, durant plusieurs heures, des témoignages passionnés, entraînant le débat dans des digressions lointaines, se succèdent devant le jury, il éprouve à les coordonner, à les classer, à en faire la critique, une difficulté presque insurmontable. Même si ces dépositions étaient peu nombreuses, topiques, énergiquement ramenées au point central du débat, la difficulté serait grande encore (Bentham l'a très clairement démontré) de constituer dans l'esprit du juré la *permanence* du témoignage. Le témoignage qui n'a pas été écrit, dit Bentham, « devient à chaque moment plus sujet à s'altérer et à se perdre; s'il a été à l'origine exact et complet, il cesse bientôt de l'être... et si un mot essentiel est oublié, ou douteux, ou en dispute, sur quoi la décision sera-t-elle fondée? » C'est pour prévenir ce danger que le juge anglais prend des notes, et constitue ainsi la *permanence* des témoignages produits à l'audience. Chez nous on peut affirmer que dans toute affaire longue et compliquée, les jurés après quelques heures ne sont plus en état d'apercevoir l'ensemble des dépositions dans leurs points essentiels, et à plus forte raison de faire « la critique du témoignage. » Leur mémoire peu exercée se refuse au tour de force qu'on exige d'elle; ils subissent passivement ces déclarations orales qui se superposent en couches successives, se pénétrant, se coagulant en une masse informe dans leurs cerveaux fatigués. Aussi l'impression que leur produira telle ou telle déclaration résultera presque toujours de l'apparence extérieure, de la plastique du témoignage. Tel témoin par ouï-dire, qui en Angleterre n'eût pas été entendu, produira plus d'effet que tel autre qui a vu de ses yeux, si son allure est meilleure et son ton plus persuasif. Avocats et accusateur le savent bien, et c'est en vue de cette impression extérieure à produire sur le juré que la liste des témoins est composée, maniée et remaniée avec art par l'accusation et la défense. On peut dire qu'il y aurait grand avantage, en toute « cause célèbre, » à réduire cette liste de moitié.

En attendant, dans l'affaire qui nous occupe, les témoignages violens et passionnés, les confrontations émouvantes se sont succédé pendant de longues heures, provoquant les applaudissemens

ou les murmures. Dans cette atmosphère surchauffée, tout est favorable à l'éclosion d'un *incident*.

XVI

Qu'est-ce qu'un *incident* à la Cour d'assises? La définition en est difficile; c'est une circonstance généralement puérile, qui, dans ce milieu spécial devenu fiévreux et impressionnable, prend tout à coup d'immenses proportions, et peut, sans que l'on sache exactement pourquoi, déterminer le verdict le plus inattendu. La « physiologie de l'incident d'assises » pourrait tenter un analyste; mais comment parvenir à fixer cet absurde et curieux phénomène? On « subit » l'incident comme un choc électrique, on ne l'observe pas. Les vieux routiers de la Cour d'assises, après avoir énuméré toutes les difficultés, tous les périls de la juridiction, disent enfin aux jeunes en secouant la tête : « Et puis, il y a les incidens! » Et les acteurs du drame en ont peur et envie comme d'un danger attirant, car l'incident, la soudaine bourrasque, dont nul à cette audience ne saurait prévoir la place ni le lieu, peut créer des triomphes personnels, ou des chutes imprévues.

Il est bien entendu que nous ne parlons pas ici des incidens officiels de l'audience, de ceux qui sont prévus par la loi et décrits dans les traités d'instruction criminelle, tels que les rébellions de l'accusé, les renvois de l'affaire à une autre session, les suspicions de faux témoignage... non, le vrai incident n'a rien en soi de juridique. Il peut se rattacher aux faits de la procédure; mais cela est exceptionnel; et il naît généralement de circonstances entièrement étrangères à l'objet réel du procès.

L'incident qui va naître peut s'annoncer par quelques symptômes que saisissent les habitués du lieu. Il éclate, et soudain tout s'efface devant lui : la solution du procès va dépendre de l'incident et du fait ou du mot qu'il appelle. Il y a un mot à dire ou bien à taire, une démarche à prescrire ou à défendre. C'est le président, ou le ministère public, ou l'avocat que le hasard a mis sur la sellette. Que va-t-il se passer? On discute, on s'agite. Et les préoccupations extérieures à l'affaire, d'ambition, de succès ou de défaite personnelle, les intérêts de coterie et de parti d'envahir de plus en plus la scène. Qui a fait naître l'incident? Les connaisseurs, les critiques se prononcent : c'est celui-ci par sa maladresse; c'est celui-là par son habileté; c'est un mot d'un témoin, c'est un article à sensation... et au milieu d'un tel tumulte, des passions et des fièvres, que devient la question précise de savoir si là-bas, il y a dix ans, cet homme a tué?

Les jurés cette fois ont quitté leur attitude calme et somnolente; leurs langues se délient et leurs regards s'allument. On les voulait, par une sorte de complicité universelle, tirer hors de l'affaire. La chose est faite, et ils ont pour toujours perdu de vue l'objet du procès.

Qu'attend cet auditoire haletant? La réponse à un télégramme envoyé par un des témoins; il s'agit de savoir à quelle inspiration, qu'on soupçonne et réprouve, le dénonciateur a pu obéir en révélant après dix ans le crime à la justice. Voici la réponse! Elle démontre que c'est bien ce personnage, dont la déposition hier a soulevé des huées, qui avait dicté la dénonciation; c'est un coup de foudre, une émotion générale! Les plaidoiries sont inutiles, l'acquittement est décidé!

Certes, il sera heureux, si la preuve du crime n'est pas faite, que le dénonciateur devienne de plus en plus haïssable, et que les jurés soient ainsi, par le fait d'un incident sans valeur, préparés à une bonne justice. Mais cela est de pure fortune; ce qui reste, c'est que le procès reçoit sa solution de circonstances secondaires qui ne sauraient raisonnablement la commander. Ce n'est pas au dénonciateur, mais au fait dénoncé qu'il faut que l'on s'attache, et, si le fait n'est pas prouvé, s'il reste un doute raisonnable, c'est pour cela qu'il faut acquitter, très vite et simplement, sans drame et sans spectacle. Pour un seul incident qui secourt, par hasard, la justice, il y en a cent qui doivent l'égarer, car (c'est peut-être là sa définition véritable) la nature de l'incident est en général telle que l'importance qu'il acquiert au débat est en raison inverse de celle qu'il y devrait obtenir.

Plus le débat sera logique et bien réglé, plus l'incident y deviendra rare. Sa disparition démontrerait que la juridiction criminelle est au point de la perfection; qu'elle a su se dégager des influences extérieures qui agissent aujourd'hui si dangereusement sur elle.

Un des agens les plus actifs de ces influences extérieures, c'est le public présent à l'audience, qui excite et entretient la fièvre générale par son attitude militante au cours du débat. Il ne faut pas s'étonner de cette attitude. Des débats si visiblement disposés « en vue du public » ne peuvent manquer de le passionner, et pour éviter les manifestations des indignations ou des enthousiasmes de la salle, des mesures de police ne suffiront jamais. Tant que les acteurs du drame judiciaire travailleront (à leur propre insu et par suite de traditions dont ils ne sont pas les auteurs) à enflammer les passions, aucun d'eux n'aura l'autorité suffisante à les empêcher de se manifester. Elles se mani-

festent donc avec violence, parfois avec scandale, et qui connaît les jurés et a causé avec eux sait combien ce spectacle provoque en eux l'étonnement et le blâme. Cependant, malgré eux ils en subissent l'influence, et le sourd murmure approbateur ou réprobateur qui accompagne tel ou tel témoignage ne peut manquer de les impressionner. Quand la foule intervient et dicte la sentence, le juré s'indigne... et il obéit. On ne nous accusera pas d'exagération, car chacun connaît, même sans avoir suivi les audiences, le rôle joué par le public en Cour d'assises. Ouvrons les journaux au hasard :

Voici une confrontation dramatique; elle a « tenu toutes les espérances que les amateurs de scandale avaient pu mettre en elle... Ces deux hommes (l'accusé et un témoin) se sont déchirés à belles dents avec l'âpre volupté de s'enfoncer réciproquement leurs crocs dans la gorge. » Le public « marque les coups »; à un moment l'accusé « bondit le poing levé ». Alors, « mouvemens en sens divers, » les uns « applaudissent l'accusé », les autres « le huent ». Cependant, un témoin antipathique se présente à la barre; aussitôt « c'est une colère à peine dissimulée qui monte de la salle vers la brute qui se cache derrière son mouchoir »; tout à l'heure « une rumeur de dégoût a parcouru l'auditoire », à présent « les dames se cachent en rougissant derrière l'éventail, le jury se tord, et l'audience est suspendue au milieu de rires homériques. » Voilà donc ce qu'on tolère du public aux audiences actuelles. Aux audiences d'hier se montrait-on plus rigoureux? Je trouve la réponse dans un intéressant *Éloge de Lachaud :* « Dans l'affaire A... des applaudissemens frénétiques éclatent et se continuent pendant plusieurs minutes accompagnés des cris : Bravo! bravo! et de trépignemens de pieds. » (*Gazette des Tribunaux.*) Une autre fois « la foule franchit la barre. » Dans l'affaire T... « le défenseur est interrompu par une explosion de sentimens qui débordent de tous les cœurs; l'émotion se traduit sous toutes les formes; ce sont des cris, des sanglots, des gémissemens, des larmes. » (*Gazette des Tribunaux.*)

Il est superflu de démontrer l'inconvenance et les dangers de cette attitude du public. On sait combien toute foule est versatile, et on voit fréquemment à une première audience le public attendre et réclamer une sévère condamnation, et le lendemain, après une journée émaillée d'*incidens*, accueillir avec transport l'acquittement. Cette ingérence de la foule, cette influence directe exercée par elle sur le verdict ne peut que pousser aux plus graves incohérences. Elle est souvent barbare pour l'accusé, et toujours hautement contraire à la dignité de la justice. Il faudra

autre chose que d'énergiques circulaires et d'énergiques présidens pour amener un changement définitif dans cet état de choses; il faudra imposer à tous, par des réformes d'ensemble, un débat plus rationnel, plus calme, et peut-être, hélas! ennuyeux.

Cependant les dépositions sont finies et les jurés ne sont pas au bout de leurs épreuves. Aux incidens de toutes sortes, aux témoins, aux experts, sur le rôle desquels il faudra revenir, va succéder le duel oratoire. Le jury maintenant va se trouver face à face avec son plus redoutable adversaire : l'éloquence. Nous examinerons ailleurs le réquisitoire et les plaidoiries, qui forment des élémens distincts dans le mécanisme de la Cour d'assises. Quand l'avocat s'est tu, c'est le jury qui a la parole et sa tâche active commence.

XVII

Le débat est clos : les douze jurés ont quitté l'audience et les voilà, portes gardées, dans le refuge silencieux où va s'élever la voix de leur conscience, où leur « intime conviction » doit enfin déclarer le verdict. Quel est leur état d'âme? Celui d'un despote ignorant et bien intentionné. Ils croient à leur « omnipotence », et ce trait, au dire des hommes qui connaissent le mieux le jury anglais, est un de ceux qui distinguent profondément le juré français du juré britannique (1). Au-dessus de la loi, dans la région des fantaisies et du caprice, c'est là que les flatteurs ont transporté nos juges, c'est là qu'ils planent en possession paisible du pouvoir souverain et du droit qu'on leur a prêté de « faire grâce ». En quel sens exercer leur pouvoir? Nous savons que dès leurs premiers pas au labyrinthe de l'audience le fil conducteur a glissé de leurs doigts, et qu'aucune Ariane n'est venue les remettre sur le bon chemin. Mais, de droite et de gauche, des voix passionnées, suppliantes ou vengeresses, leur ont crié dans l'obscurité des appels confus, entre-croisés, contradictoires. Ils ont eu des opinions troubles, mollement aperçues et vite délaissées : tel argument leur sembla digne de remarque; tel autre les a indignés; ce témoin a plu : quel dommage que sa déposition ait été contredite par la conclusion de l'expert! mais le « savant expert » lui-même n'est-il pas convaincu de stupidité par la lecture que l'avocat a faite de dix lignes choisies dans l'ouvrage d'un autre savant homme, le vrai savant celui-là? Comment additionner ces impressions rivales et en extraire l'intime conviction? La loi offre un moyen : c'est le délibéré.

(1) Mittermaier, *Traité de la procédure criminelle en Angleterre, en Écosse et en Amérique*. — Stephen, *Juryman's guide*, p. 135. *Styles*, p. 222.

Qu'est-ce que délibérer ? C'est d'abord s'asseoir autour d'une table. Les jurés sont assis, et à présent ils se regardent, ne sachant trop que dire, car le délibéré avec autrui implique un antérieur délibéré avec soi-même ; il suppose et ne fait que traduire les opérations de l'esprit auxquelles nos juges furent inhabiles. Tous ceux qui savent de quelles difficultés s'environne l'acte complexe du « délibéré » dans une réunion d'hommes sages, instruits et expérimentés, savent ce que peut être la délibération du jury criminel après le débat dont on l'a rendu spectateur et victime. De deux choses l'une : ou le délibéré, absolument nul, consistera dans un bruit confus, le bruit de gens qui parlent à la fois, sans s'écouter l'un l'autre, et lancent au hasard des phrases sans valeur ; ou bien le « meneur » prendra d'abord la parole, sous l'œil bienveillant du chef du jury, et n'aura pas de peine à conquérir le verdict le moins raisonnable.

Mais, dira-t-on, il y a par hypothèse dans ce jury un homme intelligent, « l'homme connu », celui auquel le débat inspirait des réflexions tristes ? Eh bien ! neuf fois sur dix, cet homme instruit et sensé fera en chambre du conseil tout justement ce qu'il a fait à l'audience : il ne fera rien, il ne dira rien. C'est une règle générale en France : il n'est pas *comme il faut* d'intervenir ; l'homme *comme il faut* s'attriste, même il déplore, il prend des notes psychologiques, le « meneur » est pour lui un sujet d'immense joie philosophique, il le voit, il le suit, il le pique dans sa mémoire d'homme de goût comme un étrange coléoptère, il analyse… mais il n'intervient pas.

Dieu sait pourtant s'il aurait sujet de remettre chaque chose à sa place, de planter hardiment au milieu de ce cénacle troublé le drapeau d'une raison droite et ferme. Et les jurés, c'est ce qu'il faut nettement dire, iraient droit au drapeau s'ils le voyaient enfin. Ils accourraient vers la justice, car ils la veulent, ils l'aiment, ils la désirent ardemment ; et c'est parce que les jurés aiment la justice qu'il faudra garder le jury, mais en l'organisant.

En attendant, le « meneur » pérore et pousse au vote le troupeau. Troupeau d'autant plus affolé qu'il a le devoir de répondre à une question non seulement très ardue, mais encore très mal posée : insistons sur ce point.

En Angleterre, dit sir Richard Phillips (1), « les termes mêmes d'un verdict, en matière criminelle, indiquent les pleins pouvoirs du jury, et renferment un jugement sur le fait et *sur la loi.* » Le magistrat a donné des instructions sur le *point de droit*, et

(1) *Des pouvoirs et des obligations des jurys.*

le juré, juge du droit, se conforme à ces instructions. Il pourrait cependant, lui aussi, faire acte de fantaisie et d'*omnipotence*, mais il se conforme aux instructions du juge parce qu'il a en lui une pleine et entière confiance. En revanche, ce juré anglais n'a point à s'occuper de la peine, et par conséquent (car ce système est au moins logique) il n'a pas à se prononcer sur la question des circonstances atténuantes. Enfin, comme nous l'avons dit, il n'a à résoudre qu'une seule question qui contient tous les faits de l'accusation. Précisons à présent l'objet des délibérations de notre jury. Son chef a sous les yeux la « feuille des questions » et un paquet de pièces.

D'abord, que sont ces pièces? Elles sont la « procédure écrite » qui, sous une forme dangereuse, revient ici après le débat. Qu'on remette aux jurés l'acte d'accusation, cela se comprend à merveille; qu'on leur remette (et cela n'a point lieu en France) des notes impartiales photographiant le débat oral, cela se comprendrait aussi; mais qu'on leur fournisse toutes les pièces du procès ou, ce qui serait plus grave encore, un choix de pièces assorties triées dans le dossier, à l'exception des déclarations écrites des témoins, cela suffirait à démontrer l'incohérence d'une loi qui n'a pas su opter entre la preuve orale et la preuve écrite, entre le système anglais et le système de l'ordonnance de 1670. Mais passons sur ce point, car il est acquis en fait que les jurés ont d'ordinaire le bon sens de ne pas accroître leurs incertitudes en se livrant à l'étude des pièces.

Un autre soin les occupe; celui de bien comprendre ce qui est écrit sur cette « feuille de questions. » Heureux si le fait à juger se décompose en deux ou trois points bien simples! mais s'il s'agit de faux ou de vols qualifiés, la « feuille de questions » sera un gros cahier. Pourtant, même dans ce cas, nos jurés actuels sont plus fortunés que leurs pères. Du temps du *Code des délits et des peines*, de cet ingénieux et compliqué mécanisme d'horlogerie judiciaire que Merlin avait composé, un curieux a compté « jusqu'à 26 000 questions posées au jury dans une seule affaire. » C'était à dégoûter du jury un peuple moins ardent à s'affranchir des obligations du concours civique que ne l'est le peuple français! En 1808, le tribun Faure dit qu'il fallait « établir le juste milieu entre des questions trop divisées et une seule question indivisible. » De sorte qu'à présent le juré n'est guère exposé à 26 000 questions, ni à 2 600, mais assez souvent à 260.

Et le mal ne serait pas grand si l'on s'entendait une bonne fois sur l'étendue et les frontières « du point à juger » que ces questions soumettent au jury. Mais d'abord (nous l'avons dit et

il faut le redire, car c'est le principe qui domine et dirige toute l'œuvre de la juridiction) la distinction du fait et du droit est une distinction impossible. Qu'est-ce que la question de savoir si l'accusé « a commis le crime de faux »? C'est une question de droit. Qu'est-ce que la question de savoir si ce vol a été commis « avec effraction »? C'est une question de droit. A qui sont soumises ces questions de droit? Au jury. On voit donc bien que le juré est juge du droit, mais comme la loi ne veut pas qu'il en soit ainsi, malgré l'évidence, il en résulte que personne n'est chargé de donner au jury avec autorité les définitions et notions légales qui, neuf fois sur dix, lui sont indispensables pour accomplir sa tâche en sachant ce qu'il fait.

Venons à la peine. Le juré, nous l'avons dit, « manque à son premier devoir » s'il y songe; mais, d'autre part, le débat, la juridiction tout entière, sont organisés de telle sorte qu'il ne peut pas ne pas y songer. Dans sa défiance du juré, le juge a voulu agir sur le verdict, et dans sa défiance du juge le juré veut agir sur la peine, de sorte que tout est confondu.

Devant cette tendance, aussi invincible qu'illégale, des jurés à penser aux conséquences de leur verdict, les mœurs avaient déjà installé à la Cour d'assises un régime bâtard, de concessions réciproques, d'indiscrétions tolérées ou réprimées, quand la loi est venue officiellement se contredire elle-même et détruire dans un article (341) ce qu'elle avait édifié dans un autre (342) en les laissant subsister tous les deux. En effet, depuis plus de soixante ans, les jurés français ont à déclarer, en toute matière criminelle, « s'il y a des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé. » Quel effet peut avoir une telle déclaration? Le voici : elle oblige la Cour à abaisser la peine d'un degré, et l'autorise à l'abaisser de deux degrés. Exemple : la peine prononcée par la loi contre cet accusé reconnu coupable est celle de la mort, mais il existe en sa faveur des circonstances atténuantes. La Cour, en ce cas, ne peut plus prononcer la peine de mort; elle a la faculté de prononcer, soit la peine des travaux forcés à perpétuité, soit, si elle le veut bien, la peine des travaux forcés à temps.

Soumettre au jury la question des circonstances atténuantes, c'est donc bien lui soumettre la question de savoir s'il faut abaisser la peine ou non. Et comment décider s'il faut abaisser la peine sans connaître la peine, sans songer à la mesure dans laquelle elle sera abaissée? Et comment, enfin, les jurés, que la loi convie à penser à toutes ces choses, ne seraient-ils pas stupéfaits que la loi leur fasse en même temps un devoir de n'y pas penser?

Dans les faits, à l'audience, quel douloureux spectacle que celui qui est engendré par de telles contradictions! Aujourd'hui, par suite de quelque circonstance, cet avocat a pu faire à la peine une allusion discrète sans être arrêté par le président; demain, s'il y touche d'un mot, il sera rappelé à l'ordre; après-demain le président donnera l'exemple et dira, comme dans la cause célèbre qui, il y a quinze ans, sonna, dit-on, le glas du « résumé »: « Messieurs les jurés, la peine sera ce que vous voudrez. »

Et combien ce spectacle est plus pénible encore si, quittant les généralités, nous touchons en passant à quelques cas partiliers.

Cette fille a tué son enfant nouveau-né. Quelle peine a-t-elle encourue? La peine est un peu dure; ce n'est point celle du « meurtre », mais bien celle de l' « assassinat », c'est la peine de mort. Or, il y a quelque temps que les mœurs ont sauvé du bourreau la mère misérable et coupable qui a commis le crime d'infanticide. Il y a toujours dans les affaires de cette sorte un complice plus ou moins inconnu, qu'aucune loi n'atteint encore, et dont l'impunité protège, par contraste, la malheureuse accusée. Cependant, il faut une peine. Laquelle? Le jury peut-il répondre à cette question : « L'accusée est-elle coupable d'avoir volontairement donné la mort à son enfant nouveau-né? » sans connaître les conséquences de son verdict? Mais l'avocat a risqué le mot : « Si vous dites *oui*, c'est la mort! » Et ces jurés, émus et effrayés par leur tâche impossible, pensent, sans l'oser dire : « Il nous faudrait plus de lumière, il nous faudrait l'explication complète, ouverte, de la loi. » Et tout cela est tellement faux et bizarre que l'on en vient souvent, malgré la loi, à dire la loi à l'audience. Les jurés savent enfin que l'accusée, s'il y a des circonstances atténuantes, ne peut pas être condamnée à une peine inférieure au minimum des travaux forcés à temps.

C'est trop encore! Pourquoi la Cour, comme en Hollande, comme en Angleterre, n'est-elle pas libre de fixer la peine à son gré, sans autre limite qu'un maximum légal? Pourquoi, en tous cas, le législateur n'a-t-il pas modifié cette loi sur l'infanticide, inhumaine et inapplicable? Les jurés n'ont cure de ces choses et ils se préparent à acquitter, quand leur esprit s'arrête sur une autre question qui, dans la même affaire, va leur être posée : « L'accusée a-t-elle *supprimé* l'enfant né vivant dont elle était accouchée? » Qu'est-ce que cela veut dire, et quel est ce crime nouveau superposé à l'infanticide et distinct de lui? C'est un crime qui a eu pour effet de « supprimer l'état civil » de l'enfant. C'est un crime prévu par un texte compliqué de distinctions et

de définitions légales. Ce sont des questions *de droit* qu'il faut que les jurés résolvent, bien qu'ils ne les comprennent pas, et que chacun ait le devoir de ne pas les leur expliquer. Et l'avocat, dans cette confusion, aura beau jeu pour prétendre que la « suppression d'enfant » ne vient là que pour rassurer le jury, en permettant à la Cour d'appliquer la peine d'un an de prison ! Telle est dans une affaire d'infanticide la situation de ces jurés, *juges du fait*, auxquels la loi défend de *songer à la peine*.

Autre exemple : cette femme a tué son amant. Nous n'avons ici rien à dire du « crime passionnel », sauf que dans ces sortes d'affaires, nul ne peut attendre raisonnablement du jury qu'il ne songe pas à la peine. Ces exemples, on le devine, pourraient être multipliés et il n'y a guère de cas où le juré, dans la situation fausse et équivoque où on le place, ne soit pris d'embarras et de trouble et exposé à commettre de véritables bévues.

Mais revenons au délibéré. Dans l'affaire soumise à nos jurés il ne s'agit, on s'en souvient, ni d'un crime d'amour ni d'un infanticide, où le jury est vite conduit à l'acquittement. La cause est grave et douteuse, l'accusé nie, les jurés hésitent. Vainement le « meneur » qui a la gloire d'avoir fait ressortir quelque circonstance accessoire, prétend tout emporter avec son unique argument. Il n'a point encore « sa majorité ». Alors, dans l'embarras général, une voix s'élève : « Si nous faisions prier monsieur le président de venir au milieu de nous ? » Et bientôt en effet, le président est annoncé, il prend place autour du tapis vert.

XVIII

Ainsi, ces deux sortes de juges que tout a séparés jusqu'à l'heure où nous sommes, se trouvent réunis pour la première fois. Ce sont d'honnêtes gens qui cherchent la justice, mais qui n'ont pas le droit de la chercher ensemble : alors, pourquoi se réunissent-ils ? Que peuvent-ils dire, que peuvent-ils faire qui ne soit contraire à la loi ? Au milieu du secret, si rigoureusement prescrit, et qui est l'essence même de ce délibéré, pourquoi le président est-il donc appelé ? Le président est le droit, la loi, la science, la peine. Le juré est le fait, l'intime conviction.

C'est un mur que le code a péniblement édifié entre ces êtres. Tout cela ne serait donc qu'un leurre, un château de cartes sur lequel on souffle au dernier instant ? A l'audience, où leurs yeux et leurs consciences se cherchaient et s'appelaient en vain, ce président et ce juré n'ont pu s'expliquer, se compléter, se rejoindre,

parce que la loi le défend. Comment ici, dans le mystère, en l'absence de l'accusé et de l'accusateur, pourraient-ils faire sans contrôle ce qu'ils n'ont pu faire en public ?

Il faut que dans la loi un texte bien formel, — et bien étrange, — consacre cette anomalie.

Or ce texte n'existe pas. Un tel conciliabule n'est point prescrit, ni prévu par le Code ; il ne constitue qu'une dangereuse pratique. « Une communication particulière et secrète du président avec les jurés, dit un criminaliste (1), ne semble-t-elle pas menacer l'indépendance de ceux-ci ? N'est-il pas difficile d'admettre que ce magistrat puisse leur donner des renseignemens qui ne soient pas contredits, leur affirmer des faits qui ne soient pas discutés ? Ne pourrait-il pas émettre ainsi une opinion qui influencerait l'opinion du jury ? Et quand il maintiendrait ses explications dans les termes d'une stricte impartialité, ne suffit-il pas que l'accusé puisse suspecter une telle communication et s'inquiéter de l'indépendance de ses juges pour qu'elle doive être interdite ? » Qui pourrait nier la justesse de ces remarques ?

Nous n'avons pas dissimulé qu'à notre sentiment le code d'instruction criminelle a mal réglé les rapports du jury avec la Cour, du magistrat populaire avec le magistrat professionnel, et nous croyons qu'il y a dans cet ordre d'idées des réformes à tenter, des formules nouvelles à trouver ; mais, en attendant, restons dans la loi ; telle qu'elle est, elle vaut encore mieux que beaucoup de pratiques qui tendent à se substituer à elle, et qui, toujours dirigées par les intentions les plus pures, se retournent néanmoins contre ceux qui en font usage.

Tout est faux et contraint dans l'entrevue du président avec le jury. Voilà des hommes irréprochables qui se comprendraient vite s'ils pouvaient parler à cœur ouvert ; ces jurés (nous l'avons vu récemment) sentent parfois leurs méfiances se transformer en un courant de sympathie qui les entraîne vers un président humain et loyal ; qu'importe ? l'entente ici est impossible. On est réduit aux demi-mots, à l'expression de certaines tendances, et finalement, les malentendus se produisent ; on s'est mal compris, on n'a pu tout dire, et, sur quelque incident, il arrive que l'opinion publique déchaînée fait porter à un homme tout le poids d'une tradition aussi périlleuse qu'étrangère au vœu de la loi.

Enfin, le président a quitté les jurés, et aussitôt après son

(1) Faustin Hélie, *Traité de l'instruction criminelle*, t. IX, p. 177.

départ le « meneur » a repris la parole. La minute lui est propice ; il a maintenant « sa majorité ». Les opinions sont faites et on procède au vote. Depuis soixante ans, ce vote a lieu au scrutin secret ; nous sommes de ceux qui le regrettent. C'est par-dessus tout dans les choses de justice qu'il faudrait que chacun eût, avec sa pleine indépendance, l'entière et publique responsabilité de chacun de ses actes.

En Angleterre il faut, nous le savons, que les jurés se mettent d'accord. Cette obligation de constituer l'unanimité a ses inconvéniens, et soulève, même chez nos voisins, les plus sérieuses controverses. Elle a en tous cas l'avantage de donner aux décisions du jury une autorité imposante et de faire obstacle aux fâcheux commentaires qui peuvent suivre nos verdicts rendus à la simple majorité. Sans prendre parti sur cette question complexe, souhaitons du moins que nos jurés votent à voix haute. Ils ne méritent pas, à notre avis, l'accusation de *peur* qu'on leur a souvent jetée à la légère ; mais si en quelque circonstance, devant des menaces directes, ils ont eu une défaillance, ce vote secret en a été certainement complice. En face d'un danger, tout juré français eût rougi de déclarer sa faiblesse, et, par un louable amour-propre, eût pris le parti du courage.

Enfin notre jury a épuisé sa tâche, le verdict est rendu. Si ce verdict est sage, rendons-en grâces aux dieux, car les hommes n'ont peut-être pas fait tout ce qui dépendait d'eux pour aider à ce résultat.

Comment ont concouru à cette décision, bonne ou mauvaise, et à l'arrêt qui va la suivre la Cour, le président, le barreau et le ministère public ? C'est sur ces points que nous allons maintenant porter notre examen.

JEAN CRUPPI.

LE ROMANTISME

ET L'ÉDITEUR RENDUEL

II [1]

EUGÈNE RENDUEL ET PÉTRUS BOREL, LAMENNAIS, ALFRED ET PAUL DE MUSSET, SAINTE-BEUVE

III

JULES ET PAUL LACROIX. — EUGÈNE DE MONGLAVE
LOUIS DE MAYNARD. — PÉTRUS BOREL. — F. DE LAMENNAIS.

Au premier rang des écrivains qui alimentèrent la librairie Renduel et qui, aidant à son succès, profitèrent de sa vogue, figurent les frères Lacroix. Ce sont peut-être eux qui, après Hugo, ont fourni à Renduel le plus grand nombre d'ouvrages; mais, que ce fût accord formel ou convention secrète, chacun d'eux paraissait s'être approprié un genre spécial et l'exploitait à l'exclusion de l'autre. Tous les deux appartenaient au romantisme le plus ardent, mais Jules Lacroix choisissait de préférence ses sujets de romans dans le monde contemporain, tandis que Paul, mettant à contribution toutes les époques de l'histoire de France depuis le moyen âge jusqu'à la Restauration, jetait en pâture aux lecteurs un nombre infini de productions mélodramatiques. De 1833 à 1835, Jules Lacroix fournit chaque année à Renduel un roman à sensation, dont le titre seul était un appât pour les gens avides d'émotions violentes : *Une Grossesse* d'abord, puis *Corps sans*

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1895.

âme, enfin *Une Fleur à vendre*. Mais qu'était-ce que trois romans — cinq volumes en tout — auprès de l'énorme bagage, auprès des dix, vingt, trente histoires, plus pathétiques, plus terrifiantes les unes que les autres, écrites par Paul Lacroix tant sous son propre nom que sous le pseudonyme demeuré célèbre du Bibliophile Jacob?

C'est sous ce nom d'emprunt qu'il avait produit en 1829 ces *Soirées de Walter Scott* qui avaient assuré le succès de l'entreprise de Renduel. Ce fut encore sous ce masque transparent qu'il publia à la même librairie *les Deux Fous, histoire du temps de François Ier; le Roi des Ribauds, histoire du temps de Louis XII; la Folle d'Orléans, histoire du temps de Louis XIV; Vertu et Tempérament, histoire du temps de la Restauration; les Francs-Taupins, histoire du temps de Charles VII; la Danse macabre, histoire fantastique du quinzième siècle; Pignerol, histoire du temps de Louis XIV; Un Divorce, histoire du temps de l'Empire;* puis enfin *Mon Fauteuil* et *Quand j'étais jeune, souvenirs d'un vieux*, histoires d'on ne sait quand. Toutes les époques de notre histoire y avaient déjà passé, que l'esprit inventif du romancier semblait toujours intarissable; si bien qu'il put recommencer la série avec d'autres éditeurs et fournir encore au public palpitant quantité de nouvelles histoires de tous les temps.

Si abondante qu'elle soit, la correspondance des deux frères avec Renduel est malheureusement moins riche que leur imagination romanesque, et il suffira de reproduire une lettre de chacun d'eux. La première est d'un malade à court de santé et d'argent; la seconde d'un esprit susceptible et prompt à se fâcher pour l'incident le plus inoffensif.

Mon cher ami, je suis depuis quinze jours avec une inflammation d'entrailles et souffrant comme un damné. — Voilà ce qui m'a privé du plaisir de vous voir si longtemps. Cependant je vais mieux, j'ai maintenant la force de corriger mes épreuves.

Les médecins et les apothicaires m'ont ruiné, ruiné complètement, si bien que j'ai recours à votre complaisance et vous prie de m'avancer *trois cents* francs. Je présume que cette somme ne vous gênera nullement et elle me sera d'un grand secours.

Si vous pouviez ce matin les remettre au porteur, vous m'obligeriez beaucoup.

Votre ami dévoué,
JULES LACROIX.

21, mercredi.

Mon cher Renduel, j'ai été plusieurs fois vous voir avec l'intention de vous entretenir sur un sujet plus important et plus délicat qu'une affaire d'intérêt; mais je n'ai jamais pu me trouver absolument seul avec vous pour entamer une question qui veut être traitée dans le tête-à-tête, puisqu'il

s'agit de mon amour-propre le plus offensif. Depuis longtemps mon buste est exposé au coin de votre comptoir comme un paquet d'affiches : ce n'est pas un honneur que j'ai sollicité, et je vous assure que le don de ma figure s'adressait plus à l'ami qu'au libraire. Il m'est pénible cependant de subir les camouflets du premier drôle venu, qui veut satisfaire peut-être une misérable jalousie sur un plâtre. On laisse les bornes à la portée des chiens pour qu'ils y pissent; mais je ne pense pas que vous me réserviez ce sort, que je supporterais avec un véritable chagrin : c'est la principale raison qui m'éloigne de votre magasin. Je ne vous demande pas un piédestal, mais un fond d'armoire pour m'y cacher, à moins que vous ne préfériez achever l'œuvre de ceux qui ont mutilé cette sculpture en la brisant. Obligez-moi, mon ami, de me faire disparaître pour toujours de l'exposition perpétuelle où vous m'avez condamné : vous verrez dans une nouvelle que je termine ce que souffre même un homme d'esprit à se voir en peinture le jouet du public. Soyez persuadé que, si j'avais eu votre médaillon, il ne serait pas confondu avec les torchons de cuisine ni affiché à côté du porte manteau.

Votre tout dévoué,

Paul Lacroix.

20 octobre 1833.

Où l'amour-propre va-t-il se nicher; et comment une plaisanterie aussi peu offensante qu'un nez cassé ou une paire de moustaches dessinées à l'encre peut-elle troubler le moins du monde un homme de mérite et lui enlever toute quiétude d'esprit?

Auprès de producteurs aussi féconds que les frères Lacroix, c'étaient de bien petits écrivains qu'Eugène de Monglave et Louis de Maynard; mais leur plume, pour être moins infatigable, avait cependant du charme et de l'élégance. Combien d'écrivains, à commencer par ces deux-ci, eurent alors une heure de succès qu'ils méritaient à tout prendre, et qui sont, tout de suite après, tombés dans le plus profond oubli!

Eugène Garay de Monglave, d'origine béarnaise, était un ancien militaire qui, après s'être battu dans les deux mondes, ici pour le Portugal, là-bas pour le Brésil, était rentré en France où il continuait à batailler de la plume au service du parti libéral. Frappé plusieurs fois par le parquet pour ses écrits politiques, collaborant à plusieurs petits journaux sous des noms divers, en fondant au besoin, comme il fit pour le *Diable boiteux*, employé au ministère de l'Intérieur après 1830 et bientôt remercié à cause de sa brochure sur les *Colonies de bienfaisance,* fondateur et secrétaire perpétuel de l'Institut historique d'où il fut évincé poliment par la suite, auteur de nombreux ouvrages politiques, historiques et littéraires, Monglave, caché sous le nom de Maurice Dufresne, publia chez Renduel en 1830 certain roman du *Bourreau* qui ne fut pas sans obtenir quelque succès. Et voici, je pense, un curieux échantillon de son style épistolaire où l'ancien officier reparaît sous l'homme de lettres :

Mon brave,

Plus d'épreuves depuis quinze jours.
Qu'attendent-ils?
Paraîtrons-nous à Pâques ou à la Trinité?
Le diable m'emporte si cela me donne du courage pour *Palmerin !*
Si je tenais ces b...-là, le diable m'emporte si je ne les écraserais pas tous.
Allons!
Allons!
Allons!
Marchons donc!
C'est embêtant, parole d'honneur!

EUGÈNE.

Votre ami *quand même* parce que vous êtes un bon enfant.

Ce 24 (janvier 1829).

Louis Maynard de Queilhe était né aux colonies. Durant son séjour à Paris il travailla surtout au recueil de nouvelles *le Sachet*, et sut se faire de nombreuses amitiés par son excellent caractère et ses façons affables. Il avait publié chez Renduel, en 1835, un roman à grand succès, *Outre-mer*, puis était retourné à la Martinique, où sa famille le rappelait avec insistance; deux ans après, le 22 mai 1837, il était tué en duel par son beau-frère, d'un coup de fusil :

Mon cher Renduel,

Envoyez-moi de l'argent pour que je paie, entre autres choses, ma part du dîner de ce soir. Car je vous annonce que la personne a accepté et que c'est pour 6 heures aux Provençaux, *cabinet particulier*. Vous demanderez M. de Courchamps qui y est connu comme les côtelettes. Je regrette de n'être pas en assez florissante richesse pour vous éviter de payer votre écot et celui de votre futur client, mais il n'y a pas de roses sans épines.

Je travaille toujours, mais j'ai peur que cette justification ne soit trop considérable. A vingt-six, et moins large, je crois que cela suffirait.

Nous verrons. Adieu.

LOUIS DE M.

Lundi, à ce soir, 6 heures, Palais-Royal.

Lorsque Renduel avait eu l'idée de publier une édition exacte et complète des Mémoires de Saint-Simon, il avait prié Maynard de l'aboucher avec M. Gustave de Larifaudière, afin que celui-ci le mît à son tour en rapport avec le pair de France, marquis de Saint-Simon, que le gouvernement de Louis XVIII avait réintégré dans ses droits d'héritier sur les écrits du célèbre mémorialiste. Ce dîner au cabaret, offert par Maynard, n'était qu'une façon de mettre en présence les deux amis qu'il invitait. L'affaire marcha d'abord au gré de Renduel, qui commença cette publication par livraisons. La treizième venait de paraître, — il devait y en avoir

150, — lorsque surgirent des réclamations des libraires Paulin et Renouard, propriétaires d'une édition récente. En présence de leurs droits indiscutables, Renduel dut arrêter l'impression du jour au lendemain. Le pair de France ignorait-il donc ce traité antérieur ou bien faut-il penser qu'il le connaissait et qu'il avait négligé d'en prévenir Renduel?

Pareil accident faillit arriver encore à Renduel, qui voulait toujours aller très vite en besogne, avec deux écrivains très scrupuleux cependant, mais qui avaient accueilli les propositions d'autres éditeurs et ne pouvaient pas recouvrer leur liberté d'action : c'était Pétrus Borel et Félicité de Lamennais.

Pétrus Borel n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il était venu offrir à Renduel, en 1832, ce recueil de nouvelles brutales et de bizarres fantaisies dont le titre même : *Champavert, contes immoraux*, était si bien fait pour frapper les yeux et l'esprit. Ce fougueux champion du romantisme, échappé d'un atelier de sculpteur et entraîné par une force irrésistible vers la littérature et la politique, avait déjà publié un petit livre de poésies désespérées, dites *Rhapsodies*. Renduel accepta volontiers ces contes effroyables, où qualités et défauts étaient si complètement mêlés : une inspiration tour à tour terrible et touchante, une rare vigueur d'esprit et de style, une imagination puissante mais déréglée, une recherche incessante de l'horrible. Il lui paya ce volume assez bon marché, — quatre cents francs, — mais en promettant, si la vente dépassait huit cents volumes, de lui donner soixante-quinze centimes par exemplaire en surplus. Vaine clause de consolation, car le premier tirage s'écoula très lentement, malgré l'étrange surnom de *Lycanthrope*, adopté par l'auteur, et la terrifiante vignette adjointe au titre de *Champavert*.

Pétrus Borel composa encore un autre grand roman, *Madame Putiphar*, qu'il avait promis de donner à Renduel, mais qu'il publia chez le libraire Ollivier, après d'interminables débats entre les trois parties intéressées, l'auteur et Renduel marchant presque toujours d'accord. C'est au moment même où ces difficultés naissaient que Borel écrivit à son éditeur la lettre suivante, où il parle en si bons termes le langage de la pauvreté reconnaissante :

Mon cher Renduel,

Je vous adresse ce billet pour vous accuser réception des cinquante francs qui m'ont été donnés en votre absence par M. Roger, votre commis, et dont je ne lui avais point fait de reçu. Je tiendrai à honneur de vous les rembourser le plutôt (*sic*) possible, sitôt que j'aurai pu me procurer quelque argent. J'y tiendrai d'autant plus que, par le fait, vous avez moins de confiance en moi. Vous m'avez assuré que vous ne vous blesseriez point de ce que le besoin pourrait m'entraîner à faire : le besoin me force à aller vendre et faire

marché n'importe où de ce qui peut m'appartenir, ne pouvant me créer des ressources qu'en me repliant sur moi-même. Je ne pourrai vous donner *Madame Putiphar*. Je ne vous écris point cela par morgue : je ne m'abuse point assez sur mon propre compte pour imaginer qu'un éditeur puisse avoir grand regret de me perdre. Mais une chose à laquelle je tiens beaucoup, c'est que vous soyez convaincu que ce n'est point l'intérêt, mais la pénurie, qui m'oblige à agir ainsi. Ce n'est point parce qu'on m'a fait des offres que j'ai présumées plus avantageuses que celles que vous auriez pu me faire : je ne suis point en position de recevoir des offres. Je vous jure et proteste, et je n'ai jamais menti, que je n'ai pas vu encore d'autres éditeurs ; je vous étais trop attaché pour que la pensée seulement m'en soit venue ; et j'aurais cru d'ailleurs manquer d'exquise délicatesse, car je me regardais et me regarderai toujours votre obligé d'avoir bien voulu vous charger de mon premier livre.

Je vous souhaite tout le bonheur qui me manque,

PÉTRUS BOREL.

Ce jeudi 25 juillet 1833.

Lamennais, je l'ai dit en commençant, fit en grande partie la fortune de la librairie nouvellement fondée, avec ses *Paroles d'un croyant*. Ce livre eut un succès foudroyant, si bien que, la première édition étant épuisée en moins d'une année (1833), Renduel en fit paraître coup sur coup de nouvelles à différens prix. Mais il visait encore plus haut : il voulut — mais trop tard, malgré ses efforts — acquérir d'autres ouvrages du même écrivain, au risque de perdre ainsi les bénéfices réalisés chaque année avec ce livre exceptionnel ; il caressa même un instant le projet de fonder une revue, avec Lamennais comme chef de file et rédacteur principal. Celui-ci répondit à cette double proposition par une fort belle lettre, où il fait en quelques mots toute une profession de foi sur le journalisme :

La Chesnaie, 25 janvier 1835.

Il était naturel et juste que vous eussiez, monsieur, la préférence sur tout autre pour la vente de mes ouvrages, dont j'ai cédé la propriété à mon beau-frère. Aussi, avant de terminer et même de traiter avec M. Daubrée, vous proposa-t-il des arrangemens qui ne vous convinrent pas, ce qui ne m'étonna en aucune manière, les livres que j'ai publiés jusqu'ici étant, pour la plupart, d'un genre différent de ceux dont vous êtes l'éditeur. Lié aujourd'hui par les conventions que mon beau-frère a faites avec un autre libraire, je ne pourrais m'occuper sans son concours et sans son aveu d'une édition complète de mes œuvres. Mais s'il était possible que vous vous entendissiez avec lui pour cela, que chacun de vous trouvât ses avantages dans cette affaire commune, et qu'elle m'en offrît à moi-même de suffisans pour me déterminer à entreprendre le travail qu'elle exigerait de moi, je me prêterais, n'en doutez pas, très volontiers à ce qui vous conviendrait à l'un et à l'autre.

Je dois vous dire franchement, au sujet de la Revue dont vous me parlez, qu'une coopération à un recueil de ce genre n'entrerait aucunement dans mes vues. Elle me détournerait de mes travaux et, à mon avis, sans

utilité. Ce serait autre chose s'il s'agissait d'un journal quotidien. On pourrait avec celui-ci exercer une action puissante, et je crois à la probabilité du succès matériel, dans le cas où l'on serait à lieu de le préparer et de l'attendre pendant deux ans. Je me consacrerais avec zèle et tout entier à une œuvre semblable, parce que j'y verrais un grand résultat, un moyen plus sûr que tout autre de servir mon pays et l'humanité. Toutefois je ne m'engagerais qu'à deux conditions : l'une que j'aurais la certitude que le journal serait dirigé selon mes principes; l'autre, que j'y trouverais immédiatement les ressources nécessaires pour vivre aisément, et la garantie d'avantages futurs en cas de succès. Car je n'ai rien, et je dois songer à pourvoir au temps où mes forces usées ne me permettront plus le travail. Les rédacteurs ne m'embarrasseraient pas : on n'en manque jamais, quand on a du reste une direction ferme et une.

Je vous réitère, monsieur, l'assurance de mes sentimens très dévoués.

F. de Lamennais.

Renduel n'entra pour rien dans la publication des *Œuvres complètes* de Lamennais, acquises à Daubrée, et n'entreprit ni revue ni journal : c'est ce qu'il pouvait faire de mieux.

IV

AZAÏS. — HENRI DE LATOUCHE. — LE VICOMTE D'ARLINCOURT.
LÉON GOZLAN. — JOSEPH D'ORTIGUE.

Le premier des correspondans de Renduel — par ordre alphabétique — est un sage, Azaïs, le philosophe moraliste, qui professa d'abord à l'Athénée, puis dans son propre jardin, sa consolante doctrine, ce système des compensations qui répondait si bien à la simplicité de ses mœurs, à la douceur de son caractère. Azaïs avait fait, en 1831, un cours d'Explication universelle à la Société de civilisation, et il l'avait fait ensuite imprimer chez Levrault en autant de fascicules qu'il y avait eu de leçons. Le titre était des plus beaux : *École de la Vérité*. Plus tard, il entreprit de donner à cet ouvrage une suite en soixante séances et autant de livraisons ; la première leçon eut lieu le 22 janvier 1834, et la première livraison parut à la fois chez Renduel et chez l'auteur, rue de l'Ouest (aujourd'hui d'Assas), passage Laurette. Pour être philosophe, Azaïs n'en avait pas moins une fière idée de lui-même, et il le laisse assez voir dans une lettre singulière adressée à quelque ami commun qui l'avait mis en rapport avec Renduel :

Vous avez été témoin, mon cher ami, de l'accueil qui m'a été fait avant-hier, et de l'intérêt avec lequel j'ai été écouté. L'empressement à venir m'entendre n'a été que trop grand ; en montant l'escalier je n'ai rencontré que des personnes qui s'en retournaient, n'ayant pu pénétrer dans la salle;

le vestibule était encombré, et si le jeune commis de M. Renduel est venu, il a pu juger inutile de rester, puisque la table même sur laquelle il aurait pu déposer les exemplaires a été saisie, et qu'en la plaçant en face de la porte un grand nombre de jeunes gens s'y sont établis.

L'affluence ne sera pas moindre mercredi prochain. Je vous prie d'aller voir pour moi M. Renduel et de lui dire que, devant développer, mercredi prochain, le sujet de ma première livraison et répondre aux objections qui me seront adressées, nous pourrons faire encore une tentative de vente; que, dans ce cas, si son jeune homme arrive vers sept heures, je lui aurai fait réserver d'avance une chaise au pied de la tribune, en sorte qu'au terme de la séance, les personnes que j'aurai excitées à me lire, auront la brochure sous les yeux et sous la main.

Si M. Renduel aime mieux suspendre la publication des livraisons suivantes, je lui propose de provoquer de suite la propagation de la première, en faisant insérer dans les journaux la note suivante :

« M. Azaïs fait, en ce moment, un *Cours d'explication universelle* à l'*École Philosophique*, dont il est président. Ce cours est suivi avec le plus vif intérêt, et la salle est loin de pouvoir contenir toutes les personnes qui désirent y assister. Pour y faire participer, autant qu'il lui est possible, celles qui ne peuvent entrer ou qui n'ont pas le loisir de s'y rendre, M. Azaïs publie chez le libraire Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22, une brochure de 50 pages, qui a pour titre : *Idée précise de la Vérité première*, et dans laquelle le professeur résume la doctrine qu'il développe devant ses auditeurs. »

Cette note, mise dans les principaux journaux, et la brochure mise en vente chez les principaux libraires, elle se répandrait; vous savez, cher ami, l'heureux effet que l'on pourrait en attendre; elle exciterait bien des personnes à demander la publication successive des livraisons. M. Renduel, s'il recevait, en effet, un nombre encourageant de demandes, annoncerait, comme sous presse, cette publication successive, ou, s'il le préférait, la publication du cours en bloc, par volume et sans morcellement.

Ayant encore besoin de ménagemens, mon cher ami, faites-moi le plaisir d'aller ce soir chez M. Renduel : on le trouve vers cinq heures; lisez-lui ma lettre : ajoutez-y ce que vous avez vu, entendu, ce que vous pensez; dites-lui que n'ayant d'ardeur personnelle que pour la propagation de mes pensées, je désire que le libraire qui y concourra, non seulement ne compromette pas ses fonds, mais fasse, à l'aide de mon œuvre, d'honorables profits.

Tout à vous, mon cher ami,

AZAÏS.

Dans une lettre écrite le lundi suivant, et cette fois à Renduel, Azaïs revient encore sur ce projet de faire débiter ses brochures pendant son cours, et il le complète par l'idée mirifique d'en faire vendre aussi pendant le cours qui précédait le sien : « N'oubliez pas, je vous prie, que mercredi votre jeune homme devrait être dans le vestibule de la salle avant sept heures, parce que déjà alors il passera devant lui bon nombre de personnes allant prendre place et attendant pendant le cours d'un autre professeur qui se fait à cette heure-là. » Le pauvre Azaïs se donnait-il assez de mal pour débiter sa philosophie en feuillets? Rien n'y fit. Le

premier fascicule, si fort tambouriné, se vendit mal, et l'affaire en resta là : soixante pages au lieu de soixante livraisons.

Après la phraséologie onctueuse du philosophe, la phrase cinglante et cravachante du gentilhomme. Henri de Latouche s'était fait surtout connaître par ses travaux sur André Chénier, et notamment par les soins clairvoyans qu'il avait apportés à la publication des œuvres inédites du poète, entreprise en 1819 par les libraires Foulon et Baudoin. Il était donc tout désigné pour surveiller aussi l'édition complète de Chénier que Renduel publia en 1833, de concert avec Charpentier, et pour laquelle il avait obtenu du neveu du poète, Gabriel de Chénier, plusieurs fragmens inconnus et pièces inédites. Le billet suivant de Latouche à Renduel respire le dépit rageur d'un campagnard, — Gautier l'appelle l'Ermite de la Vallée-aux-Loups, — qui a fait pour rien le voyage d'Aulnay à Paris et devra revenir le lendemain : « Il est dur de venir de la campagne pour des épreuves et de n'être pas même averti qu'on ne les aura pas. Il est dur d'être, de neuf à dix heures, dans le magasin, à attendre le pacha, dont le domicile est tout proche, et de ne trouver personne qui ose avertir Sa Hautesse qu'un simple citoyen le demande. Et l'on parle des ministres difficiles à aborder ! — Honneur aux mœurs turques ! — Libraire d'avant la civilisation, le paysan fera encore ses six lieues demain pour l'amour des corrections poétiques; il attendra les paperasses quai Voltaire, n° 15. »

Henri de Latouche — de ses vrais noms Hyacinthe Thabaud de Latouche — était sensiblement plus âgé que les principaux représentans de l'école romantique à laquelle il s'était rallié en publiant en 1829 son roman de *Fragoletta*. Sa réputation littéraire datait du début de la Restauration ; mais, cette période étant considérée par tous les romantiques comme le triomphe absolu du classique bête, de l'antique banal, du poncif glorifié, l'écrivain était très médiocrement flatté d'entendre dire que son renom remontait si loin, et le seul fait de rappeler ses travaux littéraires de cette époque lui semblait un compliment ironique, « plus sanglant mille fois qu'une franche critique. » Il était d'ailleurs d'humeur bilieuse : au moindre contretemps, à la plus petite anicroche, il entrait en colère. Et le voilà qui se fâche tout de bon dans un billet qui montrera de quel ton il traitait les choses les plus simples. Il a bien écrit dix, vingt, trente poulets de ce genre à Renduel, qui ne brillait pas non plus par la patience et qui lui répondait parfois aussi sèchement. Qu'on juge par là de l'agrément qu'offraient des relations suivies avec l'Ermite de la Vallée-aux-Loups !

Si c'est une gageure, je vous donne gagné ; un parti pris, il a été tenu. Jusqu'à la fin, on s'est obstiné à ne point lire en *première*. Il y a dans la

troisième épreuve autant de lettres fausses, de ponctuations imbéciles, de caractères retournés, que dans la première.

Vous-même, Seigneur, je vous avais marqué d'un radical les pièces qui ont été composées sur *copie imprimée*, et pour lesquelles je me reposais sur vos soins. J'y viens de jeter les yeux par hasard: elles sont pleines d'infamies. Ce sont les écuries d'Augias à nettoyer. Il n'est pas croyable qu'un imprimeur ose mettre de telles turpitudes sous les yeux d'un auteur. Il ne serait pas plus impertinent de nous envoyer ses bottes à cirer. Mais vous, mon cher ami, je ne vous conçois pas de me faire passer toute *une semaine* à une besogne qui ne fait pas un progrès, qui s'embrouille, se mêle et se *bétifie* à chaque épreuve.

Dans les pièces que vous étiez chargé de lire, on a poussé la méchanceté jusqu'à mêler des vers avec la prose et composer en *petit-texte* ce qui devait être en *cicéro* (voyez la page 342). Militairement parlant, c'est se f..... du monde. — Je donne ma démission et ne veux plus rien voir que la préface. Envoyez-la par la voiture et écrivez sur le paquet: *A porter à Aulnay*. Elle vous reviendra dans la même journée ou le lendemain matin.

Si Latouche avait protégé de façon très efficace les débuts communs de Jules Sandeau et de George Sand dans la carrière des lettres, il n'en était pas moins regardé en général comme un « mauvais coucheur ». Irascible, ombrageux, rancunier au premier chef, aimant beaucoup à dire du mal d'autrui et un peu à en faire, Henri de Latouche était plus redouté qu'estimé de ses contemporains : on ne l'aimait pas, mais on le ménageait, de peur d'encourir son courroux. Un auteur prit alors ce singulier individu pour modèle, le décrivit de façon scrupuleuse au moral comme au physique — la rareté de ses cheveux était même indiquée — et le transporta tout vivant dans le roman : il s'agit du personnage peu sympathique de Clérambault dans le roman *les Intimes*, publié en 1831 chez Renduel, et qui dut son succès à l'intérêt de certaines situations, au « décolleté » de certaines autres. Ce livre, aujourd'hui bien oublié, fit grand bruit quand il parut. Quelques années plus tôt, Michel Masson et Raymond Brucker, gens à l'imagination romanesque, et dont le premier surtout savait faire naître les péripéties les plus émouvantes, avaient publié chez Dupont (1828) un roman de mœurs populaires qui renfermait plusieurs épisodes pathétiques et terribles; il était intitulé : *le Maçon*, — bien peu de gens savent que Scribe a puisé dans ce livre le plan et les scènes de son opéra-comique, — et portait sur le titre une signature de fantaisie : Raymond Brucker.

C'était la mode alors de signer d'un faux nom ou de ne pas signer du tout les œuvres littéraires. Mérimée publiait sans nom d'auteur la *Chronique de Charles IX*, et signait sa *Guzla* et ses scènes dramatiques des noms imaginaires d'Hyacinthe Maglanovich et de Clara Gazul; Paul Lacroix se transformait en Bibliophile Jacob; Jules Janin ne signait pas ses premiers ouvrages:

la Confession, l'Ane mort et la Femme guillotinée; enfin le comte de Pastoret, publiant chez l'éditeur en vogue ses esquisses du temps de la Ligue : *Raoul de Pellevé*, adressait cette recommandation capitale à Renduel : « Vous vous rappelez bien qu'il ne doit y avoir sur le titre autre chose que : *Par l'auteur du Duc de Guise à Naples.* » Et le vicomte d'Arlincourt lui-même, dont le nom est resté illustre dans les fastes des crimes imaginaires, cédait au goût du jour en ne signant pas son célèbre roman des *Écorcheurs*, publié chez Renduel en 1833; ce qui ne l'empêcha pas d'adresser à son éditeur un billet dont le *post-scriptum* doit être unique dans les annales de la librairie : « Mon valet de chambre, qui vous remettra cette lettre, réclame son exemplaire. Tous mes éditeurs lui ont fait ce cadeau, et il tient d'autant plus à cet usage qu'il a eu ainsi la collection de mes œuvres. » Lequel faut-il le plus admirer ici, du maître ou du valet?

Michel Masson et Raymond Brucker n'avaient donc signé *le Maçon* que de leurs prénoms réunis. Le roman des *Intimes* porta la même signature; mais ce pseudonyme de Raymond Brucker ne couvrait plus ici les mêmes auteurs : Michel Masson s'était retiré sous sa tente et Brucker avait obtenu pour ce second ouvrage le précieux concours de Léon Gozlan. Chose assez particulière, le traité que j'ai sous les yeux fut même écrit en entier de la main de Gozlan, et signé, le 27 janvier 1831, par lui, Brucker et Renduel. Celui-ci achetait le roman moyennant 2000 francs à payer le jour de la remise du manuscrit complet, mais il se réservait le droit de faire corriger par les auteurs les passages qu'il croirait pouvoir donner lieu à des poursuites judiciaires. Gozlan, de son côté, avait posé comme condition expresse que sa collaboration ne serait jamais divulguée, et il attachait une telle importance à cette clause verbale, même après le succès affirmé, qu'il écrivait tout exprès à Renduel pour la lui rappeler :

Mon cher Renduel,

Je présume que le temps de votre publication des *Intimes*, réimprimés, est proche, si toutefois vous les avez réimprimés. Vous n'avez pas oublié, mon bon ami, la protestation que je vous ai faite de ne jamais avouer ce roman, et l'entrevue où il fut convenu entre nous que vous ne mettriez pas mon nom sur la couverture de la seconde édition et suivantes. Ce que je vous en écris, c'est par simple mesure de prudence, car je sais qu'on doit toujours compter sur votre loyauté en affaires.

Mille amitiés,

LÉON GOZLAN.

4 mai 1834.

D'autres lettres encore de Gozlan à Renduel sont bonnes à connaître. La première, très vive de forme, indique que l'éditeur

n'aimait pas à prodiguer ses livres en cadeaux, fût-ce pour obtenir des articles favorables dans les journaux les mieux assis.

Mon cher Renduel,

J'ai parlé de Musset et je n'ai pas Musset; je veux lire *Notre-Dame de Paris* et je ne l'ai pas; j'ai laissé le volume de Sainte-Beuve chez Janin et vous ne l'avez pas réclamé; j'ai fait des articles sur Nodier et j'attends encore Nodier. En vérité, dites-moi si l'on peut amasser plus de griefs sur sa tête? Envoyez-moi tout cela, je donnerai 1 franc à votre commis.

Votre tout dévoué,

GOZLAN.

La seconde est doublement curieuse, en ce qu'elle montre à la fois quel fanatisme les adeptes du romantisme avaient pour leur chef et combien les échappées politiques de celui-ci les gênaient parfois pour donner cours à leur admiration :

2 décembre 1832.

Mon cher ami,

Dès que le drame de Victor Hugo aura paru, envoyez-moi sur-le-champ un exemplaire, afin que je puisse tenir aux lecteurs du *Figaro* la promesse que je leur ai faite de publier mon opinion sur le style du *Roi s'amuse*.

Attendez-vous à de grands et magnifiques éloges, et à une large compensation des torts qu'a eus peut-être le journal en attaquant si malencontreusement notre poète. Il ne m'appartient pas d'approuver ou de blâmer ce qui s'est fait; le journal a des nécessités politiques dont je ne suis pas solidaire, mais qu'à la rigueur je dois subir. Ces nécessités sont si puissantes que l'amitié, l'admiration et l'enthousiasme que j'ai voués à Hugo doivent se taire, Victor Hugo se produisant sous une face politique.

Son drame n'ayant, grâce au ciel, aucun rapport avec sa lettre aux journaux, mon indépendance revient et ma justice aussi... J'ai soif de justice: désaltérez-moi avec le drame de Victor Hugo.

Il est écrit là-haut que dans notre singulier journal il sera couronné un jour et crucifié l'autre. Le jour du couronnement est celui d'aujourd'hui; je ferai en sorte qu'il n'ait pas de lendemain.

Votre dévoué,

GOZLAN.

Renduel ne fit qu'une seule incursion sur le terrain musical en publiant le livre de d'Ortigue : *le Balcon de l'Opéra*. Le jeune écrivain méridional, qui sut, durant sa longue carrière, se faire estimer autant par son savoir que par son honnêteté, menait alors une vie assez malheureuse à Paris, et gagnait tout juste de quoi vivre en portant des études de critique ou d'histoire artistique à différens journaux, surtout au *National* et à la *Revue de Paris*. C'était vraiment charité que d'accepter et de payer, fût-ce d'une somme modique, les livres qu'il offrait. Renduel le comprit ainsi : non seulement il édita, en 1833, ce recueil d'articles sur la musique

et les musiciens, orné d'un élégant frontispice de Célestin Nanteuil, mais encore il lui acheta 1 200 francs son roman provençal: *la Sainte-Baume*, qui n'avait pas grand mérite et n'eut aucun succès. La nécessité de vivre avait provoqué et la douce souvenance du pays natal avait facilité cette métamorphose passagère du musicien en romancier.

Parmi les lettres de d'Ortigue à Renduel, celles-là sont surtout intéressantes où il parle de son *Balcon de l'Opéra*, parce qu'elles dévoilent un nouveau trait de charité intéressée de Meyerbeer. On n'en est plus à savoir combien Meyerbeer — même quand il fut l'auteur unanimement applaudi des *Huguenots* et du *Prophète* — était sensible au blâme le plus léger; combien il se faisait petit devant le plus médiocre folliculaire ou le moindre musicien d'orchestre; combien il déploya de diplomatie et dépensa d'argent pour s'assurer les éloges ou désarmer la critique de tous ceux qui pouvaient avoir une influence sur le sort présent ou futur de ses chers opéras. Deux lettres de d'Ortigue en fourniront une nouvelle preuve, et montreront combien la prévoyance de Meyerbeer s'étendait loin dans l'avenir, puisque, dès cette époque, il savait, sous le couvert d'une protection désintéressée, s'assurer la reconnaissance d'un écrivain très peu considérable et qui aurait pu ne jamais acquérir grand crédit.

Il faut dire, à l'honneur de d'Ortigue, qu'il pouvait accepter cet appui sans rougir, car ses jugemens élogieux sur Meyerbeer étaient l'expression vraie de sa pensée, et il n'eut aucunement besoin de faire violence à ses opinions pour louer par la suite l'auteur des *Huguenots* comme celui-ci désirait qu'on le louât. La sincérité de son admiration est suffisamment prouvée par ce fait qu'après la mort de Meyerbeer, alors qu'il pouvait sinon réfuter, du moins atténuer ses éloges antérieurs, personne n'étant plus là pour lui rappeler le service rendu, il les confirma, tout au contraire, et consacra trois grands feuilletons des *Débats* à étudier et à louer la partition de *l'Africaine*. Mais il n'en est pas moins vrai que cet encouragement de Meyerbeer venait à point, car *Robert le Diable* allait être joué à la fin de 1831, et d'Ortigue en devait faire le compte rendu à la *Revue de Paris*. L'article fut des plus élogieux, et occupa naturellement une place d'honneur au *Balcon de l'Opéra*.

25 janvier 1831.

Monsieur,

Il m'est venu dans l'idée qu'il convient, ce me semble, de faire une remise aux personnes qui se chargent d'un certain nombre d'exemplaires: c'est bien le moins, n'est-ce pas, monsieur? Je puis donc prévenir celles qui prendront la chose à cœur.

Meyerbeer m'a bien recommandé de tenir secret l'achat de cinquante exemplaires. J'avais oublié de vous le dire. Cela à cause des autres auteurs.

Ne serait-il pas à propos d'ajouter à la fin du volume la table de tous les auteurs, compositeurs et acteurs dont il est fait mention, avec désignation des pages? Il me semble que cela pourrait aller.

. . . .

Cette lettre est écrite de Montreuil-sous-Bois, où d'Ortigue s'était retiré pour vivre à meilleur marché. La suivante, de trois mois postérieure, fut expédiée de son village natal, de Cavaillon (Vaucluse), où sa famille l'avait rappelé :

18 avril 1831.

Me voici, mon cher éditeur, à deux cents lieues de Paris. Il m'a fallu obéir aux ordres de ma mère qui a craint que je ne fisse connaissance avec le choléra. Bref, me voilà ici, disposé à aller vous rejoindre dès que vous ne serez plus en aussi mauvaise compagnie. Je passai chez vous le samedi 7 avril, veille de mon départ. Je suis maintenant tout consolé du retard de notre publication. Je n'ai pas la moindre envie de lutter de renommée avec le choléra. Autant donc que je puis l'entrevoir, notre affaire est remise aux approches de l'hiver ou à l'automne. Nous ferons suivre alors *le Balcon* et *la Sainte-Baume*. Pour ce dernier ouvrage, je profiterai de mon séjour en Provence pour aller faire un voyage sur les lieux quand il sera terminé; la partie historique et pittoresque y gagnera en exactitude. Ce sera toujours un ouvrage de conscience, bon ou mauvais.

Nos conventions avec Meyerbeer tiennent toujours. Mais je prévois des difficultés de la part de mes parens. Lorsqu'il sera temps de retourner à Paris, ils iront me chercher mille prétextes pour m'empêcher de partir. Je voudrais que vous m'écrivissiez une simple lettre, dans laquelle vous me parlerez de nos engagemens relativement aux deux ouvrages ci-dessus. Non pas, remarquez bien, que j'aie besoin d'une garantie personnelle contre vous, mais pour avoir un motif aux yeux de ma famille. C'est en ce sens que j'en ai parlé à Victor Hugo. Je ne sais s'il vous l'a dit. Ainsi, écrivez-moi un mot à ce sujet. Encore une fois, ce n'est pas une garantie, c'est un service d'ami que je vous demande, et, à ce titre, vous ne me le refuserez pas.

. . . .

Vous pouvez ajouter, si vous voulez, à votre bulletin d'annonces, un ouvrage historique et philosophique sur la musique dont le titre sera : *De l'Orgue*, par M. J. d'Ortigue, 2 vol. in-8°. C'est Hugo qui a trouvé ce titre, et c'est tout dire. Cet ouvrage est fait en partie.

Adieu, mon cher éditeur, j'attends aussi la suite de Nodier.

Tout à vous de tout mon cœur.

J. d'Ortigue.

Que d'illusions juvéniles en ces quelques lignes! Non seulement les ouvrages convenus ne parurent qu'après deux ou trois ans d'attente; mais ce dernier travail, si pompeusement annoncé sous le parrainage d'Hugo, ne vit jamais le jour. Encore un ouvrage à joindre à la liste déjà longue des œuvres promises avec

des titres retentissans au dos des publications romantiques et dont les auteurs, souvent, n'avaient pas la moindre idée. Le plus connu de ces livres célèbres par leur seul titre est *la Quiquengrogne*, de Victor Hugo; et il s'en fallut de peu que *le Capitaine Fracasse*, de Gautier, ne sortît jamais de ces limbes littéraires. *L'Orgue* y resta.

V

ALFRED ET PAUL DE MUSSET. — ALEXANDRE DUMAS. — CHARLES NODIER. VIENNET. — JULES JANIN.

Alfred de Musset ne se laissa jamais enrôler dans le romantisme au point de perdre son indépendance et sa liberté d'action. Il bataillait en allié, en volontaire, en gentilhomme; il avait su se faire l'ami de ses partisans juste assez pour avoir leur aide au besoin, tout en les pouvant quitter à l'occasion. Il s'est fort défendu, par la suite, d'être jamais tombé dans les exagérations folles de l'école nouvelle, et rappelait alors sa *Ballade à la Lune*, composée exprès pour tourner en ridicule de telles extravagances. Celui-là, en vérité, ne dut jamais être un romantique farouche et convaincu qui traita le Cénacle de « boutique » et osa bien — dès 1831 — écrire ces vers des *Secrètes pensées de Rafaël* :

Salut, jeunes champions d'une cause un peu vieille,
Classiques bien rasés, à la face vermeille,
Romantiques barbus, aux visages blêmis!
Vous qui des Grecs défunts balayez le rivage,
Ou d'un poignard sanglant fouillez le moyen âge,
Salut! — J'ai combattu dans vos camps ennemis.
Par cent coups meurtriers devenu respectable,
Vétéran, je m'assois sur mon tambour crevé.
Racine, rencontrant Shakspeare sur ma table,
S'endort près de Boileau qui leur a pardonné.

Quand Alfred de Musset fit offrir par son frère à Renduel un recueil de vers, il n'avait encore soumis au public qu'un seul volume : *Contes d'Espagne et d'Italie*, qui l'avait rendu presque célèbre en soulevant de violentes discussions dans la presse; et une comédie : *la Nuit vénitienne*, jouée deux fois seulement à l'Odéon au milieu des rires et des sifflets. Le volume à venir portait comme titre général : *Spectacle dans un fauteuil*, et ne comprenait que deux ébauches de pièces en vers : le poème dramatique : *La Coupe et les Lèvres*, et la petite comédie : *A quoi rêvent les jeunes filles*. L'éditeur hésitait, paraît-il, à publier ce recueil de vers qu'il jugeait d'un écoulement plus difficile qu'un

livre en prose, et l'auteur le pressait fort de prendre une décision.

Monsieur,

Je voudrais bien que vous m'écrivissiez franchement *quel prix* vous voudriez mettre au manuscrit dont j'ai à disposer. — Je vous avouerai franchement aussi que l'on m'a fait ces jours-ci des offres assez avantageuses, dont cependant je n'ai pas voulu profiter avant d'avoir appris les vôtres, qui sont les premières en date.

Veuillez donc me répondre un mot là-dessus, le plutôt (*sic*) qu'il vous sera possible, — et agréer les sentimens les plus distingués de votre serviteur.

ALFRED DE MUSSET.

Dimanche, 9 septembre 1832.

Musset devait se vanter en parlant d'autres « offres avantageuses », car son frère, qui avait négocié cette affaire avec Renduel, ne dit rien de ces prétendues ouvertures. Finalement Renduel accepta, un peu par égard pour Paul de Musset, avec lequel il avait déjà conclu marché (1). Malheureusement ces deux pièces réunies ne donnaient guère que deux cents pages, et il en fallait encore une centaine pour former un volume présentable : Musset se remit à l'œuvre et écrivit, en deux ou trois semaines, le conte oriental de *Namouna*, qu'on accoupla tant bien que mal avec la comédie pseudo-espagnole et le drame tyrolien. L'impression reprit alors de plus belle, sans jamais aller assez vite au gré de l'auteur.

Voilà ce qui s'appelle agir d'une façon aimable et qui vous fait honneur. — Puisque vous le voulez bien, vous trouverez, sous cette enveloppe, un billet que je vous renvoie, et un autre que vous me renverrez (à un mois d'échéance, n'est-ce pas) quand vous l'aurez rempli.

Notre imprimeur n'a qu'un défaut, c'est qu'il m'envoie une épreuve tous les lundis à peu près. Sur ce pied nous paraîtrons en 1834. — J'irai chez lui demain; — tâchez d'en faire de même, quand vous aurez le temps. — Votre bien dévoué,

ALF. DE M.

Lundi.

Les craintes de Musset étaient exagérées : son livre parut à l'époque fixée, en décembre 1832, et si le tirage faillit en être retardé, ce fut par suite du luxe que Renduel voulait apporter à cette publication et dont le poète préféra se passer. L'éditeur avait commandé tout exprès à Célestin Nanteuil trois vignettes à

(1) C'est du moins Paul de Musset qui le dit dans la biographie de son frère éditée à la librairie Charpentier, en 1877. Je crois bien découvrir dans son récit deux ou trois pointes à l'adresse de Renduel ; mais ce sont là malices obligées en quelque sorte et presque amicales. Bienheureux les éditeurs qu'on traite de si douce façon !

l'eau-forte, une par pièce; mais elles déplurent à Musset, qui n'en voulut pas; les planches furent brisées et tout le travail de Nanteuil se trouva perdu (1). Les relations entre Renduel et Alfred de Musset cessèrent de la sorte, et lorsqu'en 1834 celui-ci voulut faire deux volumes de ses pièces en prose, cette seconde série du *Spectacle dans un fauteuil* fut publiée à une librairie innomée qu'on sut plus tard être celle de la *Revue des Deux Mondes* : là du moins il fut servi comme il désirait l'être, et n'eut même pas à refuser de vignette ou de croquis de Johannot ou de Nanteuil.

Paul de Musset, lui, resta plus longtemps fidèle au libraire qui avait accueilli son premier volume et donna successivement à Renduel trois romans ou recueils de nouvelles, d'allure distinguée et de bon ton : d'abord *la Table de nuit, équipées parisiennes,* son livre de début; orné d'une charmante vignette de Tony Johannot; puis *Samuel, roman sérieux,* accompagné d'une eau-forte de Nanteuil; et *la Tête et le Cœur, nouvelles équipées,* qui retrouvèrent le succès des premières. Il donnait parfois à des amis intimes la primeur de ses romans, afin d'avoir leur avis, d'étudier leurs impressions, et, dans ce cas, il n'oubliait pas, bien entendu, d'inviter à ces lectures en famille son éditeur pour la précieuse santé de qui il affectait d'être aux petits soins :

Mon cher maître,

Est-il convenu que vous venez me voir ce soir? — et à quelle heure viendrez-vous? — Il y aura verre d'eau sucrée pour votre estomac paisible et abat-jour sur la lampe pour vos yeux malades. Nous serons seuls absolument parce que nous avons à causer.

Tout à vous.

PAUL DE M.

Soyez donc assez gentil pour remettre au porteur l'exemplaire susdit de *la Table de nuit.*

Je suis *embêté* depuis huit jours par un clou à la cuisse qui m'empêche de marcher, ce qui m'a empêché de réaliser le projet que j'avais de vous aller voir pour vous prier de venir chez moi *ce soir vendredi,* entendre une lecture que je fais à mon frère et à deux amis seulement; tâchez d'y venir. Je commencerai à huit heures et demie précises. C'est un petit roman, où il y a de tout. Je serais bien aise que vous le connussiez. Ma mère est à la campagne. Nous serons seuls dans mon salon avec bière et tabac.

Tout à vous.

PAUL DE MUSSET.

28 juin.

(1) Ces gravures sont de toute rareté. Asselineau doit se tromper en en marquant quatre et lui-même ne doit pas avoir vu le *frontispice* qu'il indique, car il n'aurait pas manqué de le décrire comme il fait toujours pour les dessins qu'il a vus. Renduel avait fait tirer spécialement pour lui, sur papier teinté vert, un exemplaire du *Spectacle dans un fauteuil,* avec les gravures de Nanteuil, et il les avait aussi réunies en épreuves sur une seule feuille. Dans le volume comme sur l'épreuve, qui sont à présent chez moi, il ne se trouve que trois gravures : double indice qu'il n'y en eut jamais plus.

Si peu de temps qu'Alfred de Musset eût fréquenté Renduel, il avait pu juger de sa puissance, et lui-même a célébré en riant l'influence mystérieuse et souveraine que le libraire exerçait dans le monde des lettres ; car c'est bien Musset qui rima de petits vers sur l'air du menuet d'Exaudet, à propos d'un des écrivains les plus extravagans de l'école, le romancier Lassailly, l'auteur de cette histoire épouvantable : *les Roueries de Trialph*, qui s'appellerait aussi bien *l'Empoisonné dansant :*

Lassailly
A failli
Vendre un livre,
Il n'eût tenu qu'à Renduel
Que cet homme immortel
Pût gagner de quoi vivre.

Le souvenir littéraire de Lassailly n'a pas duré, — si cher que se vende son étrange composition, quand on la retrouve, — et quelques curieux de littérature sont seuls à se rappeler la physionomie de ce « Jeune-France » enragé que Balzac essaya de prendre pour collaborateur, mais qui pensa mourir d'une indigestion de café en compagnie du terrible auteur de *la Comédie humaine :* l'association projetée fut rompue du coup.

Les moindres billets de Paul de Musset décelaient une nature élégante et fine : il les tournait avec soin, s'efforçait, même dans ses lettres d'affaires, de s'adresser à l'ami plutôt qu'au libraire. Alexandre Dumas, lui, tout rond, tout franc, tout bon garçon, n'avait pas de ces recherches; deux mots pour dire ce dont il avait besoin, rien de plus, et sans vains témoignages de reconnaissance ou d'amitié :

Mon cher Renduel,

Me prendriez-vous des billets Dondey-Dupré à six mois pour quinze mille francs?

A vous,

A. Dumas.

Soyez assez bon, monsieur, pour me prendre sans retard ce billet : je suis auprès du lit de ma mère qui se meurt, et je ne puis la quitter.

Mille complimens.

A. Dumas.

Tels ces deux billets où le bon Dumas se peint au naturel, tels dix ou vingt autres : le peu de mots strictement nécessaires pour implorer quelque prêt ou quelque délai. Il ne pouvait être ici question d'avance, car Dumas n'eut pas de livre publié chez

Renduel; il le connaissait même assez peu pour écrire son nom par un *a;* et cependant le libraire, qui n'avait jamais eu avec Dumas que des relations de hasard, qui n'avait jamais conclu d'affaire avec lui, n'hésitait pas à lui rendre service, à ce grand prodigue. Après tout, cela ne valait-il pas mieux que de désobliger un excellent homme, et cette façon si simple de procéder, même entre étrangers, ne prouve-t-elle pas quel esprit de solidarité guidait alors tous les gens qui occupaient une place quelconque dans le monde des lettres?

Un des plus besogneux, un de ceux qui savaient le moins calculer, était Charles Nodier, auquel ses nombreuses publications si productives, ses traitemens comme membre de plusieurs académies, sa belle place de bibliothécaire à l'Arsenal, logé, chauffé, éclairé, etc., ne pouvaient suffire pour combler ses dettes de jeu : chaque jour il s'efforçait de s'acquitter et chaque nuit il se remettait à jouer, perdant sans émotion, disait-il, gagnant sans plaisir. Nodier publia chez Renduel, dès l'origine ou en réédition, quantité d'ouvrages de tout genre : *Contes en prose et en vers*, *la Fée aux miettes*, *Jean Sbogar*, *Mademoiselle de Marsan*, *le Peintre de Salzbourg*, *Adèle*, *Thérèse Aubert*, *Rêveries littéraires, morales et fantastiques*, *Smarra*, *Trilby*, *les Tristes*, *Hélène Gillet*, *Souvenirs de jeunesse*, *Souvenirs et Portraits*, *le Dernier banquet des Girondins*, les *Notions élémentaires de linguistique*. Il avait apporté chez le nouveau libraire la plupart de ses productions antérieures, de façon qu'en réunissant tous ces romans, tableaux d'histoire et travaux d'érudition, en refondant les anciens avec les nouveaux dans une édition uniforme, Renduel put, de 1832 à 1834, donner au public toutes les œuvres principales de Nodier en douze forts volumes, auxquelles il convient d'ajouter une nouvelle : *le Dernier chapitre de mon roman*, écartée de la collection générale pour ses allures quelque peu licencieuses. Un treizième volume était même annoncé qui ne parut jamais : *Monsieur Cazotte*. Et tout cela représentait de grosses sommes à toucher. Aussi ne se passait-il pas de semaine où Renduel ne reçût quelque billet vivement tourné, c'est vrai, mais dont il connaissait le fond, sans même avoir besoin de l'ouvrir.

Mon cher ami, pardonnez-moi de vous talonner, mais c'est aujourd'hui le 3 avril 1833. Il me sembloit que notre marché étoit pour le 1er ou le 3, et je le saurois mieux si vous m'aviez renvoyé mon double. Faites-moi donc le plaisir de remettre deux cent cinquante francs à mon portier et des épreuves, s'il y en a. Je suis diablement pressé selon l'usage avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre ami.

CHARLES NODIER.

Paris, 4 octobre 1834.

Mon cher ami, autrefois les auteurs d'une certaine portée avoit (*sic*) des Mécènes. Maintenant, ils n'ont plus de Mécènes que leurs libraires, et cependant il faut que les auteurs vivent. Les libraires en reconnoissent la nécessité.

C'est pour vous dire que vous devriez vous décider sur les *Mélanges* que plusieurs personnes sont pressées d'avoir, et dont je suis encore plus pressé de me défaire. Je vous ai dit qu'ils formeroient deux volumes qui demanderont un mois de travail auquel je me mettrai à l'instant du marché conclu. C'est un ouvrage éprouvé, dont le débit est sûr et qui vous coûtera moins encore que d'habitude...

Je n'insiste là-dessus que pour m'acquitter envers vous d'un devoir de cœur et de probité. L'affaire seroit faite à un prix plus avantageux pour moi si je n'avois voulu vous donner le temps de vous résoudre et s'il ne m'étoit d'ailleurs agréable de parfaire ma collection. Je vous ai déjà dit et je vous répète que mon ami M. Crozet m'a témoigné un désir assez vif de s'en charger, et vous pouvez le savoir de lui-même. C'est un homme d'une probité trop connue pour qu'on puisse le soupçonner d'une déclaration de complaisance.

En un mot, donnez-moi une réponse ou la liberté.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

CHARLES NODIER.

Que Nodier fût ainsi devenu, avec tous ses ouvrages, comme un des piliers de la librairie Renduel, il y a là déjà de quoi s'étonner; mais ce qui confond, c'est d'apprendre que Viennet lui-même, l'ennemi déclaré de l'école romantique dont il railla souvent avec esprit les exagérations calculées, avait été entraîné par le mouvement général et s'était mis en rapport dès le premier jour avec le nouvel éditeur. Il fit paraître chez lui, dès 1829, deux épîtres politiques : l'une, l'*Épître aux convenances ou mon Apologie;* l'autre, *Aux mules de dom Miguel,* où il flétrissait l'effroyable guerre civile que l'ambition du fils de Jean VI, encouragée par la tacite approbation des pays unis dans la sainte alliance, avait déchaînée sur le Portugal. Viennet combattait alors très ardemment pour les idées libérales, comme rédacteur au *Constitutionnel* et comme député opposant de la ville de Béziers, seul point sur lequel il fût d'accord avec les écrivains qu'il rencontrait chez Renduel. Il prenait ainsi sa revanche de l'arrêté de M. de Clermont-Tonnerre qui lui avait retiré depuis deux ans son grade de chef d'escadron, pour le punir d'avoir écrit la retentissante *Épître aux chiffonniers,* spirituelle attaque contre la législation actuelle de la presse. Il appartenait à l'homme qui, lieutenant d'artillerie de marine, avait voté contre le Consulat à vie et contre l'Empire, qui avait refusé plus tard de souscrire à l'acte additionnel des Cent-Jours, de s'élever contre ces massacres et ces exactions, contre tant d'horreurs commises de sang-froid par

dom Miguel. Un vulgaire accident de voiture lui inspira cette épître, plus ardemment pensée que vigoureusement écrite; la force poétique manquait à Viennet pour flétrir celui qu'il appelait le « Néron de Lisbonne », et les vers qui suivent, les moins mauvais à tout prendre, ne sont pas bien sanglans :

Lisbonne en ses transports vous prépare des fêtes;
La liberté pour vous réveille ses poètes,
Oui, vous partagerez les immortels honneurs
Des oiseaux en qui Rome honora ses sauveurs;
L'Olympe vous appelle, et le Pinde en ses joies
Chantera de concert les mules et les oies.
. . . .
Mules, aucun travers, aucune opinion
Ne saurait effacer votre belle action,
Et la France regarde, en couronnant vos têtes,
Ce que vous avez fait et non ce que vous êtes.
C'est trop peu cependant d'un fémur fracassé,
D'un char mis en cannelle et d'un tyran versé;
Sapez la tyrannie, achevez votre ouvrage,
Aux guerriers d'Oporto soufflez votre courage,
Leur cause en vaut la peine, et dites-leur surtout
De marcher vers Lisbonne et non pas vers Plimouth.
Que des plaines d'Ourique aux rochers de Bragance,
A vos hennissemens s'éveille la vengeance!

Cette brochure était sous presse lorsque l'auteur fut informé par un ami sûr de la mort de dom Miguel; il écrivit aussitôt à Renduel pour le presser de faire diligence et de mettre l'épître en vente, avant que la nouvelle ne fût répandue dans Paris :

Monsieur,

Léon Pillet me fait annoncer à l'instant la mort de dom Miguel et demande un exemplaire de l'épître pour l'annoncer demain sans retard, afin qu'on ne m'accuse pas d'insulter aux tombeaux. Je lui ai envoyé une épreuve avec prière de n'en mettre qu'une vingtaine de vers et de dire qu'elle sera mise en vente lundi prochain (1).

Si toutefois vous pouviez en déposer demain ou ce soir au Palais-Royal, ce serait prendre date; mais alors il faudrait le faire dire de suite à Léon, qui modifierait son annonce.

Brûlez ce billet.

Votre dévoué serviteur.

Vt.

Samedi soir.

Mais la nouvelle était fausse et jamais dom Miguel ne s'était mieux porté. L'épître de Viennet parut au jour dit et suscita

(1) Léon Pillet dirigeait alors *la France nouvelle*, *Nouveau Journal de Paris*, dont il s'était chargé en août 1827. C'est le même Pillet qui prit la direction de l'Opéra en juin 1840.

grande rumeur; tous les partis s'en occupèrent avec une égale ardeur, pour exalter le pamphlétaire ou pour le décrier. Les romantiques, eux, partageaient bien les idées politiques de leur ennemi littéraire, mais ils n'avaient pas si grand tort de trouver ses vers pitoyables, et leur opinion se résume dans un court billet de Janin à Renduel :

Monsieur,

Faites-moi le plaisir de remettre au porteur trois exemplaires de la sale brochure de M. Viennet; vous m'obligerez beaucoup.

J. JANIN.

Sans avoir jamais rien publié chez Renduel, Janin était dans les meilleurs termes avec lui, mais il avait su garder son franc parler dans ses relations de critique à libraire, et sa qualité d'ami ne l'empêchait pas d'exprimer nettement son opinion. Témoin ce *post-scriptum* ajouté *ab irato* à une lettre fort calme d'ailleurs :

... A propos de complimens, je ne vous fais pas les miens de *l'Homme blanc!* C'est bien le plus insipide bavardage qui se soit écrit sous le soleil. Comment vous, Eugène Renduel, homme d'esprit et de goût, et, qui plus est, libraire de votre métier, avez-vous pu vous charger d'une pareille drogue? Cela est illisible, croyez-moi.

L'Homme blanc des rochers ou Loganie et Délia était un des premiers ouvrages mis en vente par Renduel, en 1828, et l'auteur, répondant au nom de Toulotte, était un ancien sous-préfet qui n'aimait pas les prêtres. Il pensait peut-être s'égaler à Diderot par des romans comme *Eugénie ou la Sainte par amour* et *le Dominicain ou les Crimes de l'intolérance et les effets du célibat religieux;* puis, quand il avait pourfendu sans pitié ses noirs ennemis, il élaborait d'énormes études historiques, ornées de titres interminables. Voici le moins long : *la Cour et la Ville, Paris et Coblentz, l'ancien régime et le nouveau, considérés sous l'influence des hommes illustres et des femmes célèbres par leur conduite, leurs doctrines et leurs écrits depuis Charles IX, Henri IV et Louis XIV, jusqu'à Napoléon, Louis XVIII et Charles X.*

Chaque homme a son idée fixe, chaque écrivain sa caractéristique : chez Toulotte, homme ou écrivain, c'était une égale horreur des prêtres et des titres brefs.

VI

SAINTE-BEUVE. — DAVID D'ANGERS. — ALOÏSIUS BERTRAND.

Sainte-Beuve était peut-être, entre tant d'écrivains batailleurs, celui qui faisait le plus de besogne et le moins de bruit : aussi

apportait-il chaque année à Renduel quelques-unes de ses premières productions de critique, de poète ou de romancier, tous ouvrages notables et dont le succès, qu'il fût rapide ou longuement disputé, contribuait également au renom de l'auteur, à la prospérité de l'éditeur. Il était entré en relations avec le nouveau libraire en lui offrant de réimprimer les *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme*, dont le premier tirage avait filé en moins d'un an, grâce au scandale soulevé dans le camp classique par cet ouvrage qui attira sur Sainte-Beuve les foudres vengeresses de Jay. Cette seconde édition, publiée en 1830, fit naître d'excellens rapports entre deux hommes d'un caractère parfois assez difficile : ils se convinrent si bien que Renduel se chargea de rééditer aussi *les Consolations* et que Sainte-Beuve lui vendit dès l'origine *Volupté*, cinq volumes de *Critiques et Portraits littéraires*, les *Pensées d'Août* et enfin son grand travail sur *Port-Royal*.

23 août (1841).

Mon cher Renduel,

C'est pour vous obéir que je viens vous rappeler que nous sommes convenus de 200 francs à toucher par moi chez Hachette ou ailleurs au 31 août. Je dois les payer à M. Naudet le lendemain pour des frais de logement. Cela ruine d'être propriétaire ou locataire établi : je n'ai jamais été si endetté que depuis que je suis logé aux frais de l'État. Je n'entrerai au reste dans mon nouveau gîte que dans un mois à peu près. Nos vacances n'ont plus qu'une vingtaine de jours. Sans aller à la campagne, je me suis un peu reposé ici, et je n'ai pas autant travaillé que précédemment. Pourtant tout continue et, j'espère, ira à bon terme. J'ai dit votre reproche au père Guénot. Ils viennent de perdre un procès qui leur fait des frais : ce sont d'honnêtes gens et qui ont du malheur.

Rien ici de bien nouveau. La librairie sommeille... Voilà le temps qui se relève : tout annonce une belle fin d'été. Vos bleds vont se relever aussi, et votre cœur rural doit s'épanouir.

Mille amitiés, mon cher Renduel,

SAINTE-BEUVE.

Il y a un joli sonnet de ce pauvre Bertrand à vous : *Compère*, etc.

Ce samedi (25 septembre 1841).

Mon cher Renduel,

Vous avez dû recevoir quatre feuilles du père Guénot : nous en avons quatre autres sur le métier. Mes vacances sont finies, et je suis depuis le 15 rattaché à mon collier. Je dois être logé à l'Institut le 1er ou le 2 octobre définitivement.

Charpentier est revenu avec sa femme, très contens tous deux de leur tournée dans le Midi. La Bibliothèque travaille à force et se vend très bien. Il a conclu avec le comte de Vigny. Il donnera un volume des *Poésies choisies* de Mme Valmore.

Pendant que vous rentriez vos moissons et que vous récoltiez vos vignes,

nous avons eu ici le tapage trop ordinaire, coups de pistolet et le reste : c'est par trop fort ! Tenez bon là-bas et bridez bien vos campagnards : qu'ils n'aillent pas faire comme à Clermont !

En vieillissant, on revient au pouvoir absolu pur et simple.

Tout à vous d'amitié, mon cher Renduel,

SAINTE-BEUVE.

Cour du Commerce Saint-André-des-Arcs, n° 2, ou à l'Institut.

Sainte-Beuve avait patronné auprès de Renduel un pauvre diable du nom de Bertrand qui était bien l'adepte le plus excentrique du romantisme, mais aussi le plus modeste et le plus effarouché. L'excellent garçon s'appelait tout simplement Louis Bertrand, mais il avait poétisé ce prénom par trop vulgaire et se faisait appeler Ludovic, ou mieux encore Aloïsius. Il était né en Italie de parens français, mais il s'était attaché comme un fils à la ville de Dijon où il était venu habiter à l'âge de sept ans : tourmenté du démon poétique dès la fin de ses études, il avait fait insérer dans un journal du cru de gracieuses poésies d'un rythme léger et quelques-unes de ses curieuses ballades en prose. Il composait alors des vers, et de charmans, mais il y renonça peu à peu par la suite et, comme son destin était de se consumer dans le prélude et l'escarmouche à l'exemple de tant d'imaginations trop vives et trop ardentes, naturellement difficile et toujours mécontent de lui-même, il passait un temps précieux à retoucher sans fin les œuvres de la veille et n'en écrivait plus de nouvelles : dans ces fantaisies de débutant se retrouve le premier jet de ce qu'il ne fit, depuis, qu'agrémenter et repolir. Il prenait déjà une peine infinie à ciseler mot par mot, syllabe à syllabe, ses ballades, œuvres imaginaires d'un certain Gaspard de la Nuit qui devait donner son nom comme titre au volume, et ce volume n'était qu'un bizarre chapelet de pièces poétiques, constellées d'épigraphes dans toutes les langues. Voici, comme spécimen de cette prose artistement fouillée et de ces versets si bien ouvrés, certaine ballade italienne, une des plus jolies et des plus simples aussi qui soient sorties de la plume d'Aloïsius :

LA VIOLE DE GAMBA

Il reconnut, à n'en pouvoir douter, la figure blême de son ami intime Jean-Gaspard Deburau, le grand paillasse des Funambules, qui le regardait avec une expression indéfinissable de malice et de bonhomie.

THÉOPHILE GAUTIER, *Onuphrius*.

Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot,
Prête-moi ta plume
Pour écrire un mot.
Ma chandelle est morte,
Je n'ai plus de feu :
Ouvre-moi ta porte
Pour l'amour de Dieu.
Chanson populaire.

Le maître de chapelle eut à peine interrogé de l'archet la viole bourdonnante, qu'elle lui répondit par un gargouillement burlesque de lazzis et de roulades, comme si elle eût eu au ventre une indigestion de comédie italienne.

C'était d'abord la duègne Barbara qui grondait cet imbécile de Pierrot d'avoir, le maladroit, laissé tomber la boîte à perruque de M. Cassandre et répandu toute la poudre sur le plancher.

Et M. Cassandre de ramasser piteusement sa perruque, et Arlequin de détacher au viédase un coup de pied dans le derrière, et Colombine d'essuyer une larme de fou rire, et Pierrot d'élargir jusqu'aux oreilles une grimace enfarinée.

Mais bientôt, au clair de la lune, Arlequin, dont la chandelle était morte, suppliait son ami Pierrot de tirer les verrous pour la lui rallumer, si bien que le traître enlevait la jeune fille avec la cassette du vieux.

— « Au diable Job Hans le luthier qui m'a vendu cette corde ! » s'écria le maître de chapelle recouchant la poudreuse viole dans son poudreux étui. — La corde s'était cassée.

Bertrand était venu pour la première fois à Paris sur la fin de 1828, lorsqu'il s'était trouvé libre par suite de la suspension du *Provincial* de Dijon : sitôt débarqué dans la capitale, il était allé frapper à la porte de ses amis politiques et littéraires qui lui avaient plus d'une fois adressé de précieux éloges. « C'était un pauvre diable, écrit-il lui-même en parlant de Gaspard, dont l'extérieur n'exprimait que misère et souffrances. J'avais déjà remarqué, dans le même jardin, sa redingote râpée qui se boutonnait jusqu'au menton, son feutre déformé que jamais brosse n'avait brossé, ses cheveux longs comme un saule, et peignés comme des broussailles, ses mains décharnées pareilles à des ossuaires, sa physionomie narquoise, chafouine et maladive, qu'effilait une barbe nazaréenne, et mes conjectures l'avaient charitablement rangé parmi ces artistes au petit pied, joueurs de violon et peintres de portraits, qu'une faim irrassasiable et une soif inextinguible condamnent à courir le monde sur la trace du Juif errant. » Ce profil disgracieux était, paraît-il, d'une ressemblance douteuse, même en admettant les droits de la caricature, et Sainte-Beuve oppose à la silhouette trop fantaisiste de Gaspard le vrai portrait

physique et moral d'Aloïsius : «... Grand et maigre jeune homme de vingt et un ans, au teint jaune et brun, aux petits yeux noirs et vifs, à la physionomie narquoise et fine sans doute, un peu chafouine peut-être, au long rire silencieux : il semblait timide ou plutôt sauvage... Singulière, insaisissable nature que les gens du monde auraient peine à comprendre et que les artistes reconnaîtront bien! Rêveur, capricieux, fugitif ou plutôt fugace, un rien lui suffit pour l'attarder et le dévoyer... *Un rayon l'éblouit, une goutte l'enivre*, et en voilà pour des journées. »

Sur les instances de Sainte-Beuve, Renduel avait accepté ce livre excentrique dont le sous-titre n'était guère plus clair que le titre : *Gaspard de la Nuit, Fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot;* il l'avait même payé, si bon marché que ce fût, mais il ne se pressait pas de l'éditer. D'ailleurs Bertrand nourrissait alors de plus vastes projets et il n'entendait que préluder par ces *bambochades*. Ses amis et lui-même se flattaient de voir bientôt paraître quelque roman historique qui aurait remué leur chère Bourgogne. Mais un long effort suivi ne lui convenait guère et le livre destiné à frapper ce grand coup resta toujours en l'air. Cependant la vie se retirait peu à peu de ce corps qu'une maladie de poitrine minait depuis longtemps et le pauvre garçon avait dû à deux reprises se faire admettre à l'hôpital : c'est alors qu'il connut toute l'amitié de Sainte-Beuve et le dévouement d'un artiste illustre dont il avait conquis l'affection dès sa venue à Paris : le sculpteur David d'Angers. « Eh! comment ne seriez-vous point malade? lui écrivait-il de son lit d'hôpital. Votre amitié prodigue et ardente s'est consumée du matin au soir en démarches sans nombre depuis quinze jours pour un pauvre barbouilleur de papier que ses visions chagrines et son orgueil sauvage et insociable gîtent au lit de Gilbert, qui était, lui, parfois, un admirable poète... Vous m'accablez d'une dette qu'une longue vie ne pourra jamais acquitter, et j'ai peut-être si peu de jours devant moi! »

Sainte-Beuve et David, jugeant leur ami perdu, voulurent se mettre en mesure de rendre à sa mémoire l'hommage le plus profitable, en publiant aussitôt après sa mort son cher volume, le seul vestige qu'il dût laisser de son passage en cette vie. Il fallait avant tout rattraper le manuscrit qui sommeillait depuis longtemps dans les cartons de Renduel et que celui-ci pouvait bien avoir égaré.

20 mars (1841).

Mon cher Renduel,

Vous souvient-il d'un manuscrit d'un pauvre jeune homme, Bertrand, que vous avez payé et non imprimé ? C'étaient des espèces de petites ballades

en prose. Ce pauvre garçon, pris de la poitrine, a l'air de vouloir mourir; il est à l'hôpital Necker. David, le statuaire, qui s'intéresse à lui, voudrait ravoir le manuscrit. On verrait à le faire imprimer chez Pavie, à Angers, qui l'imprimerait gratis. Il ne s'agirait que de le ravoir de vous. Qu'en avez-vous fait? Tâchez, mon cher Renduel, de vous en souvenir; cela réjouirait les derniers instans du pauvre jeune homme de songer qu'il restera quelque chose de lui.

Port-Royal va, bien qu'assez lentement; mais je suis décidé à ne plus faire d'articles et par conséquent à suivre sans désemparer.

J'envie votre bonheur, par ce printemps naissant, à vous qui avez fini par réaliser le vœu d'Horace et du Sage.

Mille amitiés,

SAINTE-BEUVE,

Rue Montparnasse, 1 *ter*.

Renduel était alors retiré à Beuvron : six semaines après, il recevait la lettre suivante de David d'Angers qui lui annonçait la mort de son ami :

Monsieur,

Le pauvre Bertrand vient de mourir à l'hôpital; il laisse une vieille mère dans la plus affreuse misère. Elle va vous écrire pour vous prier de lui renvoyer le manuscrit de son fils; elle pourra vous envoyer en accompte (*sic*) la somme de cent francs, restant d'un petit secours que nous étions parvenus à lui faire donner. Sainte-Beuve et moi comptons beaucoup sur votre caractère pour nous mettre à même, en rendant ce manuscrit, d'élever un monument à la mémoire du jeune littérateur dont la vie a été si misérable. Sainte-Beuve fera une préface, et moi je ferai graver son portrait d'après mon dessin. Au moins son nom aura une petite place dans la mémoire des hommes.

Je désire que vous répondiez favorablement à la demande de la pauvre mère et vous prie de croire à ma parfaite considération et à mon entier dévouement de cœur.

DAVID (1).

Paris, 8 mai 1841.

Le malheureux Bertrand était mort, en effet, à peine âgé de quarante ans, dans une telle misère, un tel isolement que David avait dû se charger de le faire enterrer et l'avait accompagné seul au cimetière, sous une pluie battante. Renduel n'eut pas de peine à retrouver ce manuscrit, qu'il rendit, pour la somme qu'il l'avait payé, à David; la femme de celui-ci le remit soigneusement au net et l'impression en fut confiée à l'imprimeur d'Angers,

(1) David, ici, me paraît jouer un peu de la « vieille mère » afin d'apitoyer Renduel, car il écrivait, d'autre part, à Victor Pavie : « Mon bon et cher ami, je te remercie bien de ta généreuse décision à l'égard de l'impression de *Gaspard de la Nuit*... Quand tu auras retiré tes frais, le reste de la vente sera pour la vieille mère. La mère de Bertrand et ses parens n'étaient pas dignes de lui; il y a là un drame de famille sur lequel il est mieux de jeter un voile. » (*Victor Pavie, sa jeunesse et ses relations littéraires*, Angers, 1887, p. 234.)

Victor Pavie, ancien adepte du Cénacle et qui avait conservé les rapports les plus affectueux avec ses alliés d'autrefois, surtout avec Sainte-Beuve et David. « J'espère que vos greniers aussi sont bien chargés, écrivait Sainte-Beuve à Renduel le 30 octobre 1841. On imprime le Bertrand et chez Pavie, très enthousiaste du livre. Ce sera assez élégant. » *Gaspard de la Nuit* parut effectivement à Angers, mais seulement en novembre 1843, plus de deux ans et demi après la mort du poète-prosateur. « J'ai enfin à votre disposition un volume des *Fantaisies* de ce pauvre Bertrand, écrivait alors le même au même. Après bien des retards et des lenteurs que la province sait encore mieux que Paris, l'édition est prête. » Mais ces retards provenaient bien un peu de Sainte-Beuve. Fidèle à son devoir d'ami, il avait voulu écrire quelques pages en tête de ce volume et ses nombreux travaux, ses recherches sur Port-Royal, ses démarches en vue de l'Institut, ne lui avaient pas permis de donner plus tôt cette touchante notice où revit un garçon timide et sauvage, amoureux de l'ombre et du silence, en un mot Pierre Gringoire ressuscité.

«... A travers cela, dit Sainte-Beuve, il avait trouvé, chose rare! et par la seule piperie de son talent, un éditeur. Eugène Renduel avait lu le manuscrit des *Fantaisies de Gaspard*, y avait pris goût et il ne s'agissait plus que de l'imprimer. Mais l'éditeur, comme l'auteur, y désirait un certain luxe, des vignettes, je ne sais quoi de trop complet! Bref on attendit, et le manuscrit payé, modiquement payé, mais enfin ayant trouvé maître, continuait, comme ci-devant, de dormir dans le tiroir. Bertrand, une fois l'affaire conclue et le denier touché, s'en était allé, selon sa méthode, se voyant déjà sur vélin et caressant la lueur. Un jour pourtant, il revint, et, ne trouvant pas l'éditeur au gîte, il lui laissa pour *memento* gracieux la jolie pièce qui suit :

A M. Eugène Renduel.

SONNET

Quand le raisin est mûr, par un ciel clair et doux,
Dès l'aube, à mi-coteau, rit une foule étrange.
C'est qu'alors dans la vigne, et non plus dans la grange,
Maîtres et serviteurs, joyeux, s'assemblent tous.

A votre huis, clos encor, je heurte. Dormez-vous ?
Le matin vous éveille, éveillant sa voix d'ange.
Mon compère, chacun en ce temps-ci vendange ;
Nous avons une vigne : — eh bien ! vendangeons-nous?

Mon livre est cette vigne où, présent de l'automne,
La grappe d'or attend, pour couler dans la tonne,
Que le pressoir noueux crie enfin avec bruit.

J'invite mes voisins, convoqués sans trompettes,
A s'armer promptement de paniers, de serpettes :
Qu'ils tournent le feuillet! sous le pampre est le fruit.

5 octobre 1840.

« Cependant, à trop attendre, sa vie frêle s'était usée, et cette poétique gaieté d'automne et de vendanges ne devait pas tenir. Une première fois, se trouvant pris de la poitrine, il était entré à la Pitié dans les salles de M. Serres, sans en prévenir personne de ses amis; la délicatesse de son cœur le portait à épargner de la sorte à sa modeste famille des soins difficiles et un spectacle attristant. Durant les huit mois qu'il y resta, il put voir passer souvent M. David le statuaire, qui allait visiter un jeune élève malade. M. David avait de bonne heure, dès 1828, conçu pour le talent de Bertrand la plus haute, la plus particulière estime, et il était destiné à lui témoigner l'intérêt suprême. Bertrand lui a, depuis, avoué l'avoir reconnu de son lit, mais il s'était couvert la tête de son drap, en rougissant. Après une espèce de fausse convalescence, il retomba de nouveau très malade, et dut entrer à l'hôpital Necker vers la mi-mars 1841. Mais, cette fois, sa fierté vaincue céda aux sentimens affectueux, et il appela auprès de son lit de mort l'artiste éminent et bon, qui, durant les six semaines finales, lui prodigua d'assidus témoignages, recueillit ses paroles fiévreuses et transmit ses volontés dernières. Bertrand mourut dans l'un des premiers jours de mai. M. David suivit seul son cercueil; c'était la veille de l'Ascension; un orage effroyable grondait; la messe mortuaire était dite, et le corbillard ne venait pas. Le prêtre avait fini par sortir; l'unique ami présent gardait les restes abandonnés. Au fond de la chapelle, une sœur de l'hospice décorait de guirlandes un autel pour la fête du lendemain (1)... »

Pauvre Aloïsius Bertrand, il emportait en mourant la douce certitude que son *Gaspard de la Nuit* paraîtrait enfin au grand jour de la librairie : quelle n'eût pas été sa satisfaction s'il avait pu prévoir que ses fantaisies *rembranesques* seraient assez goûtées des gourmets littéraires pour qu'il en dût être publié une seconde et même une troisième édition, à Paris, environ trente et cinquante ans après sa mort!

(1) La notice si émouvante de Sainte-Beuve, à laquelle il en faut toujours revenir quand on veut parler d'Aloïsius Bertrand, parut d'abord en tête de *Gaspard de la Nuit* et fut insérée ensuite dans les *Portraits littéraires*.

ADOLPHE JULLIEN.

L'INFLUENZA

A cette époque de l'année, où la nature sème autour de nous les signes avant-coureurs ou déjà confirmés du retour obligé des frimas, la pensée se reporte d'elle-même, avec une secrète anxiété, sur les rigueurs des hivers précédens et, par-dessus tout, sur les néfastes souvenirs du fléau qui les a trop fidèlement escortés depuis cinq ans. Le lecteur reconnaîtra sans doute, à cette soudaine évocation, la perfide et cosmopolite visiteuse si suggestivement dénommée l'*influenza*. Elle vaut la peine que l'on s'occupe d'elle. Tant de deuils ont jalonné son capricieux passage à travers le monde; tant de personnes ont chèrement acquis le droit de lui garder rancune; elle a si fréquemment troublé nos relations sociales et nos services publics qu'aucune question pathologique ne présente peut-être le même degré d'intérêt général et d'inquiétante actualité. En nous occupant d'elle, après tant d'autres plus autorisés, nous avons la certitude que la bonne grâce de nos lecteurs nous aura déjà affranchi de tout soupçon de présomption téméraire, et qu'on ne demandera à ce modeste travail que ce qu'il peut donner, c'est-à-dire un supplément d'observations personnelles et d'aperçus originaux dont nous sommes redevable à la dernière exacerbation épidémique.

I

La *grippe*, si l'on veut toutefois « l'appeler par son nom », — du moins par son nom français, bien autrement expressif que

la désignation italienne, dont la consonance exotique semble avoir surtout fait le succès, — est loin d'être parmi nous une nouvelle venue. S'il n'est pas établi qu'elle remonte à la nuit des temps, la date de sa première apparition certaine lui assigne, dans la succession des grandes épidémies européennes, un rang de fort respectable ancienneté. C'est en effet en 1580 que nous la voyons faire dans le monde l'entrée retentissante qu'elle a renouvelée depuis, à des époques très irrégulièrement espacées : 1729, 1732, 1742, 1762, 1765, 1830, 1847, 1889. Elle compte donc trois cents ans révolus d'activité pathogène. Ses récentes manifestations démontrent surabondamment qu'elle n'a rien perdu de sa puissance initiale et qu'elle n'est pas près d'atteindre cette période de déclin qui, dans leur évolution individuelle ou collective, annonce la disparition de chacune de nos maladies.

A la voir de nos jours si répandue, si absolue maîtresse de son vaste domaine, il nous semble *a priori* peu admissible que l'antiquité et le moyen âge aient échappé à sa malignité. Nous sommes naturellement si enclins à nous considérer comme héritiers, au grand complet, des biens et des maux de nos pères, que nous nous les représentons volontiers comme ayant, de tout temps et fatalement, subi les mêmes infirmités que nous. A ce compte, Adam eût passé sa vie à être malade. Mais la vérité est que, fonctions d'organismes vivans, et soumis, comme tous les corps animés, quelles que soient leurs dimensions, aux lois primordiales de la biologie, les maladies sont venues successivement, à leur heure, c'est-à-dire lorsque chacune d'elles a trouvé le terrain et les conditions favorables au développement de ses germes.

L'histoire médicale de notre planète est, dans son genre, aussi nettement affirmative que son histoire politique. Nous y relevons, comme dans cette dernière, des dates mémorables, souvent précises et toujours suffisamment approximatives, qui ne laissent aucun doute sur les diverses époques d'apparition de nos maladies épidémiques. Telles sont, pour nous limiter aux maladies non exotiques : la variole dont l'apparition remonte à 570; la peste à bubons, qui date de la fin du VIe siècle; la suette, de 1485; la scarlatine, du déclin du XVIe siècle.

Il est donc acquis à l'histoire que la grippe fit en 1580 sa première explosion sur notre continent. Sa foudroyante invasion, l'invraisemblable vitesse de sa marche, le nombre prodigieux de ses atteintes, leur déroutante gravité, absorbèrent d'emblée l'attention des observateurs consciencieux dont les noms gardent encore, malgré la distance, un éclat incontesté. Surpris, au même moment, par les mystérieuses allures de la maladie

nouvelle, tous les médecins distingués de l'époque, — Forestus, Mercatus, Bœtrel, Sennert, Salius Diversus, Zacutus Lusitanus, Vilalba, — lui consacrèrent simultanément leurs soins professionnels et leurs talens de lettrés, si bien que nous avons le droit d'affirmer qu'il n'est peut-être pas d'épidémie plus et mieux décrite que cette première invasion grippale. On la baptisa *catarrhe épidémique*, *fièvre catarrhale épidémique*. Ce n'est qu'en 1743 que la verve des Parisiens la stigmatise du nom de grippe, mot vulgaire, mais imagé, esquissant en deux syllabes l'anxieuse et typique physionomie du patient. Vers le même temps, les Italiens, frappés surtout du nombre incalculable des personnes qui subissaient, dans chaque manifestation et à des degrés divers, l'influence du catarrhe épidémique, le désignaient par ce caractère même, en le qualifiant d'*influenza :* c'est-à-dire l'influence au suprême degré. D'Italie, le mot ne tarda pas à faire fortune en Allemagne, et c'est de là que nous le voyons se propager dans les autres pays, à la suite de la publication de Monro, chirurgien en chef de l'armée anglaise, sur la *Fièvre catarrhale qui a été épidémique durant le mois d'avril* 1762, *et qu'on a aussi appelée Influenza*. Mais le nom de grippe prévalut en France dans l'esprit sceptique et frondeur du XVIIIe siècle. Notre fin de siècle, plus impressionniste, paraît avoir définitivement consacré, par la dénomination italienne, cet étonnant renouveau du catarrhe épidémique, dont un règne de cinq ans n'a pas encore épuisé la virulence pathogène.

L'épidémie de 1580 s'étendit à l'Europe entière et parcourut ensuite successivement l'Asie et l'Afrique. La quasi-simultanéité des publications médicales qu'elle provoqua dans toutes les contrées, ne permet guère de déterminer le point précis de son origine. Si l'on en juge toutefois par sa marche ultérieure et par l'importance des travaux qu'elle suscita en Allemagne, il y a grandement lieu de supposer que c'est dans ce pays même qu'elle débuta, après avoir très vraisemblablement franchi les frontières de la Russie, où elle a constamment semblé préparer, dans le silence de l'éloignement, ses plus violentes invasions. Alors, comme aujourd'hui, elle se montra tout spécialement meurtrière pour les vieillards, les valétudinaires, et les infirmes.

Les retours agressifs de l'influenza furent très nombreux dans le cours du XVIIe siècle. Mais ils eurent cette particularité d'affecter la forme endémo-épidémique, se cantonnant à peu près exclusivement dans le centre de l'Europe. Ce n'était, en quelque sorte, que la continuation, par poussées successives et disséminées, de la première grande apparition. L'Allemagne surtout eut à subir

les désastreux effets de sa prédilection. Cette préférence, si nettement marquée dès le début, s'est maintenue depuis à toutes les époques. Dans chaque explosion épidémique, nous retrouvons le territoire allemand en tête des régions envahies. Il semble donc constituer sur notre vieux continent le vrai champ de culture de la grippe; et c'est en effet de là que nous voyons surgir et se répandre, dans les directions les plus opposées, la presque totalité des épidémies des XVIIe et XVIIIe siècles. Après un siècle révolu d'atteintes localisées, l'influenza franchit brusquement, en automne 1729, le cercle relativement étroit dans lequel nous l'avons vue se confiner. Quelques mois lui suffirent pour envahir la totalité de l'Europe, des confins de la Russie aux limites extrêmes de l'Espagne. Au mois de novembre elle avait déjà pris possession de la ville de Londres, où dans une seule semaine on ne compta pas moins de neuf cent huit décès.

Une très courte période de calme trompeur sépare cette deuxième invasion d'une troisième tout aussi grave et bien plus générale. En novembre 1732, l'épidémie reparaît en Saxe et en Pologne, parcourt ensuite dans une marche rapide la Hollande, l'Angleterre, l'Écosse. Paris est envahi au mois de janvier. Le 15 février la grippe est signalée à Livourne; le 1er mars à Naples et à Madrid. D'Angleterre le mal est importé au Canada, et il descend, en quelques semaines, jusqu'aux Barbades, à la Jamaïque, au Mexique et au Pérou. En moins de six mois l'influenza avait ainsi fait le tour de l'Europe et de l'Amérique tout entière.

Nouveau répit qui ne dure que cinq ans. Une quatrième grande épidémie débute encore en Allemagne en 1742, et se propage successivement en Hollande, en Angleterre, en France et en Italie. L'Angleterre est surtout éprouvée; à Londres les décès s'élèvent jusqu'à mille par semaine. Vingt ans après, en 1762, la grippe épidémique est signalée en mars à Vienne (Autriche), et bientôt l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie, l'Angleterre et la France lui paient leur tribut accoutumé. L'éclosion printanière de cette cinquième invasion la rendit relativement bénigne. La grande épidémie de 1775, printanière comme la précédente, et également peu meurtrière, s'étendit à toutes les contrées de l'Europe. Bêtes et gens étaient également atteints :

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Ce fut la dernière invasion grippale du XVIIIe siècle.

Le XIXe sembla tout d'abord devoir échapper à d'aussi dures épreuves. De fait, à part quelques épidémies partielles sans im-

portance — sauf celle de 1803 en Russie — la grippe resta étonnamment silencieuse jusqu'en 1830. Ses méfaits n'étaient déjà plus qu'un souvenir lointain, lorsqu'on la vit soudain réapparaître à l'extrême Orient, messagère bientôt redoutée d'un nouveau mal, encore plus meurtrier et non moins mystérieux, dont le nom seul allait propager l'épouvante comme une traînée de feu et renouveler, en plein XIXe siècle, les plus folles paniques du moyen âge. Nous avons nommé le choléra, qui, des rives du Gange, s'avançait alors à doubles étapes vers le continent européen, où ses terrifians ravages rappelaient dès leur début toutes les sombres horreurs des anciennes pestes.

Par une étrange affinité d'allures, — et peut-être de conditions originelles, — avec ce désolant fléau, la grippe lui prépara manifestement les voies lors de ses deux premières apparitions en Europe, en 1832 et en 1849, le précédant à de très courts intervalles (1830-1847), s'effaçant devant lui au moment de sa bruyante invasion, prête à le remplacer au moindre signe de lassitude et de prochain départ. Quoi qu'il en soit, les deux grandes manifestations de 1830 et de 1847 ne causèrent en France que peu de désastres. Le choléra s'était tyranniquement réservé la plus grosse part. Grâce à cette récente bénignité, et aux trente années de calme absolu qui suivirent l'épidémie de 1847, l'oubli s'était fait de nouveau et plus complètement que jamais, sur le nom même de l'importune visiteuse. La génération actuelle, longuement familiarisée avec les formes insignifiantes auxquelles on appliquait banalement l'épithète si redoutée jadis, n'avait aucun motif légitime de les considérer comme des menaces inquiétantes d'explosion nouvelle. Telle a été la raison psychologique de ce dédain irréfléchi, avec lequel fut généralement accueillie, en octobre 1889, l'annonce de la réapparition — il serait plus juste de dire la résurrection — de la grippe épidémique. Le mal était à ce moment si loin, on était si bien habitué à ne plus compter avec lui, qu'il eût paru puéril de s'alarmer pour si peu. Et cependant la vitesse significative de sa marche n'indiquait que trop clairement combien elle paraissait disposée à suivre, de tout point, les néfastes traditions de ses devancières.

Signalée à Moscou, vers la fin de septembre, la grippe fait son entrée à Saint-Pétersbourg dans la première quinzaine d'octobre, envahit en un mois l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, arrive à Paris en décembre, descend à marches forcées, sans oublier aucun centre populeux, vers les Alpes et les Pyrénées, qu'elle franchit en janvier 1890. Rome, Madrid, Alger sont presque simultanément atteints, vers le commencement de février. On ne

saurait aller ni plus méthodiquement ni plus vite. En s'étendant de la sorte comme une immense tache d'huile, la grippe n'abandonnait pas pour cela les villes dont elle venait de prendre possession, et d'où elle s'irradiait dans tous les sens. Si bien que, au même moment, elle occupait en souveraine toute la superficie de l'Europe et le nord de l'Afrique, témoignant ainsi hautement de son étonnante propriété d'adaptation aux milieux et aux climats les plus opposés.

Est-il besoin de rappeler quelles pénibles déceptions ne tardèrent pas à remplacer le trop confiant mépris des premiers jours? On s'aperçut bientôt, et cruellement, qu'il fallait tout craindre d'une maladie qui n'a d'autre règle que l'incohérence pathologique, d'autre élément de pronostic que la redoutable inconnue des tares individuelles. Le redoublement de la mortalité générale, la fréquence des morts subites, la fatale précipitation des maladies en cours d'évolution, donnèrent la mesure de l'occulte pouvoir nocif de cette insignifiante, tant soit peu même ridicule grippe, dont on n'aurait naguère, sans un dédaigneux sourire, osé prononcer le nom banal. Aussi le mot le plus émouvant et, disons-le, plus distingué d'influenza, vint-il fort à propos couvrir d'un voile de bon goût l'humiliante faillite de tant d'habiles pronostics. Sous cette mystérieuse étiquette, la grippe recevait, d'un commun accord, le droit absolu de se livrer désormais, sans prétendre nous étonner, à ses plus dangereuses fantaisies. Dieu sait si elle en a largement abusé! Avec ses cinq années de règne intensif, sans autre répit que les accalmies obligatoires de l'été, l'épidémie de 1889 détient actuellement « le record » de toutes celles qui l'ont précédée — et nul indice positif ne nous permet encore d'en prévoir approximativement la fin.

Fidèle à ses traditions, la grippe de 1889 a régulièrement marché de l'Est vers l'Ouest. Endémicisée depuis, par droit de conquête, dans la presque totalité des grandes villes européennes, ses exacerbations annuelles n'ont, par la suite, adopté aucun ordre déterminé. C'est ainsi que, tout récemment, nous l'avons vue à Alger, fin novembre 1894, près de deux mois avant les graves manifestations qui ont jeté dans plusieurs de nos garnisons un émoi à demi justifié. Par le fait, ces diverses épidémies locales, — plus ou moins dépendantes les unes des autres, — n'ont été que la reproduction périodique et simultanée des événemens du début. C'est dire, une fois de plus, que l'épidémie de 1889 est toujours en voie d'évolution, et que son histoire est indéfiniment ouverte. Puisse le dernier chapitre ne pas trop se faire attendre,

et, surtout, ne pas avoir à enregistrer le récit de nouveaux et douloureux sacrifices!

II

D'où nous vient l'influenza et quelles en sont les causes?... Il n'est pas douteux, d'après l'ordre de marche constamment suivi par les grandes invasions grippales, que le fléau ne nous vienne de l'Orient. On peut même en suivre assez exactement les traces jusqu'au milieu de ces vastes plaines de l'Asie centrale qui, des dernières ramifications des monts de Samarkande et de Taschkent, descendent vers la mer d'Aral par un insensible glacis. Régions aux saisissans contrastes, où les hivers sibériens sont brusquement chassés par des étés torrides! où, sur un fond sans limite d'extrême aridité, se détachent, avec une surprenante opposition de teintes, des nappes lumineuses semblables à des mers intérieures, et une multitude de lagunes marécageuses qui furent elles-mêmes, il y a des siècles, autant de méditerranées aux bords indécis, aux orageuses surfaces. Les unes et les autres représentent aujourd'hui, dans cette colossale cuvette de 2000 kilomètres de diamètre, et de faible profondeur, les restes d'un océan progressivement épuisé par l'insatiable pouvoir d'absorption des vents de nord-est, dont le souffle tour à tour dévorant ou glacé, mais toujours impétueux, condamne fatalement le sol à une éternelle stérilité. De très rares cours d'eau, issus de la zone montagneuse, se fraient un pénible chemin à travers ce morne désert, où ils ne tardent pas à disparaître, subitement engloutis dans les profondeurs d'un sable inassouvi. Seuls l'Amou et le Syr-Daria conduisent au lac d'Aral, à 400 kilomètres de distance, avec une égale et noble lenteur, leurs ondes jaunâtres, à peine contenues par des berges bourbeuses et changeantes. Tel serait, sous la très vraisemblable influence de conditions climatologiques et telluriques exceptionnelles, le milieu natif de l'influenza.

Il paraît, en tout cas, certain que la grande épidémie de 1889 régnait à Boukhara six mois avant son apparition en Europe, et il est à peu près démontré que les manifestations grippales sont d'observation courante dans les campemens des nomades kirgizes, ces dignes successeurs de leurs barbares ancêtres, les Scythes et les Huns. On sait aussi que la grippe n'apparaît qu'à l'état épidémique, peut-être même plus rarement qu'en Europe, dans les contrées limitrophes situées au nord, à l'est et au sud du Tur-

kestan, c'est-à-dire la Sibérie orientale, la Chine, l'Inde et la Perse. — D'où résulterait en fin de compte la confirmation de l'endémicité de l'influenza dans les steppes centrales de l'Asie. Elle y ferait élection de domicile, tout comme le choléra dans le bassin du Gange. Grippe asiatique! choléra asiatique!... voilà certes un rapprochement des plus suggestifs, bien près de nous donner une séduisante explication des affinités évolutives de ces deux grandes pandémies. Mais c'est surtout dans la poursuite du problème si complexe de leur étiologie respective que se révèle l'étrange analogie de leurs destinées scientifiques : stupéfaction absolue et universelle des premiers observateurs, théories incohérentes et spécieuses, discussions passionnées et jamais résolues, exclusivisme intransigeant des interprétations météoriques ou telluriques les plus contradictoires, elles ont traversé l'une et l'autre les mêmes phases de stériles et irritantes controverses pour parvenir au rang précis, nous voudrions dire définitif, qu'elles devaient nécessairement occuper dans la pathologie actuelle. Le lecteur a certainement deviné à quelle merveilleuse intervention nous sommes aujourd'hui redevables d'un résultat si vainement cherché par nos devanciers. Les lumineuses projections du microscope pénètrent chaque jour plus avant dans la nuit des causes premières pathologiques, réputée naguère à jamais insondable.

En ce qui concerne le choléra, la découverte du bacille virgule par Robert Koch, en 1885, d'abord sceptiquement accueillie, confirmée depuis par une rigoureuse observation, paraît avoir irrévocablement imposé silence aux dangereuses affirmations des non-contagionnistes. Victorieuse dans cette grande campagne anticholérique, la bactériologie allait-elle échouer dans ses investigations sur la genèse de la grippe?... L'épidémie de 1889 venait, sous ce rapport, offrir aux microbiologistes un champ d'expériences illimité. Aussi pouvons-nous affirmer que jamais croisade scientifique n'inspira d'entrain plus spontané, plus universel, et plus soutenu.

De cette remarquable marche d'ensemble à la conquête du bacille grippal nous ne présenterons à nos lecteurs que les résultats marquans qui, de 1889 à 1895, en ont jalonné les étapes plus ou moins précipitées. C'est d'abord la timide apparition des *hématozoaires* de Klebs, qui devait être plus heureux dans ses recherches sur le bacille de la diphtérie; puis celle du *streptocoque* de Vaillard et Vincent; du *coccus lancéolé* de Kruse et Pansini; du *pneumo-bacille* de Jolles, découvertes éphémères, dont les déductions prématurées s'accordaient à confirmer cette décevante con-

statation : que la grippe ne paraissait pas avoir d'agent pathogène déterminé; que les microbes successivement dénoncés par tant d'observateurs autorisés ne différaient en rien de ceux qui habitent normalement la cavité naso-pharyngienne d'un homme sain; que tout portait à croire cependant que ces mêmes microbes contribuent activement, par l'exaltation accidentelle de leur virulence, à doter l'influenza, une fois créée, de son indéniable pouvoir contagieux et de sa fatale tendance aux complications. Mais un pareil échec n'était vraiment pas de notre temps. Examens et cultures reprirent à l'envi, si bien que dès le commencement de 1892, Pfeiffer nous donna la première description d'un nouveau bacille, qui s'annonça d'emblée comme le *rara avis* insaisissable jusqu'alors. Ce microbe se présente sous l'aspect d'un bâtonnet très court et très fin : il pullule dans les crachats des grippés; s'inocule facilement au singe, chez lequel il reproduit tous les symptômes de l'influenza; et ajoute enfin à ces caractères suffisamment démonstratifs celui de ne se rencontrer dans aucune autre maladie.

Quelle sera la durée de ce succès? Doit-on, dès maintenant, lui décerner les honneurs du triomphe?... Les déceptions de la veille imposent une prudente réserve aux enthousiasmes du lendemain. Toujours est-il que, après trois ans d'épreuves contradictoires, d'autant plus dignes de foi que chaque expérimentateur ne pouvait humainement s'affranchir du secret désir de substituer ses propres découvertes à celles de Pfeiffer, il reste actuellement acquis qu'aucun nouvel organisme n'a été décelé dans les divers produits des manifestations grippales. C'est ce qui résulte nettement des travaux simultanés de micrographes en renom tels que Kitasato, Klein, Tessier, Roux. Tous s'accordent à reconnaître l'existence et la valeur pathogène du bacille de Pfeiffer, avec, chez quelques-uns, l'arrière-pensée de le compter au nombre des microbes habitant normalement la cavité bucco-pharyngée. S'il en était ainsi, la grippe épidémique ne serait autre chose que le fait de la virulence accidentelle d'un microbe banal, ce qui, en principe, est en discordance manifeste avec les allures absolument spéciales des pandémies. Il semble plus rationnel d'admettre, comme pour le bacille du choléra, que l'agent pathogène, disséminé à l'infini par chaque grande invasion, ne disparaît pas brusquement avec elles. Au cours de cette survivance plus ou moins prolongée, réduit à l'inertie par l'épuisement, il se confond dans la masse des parasites vulgaires, dont l'activité momentanée peut, de temps à autre, donner lieu aux agressions collectives d'une épidémie passagère et localisée.

La découverte du bacille de l'influenza, et de son inoculabilité, est la démonstration scientifique du rôle prédominant de la contagion dans la transmission de cette maladie exotique. A vrai dire, et dès le début de la pandémie actuelle, ce rôle, jadis si discuté, ne faisait plus le moindre doute. La nouvelle et déjà si féconde orientation des sciences médicales, les grandes leçons de la récente épidémie cholérique, donnaient irrémédiablement le coup de grâce aux théories anti-contagionnistes soutenues, non sans éclat, par toute une génération d'anatomo-pathologistes. Ceux-ci objectaient, avec une insistance trop longtemps victorieuse, que la prodigieuse rapidité d'allure de la grippe et du choléra excluait par elle-même toute idée de contagion. Ne les voyait-on pas, l'une et l'autre, faire simultanément explosion à des distances infranchissables aux moyens de locomotion les plus accélérés? Interprétation erronée, tant soit peu suspecte de parti pris. L'instructive observation de l'épidémie régnante en a fait, presque d'emblée, prompte et facile justice. Jamais la grippe, pas plus que le choléra, n'a gagné de vitesse sur nos express; jamais elle ne s'est montrée, le même jour, dans des villes séparées par de longues distances ou dépourvues de relations postales, terrestres, fluviales ou maritimes. Toujours, au contraire, il a été possible de la suivre d'un centre à un autre; subordonnant ostensiblement sa marche à celle des grands courans internationaux, débarquant, avec les passagers ou les marchandises, dans les îles précédemment indemnes; introduite enfin, dans les campagnes ou les habitations isolées, par l'arrivée de personnes venues de localités atteintes. Telle est, résumée en quelques mots, la consciencieuse enquête ouverte et confirmée, d'un commun accord, par les épidémiologistes des deux mondes.

Quels sont les agens directs de cette contagion? L'élément le plus actif en est, avant tout, la virulence intensive du microbe pathogène. A défaut d'expériences de laboratoire, l'excessive rapidité de dissémination de l'influenza — dans une maison, dans un quartier, dans un vaste établissement — fournirait surabondamment la preuve de cette quasi-instantanéité de transmission, que le choléra seul dispute à la grippe épidémique. La maladie est à peine signalée que les cas surgissent par centaines. En quelques jours le tiers, parfois la moitié, d'une nombreuse population lui paie docilement tribut. Ce fait, si caractéristique et si saisissant, révèle en même temps l'existence des innombrables intermédiaires qui, par une complicité sans limites, assurent et précipitent l'invasion du bacille grippal. C'est d'abord le malade lui-même, dont tous les produits sont contaminateurs, principale-

ment les crachats, doués au plus haut degré du rôle propagateur si connu des crachats tuberculeux; ses sueurs; sa respiration. Puis les effets à son usage, surtout les vêtemens de laine et les fourrures. Enfin, en dehors de lui, les marchandises provenant des pays influenzés, les lettres et journaux transportés par la poste, et ces trois grands récepteurs communs des germes malfaisans : l'air, le sol, et l'eau.

Quelques exemples de filiation directe serviront à atténuer l'inévitable aridité de cet énoncé technique. Le premier grippé de Brest, en 1890, fut un officier, qui venait d'ouvrir des caisses expédiées de Paris. Quelques jours après, le vaisseau la *Bretagne*, sur lequel servait cet officier, et la ville, étaient en pleine épidémie. Qui ne se rappelle encore les extraordinaires ravages causés par l'influenza de 1889, dans notre administration des postes? Dans la plupart des bureaux de ville, la désertion d'une grande partie du personnel fut presque immédiate; et le service ne put être assuré que par l'aide improvisée des garnisons, qu'aucun besoin public ne trouve jamais en défaut. Pareille observation nous est rapportée par les médecins des États-Unis : à New-York et à Boston, c'est-à-dire aux principaux points d'arrivage des courriers européens, les employés des postes furent les premiers frappés. Et l'on pourrait multiplier, à l'infini, des faits analogues et non moins significatifs. Aussi bien, laissons à chacun le soin de recueillir ses souvenirs personnels : nous ne saurions souhaiter de contrôle plus décisif et plus concluant.

III

Malgré l'excessive profusion de ses atteintes, la grippe est peut-être, de toutes les maladies infectieuses, celle qui passe le plus souvent inaperçue. — Cela tient à la déroutante variabilité de sa symptomatologie. — Légère et de peu de durée, on lui dénie le droit de porter ce nom troublant; grave, elle en est dépossédée par la complication prédominante qu'elle a provoquée. De sorte que cette dénomination pathologique ne représente, en réalité, que les formes moyennes, toujours les plus nombreuses et les mieux réglées dans les grandes manifestations, mais qui sont loin de donner la note exacte des péripéties cliniques et de la mortalité des épidémies. Avec des proportions essentiellement variables, selon les circonstances, l'influenza se répartit individuellement en cas légers, graves ou malins. C'est la loi commune à toute évolution épidémique. C'est aussi le résultat obligé de

l'heureuse variation des aptitudes particulières aux impressionnabilités morbides. La graine et le terrain offrent, au même degré, une identique et parallèle instabilité germinative ou réceptrice.

Mais quelles que soient la forme et l'intensité de l'atteinte, la dominante pathologique de l'influenza, son cachet symptomatique officiel, consiste dans l'association diversement graduée d'un état général typique et d'une localisation déterminée. Prostration subite ; douleurs erratiques et inquiétantes; facies anxieux, quasi cholérique, encadrant un coryza ou une laryngo-trachéite vulgaires, — tel est l'aspect habituel de l'influenzé. Ce qui frappe surtout l'observateur, ce qui en somme différencie ce malade d'un enrhumé banal, c'est la flagrante discordance des phénomènes généraux et des symptômes localisés, ceux-ci ne justifiant presque jamais la gravité apparente ou réelle de ceux-là. Il importe toutefois de ne pas trop s'en laisser imposer par la bruyante mise en scène du début. La grippe aime l'éclat : à l'exemple des bravaches professionnels et des matamores de la comédie, ses plus menaçantes invectives n'annoncent pas toujours des coups mortels. Ainsi la localisation grippale par excellence, quasi obligatoire, celle qui trahit le mieux le masque trompeur de l'affection générale, a pour siège les voies respiratoires. Effet certain des affinités communes du bacille de Pfeiffer, et des influences météoriques hivernales, pour la muqueuse laryngo-bronchique. Car, quoi qu'on en ait dit, la saison de prédilection de l'influenza, c'est l'hiver, et ses rigueurs sont le plus souvent proportionnées à celles de la température. Considéré séparément, à l'exclusion des symptômes généraux, le catarrhe grippal ne se distingue du rhume commun, que par une marche beaucoup plus rapide vers la purulence, — celle-ci est presque initiale, — et par l'abondance inaccoutumée de l'expectoration. Plus fréquente, aussi, la participation des organes voisins à l'inflammation de la muqueuse bronchique, sous forme de congestion pulmonaire légère ou de pleurite restreinte.

Limitée à ces phénomènes, l'influenza, même violente, ne cesse pas d'être normale, et sa mortalité directe est habituellement modeste. Mais que la congestion ébauchée devienne une fluxion généralisée et intense ; que la pleurésie partielle s'étende à tout un côté, du sommet à la base, immobilisant le poumon dans un cercle de plus en plus étroit de douloureux points d'arrêt; que la membrane enveloppante du cœur se laisse envahir par les mêmes désordres; que de nombreux lobules, ou qu'un lobe pulmonaire, tout entier, soient imperméabilisés par un

exsudat fibrineux, — nous serons alors en présence des manifestations les plus redoutables de la grippe compliquée. Le bacille de Pfeiffer a trop mollement défendu son terrain de culture contre la brutale invasion des pneumocoques, des staphylocoques ou des streptocoques, si toutefois il ne leur en a pas ouvert complaisamment les barrières. La scène change du tout au tout. Sur ce terrain, déjà préparé par le bacille grippal, les nouvelles colonies se développent avec une désastreuse rapidité, et bientôt des lésions anatomiques irréparables précipitent le dénouement fatal. Ces cas extrêmes se traduisent, objectivement, par les poignantes angoisses de l'asphyxie progressive, et, après une phase, souvent très courte, d'obnubilation intellectuelle, se terminent brusquement par arrêt du cœur. Sauf dans les formes méningitiques, relativement rares, le malade garde pleinement sa connaissance jusqu'aux approches du dernier moment. Simple ou compliquée, la grippe s'accompagne d'une réaction fébrile, dont le degré ne permet pas toujours d'apprécier la gravité des déterminations locales. L'incubation étant très courte, — un à trois jours au maximum, — le malade est surpris en bonne santé, par un accès subit, qui n'est pas sans analogie avec celui d'une fièvre paludéenne : même impressionnabilité réflexe ; même ascension initiale du thermomètre ; même rémission inattendue ; même tendance aux récidives. Parfois la continuité de la fièvre, pendant quelques jours, fait naître le soupçon d'une typhoïde commençante ; mais les symptômes différentiels ne tardent pas à éclairer le diagnostic, le cycle thermique de l'influenza ne se prolongeant, au delà d'une semaine, que dans les cas à complications déterminées telles que pleurésie, rhumatisme, néphrite, qui lui impriment alors leur allure traînante, à oscillations modestes et sans caractère.

Les altérations de l'appareil respiratoire sont cependant fort loin d'exclure celles des autres organes. Il est même des formes où leur insignifiance, leur peu de durée, quelquefois leur absence réelle, cèdent le premier rang aux désordres du système nerveux ou à ceux du système digestif. Aux premiers se rattachent — les névralgies, diffuses ou fixes, et si douloureuses, dont les névralgies faciale et sciatique constituent les types communs ; — les phénomènes méningitiques vrais ou faux, avec leur impressionnant cortège de troubles fonctionnels ; — les névrites partielles, parmi lesquelles celle du pneumogastrique, cause trop fréquente de ces mystérieuses morts subites, qui assombrissent, de leur effrayante éventualité, les pronostics les plus rassurans à tous autres égards.

Maladie infectieuse, au premier chef, la grippe n'épargne jamais le système digestif. Dans tous les cas et dans toutes les formes typiques, il est de règle d'observer un état bilieux très prononcé avec perte de l'appétit, langue recouverte d'un épais enduit jaunâtre, congestion lancinante du foie, souvent de la rate, inertie intestinale habituelle. — C'est là un minimum symptomatique, que l'on peut considérer comme constant, et pour ainsi dire inévitable. Mais lorsque ces phénomènes sans caractère, — et communs à toutes les maladies microbiennes, — dépassent les limites de leur moyenne évolution et se traduisent par des manifestations inaccoutumées : vomissemens répétés, hyperesthésie abdominale, dévoiement, le type intestinal, auquel nous avons fait plus haut allusion, est créé, imposant à la grippe une inquiétante empreinte de cholérisme ou de péritonisme, ne poussant cependant qu'exceptionnellement jusqu'aux dernières limites une analogie plus émouvante que redoutable. Cette forme intestinale est surtout le propre des épidémies de la saison chaude. On la voit quelquefois, comme en 1894 à Poitiers, précéder de très près une grave pandémie de fièvre typhoïde; et même, pendant quelque temps, évoluer de conserve avec celle-ci, sous l'influence de conditions météoriques également favorables à leur culture microbienne.

A ces trois types, réputés classiques, il conviendrait d'en ajouter un quatrième, le rhumatismal, non moins fréquent et non moins accentué que les précédens. La dernière exacerbation nous en a surtout fourni de remarquables exemples. Ces cas, dont la grippe n'a du reste pas le monopole, ont de commun, avec le rhumatisme articulaire habituel, la rapidité et la multiplicité des fluxions. Ils s'en différencient par une plus grande violence de la réaction initiale, et par le peu de durée des phénomènes spécifiques. Ceux-ci disparus, avec une surprenante brusquerie, la maladie générale suit ou reprend son cours, caractérisée d'ailleurs par quelques-uns de ses signes thoraciques préférés : laryngo-bronchite ou pleurite.

Considérées, il y a peu de temps encore, comme de vraies atteintes rhumatismales, ces formes que l'on rencontre à tous les degrés d'évolution dans la généralité des affections microbiennes, sont aujourd'hui taxées, à leur juste valeur, par l'impartial jugement de la bactériologie. Loin de représenter autant de faits individuels d'une entité morbide précise, elles se réduisent, pathologiquement à la très simple expression d'un arrêt accidentel, sur les séreuses articulaires, d'un détachement quelconque de l'armée microbienne qui a envahi l'économie. En d'autres termes,

blennorrhagique, scarlatin, typhique, dysenterique, grippal, le rhumatisme articulaire, observé dans ces diverses infections, n'est qu'une fonction quelconque de leur agent pathogène. Et comme il en est vraisemblablement de même de la plupart des cas de rhumatisme articulaire aigu, on est logiquement amené à restreindre de plus en plus le territoire traditionnel de cette affection, en attendant sa très prochaine relégation au rang de symptôme secondaire d'une maladie infectieuse déterminée, mais variable. Par là s'explique, avec une lumineuse évidence, la dissémination du rhumatisme articulaire sous toutes les latitudes et dans toutes les saisons, ainsi que son apparition chez les individus, les plus opposés de tempérament et d'aptitudes héréditaires; conditions qui, depuis longtemps, auraient dû rendre suspect l'exclusivisme absolu de l'interprétation diathésique, dont la tradition nous imposait le joug.

Plus ou moins adaptée à l'un quelconque des quatre principaux modèles que nous venons d'esquisser, l'influenza se signale, à un très haut degré, par la variété infinie des symptômes accessoires des cas particuliers. Très petit est le nombre des malades ayant le droit de prétendre, sans restriction, au même historique collectif. Chacun réagissant à sa façon, au hasard de ses prédispositions natives ou des influences pathologiques régnantes, peut émerger, par quelque trait distinct, de la foule banale des grippés. A cette catégorie d'un intérêt réel, quoique relatif, se rapportent : les éruptions éphémères du début, qui laissent en suspens la possibilité d'une rougeole ou d'une scarlatine mal réglées et d'autant plus à craindre; la miliaire, caractéristique d'une crise sudorale; l'herpès des lèvres ou de la face, coïncidant avec une rémission thermique inopinée; les otites secondaires par invasion streptococcienne; les abcès superficiels, d'apparence kystique, résultat de la pénétration du staphylocoque à travers les orifices glandulaires de la peau; les hémorrhagies du nez, de la bouche ou des bronches; les stomatites et les angines, aux symptômes variables comme leur origine microbienne; et tant d'autres manifestations individuelles, dont la seule valeur pathogénique est de multiplier, à l'infini, les preuves cliniques de l'étonnant polymorphisme des évolutions grippales.

Les suites de l'influenza sont, on le sait, toujours pénibles et souvent prolongées. Légère ou grave, la maladie a pour règle absolue de laisser de son passage des traces plus ou moins durables. Il est peu d'affections dont la convalescence soit aussi traînante. A cette période de bien-être, où, comme dans un

renouveau printanier, le malade, soudainement réveillé de sa léthargie, s'abandonne d'ordinaire tout entier à la douce joie de vivre, le grippé n'éprouve que très rarement ces fortifiantes émotions. Brisé par les orageuses péripéties de la lutte, pénétré jusqu'aux moelles par la subtile dissémination du poison grippal, profondément affaibli et démoralisé, il ne reprend possession de lui-même qu'avec une décourageante lenteur. Sans douleur, sans fièvre, sans troubles fonctionnels appréciables, ce n'est plus qu'un neurasthénique languissant. Mais cet état d'invincible torpeur n'est communément aussi qu'une illusion grippale. Vienne le rétablissement intégral de l'activité digestive, toujours supprimée dans l'influenza, et la guérison, ramenant enfin les conditions normales du *statu quo ante*, aura bien vite dissipé jusqu'au souvenir de tant de mauvais jours.

IV

Ainsi, nous avons quelque droit d'affirmer que la récente pandémie grippale ne nous a pas vainement prodigué ses dramatiques enseignemens. Il restera d'elle autre chose qu'un encombrant amas de relations confuses et de discussions passionnées. Fini le règne du *quid divinum*, des ouragans miasmatiques disséminant l'influenza d'un monde à l'autre avec l'irrésistible soudaineté de la foudre, des ridicules prétentions de l'inoffensif ozone. Remises aussi à leur vrai point, les exorbitantes influences du chaud, du froid, du sec, de l'humide, refuges trop hospitaliers des théories en détresse.

La grippe est une maladie microbienne à peu près classée; elle nous vient très vraisemblablement d'Asie, comme le choléra; elle est éminemment contagieuse; sa symptomatologie se caractérise au plus haut degré par une prodigieuse variabilité de phénomènes secondaires se groupant autour d'un petit nombre de types déterminés, presque toujours reconnaissables, et dont le tout-puissant secours de la bactériologie nous facilitera désormais le diagnostic. Dans la très grande majorité des cas, son incontestable gravité est le résultat direct de complications ou, pour parler le langage précis de la science actuelle, d'infections surajoutées, qu'elle provoque avec une déplorable et constante complaisance. Tel est, en ce moment, le bilan exact des faits acquis et de ceux qui sont tout près de l'être, mais qu'il est encore prudent de contrôler. Comparé à celui dont nous disposions avant 1889, il donne la très encourageante mesure du terrain parcouru en ces

quelques années. A la période négative, où toutes les données sur la grippe : nature, causes, origine, symptômes, mode de propagation, étaient également enveloppées d'obscurité, s'est donc, et, espérons-le, pour toujours, substituée une période manifestement positive, par ses résultats constatés et par ceux qui ne manqueront pas de les suivre.

Quelle est, dès maintenant, la conséquence pratique de ce nouvel état de choses? Sans doute le public lettré, auquel nous soumettons ces pages, ne constatera pas sans une certaine satisfaction, que nous connaissons mieux la grippe que nos devanciers. Mais nous sommes aussi fermement convaincu que le plus bienveillant de nos lecteurs s'empressera d'ajouter : La guérissez-vous mieux? — Ainsi posée, la question, dont nous ne reconnaissons que trop la légitimité, se prête difficilement à une réponse catégorique. Essayons, à cet effet, de donner un aperçu d'ensemble sur la direction imprimée à l'ancienne thérapeutique par l'esprit nouveau de la médecine contemporaine : l'occasion se présentera d'elle-même, chemin faisant, de signaler les méthodes curatives, expérimentées avec le plus de succès apparent, au cours de la dernière épidémie.

Il n'est pas de thérapeutique rationnelle qui n'obéisse rigoureusement aux deux indications fondamentales : — de la cause, — et des symptômes, — qui ne soit, en un mot, à la fois pathogénique et symptomatique. En dehors de ces règles primordiales, tout est incertain, incohérent et empirique. La cause de la plupart des maladies infectieuses étant aujourd'hui positivement connue, rien ne semble plus facile, au premier abord, que de s'adresser directement à elle, c'est-à-dire d'empêcher, d'arrêter, ou de supprimer la pullulation microbienne qui a créé et entretient l'état morbide. Ici, la médication pathogénique, c'est incontestablement la médication antiseptique ou microbicide. Or, pour tuer le microbe, nous disposons de deux grands moyens également éprouvés, mais d'efficacité très variable selon les cas et les individus. — Rendre inhabitable à ce tout-puissant, quoique infiniment petit envahisseur, l'organisme qu'il a pénétré ; — donner à celui-ci un surcroît de renforts contre les attaques de l'agresseur.

Le premier moyen constitue la vraie méthode antiseptique, dont les principaux procédés d'application consistent : dans l'immunisation de l'organisme, soit la préservation contre toute tentative microbienne ; — ou dans la destruction directe de l'agent pathogène par des substances, expérimentalement connues comme ses poisons assurés.

L'immunisation humaine, à longue durée, n'a encore pu être

réalisée que pour la variole. Mais il n'est pas douteux que cette méthode de vaccination préventive ne s'étende prochainement à la plupart des autres maladies infecto-contagieuses. C'est par l'ingestion ou par l'inoculation de produits organiques ou minéraux que nous nous efforçons d'atteindre, jusque dans les mystérieuses profondeurs de l'organisme, l'élément pernicieux qui en menace le fonctionnement. C'est là en somme, la médication antiseptique naturelle, celle que nos pères ont, de tout temps, pratiquée sous d'autres noms. Antiseptiques, en effet, la plupart des fébrifuges de la vieille, aussi bien que de la nouvelle pharmacopée : le quinquina, ses dérivés et ses similaires; — l'acide salicylique; — l'antipyrine; non moins antiseptiques bon nombre de topiques périodiquement à la mode, ou fidèlement adoptés par la chirurgie populaire : l'alcool et les teintures (sans oublier celle d'*arnica*); — les aromates; — les astringens; — les caustiques, etc. La nature prévoyante en avait suggéré l'usage, bien avant de nous en révéler le mode d'action précis. Or, le traitement pathogénique de la grippe, ne pouvant et ne devant être par-dessus tout qu'antiseptique, il est facile de s'expliquer combien, dans la pratique, les résultats actuels diffèrent peu de ceux qui les ont précédés. Recourant à des moyens analogues ou identiques, nous ne saurions obtenir d'eux des effets beaucoup plus appréciables ou plus sûrs. Il serait cependant injuste d'en conclure que nous soyons, là-dessus, absolument au même point que nos devanciers. A des indications plus nettes correspondent nécessairement des applications plus efficaces. Et en outre, les expériences comparatives, inspirées par les théories régnantes, ayant mis en lumière les variations de la valeur anti-microbienne de chacun de nos principaux fébrifuges, il nous est incontestablement loisible de les mieux choisir et de les administrer plus à propos.

C'est ainsi qu'avec la majorité des observateurs de ces cinq dernières années nous recommanderons, comme antiseptique grippal par excellence, les sels de quinine (sulfate, chlorhydrate, bromhydrate), seuls ou associés à des médicamens sédatifs tels que : l'antipyrine (un à deux grammes), la phénacétine (cinq décigrammes à un gramme), la codéine (un à deux centigrammes). Leur action, constante et certaine, n'exige, dans les cas moyens, non compliqués, que des doses modérées (cinq à huit décigrammes), mais continuées jusqu'à disparition du mouvement fébrile. — Dans les formes graves, avec fièvre excessive et localisation pulmonaire intense, il conviendra non seulement d'élever la dose, mais de renforcer l'effet spécial de la quinine par celui, aujourd'hui si connu, du salicylate de soude. Les merveilleuses pro-

priétés anti-rhumatismales de ce dernier médicament ne sont, en réalité, que des manifestations directes d'un pouvoir microbicide, journellement éprouvé dans bon nombre de maladies infectieuses de haute gravité, entre autres : la fièvre thyphoïde, la pneumonie, l'érysipèle, la pyohémie. Curative de la maladie confirmée, la quinine, prise à doses fractionnées, au début ou pendant le cours de l'épidémie, paraît également jouer un rôle préventif, attesté par un chiffre respectable de faits individuels. Ce coup droit porté contre le bacille pathogène ne serait toutefois, le plus souvent, ni assez pénétrant ni assez énergique s'il ne recevait, en même temps, le précieux et obligatoire secours des stimulans généraux, chargés de maintenir ou d'augmenter, si possible, la résistance de l'organisme dans sa périlleuse défensive contre l'invasion microbienne. — Les infusions théiformes pures ou additionnées de vieux rhum, — le café, — l'éther et la caféine, en potions ou en injections selon l'urgence des besoins, la kola, rendront à cet égard de très signalés et, ajoutons, de très agréables services.

En dehors de cette ligne générale de thérapeutique offensive et défensive, le traitement grippal devient exclusivement tributaire de la médication symptomatique. C'est dire quels en doivent être la variabilité individuelle et l'imprévu médicamenteux. Aussi ne nous attarderons-nous pas à en donner une revue détaillée, qui ne saurait même prétendre rappeler des souvenirs toujours présens. Bornons-nous à signaler les heureux effets des révulsifs, — des déplétions sanguines locales, — du benzoate de soude à l'intérieur, contre les manifestations grippales.

La certitude de la contagion de l'influenza devrait, logiquement, imposer une judicieuse série de mesures, destinées à en arrêter l'extension, ou à en prévenir les atteintes. De ces deux données capitales, la première sera de beaucoup la plus difficile à satisfaire. La nécessité et la multiplicité des communications inter et intranationales, dont la rapidité va d'ailleurs toujours croissant, et le nombre illimité des agens propagateurs du contage, rendent à peu près illusoire le moindre espoir d'atténuer ces vices inévitables de la société moderne. Par ces temps de libertés progressives, quel pouvoir serait assez fort pour faire le vide absolu autour d'une ville d'intérieur? pour interdire ses moyens de communication, et arrêter ses courans commerciaux? On sait ce que coûte d'efforts, de récriminations et d'argent, l'organisation de ces moyens prohibitifs, dans les cités maritimes ou d'extrême frontière, qui seules en permettent momentanément l'essai, et l'on n'ignore pas ce que valent des résultats si péniblement obtenus.

Mais, si l'incendie est inévitable, cherchons du moins à restreindre la part du feu. Dans cette lutte, plus modeste et mieux appropriée à nos moyens d'attaque, il nous est permis, d'ores et déjà, d'espérer de très satisfaisans succès. Sûrs de la fatale et rapide transmissibilité de la grippe, attentifs et exercés à la démasquer, dès la phase insidieuse du début, alors qu'elle se confond perfidement dans la masse des affections banales, — nous pourrons à temps, et sans jeter l'alarme, donner le signal avertisseur, qui fera dresser les seules barrières compatibles avec les exigences de nos relations économiques. Redoublement de la surveillance hygiénique de la voirie, des collecteurs et des établissemens; — isolement immédiat des grippés, soit dans les familles, soit dans les groupes compacts des bureaux administratifs, des maisons d'éducation, des casernes; — désinfection des objets de literie, ustensiles et locaux ayant servi aux malades; — séparation encore plus rigoureuse des sujets atteints de complications graves, notamment des pneumoniques, dont l'évidente transmissibilité est d'autant plus redoutable qu'elle est, à peu près, la cause exclusive des cas mortels.

Les chefs responsables des grands services civils et militaires se feront un devoir sacré d'épargner à leurs subordonnés les débilitantes influences du surmenage, — des veilles nocturnes, — du stationnement prolongé dans l'air confiné, dans les chambres insuffisamment chauffées, sous la pluie, dans et sous la neige.

Que chacun aussi, individuellement, se pénètre de la nécessité de fuir, en temps d'influenza, les occasions évitables d'excès, de fatigues et de refroidissement. Parmi ces dernières, il n'en est pas de plus banales et de plus actives que les causeries en plein air, dans la rue, sur les places ventilées, dans les galeries humides et glaciales des monumens publics. C'est le domaine préféré du bacille grippal. A chaque parole, émise dans ces milieux perfides et pas assez redoutés, l'air froid et contaminé envahissant directement la cavité buccale se précipite de même dans le larynx et les premières voies respiratoires, qu'il irrite de son choc et de sa basse température, laissant sur la muqueuse, déjà impressionnée, les germes qui ne tarderont pas à forcer sa résistance vitale. Nous voudrions en outre que, aux approches de la saison dangereuse, la vigilance des pouvoirs publics se tînt pour obligée de dépister et de dénoncer les premières apparitions du fléau. A ce moment critique, où l'ennemi ne frappe encore que des coups discrets, peut-être parviendrait-on à le maintenir à bonne distance du corps de place, tout en épuisant sa force dans des escarmouches sans portée. Il serait à désirer, dans cet

ordre d'idées de prophylaxie pratique, que, au sortir des voitures, des trains ou des paquebots, les sacs de dépêches, les ballots de marchandises (lainages et fourrures) expédiés des localités atteintes, fussent rapidement soumis, dans des locaux aménagés *ad hoc*, à des fumigations ou à des pulvérisations antiseptiques qui, sans en retarder sensiblement la distribution, en atténueraient sûrement l'indiscutable contagiosité.

Faibles ressources! objectera-t-on, et de garantie problématique. Sans doute, prise isolément, chacune de ces mesures n'a le droit de prétendre qu'à une efficacité des plus restreintes. Mais leur ensemble constitue positivement un faisceau de moyens, préservatifs ou restrictifs, dignes d'inspirer confiance. Et d'ailleurs, est-il possible de faire mieux, dans l'état actuel de nos connaissances, ou de notre organisation sociale? *Melius anceps quam nullum*... dirons-nous en terminant, si l'on veut enfin rompre avec les funestes traditions de honteuse passivité ou de coupable scepticisme, qui ont trop longtemps laissé à la grippe le libre exercice du pouvoir malfaisant dont elle a si prodigieusement abusé.

LOUIS DELMAS.

DAVID-FRÉDÉRIC STRAUSS

ET SA CORRESPONDANCE

Quoi qu'on puisse penser du Dr David-Frédéric Strauss et de sa fameuse *Vie de Jésus*, il faut lui rendre cette justice que, si ses ouvrages lui firent beaucoup d'ennemis, qu'il se plaisait à maltraiter, il sut dès sa jeunesse se faire des amis chauds, auxquels il demeura toujours fidèle. La plupart avaient été ses compagnons d'étude, ses camarades d'école et d'université. Nommons en première ligne Frédéric Vischer, auteur d'un savant traité d'esthétique, M. Édouard Zeller, le célèbre historien de la philosophie grecque, un professeur de gymnase, Christian Märklin, quelques ecclésiastiques protestans, tels que MM. Käferle et Ernest Rapp. Il faut reconnaître aussi que, quoique ces professeurs, ces pasteurs, ces écrivains eussent des opinions religieuses ou politiques très différentes des siennes, ces dissidences n'influaient point sur les sentimens qu'il leur témoignait, et qu'il était capable de s'attacher à des hommes qui pensaient autrement que le Dr Strauss.

Il goûtait vivement Horace; jusqu'à sa mort, il l'a lu et relu; il admirait le poète, il admirait encore plus le disciple d'Épicure, et comme Horace il avait le talent de l'amitié. Quelqu'un disait : « J'avais deux amis ; je me suis brouillé avec l'un parce qu'il ne me parlait jamais de moi, avec l'autre parce qu'il ne me parlait jamais de lui. » Strauss parlait abondamment à ses amis et d'eux et de lui. Autant que le lui permettaient son caractère froid, son tempérament flegmatique, il entrait dans leurs intérêts, dans leurs affaires, prenait part à leurs joies et à leurs chagrins, leur donnait de bons avis, d'utiles conseils; quelquefois aussi il leur en demandait, leur ouvrait son cœur, leur contait ses bonnes et ses mauvaises fortunes, leur confiait ses projets, ses espérances, ses déconvenues et les courtes illusions par

lesquelles de temps à autre, en s'y appliquant, il réussissait à tromper ses ennuis. Il faisait un cas médiocre de l'espèce humaine et ne pensait pas lui devoir de grands égards ; mais il s'acquittait en conscience de ses obligations envers un très petit nombre d'élus qu'il jugeait dignes de son estime. Il disait : « Moi, mes amis et les autres. » Il s'intéressa toujours beaucoup à lui-même et dans l'occasion à ses amis ; il ne s'est jamais intéressé aux autres.

Il aimait à causer, le verre à la main, avec les gens qui lui plaisaient ; il aimait aussi à leur écrire. M. Zeller a rassemblé sa correspondance, il y a fait un triage. Les six cents lettres qu'il vient de publier en valaient la peine et classent Strauss parmi les meilleurs épistolaires d'outre-Rhin (1). Il était écrivain ; il se vantait avec raison d'avoir eu dès sa jeunesse le souci de la forme et du bien-dire, d'avoir toujours été sévère pour lui-même comme pour les autres. Quelque respect qu'il portât à MM. Mommsen et Treitschke, il reprochait au premier d'avoir la patte trop lourde, au second trop de goût pour le pathos. On retrouve dans sa correspondance, avec plus de grâce, d'enjouement, de désinvolture, ce style net, précis, ferme, limpide qui double le prix de ses livres et lui assigne une place à part parmi les théologiens allemands.

Ses lettres ne sont pas seulement agréables à lire, elles sont instructives. A la vérité elles ne nous révèlent pas un Strauss inconnu ; mais elles nous donnent une idée plus nette et plus vivante de celui que nous connaissions par ses ouvrages. Il se plaignait un jour au pasteur Rapp que la nature lui avait donné une forte tête, et un système nerveux trop irritable qui la troublait, la dérangeait dans ses opérations. Il était injuste envers la nature. Comme tout le monde, il avait ses nerfs, mais la forte tête finissait toujours par en avoir raison. Il était de la race des cérébraux. Il s'est imaginé parfois que ce qui se passait dans son cœur avait quelque importance ; il revenait bientôt de son erreur, il était le premier à reconnaître que son cerveau était la pièce principale de sa machine, que c'était là que se passaient les véritables événemens de sa vie.

Ajoutons que ce docteur, qui ne vivait réellement que par la tête et par l'esprit, avait donné de très bonne heure à ses pensées leur forme définitive, qu'à travers toutes les phases de son existence, il est toujours resté le même. Presque tous les grands penseurs ont accompli une évolution, subi des métamorphoses ; ils ont eu des hésitations, des repentirs ; l'âge, l'expérience, ont modifié leurs inclinations et leurs doctrines : ceux qui étaient nés croyans se sont pris à douter, ceux qui ne croyaient à rien ont senti le besoin de croire, les pessi-

(1) *Ausgewählte Briefe* von David Friedrich Strauss, herausgegeben und erläutert von Eduard Zeller. Bonn, 1895, Verlag von Emil Strauss.

mistes ont eu des lueurs d'espérance, les optimistes des accès d'hypocondrie. Ainsi que le commun des mortels, Strauss a connu les vicissitudes du sort et de l'humeur ; mais les émotions diverses qu'il a pu ressentir n'ont exercé aucune influence sur ses convictions, sur le fond immuable de ses idées.

Ce Wurtembergeois, qui naquit à Ludwigsburg le 27 janvier 1808, qui y mourut le 8 février 1874, s'était dans l'intervalle beaucoup promené. Il aimait les déménagemens, il avait du goût pour la vie nomade, errante ; poussé par une secrète inquiétude, il se flattait de renouveler son âme en changeant de place, il espérait que dans un autre terrain, la plante qui semblait épuisée produirait des fleurs nouvelles. Il se trompait ; qu'il habitât Stuttgart, Heilbronn, Darmstadt, il était toujours le Dr Strauss de Ludwigsburg. Ce qu'il avait affirmé dans sa jeunesse, il l'affirmera jusqu'à la fin ; ce qu'il avait nié, il le niera sans relâche, sans intermittence, et, fidèle à ses affections, il le sera plus encore à ses haines. A trente ans il avait achevé sa tâche, rempli sa destinée ; il était déjà tout ce qu'il pouvait être. Les trente-six années qu'il passera encore en ce monde n'ajouteront rien ni à sa philosophie, ni à son bonheur, ni à sa renommée. Strauss est l'exemple peut-être unique d'un esprit supérieur qui n'a pas eu d'histoire.

Il avait été étonnamment précoce ; tel homme de génie a dû se chercher longtemps avant de se trouver ; il s'était trouvé tout de suite et sans effort. Les crises de conscience, les angoisses, les tourmens d'une âme qui perd tout à coup sa foi et sent mourir son Dieu lui furent épargnés. Il avait décidé au sortir du berceau que les vérités surnaturelles sont des contes de nourrice, que cette foi divine, qu'on a définie un anéantissement de la raison, un silence d'adoration devant des choses incompréhensibles, n'était pas à son usage, et il disait à ses maîtres : « Si vous voulez que je vous croie, persuadez ma raison. » Il se destinait pourtant à la carrière pastorale. A dix-sept ans, il entra dans le séminaire théologique de l'Université de Tubingen. Il en sortit à vingt-deux ans, après un brillant examen, et fut nommé vicaire d'un pasteur de village : « Nous avons fait le même jour nos premières armes et notre première prédication, écrivait-il le 12 novembre 1830 à son ami Märklin. Jusqu'ici tout va bien. Mes paroissiens sont des gens cultivés, qui me témoignent quelque respect et quelque bienveillance. Le maître d'école est bon, et la jeunesse ne marche plus tout à fait à quatre pattes. J'ai du temps pour mes études particulières. Je pioche la logique de Hegel ; alchimiste à la main légère, je transforme le rien en être et l'être en rien, et je me flatte d'exceller bientôt dans cet exercice. »

Qu'enseignera à ses ouailles ce vicaire qui méprise les contes de nourrice ? Il est condamné, semble-t-il, à les scandaliser en leur disant

ce qu'il pense ou à se déplaire à lui-même en leur disant ce qu'il ne pense pas. Si délicate, si équivoque qu'elle paraisse, sa situation ne l'embarrasse point. « Qu'allons-nous faire? dit-il à son ami. Nous forcerons-nous à croire? C'est impossible. Tenterons-nous d'inoculer notre rationalisme à nos paroissiens? Ce serait fâcheux et contraire à notre devoir. Jetterons-nous le froc aux orties? Nous serions aussi sots qu'un roi qui abdiquerait la couronne parce que le servage subsiste encore dans le pays qu'il gouverne, que le servage lui répugne et qu'il ne peut l'abolir. » Il y a toujours moyen de se tirer d'affaire. Rien n'est plus simple que de s'accommoder aux préjugés du peuple et de lui parler sa langue, la seule qu'il comprenne, en lui disant dans ce jargon qui lui plaît des choses presque raisonnables. Il faut conserver religieusement les vieilles formules et verser le vin nouveau dans les vieux vases, considérer les vieux dogmes comme les symboles des vérités spéculatives et le donner à entendre, sans toutefois s'en expliquer ouvertement. Les gens d'esprit comprendront et seront contens de comprendre, les simples ne comprendront pas, mais ils ne seront pas scandalisés. Trente ans plus tard, le pasteur Rapp fut accusé par ses paroissiens d'enseigner un catéchisme hérétique à leurs enfans, et il eut maille à partir avec son consistoire. Strauss lui reprocha de ne pas savoir s'y prendre : « C'est ta faute, lui écrivit-il en substance. Tu as voulu communiquer à ton troupeau tes propres convictions, tes idées personnelles, et tu as manqué aux devoirs comme aux bienséances de ton état. Un pasteur doit faire acte de renoncement et prêcher à ses paroissiens non sa propre foi, mais la leur, et sans consulter ses préférences, leur donner la nourriture qui leur agrée, en mêlant discrètement à leur pain une mystérieuse épice, qui en change le goût. Ainsi tout le monde sera content, et les consistoires ne se fâcheront point. » Rapp était un triste cuisinier ; il ignorait l'art d'apprêter les sauces.

Strauss ne fut pas longtemps vicaire. Il ne tarda pas à reconnaître que cette diplomatie ecclésiastique qu'il recommandait à ses amis ne valait rien pour lui-même, qu'elle ne convenait qu'aux pacifiques, aux gens d'humeur tranquille, qui ne veulent avoir d'affaires avec personne et préfèrent les douceurs de la vie à la gloire, qu'il appartenait à la race des polémistes, des batailleurs, qu'il avait un goût passionné pour les guerres de l'esprit, que non seulement il lui en coûtait peu de scandaliser son prochain, qu'il y prenait un secret plaisir, qu'il avait été mis au monde pour combattre les légendes et pourfendre les dogmes ou, comme il le disait encore, « pour faire le métier de balai ou de fouet. » Désormais, son occupation favorite sera de balayer les opinions reçues et de fouetter ceux qui les enseignent. Il avait un grand avantage sur beaucoup d'hérésiarques : sans être riche, il possédait

une fortune suffisante pour vivre dans l'indépendance; il n'avait pas besoin de gagner son pain; il pouvait renoncer à toute fonction officielle, à toutes les places que donnent à titre onéreux les gouvernemens et les consistoires. Il eut bientôt fait de recouvrer sa liberté : le chien de garde, à qui son collier pesait, se fit loup.

Il a vingt-sept ans à peine, et il a déjà publié sa *Vie de Jésus*, son œuvre capitale, un de ces livres dont on peut dire qu'ils font époque. Le voilà célèbre et assuré que son nom ne périra pas. Ses admirateurs le portent aux nues; ses ennemis le chargent d'opprobres, de malédictions. Mais tout le monde convient qu'il n'est pas un homme ordinaire, qu'il joint à une prodigieuse science une dialectique acérée, le génie de l'analyse et de la discussion. On convient aussi qu'il a renouvelé la critique religieuse, qu'il lui a appris une langue qu'elle n'avait pas encore parlée, que cet incrédule n'a jamais le ton injurieux ni moqueur, qu'on chercherait vainement dans son livre un propos léger, une plaisanterie, un sarcasme, qu'il garde toujours son sérieux, en l'assaisonnant parfois d'une froide ironie, déplaisante peut-être, mais digne et discrète. Ce raisonneur courtois est le plus négatif de tous les hommes. Il brise tout ce qu'il touche, sans se croire tenu de remplacer ce qu'il détruit. Entre ses mains redoutables, les récits évangéliques, convertis en mythes, se sont réduits à rien, à presque rien; il a fait le vide; mettez-y ce qu'il vous plaira. Quelques années plus tard, il publie un second livre aussi remarquable que le premier, mais plus intéressant pour les théologiens que pour le grand public. C'est une histoire des dogmes, destinée à nous apprendre comment ils naissent, comment ils se transforment, comment ils finissent. Il les suit dans leur histoire à travers les siècles, nous raconte leurs métamorphoses, et leur inévitable décadence. Qu'en reste-t-il? Une poussière grise au fond d'un creuset, et dans l'air une fumée bleue que le vent emporte et dissipe.

Il est encore bien jeune, et il a fini sa besogne, il a donné tout ce qu'on pouvait attendre de lui, tout ce qu'il en attendait lui-même. — « C'est très beau d'être un balai; dit-il; mais que deviennent les balais quand il n'y a plus rien à balayer? » Il s'enquiert, il s'évertue, il se tracasse, il tâche de trouver quelque occupation nouvelle à son esprit et à sa plume. « Les prolétaires, dit-il encore, se plaignent qu'on les fait trop travailler; je connais un malheur plus grand; c'est celui d'un homme qui ne sait que faire. » Il rééditera ses livres, il écrira quelques biographies. C'est un genre d'ouvrages pour lequel il se sent du goût et du talent. Mais si la chanson est nouvelle, la musique est toujours la même. Les seuls personnages plus ou moins connus dont il ait envie de raconter l'histoire sont ceux qui lui ressemblent, des polémistes, des batailleurs, qui ont attaqué les légendes et les dogmes. Dogmes

et légendes, hors de là, il n'est rien dans ce vaste univers qui soit capable de l'émouvoir, de le passionner. Il voudrait ressusciter ces morts pour avoir le plaisir de les tuer une fois de plus. Il méprise les esprits bornés, il a découvert les bornes du sien.

A plusieurs reprises, il fit d'inutiles tentatives pour se soustraire à sa destinée, et c'est vraiment ce qu'il y a de plus curieux dans son histoire. Il se révolte, il appellera sans cesse du jugement qui le condamne à faire jusqu'à sa mort « un métier de malheur, *Unglücksfach* ». Il a pris la théologie en dégoût, il se l'imagine du moins. Cette idole rébarbative, à laquelle il avait voué ses jours, ses services et sa plume, lui paraît fort déplaisante ; il voudrait lui substituer quelque divinité plus gracieuse et plus humaine. Il ne lui échappera point, elle le tient en sa puissance ; il mourra dans la peau d'un théologien : « Un homme tel que moi, écrivait-il à son ami Rapp en 1838, ne peut se sentir à l'aise que lorsqu'il est possédé d'un démon. L'idée qui me posséda longtemps, après avoir été chenille, a filé son cocon, et le papillon s'est envolé. Aujourd'hui mon âme est vide, et les lutins qui me hantent s'en disputent l'empire. L'un d'eux sera-t-il assez puissant pour s'emparer de moi ? C'est mon vœu le plus cher ; sans démon, je suis un homme mort. »

La philosophie l'attirait peu, il se défiait de tous les systèmes et confessait que « son hégélianisme n'était plus qu'une dent branlante sur laquelle il n'osait manger », mais qu'il n'avait rien à mettre à la place. Un jour la fantaisie lui vient de se faire conteur, romancier. Quand on est fort judicieux et qu'on a l'esprit d'analyse, on ne se fait pas longtemps des illusions sur soi-même. Il reconnut bientôt que, s'il avait le sentiment et le culte de la forme, il était dépourvu de toute imagination créatrice, et qu'il n'était vraiment chez lui que dans le monde des abstractions : « J'ai lu dans le livre de Rachel le jugement qu'elle porte sur Veit et que je puis m'appliquer. Il avait de grands dons, la faculté de tout apprendre et de passer sa science au crible ; mais il n'avait pas une nature riche, féconde, plantureuse ; il ne possédait pas le don des idées involontaires ; il ne lui suffisait pas de se laisser aller pour produire quelque chose de beau, et comme il était fort clairvoyant, il sentait ce qui lui manquait. »

Il a découvert qu'il n'était pas en son pouvoir de trouver un sujet de roman ou de nouvelle ; si on le lui fournissait, peut-être serait-il capable de le débrouiller, de le mettre au point. Il s'adresse à son ami Vischer : « Je n'ai pas l'imagination inventive ; mais je m'entends à ordonner, à grouper, à exposer et à composer. Donne-moi un sujet approprié à mon tour d'esprit... » Faut-il s'en prendre au fournisseur de sujets ou au metteur en œuvre ? L'entreprise n'aboutit point. Mais s'il n'écrivit jamais de nouvelles, il fit souvent des vers, et il s'en trouva

bien : il disait que c'était en versifiant qu'il avait appris à écrire en prose. Il a composé d'agréables poésies, qu'il ne prenait point pour des chefs-d'œuvre. C'étaient des vers d'amateur, son impitoyable clairvoyance ne lui permettait pas d'en douter, et dans ses accès de dépit, de sourde colère contre lui-même, il les jetait au feu. Puis il se repentait de les avoir brûlés ; il achetait un joli cahier relié en maroquin violet, et il recopiait de mémoire ceux qui lui avaient laissé le meilleur souvenir, après quoi il en composait d'autres. Il en a fait jusque sur son lit de mort. Mais s'ils l'avaient aidé à passer le temps, à amuser ses loisirs, à dégourdir sa langueur, il savait bien ce qu'ils valaient et que le démon ne s'était pas mêlé de cette affaire. « Quiconque, disait-il, a le goût de produire et manque d'imagination s'aperçoit bientôt qu'il a cru embrasser Junon et qu'il n'a embrassé qu'une nuée. » Vers, nouvelles, critique littéraire, critique d'art, il a voulu tour à tour essayer de tout. Il aimait le théâtre, la peinture, la musique, et s'il faut l'en croire, Mozart l'a fait quelquefois pleurer. Mais il sentait bien qu'en musique comme en littérature, il n'aurait jamais que la science d'un ignorant, qu'il ne possédait à fond que l'histoire des dogmes et la critique des évangiles, qu'en toute autre matière, il était un dilettante, et il méprisait le dilettantisme : « Je n'avais pas été mis au monde pour être un esprit universel, mais pour me cantonner dans une spécialité où je serais de première force, et ma mauvaise étoile a voulu que cette spécialité fût la théologie. »

Cependant la révolution de 1848 a éclaté et mis l'Allemagne en feu. Peut-être fournira-t-elle de l'emploi à ce théologien malgré lui, qui aspire à changer de métier. Il ne tient qu'à lui de se transformer en tribun ; il ne sait pas seulement écrire, il sait parler, et sa parole a de l'autorité et du poids. Cette fois encore il ne se fit aucune illusion. Il comprit tout de suite qu'il ne serait jamais qu'un politicien très médiocre et très impopulaire, qu'il n'avait ni les qualités ni les passions ni les défauts d'un tribun, que la politique n'était point son fait. On l'engagea vivement à se porter candidat à la députation. Il y consentit de mauvaise grâce, se laissa faire violence et ne tarda pas à se repentir de sa faiblesse. Il se plaignait que sa nervosité naturelle lui rendait pénible l'obligation de siéger dans une assemblée, qu'il lui était insupportable de vivre dans un commerce constant avec des hommes d'une autre espèce que lui, que les uns lui étaient absolument indifférens, que les autres lui inspiraient une secrète aversion. Aussi bien lui en coûtait-il beaucoup de s'enrégimenter dans un parti. Il se sentait et se disait individualiste dans l'âme ; très attaché à ses opinions particulières, il entendait n'en faire le sacrifice à personne, conserver en toute rencontre son entière liberté d'appréciation et de vote. Quand on a l'esprit tranchant et l'humeur solitaire, on ne se fait pas député.

Ce qu'il y avait de plus grave dans sa situation, c'est qu'en l'envoyant siéger au Parlement de Stuttgart, les électeurs de Ludwigsburg avaient commis une lourde méprise ; ils avaient cru choisir pour leur représentant un radical à tous crins. Qui pouvait se douter que l'auteur de la *Vie de Jésus*, le plus révolutionnaire, le plus mécréant des théologiens, était en politique un conservateur convaincu et revêche, un chaud défenseur des traditions et des principes de l'ordre social? Il éprouvait pour la démocratie, écrivait-il à ses amis, la même aversion que pouvaient ressentir pour le déluge universel les animaux terrestres enfermés dans l'arche de Noë. Elle lui apparaissait comme un élément hostile, où il lui était impossible de vivre, de respirer. Il la soupçonnait d'abhorrer la culture de l'esprit autant que les privilèges, la propriété féodale et le droit de chasse. « S'il faut choisir entre le despotisme des princes et celui des masses, je suis résolument pour le premier... Sous le despotisme russe je me sentirais les ailes coupées, mais je pourrais encore exister; la domination des masses m'anéantirait. Rien ne me paraît plus haïssable, parce que je ne connais rien qui nie à ce point tout ce que j'aime et tout ce que je suis. »

Son mandat, ses fonctions de député lui pesaient chaque jour davantage. Il parlait rarement, mais on ne peut toujours se taire. Quand d'aventure il montait à la tribune, l'orateur était applaudi, mais on accueillait ses conclusions par des murmures, des grognemens, des sifflets. « Que suis-je venu faire ici ? » pensait-il. Après avoir pris quelque temps son mal en patience, il trouva un prétexte pour s'en aller; il dit adieu à ce qu'il appelait « la malpropreté politique, *die politische Sauerei.* » Il retourna s'enfermer dans son cabinet d'étude, où la théologie l'attendait, les pieds sur les chenets : elle était sûre de lui, sûre qu'il lui reviendrait, que tôt ou tard on lui ramènerait son déserteur.

Et la femme! pensera-t-on peut-être. N'eut-elle jamais rien à dire dans ce conflit? Cette dangereuse rivale de la théologie ne joua-t-elle jamais aucun rôle, ne tint-elle aucune place dans l'existence de ce docteur ?

« La théorie est grise, a dit le diable, l'arbre de la vie est vert. » C'est la femme qui nous enseigne à préférer la vie à la science, le vert au gris. Strauss avait vingt-cinq ans quand il la découvrit pour la première fois. Elle lui apparut sous la forme d'une jeune inconnue, qui s'était éprise de son talent, de sa renommée naissante. Elle vint un jour frapper à sa porte et, avec une candeur toute germanique, elle s'offrit à lui comme une fleur qui désire qu'on la cueille. Il respecta son innocence, mais cette aventure extraordinaire l'avait ému, agité. Il se comparait « à ces fakirs de l'Inde qui se flattaient d'acquérir une gloire surhumaine par d'héroïques mortifications, et à qui des divinités jalouses envoyaient des visions de femmes pour les séduire. » Quoique sa

sagesse ne se démentît pas, la jeune inconnue lui avait amolli le cœur, il avait senti ses glaces se fondre ; il était désormais plus accessible aux tentations.

Une seconde rencontre devait laisser des traces plus profondes dans sa vie. Une cantatrice de grand talent et d'une rare beauté, Agnès Schebest, vint donner des représentations à Stuttgart. A peine l'eut-il aperçue, le fakir se sentit pris, vaincu. Il se fit présenter, on se voyait souvent, on se promenait ensemble. Il composa pour elle des sonnets, il célébrait ses louanges dans les journaux, et toute théorie lui semblait vaine et méprisable auprès de cette délicieuse réalité. Elle lui avait fait bon visage et bon accueil ; mais elle avait le pied léger ; elle partit, le rendant à ses études, à l'inévitable théologie, qui lui sembla plus grise que jamais. Quelques années plus tard, la fée reparut à l'improviste ; ce fut un enchantement, une fureur, et tremblant qu'elle ne lui échappât de nouveau, il conçut la funeste pensée de l'épouser.

Il était fort exigeant. Il se flattait que cette adorable créature dont il était romanesquement amoureux, qu'il trouvait aussi belle qu'une statue en marbre de Paros, aussi belle que le plus beau des songes, acquerrait facilement les qualités d'une ménagère accomplie, d'un comptable infaillible, d'une irréprochable cuisinière. Il avait cependant des doutes, des inquiétudes : — « Que la Schebest, écrivait-il au professeur Märklin, soit par son cœur comme par son esprit digne d'épouser le meilleur des hommes et capable de le rendre heureux, je crois en être certain. Je suis également sûr de l'inclination que j'ai pour elle. Et pourtant cette aventure me donne fort à penser. Saura-t-elle vraiment tenir un ménage ? N'est-il pas bien tard pour transplanter cette fleur dans une terre nouvelle ? Si je suis sûr de l'aimer, suis-je certain qu'elle m'aimera toujours ? Un docteur Faust, qui a pâli, séché sur les livres, peut-il compter sur l'éternel attachement d'une femme qui possède le don d'éternelle jeunesse ? Ne suis-je pas trop vieux pour changer de mœurs et de vie, pour renoncer à ma solitude, à mon indépendance ? Que faire ? Dois-je lui engager ma foi ? Ce serait imprudent. Dois-je rompre ? Je ne le puis, et au surplus ce serait une résolution bien précipitée. Si tout doit finir par une tragédie, que le destin s'accomplisse ! » Après avoir quelque temps délibéré, il fit le saut, il épousa Agnès Schebest, elle lui donna un fils et une fille, et bientôt ils se séparaient.

Avait-il des torts graves à lui reprocher ? M. Zeller, qui connaît le fond de cette histoire, a été fort discret, et par égard pour les deux enfans, il a supprimé beaucoup de lettres. Si l'on en juge par celles qu'il a publiées, Strauss accusait sa femme « d'avoir l'humeur trop légère, trop de goût pour la plaisanterie et trop de contentement d'elle-

même. » Il y avait entre eux incompatibilité de caractères et il était incapable de glisser, de couler légèrement sur les détails, de pardonner les petits péchés. Il ne se piquait pas de tolérance; peu endurant de son naturel, il fut aussi sévère pour Agnès Schebest qu'il avait pu l'être pour les orthodoxes à l'esprit court, qui malgré ses victorieuses démonstrations, s'obstinaient à croire que les quatre évangélistes ne s'étaient jamais contredits. Et cependant cette séparation qu'il avait voulue lui laissa longtemps une blessure au cœur. Il ne songea pas un moment à reprendre la vie commune; mais depuis qu'il ne voyait plus sa femme, le vieux charme opérait de nouveau. Il lui fit quelques avances; il lui envoyait de petits présens, des fruits, du vin. Elle lui écrivit pour le remercier, et ses lettres lui déplurent : « Les choses sont ainsi. Pressé du besoin d'aimer une femme et de la porter dans mon cœur, profondément attaché à cette femme et par nos enfans et par le souvenir des beaux jours et par les côtés séduisans de son caractère, je mettais à profit la distance où elle était de moi pour me la représenter telle que j'aurais voulu qu'elle fût. Ses lettres m'ont réveillé de mon rêve, je l'ai retrouvée telle qu'elle est, et tout est fini entre nous ; mais j'ai des heures de désespoir. »

On peut se rassurer, il ne se tuera pas. « Mon cher Rapp, qu'est-ce que la vie? Un citron cent fois pressé, sur lequel on a versé cent fois de l'eau, et on s'imagine que ce qu'on boit est encore du jus de citron... Je l'aime, je la hais, dira-t-il ailleurs, je l'ai répudiée et je ne puis l'oublier. Je peux dire la même chose de ma femme spirituelle, la théologie. Je me suis laissé attraper par mes deux femmes. » Son désespoir s'est changé en une douce mélancolie, qui lui inspire quelques-uns de ses meilleurs vers : « Que j'habite une terre étrangère, je n'en puis douter; où se trouve ma vraie patrie, je ne le sais pas. Il me semble que j'avais une fois deux enfans qui m'étaient chers; ne serait-ce pas un rêve ? je ne le sais point. J'ai répudié une femme; mon amour se changea-t-il en haine ou ma haine en amour? qui me le dira? On prétend que j'écrivis jadis des livres; est-ce vérité ou moquerie ? je l'ignore. Le monde, à ce que j'apprends, me traite d'incrédule; ne serais-je point un dévot? c'est encore une chose que j'ignore. La mort ne me fit jamais peur; ne serais-je pas mort depuis longtemps? en vérité je ne le sais point. »

La crise avait été courte; ses souvenirs s'effacèrent peu à peu; il ne regretta plus rien. Quoiqu'il éprouvât quelque plaisir à voir de temps à autre ses enfans, il était rentré dans son naturel, avait repris toutes ses habitudes de vieux garçon. Il étudiait, travaillait, retouchait ses premiers livres, en publiait de nouveaux où il répétait sur un ton plus dur, plus acerbe, ce qu'il avait déjà dit et répété. Quand il était de loisir, il récitait des vers d'Horace, écrivait à ses amis ou passait des heures

à la *Kneipe*, buvant de la bière et devisant avec le tiers et le quart. Agnès Schebest avait en vain traversé sa vie. On peut lire tous ses ouvrages sans se douter qu'un jour il pleura en entendant la *Flûte enchantée*, et qu'un autre jour il fut ou crut être follement amoureux d'une belle voix qui avait de beaux yeux.

Il n'a pas écrit une ligne où la femme ait laissé son empreinte, un mot qu'elle ait inspiré. On a dit que les grandes pensées viennent du cœur, et c'est un cœur bien incomplet que celui où la femme n'a fait que passer, où elle ne s'est jamais établie à demeure. Ce grand dialecticien n'avait pas l'âme généreuse, ni cette tendresse de conscience qui mêle un peu de miel à l'amertume des controverses et des disputes. Il méprisait « la vieille chanson qui a bercé si longtemps la misère humaine. » Il ne se croyait pas tenu d'en inventer une autre. Il ôtait aux malheureux leurs illusions et leur annonçait des vérités tristes, leur laissant le soin de se consoler comme ils pourraient. Pourquoi les eût-il plaints? Il n'avait jamais connu, disait-il, la joie de vivre, et nonobstant il avait vécu.

On peut regretter que son cœur fût fermé à la pitié; mais on ne peut nier que son âme ne fût forte. Il avait quitté Darmstadt à l'âge de soixante-cinq ans pour retourner dans sa ville natale. A peine s'y était-il installé, il fut attaqué d'une incurable et cruelle maladie. Son fils, qui exerçait la médecine à Stuttgart, l'opéra inutilement d'une tumeur aux intestins. Il vécut quelques semaines encore. Il avait supporté de longues souffrances sans que son courage se démentît un moment, et il vit approcher la mort le sourire aux lèvres. Il ne cessa pas d'écrire à ses amis, à qui on avait défendu sa porte. Ses dernières lettres font foi que ce malade condamné s'intéressait encore à leur santé et à leurs affaires, qu'il s'occupait de littérature, dissertait sur Horace et sur Catulle, qu'il ne s'abusait point sur la gravité de son cas et qu'il subit son sort avec une résignation stoïque. Il semblait s'appliquer à prouver que l'incrédulité est pour certaines têtes un oreiller aussi tendre que la religion.

Dix ans auparavant, il avait conduit le convoi funèbre de son frère, et comme il le disait, dans cette triste cérémonie le chant des alouettes lui avait paru plus doux, plus édifiant que la prière du pasteur. Aussi avait-il décidé qu'aucun ecclésiastique n'assisterait à ses derniers momens. Il n'avait éprouvé qu'une fois le regret de ne pas croire à une autre vie; c'était près du lit de sa mère mourante, elle lui semblait digne d'être immortelle.

Il disait qu'il était arrivé par la voie du raisonnement à admettre comme certain le dogme de la mortalité de l'âme, que plus tard, à l'user, il l'avait trouvé aimable, utile et bienfaisant. Trois mois avant de mourir, il écrivait à son fidèle Rapp : « C'est Platon qui a introduit

dans l'Occident la foi à la vie éternelle. Son Socrate meurt avec les consolations de notre très sainte religion, à cela près qu'il y avait mis la marque de son génie. Le premier philosophe qui osa mettre l'homme en face de la mort sans la lui déguiser fut Épicure. C'est pourquoi le dernier chapitre de l'histoire de l'épicurien Atticus par Cornélius Nepos a pour moi plus de prix que les derniers chapitres du Phédon. » Son plus cher désir était de mourir tout entier; il en avait assez de l'existence, il se souciait peu d'en commencer une autre. Il aspirait au néant, à l'éternel sommeil. Il l'a dit en prose et en vers : « Échapper à tout mal, me dérober à tout chagrin, m'endormir et ne me réveiller jamais, voilà ce que je souhaite et ce que j'attends. »

Ce théologien ne possédait aucune des trois vertus théologales : il n'eut jamais ni l'espérance ni la charité, et sa foi n'était qu'une confiance absolue en l'efficacité de sa dissolvante dialectique, la ferme conviction que les hommes qui croient ne sont que des enfans. Mais il est une qualité qu'on ne lui saurait contester : il était parfaitement sincère. Il avait toujours dit exactement ce qu'il pensait, sans faire aucun sacrifice ni à l'opinion ni à la politique, ni au respect humain, ni à ses propres intérêts, et sa conduite fut toujours conséquente à sa doctrine. Quelque justice qu'on lui rende, il ne s'impose pas à nos sympathies. Dans un court billet qu'il eut la force d'écrire à Rapp quatre jours avant sa mort, il lui confessait qu'il était un esprit dur et raide, *ein spröder Mensch*, et que même en parlant à ses amis, sa langue ne se dénouait pas facilement. Il nous inspire une admiration mêlée de quelque malaise : il a cru dès sa jeunesse que raisonner est le tout de l'homme; il ne s'est jamais douté que, pour comprendre, il faut aimer.

Un critique avait dit d'un de ses derniers livres : « C'est un ouvrage excellent, un vrai miroir de cristal; mais il est diablement froid ! » Cet homme si distingué nous étonne, nous consterne par la frigidité de son esprit. Le démon qui le posséda n'était pas un génie du feu; il était d'origine aquatique, il ressemblait à ces nixes, habitantes des eaux profondes, qui n'ont la forme humaine que jusqu'aux hanches et se terminent en queue de poisson. Quelquefois cependant, quand elles se mêlent à la société des hommes, elles se déguisent si bien qu'on les prend pour de vraies femmes; mais on les reconnaît à la traîne de leur robe qui est toujours mouillée, et leurs mains pâles glacent le cœur sur lequel elles se posent.

G. VALBERT.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE RICHARD WAGNER

Richard Wagner, mit zahlreichen ***Portræts, Faksimiles,*** *Illustrationen und Beilagen*, par M. Houston Stewart Chamberlain, Munich, Librairie Bruckmann (1).

Le nouvel ouvrage de M. Chamberlain est avant tout un livre d'étrennes : je veux dire que les images y tiennent autant de place que le texte, et qu'il n'y a personne si ignorante des questions musicales qui ne puisse être assurée d'y prendre plaisir. Une vingtaine de portraits de Richard Wagner, presque tous inédits, et datant des époques diverses de sa vie, nous font assister aux transformations successives d'une physionomie toujours étrangement volontaire et sensuelle, mais dont la véritable beauté ne pouvait manquer, hélas! d'échapper aux photographes, et aux peintres eux-mêmes : car elle résultait moins de la forme des traits que de leur mouvement, et de l'infinie variété de leur expression. A ces traits d'abord un peu durs, et d'un dessin trop marqué, l'âge, cependant, et la préoccupation constante du beau, avaient fini par donner une harmonie pleine de grâce et de majesté. Que l'on compare, à ce point de vue, dans le livre de M. Chamberlain, la photographie faite en 1883, quelques semaines avant la mort de Wagner, avec le portrait que peignit de lui M. Lenbach en 1874. C'est bien toujours le même visage aux arêtes accentuées, avec son grand nez impérieux, ses lèvres fines, et son menton en saillie : mais quelques années ont suffi pour le transfigurer. Toutes les lignes se sont

(1) L'article de M. Chamberlain paru dans la *Revue* du 15 octobre 1895 était un des chapitres du livre que nous résumons dans les pages qui suivent.

purifiées; la fiévreuse agitation de naguère s'est adoucie, décidément calmée; on sent que le héros est devenu un dieu.

La lutte fut longue et rude, qui précéda cette apothéose. Et c'est encore un des mérites du livre nouveau de M. Chamberlain, que la plus grande partie des images qu'il nous offre éclairent pour nous le récit de cette lutte glorieuse. Depuis les portraits de la mère, de l'oncle, du frère et de la sœur, et de la première femme de Richard Wagner, jusqu'aux portraits des principaux *patrons* de l'entreprise de Bayreuth, c'est une abondante série de documens qui se déroule devant nous, expressément destinée à nous faire mieux connaître la vie et l'œuvre d'un des hommes, à coup sûr, les plus considérables du siècle. Elle nous présente, tour à tour, les amis que Wagner a rencontrés sur sa route, les lieux qu'il a habités, les décors où il a placé l'action de ses drames. Presque toutes ces images, d'ailleurs, sont publiées là pour la première fois, Mme Wagner ayant mis à la disposition de M. Chamberlain les précieuses collections de Wahnfried; et plusieurs d'entre elles joignent à leur intérêt documentaire une réelle valeur artistique, ainsi l'admirable *Liszt jeune* dessiné par Ingres, et ces trois grands portraits de *Beethoven*, de *Schiller*, et de *Schopenhauer*, qui ornaient, à Bayreuth, le cabinet de travail de Wagner.

Des nombreux autographes du maître reproduits en fac-similé, je dirai seulement que M. Chamberlain s'est réservé de les choisir lui-même, et qu'il a mis à leur choix un soin tout particulier : de telle sorte qu'il n'y a pas un de ces autographes qui ne joue, lui aussi, un rôle défini dans l'ensemble du livre. Tantôt c'est un des passages les plus mémorables des *Écrits théoriques* qui nous est donné tel qu'il est directement sorti de la plume de Wagner ; tantôt c'est l'ébauche d'un développement musical, ou au contraire la dernière copie. Et M. Chamberlain a en outre exigé (il nous en prévient dans sa préface) que fussent éliminés de l'illustration de son livre les portraits d'acteurs, et les reproductions de caricatures. Il a pensé — avec combien de raison ! — que les documens de ce genre ne pouvaient servir qu'à distraire l'attention du lecteur, sans lui rien apprendre en échange qui méritât d'être su. Aussi bien, les caricatures dont Wagner fut l'objet ne sont-elles la plupart qu'un témoignage assez banal — et vraiment superflu — de la sottise humaine; et pour ce qui est des acteurs chargés de créer les rôles wagnériens, ceux-là seuls y ont réussi qui ont docilement subi, jusque dans les moindres détails, les instructions du maître. Cet homme extraordinaire a été l'unique acteur de ses drames, de même qu'il en a été le musicien, le poète, et le peintre, et le metteur en scène.

Quel dommage seulement que M. Chamberlain n'ait pas étendu sa sévérité jusqu'à la partie décorative et, en quelque sorte, symbolique,

de l'illustration de son livre ! Je ne crois pas avoir vu jamais des encadremens d'un goût aussi détestable que ceux dont M. Otto Eckmann a entouré, à tort et à travers, dans ce gros livre, titres, portraits, et reproductions de tableaux. Encore ses encadremens ne manquent-ils que de goût, tandis qu'il y a telles des compositions reproduites dans le livre — les scènes wagnériennes de M. Hendrich, par exemple — qui sont un défi à toutes les conventions admises jusqu'à présent parmi les hommes touchant le dessin et la perspective. Et cela quand on aurait pu choisir dans l'œuvre lithographique de M. Fantin-Latour tant de pièces d'un métier admirable, et si profondément wagnériennes par l'harmonieuse sensualité de lignes à la fois indécises et pures !

Mais on a vite fait d'oublier le fâcheux effet de ces quelques images, lorsque, après avoir feuilleté le livre, on commence à le lire, et qu'on voit surgir devant soi, évoquée avec une vérité et un art excellens, la vivante figure de Richard Wagner. Figure complexe et mobile, dont le véritable caractère avait échappé jusqu'ici aux critiques et aux biographes, aussi bien qu'aux peintres ! Seul M. Chamberlain est parvenu à s'en approcher : au prix de quels efforts et de quels sacrifices, c'est ce que j'ai eu déjà, ici même, l'occasion d'indiquer (1). Aussi connaît-il mieux que personne aujourd'hui l'œuvre et la vie de Wagner ; et il n'y a personne non plus qui soit plus apte à nous les faire connaître. Car pour parler et écrire l'allemand avec une perfection absolue, il n'en a pas moins gardé de son origine anglaise une netteté de vues, un besoin constant de clarté et de précision, un sûr et solide bon sens qui le préservent des hypothèses fantaisistes, des complications inutiles, et le conduisent d'instinct vers la réalité. Sans compter que dès le premier jour il s'est proposé pour unique objet, dans ses études wagnériennes, non point la justification d'une thèse, ni le développement d'une idée préconçue, mais la recherche patiente et impartiale des faits, la reconstitution aussi fidèle et aussi complète que possible de la vie, de la pensée, et du caractère de Richard Wagner.

Le livre qu'il vient de publier ne nous offre malheureusement encore qu'une esquisse de ce grand travail. C'est avant tout, comme je l'ai dit, un livre d'étrennes, expressément dégagé de toute spécialité, destiné à pouvoir être lu et compris de chacun. L'auteur nous avertit, dans sa préface, que son intention n'a pas été de faire une biographie de Wagner, mais plutôt « quelque chose comme une image », un croquis sommaire, tel seulement qu'il permît au lecteur de se représenter, dans leurs traits essentiels, l'homme et son œuvre. Et de fait c'est bien

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1893.

un premier croquis que nous avons sous les yeux, ou, si l'on veut, la maquette du monument que nous a promis M. Chamberlain. La vie, le caractère et la pensée de Wagner nous y apparaissent réduits à quelques grandes lignes : et tout le détail est à dessein omis, les menus événemens, les questions techniques, les déductions secondaires. Mais avec quelle netteté, en revanche, ces grandes lignes se montrent à nous, et dans quelle lumière imprévue ! Il n'y a pas un des chapitres du livre de M. Chamberlain qui ne projette un jour tout nouveau sur quelque partie d'un sujet qu'on pouvait croire, cependant, amplement connu. Connu, il l'était en effet : mais tous les auteurs qui s'en étaient occupés avaient, à leur insu, pris leur point de départ dans leurs impressions personnelles. Ils nous avaient présenté de Wagner l'image qu'ils s'en formaient à leur gré, une image où la fantaisie avait plus de part que l'étude impartiale des faits. Ici, au contraire, c'est Wagner qui, directement, se transmet à nous. Ou plutôt nous le voyons tel qu'il s'est vu lui-même, et il resterait à nous demander ensuite s'il s'est bien vu tel qu'il était. Mais du moins nous connaissons désormais exactement, suivant l'expression de M. Chamberlain, « son dedans », les véritables intentions qui ont dirigé sa vie. Et combien ces intentions véritables diffèrent de celles qu'on lui a d'ordinaire prêtées, c'est ce dont ont pu juger les lecteurs de la *Revue*, par le beau travail que M. Chamberlain a publié ici, il y a quelques mois, sur la *Doctrine artistique de Richard Wagner*. Tout y était rigoureusement appuyé sur des citations de Wagner ; et tout, cependant, y était nouveau, depuis la théorie du rôle social de l'art jusqu'à cette affirmation capitale : que le drame, tel que l'a rêvé Wagner, était essentiellement un drame *musical*, que la musique ne s'y bornait pas à accompagner l'action, mais en constituait l'essence même, et qu'enfin ce n'est point Sophocle ni Gluck, mais Mozart et Beethoven qui sont les prédécesseurs immédiats de Wagner.

Cette affirmation est reprise, développée, et mise définitivement en lumière dans le nouvel ouvrage de M. Chamberlain : elle en constitue, à mon avis, le point le plus important, et ce serait assez d'elle seule pour donner à tout l'ouvrage infiniment de prix. Mais à côté d'elle il y en a cent autres qui vont, comme celle-là, à l'encontre des idées reçues, qui reposent, comme elle, sur l'autorité même de Wagner, et dont il sera dorénavant impossible de ne pas tenir compte.

Et puisque la place m'est trop mesurée pour que je puisse songer à donner ici une juste idée du livre entier, et puisque aussi bien M. Chamberlain lui-même ne se tient pas quitte envers nous d'une étude plus vaste et plus détaillée, ce sont quelques-unes de ces *nouveautés* de son livre que je voudrais signaler, me réservant d'esquisser plus tard, à mon tour, une image d'ensemble de l'œuvre et de la personne de Richard Wagner.

***

Le livre de M. Chamberlain est divisé en trois grandes parties, consacrées, la première à la vie, la seconde à la doctrine, et la dernière à l'œuvre artistique de Wagner. Division, comme l'on voit, très nette et très rationnelle, mais qui suffirait déjà pour nous empêcher de considérer ce remarquable ouvrage comme une étude définitive. Car autant il est commode d'établir des distinctions de ce genre dans un résumé, et que l'on destine à la vulgarisation, autant une pareille méthode est fâcheuse lorsque l'on veut pénétrer à fond dans l'intimité d'une œuvre ou d'une vie. Il n'est point de création si objective qui ne demande, pour être bien comprise, d'être reportée à la date où elle fut produite, et considérée au contact des circonstances parmi lesquelles elle est née. J'admets volontiers que, de toutes les influences dont on a prétendu faire dériver la genèse des œuvres d'art, aucune, ni la race, ni le milieu, ni le tempérament, n'agisse d'une façon immédiate et nécessaire; mais chacune d'elles a sa petite part d'action, et davantage encore l'influence du moment et des circonstances. Et je souhaiterais qu'au lieu de séparer l'étude d'une œuvre de l'étude de la vie de son auteur, on rapprochât, on mêlât ces deux études plus étroitement qu'on ne l'a fait jusqu'ici; qu'on essayât de reconstituer aussi exactement que possible la naissance de l'œuvre, en rattachant à des événemens extérieurs, aux sentimens, aux pensées de l'artiste chacune des phases successives de sa production. A cette condition seulement la biographie des grands hommes aurait une raison d'être; et notre connaissance de l'œuvre elle-même y gagnerait en solidité, sans que la liberté de nos jugemens en fût le moins du monde entravée.

C'est d'ailleurs ce qu'a bien vu M. Chamberlain : et tout en séparant, pour la clarté de son esquisse, les trois aspects sous lesquels il a considéré Wagner, il a pris soin d'établir dans chacune des parties de son livre une série de points de repère, qui permettent de la relier aux deux autres parties. C'est ainsi, par exemple, que dans le résumé qu'il a fait de la vie de Wagner il s'est expressément attaché à dégager, des faits, l'influence qu'ils ont pu avoir sur la pensée et sur l'œuvre. Les seuls événemens qu'il rapporte sont ceux qui lui paraissent avoir contribué d'une façon notable à l'évolution intellectuelle de Wagner; et de là vient que sa biographie, qui tient en vingt pages, nous renseigne mieux que de gros volumes employés à l'étude du fait pour le fait.

« Par un étrange caprice de la destinée, nous dit-il, la vie de Wagner s'est trouvée partagée en deux parties symétriques et égales. Trente-cinq ans après sa naissance, trente-cinq ans avant sa mort, un change-

gement s'est produit dans sa carrière, si radical et si décisif, qu'il a profondément modifié à la fois sa condition matérielle et son développement intérieur. Le 9 mai 1849, à la suite de l'insurrection de Dresde où il avait pris part, Wagner s'est vu forcé de quitter l'Allemagne. Et de cet exil a daté pour lui une existence nouvelle, dont l'évolution s'est poursuivie jusqu'à sa mort, trente-cinq ans après.

« Jusqu'en 1849, Wagner avait vécu dans notre société, et en avait été un membre normal, comme chacun de nous. A vingt ans il s'était choisi un métier, celui de chef d'orchestre, et il s'était élevé dans ce métier jusqu'à la fonction, éminemment honorable, de premier chef d'orchestre du Théâtre Royal de Dresde. Depuis le 9 mai 1849, jamais plus Wagner n'a occupé aucun emploi ; et cela par principe. « J'ai résolument tourné le dos à un monde auquel j'avais cessé d'appartenir », écrit-il lui-même. Il a tourné le dos au monde pour pouvoir désormais se donner tout entier à soi-même ; il a renoncé à tout emploi pour mettre tout son talent de musicien au service de son œuvre de création poétique. Et il est devenu libre, émancipé à la fois de la servitude matérielle et des conventions qui pesaient sur son art. »

Chacune de ces deux grandes périodes de la vie de Wagner se divise, à son tour, en quatre sections, que M. Chamberlain étudie successivement, après les avoir d'abord résumées dans un petit tableau si précis et si net que je ne puis m'empêcher de le transcrire tout entier :

I. — 1 (1813-1833). Séjour dans la patrie saxonne (Dresde et Leipzig). C'est la période de la première jeunesse, de l'éducation initiale, des essais dans les divers domaines de la poésie et de la musique, aboutissant au choix définitif de la carrière de compositeur d'opéras (Œuvres : une grande tragédie et un opéra pastoral).

— 2 (1833-1839). Premiers voyages. Entrée dans la vie active. Wagner remplit les fonctions de chef d'orchestre dans différens théâtres de province (Würzbourg, Magdebourg, Kœnigsberg, Riga). Il apprend à fond la technique du théâtre (Œuvres : *les Fées* et la *Défense d'aimer*).

— 3 (1839-1842). Premier séjour à l'étranger (Paris). Vaines tentatives pour se frayer un chemin (Œuvres : *Rienzi* et *le Hollandais volant*).

— 4 (1842-1849). Wagner est chef d'orchestre à Dresde, dans un des principaux théâtres de l'Allemagne. Il achève son éducation artistique (Œuvres : *Tannhæuser* et *Lohengrin*).

II. — 1 (1849-1859). L'exil. Séjour à Zurich. Entrée dans la pleine et consciente maturité. Wagner fixe dans ses écrits les fondemens de sa doctrine. Il renonce définitivement au genre de l'opéra.

— 2 (1852-1866). Seconde période de voyages. Wagner fait exécuter ses œuvres dans diverses grandes villes (Paris, Vienne, Munich). Il essaie de nouveau de se rapprocher du théâtre moderne pour la réalisation de son idéal dramatique ; et de nouveau il échoue.

— 3 (1866-1872). Troisième séjour à l'étranger (Triebchen, près de Lucerne). Wagner se tient absolument éloigné du monde.

— 4 (1872-1883). Bayreuth. Construction du théâtre. Inauguration des fêtes.

Pour ce qui est des œuvres datant de cette seconde période, les *Maîtres Chanteurs*, *Tristan et Isolde*, l'*Anneau du Nibelung*, et *Parsifal*, M. Chamberlain estime qu'on ne saurait les rattacher à des époques distinctes, Wagner les ayant toutes longtemps portées en lui avant de les écrire, et ayant en quelque sorte travaillé à toutes simultanément. Et de fait M. Chamberlain a les dates pour lui : elles prouvent que le premier des drames de Wagner qui ait été joué, *Tristan et Isolde*, a été conçu après les trois autres, que la première idée des *Maîtres Chanteurs* (joués en 1867) remonte à 1845, et celle de *Parsifal* (joué en 1882) à 1854. Mais c'est ici qu'un examen plus approfondi des circonstances serait, je crois, d'un intérêt tout spécial, et permettrait de substituer à ces dates sommaires d'autres dates plus instructives. Car M. Chamberlain a beau nous démontrer que *Parsifal* a été conçu presque en même temps que l'*Anneau du Nibelung* et que *Tristan et Isolde :* nous persistons à penser que *Parsifal* n'aurait pas été tel qu'il est, si Wagner ne l'avait point écrit après ses autres drames; et de même *Tristan*, et les *Maîtres Chanteurs*, nous paraissent bien correspondre à des momens précis de la vie de Wagner. La date où ils ont été conçus est assurément importante à connaître : mais nous sentons que leur vrai caractère consiste moins encore dans leur sujet et leur plan que dans la forme spéciale dont Wagner les a revêtus : et cette forme est le produit de circonstances spéciales, que nous aimerions à connaître.

Mais il est temps que, cessant de demander au livre de M. Chamberlain des détails que ses limites même lui interdisent de nous fournir, nous essayions plutôt de noter quelques-uns des renseignemens précieux dont il est rempli.

Nous y voyons d'abord comment Wagner est, en quelque sorte, né pour le théâtre. Son père, Frédéric Wagner, aimait le théâtre d'un amour si passionné que, ne pouvant renoncer lui-même aux fonctions qu'il occupait près du tribunal civil de Leipzig, il engageait du moins tous ses amis à devenir acteurs. Il mourut six mois après la naissance de son fils Richard; et quelques mois après sa veuve se remariait avec l'acteur Geier, un de ceux précisément à qui Frédéric Wagner avait communiqué sa passion pour l'art dramatique. Ce Geier paraît d'ailleurs avoir été un des hommes les plus remarquables de son temps : à la fois poète, peintre, acteur et musicien. Il servit de père au petit Richard, dont le frère aîné et les trois sœurs étaient entrés, à leur tour, dans la carrière du théâtre. Et ce fut sous sa direction, et sous celle d'un oncle paternel, Adolphe Wagner, écrivain des plus distingués, que l'enfant reçut son éducation première.

Une éducation excellente, toute classique, et non pas restreinte à l'étude d'un seul art, comme avaient été celles de Mozart et de

Beethoven. A Dresde, à Leipzig, il suivit les cours des professeurs les plus renommés, acquit en particulier une connaissance approfondie des langues anciennes, et fut ensuite à l'Université de Leipzig un des meilleurs étudians de la section de philosophie. Mais déjà son goût pour le théâtre s'était clairement affirmé. A seize ans, il avait écrit les paroles et la musique d'une *Pastorale dramatique;* à dix-neuf ans il avait composé un opéra, *le Mariage :* sans compter une tragédie, et un certain nombre d'œuvres purement musicales, dont il nous dit lui-même qu'elles n'étaient pour lui qu'un exercice, son unique ambition étant de produire de la musique de théâtre.

A vingt ans, en 1833, il débuta dans la profession de chef d'orchestre, à Würzbourg, où son frère était régisseur. Il remplit ensuite les mêmes fonctions à Magdebourg, à Kœnigsberg, enfin à Riga, où l'on a gardé le souvenir de représentations modèles, organisées par lui, des opéras de Mozart et du *Joseph* de Méhul. « Et cette période de voyages, nous dit M. Chamberlain, ne pouvait manquer d'avoir une grande action sur son développement artistique. Elle avait enrichi son expérience technique des choses du théâtre : elle lui avait fait connaître les conditions d'existence spéciales des théâtres allemands ; elle lui avait permis d'approfondir la *matière* dramatique et musicale dont il devait un jour tirer profit pour la réalisation de son idéal. Enfin elle lui avait révélé l'Allemagne, sa patrie, avec la variété de ses caractères locaux. »

A Kœnigsberg, Wagner s'était marié avec une jeune actrice, Wilhelmine Planer; et ce fut avec elle qu'il vint, en 1839, à Paris, pour y tenter la fortune. Il n'y trouva rien qu'une noire misère, si obstinée, si dure, que c'est elle — il l'avoue lui-même — qui acheva de faire de lui un révolutionnaire. Il rêva dès ce moment une transformation radicale des conditions artistiques et sociales de son temps : et c'est à Paris qu'il prit clairement conscience de sa destinée.

Il y acquit en même temps la certitude d'une vérité artistique dont il n'avait eu jusqu'alors que le pressentiment : il comprit la nécessité, pour les œuvres dramatiques et musicales, d'une exécution aussi parfaite que possible. « L'exécution de la *Symphonie avec Chœurs* au Conservatoire (après trois ans d'études), l'interprétation impeccable des quatuors de Beethoven, la manière infiniment minutieuse et soigneuse dont se faisaient les répétitions au Grand Opéra, tout cela fut pour lui autant de leçons dont l'effet devait se retrouver, trente ans plus tard, au théâtre de Bayreuth. »

Enfin l'éducation artistique de Wagner put s'achever à Dresde, où, comme l'on sait, il tint durant sept ans, de 1842 à 1849, l'emploi de chef d'orchestre au théâtre de la Cour. « Le matériel de ce théâtre était le meilleur de l'Allemagne; l'orchestre, au témoignage même de

Wagner, incomparable, ainsi que les chœurs, merveilleusement dirigés par Fischer. Parmi les chanteurs, Tichatchek, le *héros des ténors*, et la grande Schrœder-Devrient, l'artiste dramatique la plus géniale qui ait jamais paru sur la scène allemande. » Tout ce qui lui restait à apprendre de son métier, Wagner l'apprit là : et il y apprit aussi que, même dans les conditions les plus favorables, il n'y avait rien à espérer des théâtres allemands pour l'art tel qu'il le rêvait. « Vainement j'essayai, nous dit-il, d'introduire des réformes, de remporter au moins quelques victoires partielles sur l'esprit de routine, d'ignorance, et de mauvais vouloir qui régnait là comme partout. Mes efforts échouèrent, et je dus enfin me convaincre que le plus sage parti était pour moi de me désintéresser tout à fait de ces institutions frivoles. »

Survint cette insurrection de mai 1849, où Wagner prit résolument, contre la Prusse, le parti des insurgés, ce qui lui valut, non point, comme on l'a dit, une condamnation à mort, mais un long exil, et l'entrée dans une vie nouvelle. Déjà précédemment M. Chambertain avait élucidé le problème historique du rôle joué par Richard Wagner dans cette insurrection : rôle qui, toute vérification faite, se réduit en somme à fort peu de chose. Wagner était profondément révolutionnaire, plus profondément peut-être qu'aucun des chefs de l'insurrection, car il rêvait une transformation complète de la société présente. Mais la politique actuelle ne l'intéressait pas ; la révolution telle qu'il l'entendait n'avait rien à espérer d'un soulèvement armé ; et tous les récits des témoins peuvent se résumer, sur cet épisode de sa vie, dans l'affirmation de Bakounine disant de Wagner à ses juges que « pas un moment il n'avait pris au sérieux le rôle révolutionnaire de ce songe-creux. »

Le chef d'orchestre du Théâtre Royal n'en fut pas moins contraint à s'enfuir, après l'échec de l'insurrection. De ce séjour à Dresde datent ses deux grands opéras, *Tannhæuser* et *Lohengrin*, la première esquisse des *Maîtres Chanteurs*, le projet primitif de l'*Anneau du Nibelung*, et le plan d'un drame chrétien, *Jésus de Nazareth*.

Après un court passage à Paris, Wagner s'installe à Zurich, où il reste dix ans, jusqu'en 1859, tout entier à son rêve de rénovation artistique. C'est durant ces années d'exil que lui viennent enfin des amis, qui comprennent sa valeur et le soutiennent de leur mieux : Liszt, Richard Pohl, Brendel, Bulow, Franz Muller, Uhlig, les premiers wagnériens. Encouragé, soutenu par leur amitié, Wagner se met au travail : et d'abord, durant deux longues années, il s'efforce de parvenir « à la pleine conscience de son idéal. » C'est de cette période que datent ses principaux *Écrits théoriques*, l'*Art et la Révolution*, l'*Œuvre d'Art de l'avenir*, *Opéra et Drame*, la *Communication à mes Amis*, toutes œuvres écrites surtout pour se rendre à soi-même un compte plus

précis d'une doctrine jusque-là seulement entrevue. Puis vient la période de production artistique : et ce sont tour à tour les trois premières parties de l'*Anneau du Nibelung*, puis *Tristan* et *Parsifal*, qui prennent forme dans la pensée de Wagner. Et à cette période se rattache encore un des événemens les plus mémorables de sa vie : la connaissance qu'il fait, au printemps de 1854, de la doctrine philosophique de Schopenhauer. « Ce fut pour moi, dit-il, comme un présent du ciel dans ma solitude. »

De 1859 à 1866, Wagner tente un nouvel effort pour réaliser, par les moyens ordinaires du théâtre, l'idéal d'art qu'il porte désormais clairement formulé en lui. Des occasions s'offrent de se faire jouer à Paris, puis à Vienne, puis à Munich : il sort pour quelque temps de sa retraite, reprend goût à la vie active.

A Paris c'est, le 13 mars 1861, l'inoubliable représentation de *Tannhæuser*. « Mais lorsque l'on voit, dit M. Chamberlain, la part prise par les Allemands à cette scandaleuse aventure, lorsque l'on s'aperçoit que l'échec de *Tannhæuser* à Paris ne fut point le fait du grand public, mais de la tyrannie de la petite presse et des barons de la finance, et lorsqu'on songe enfin à toutes les amitiés que rencontra Wagner dans cette ville étrangère, on ne peut s'empêcher de protester contre l'idée, aujourd'hui si répandue chez nous, que la France a montré moins d'intelligence que l'Allemagne pour l'œuvre wagnérienne. C'est sur le désir exprès de Napoléon III, et sans la moindre sollicitation de la part de l'auteur, que fut décidée la représentation de *Tannhæuser*, et cela à un moment où l'intendant de l'Opéra de Berlin hésitait encore à laisser jouer des ouvrages de Wagner. Celui-ci d'ailleurs ne tarit pas en éloges sur la bonne volonté que lui a témoignée tout le personnel de l'Opéra, et sur le plaisir qu'il a eu à pouvoir enfin assister à une exécution un peu parfaite de l'une de ses œuvres. « Tout ce que je demandais je l'obtenais aussitôt, sans égard à la dépense : et la mise en scène était réglée avec un soin dont jamais jusque-là je n'avais eu l'idée. » Et il loue ensuite le public parisien de « sa bienveillance », du « sentiment de justice qu'il a trouvé chez lui ». Aussi la représentation de *Tannhæuser* ne lui a-t-elle laissé — c'est lui encore qui le dit — que les souvenirs les plus agréables. » C'est en effet à Paris que pour la première fois un groupe d'hommes intelligens et instruits a reconnu en lui autre chose qu'un simple musicien, et s'est expressément rangé autour de lui comme autour du représentant d'un nouvel idéal. »

Rien de pareil à Vienne, ni même à Munich, où la représentation de *Tristan et Isolde*, imposée par le roi de Bavière, — et qui fut au reste, elle aussi, une représentation modèle, — ne valut en fin de compte à Wagner que mille ennuis et mille déceptions. Aussi est-ce avec joie qu'il revint en Suisse en 1865, bien résolu désormais à n'avoir

plus affaire qu'à un théâtre où il serait le maître absolu. Six ans il vécut dans un isolement délicieux, les six années, à coup sûr, les plus tranquilles et les plus heureuses de sa vie. Il y produisit les *Maîtres Chanteurs* et *Siegfried*, le *Crépuscule des Dieux* et son étude sur *Beethoven*, celui de tous ses écrits où il a le plus profondément exprimé ses sentimens intimes.

Il n'avait plus désormais qu'un désir : de faire jouer, ne fût-ce qu'une seule fois, l'œuvre monumentale qu'il venait de créer. Et l'on sait comment il lui fut donné, en 1872, de réaliser ce dernier désir. Dès le mois de janvier de cette année, la construction du théâtre de Bayreuth était décidée ; en avril, Wagner et sa famille s'installaient à Bayreuth ; et le 22 mai avait lieu la pose de la première pierre. Les événemens qui suivirent, la représentation de l'*Anneau du Nibelung* en 1876, l'insuccès matériel de cette première tentative, la glorieuse revanche de *Parsifal* en 1882, la maladie et la mort de Wagner, ce sont choses trop connues pour que nous ayons à y revenir. M. Chamberlain a d'ailleurs consacré un chapitre entier à l'histoire du théâtre de Bayreuth ; on y trouvera, avec une foule d'illustrations et de fac-similés, les renseignemens les plus sûrs et les plus précis.

*
* *

La seconde partie traite de la doctrine de Richard Wagner. C'est assurément, de tout l'ouvrage, la plus originale, celle qui contient le plus grand nombre d'aperçus nouveaux; mais c'est aussi, de tout l'ouvrage, la partie dont il serait le plus malaisé de faire un résumé, car elle n'est elle-même qu'un résumé très succinct des onze tomes des *Écrits théoriques* et de la volumineuse correspondance du maître allemand; et sa première originalité est précisément qu'on y voit exposées dans l'ordre déductif le plus rigoureux des idées que Wagner a semées un peu au hasard, et plutôt pour son usage propre que pour l'édification du lecteur. Je ne puis m'empêcher, cependant, de signaler tout au moins quelques passages des chapitres consacrés à la politique, à la philosophie et à la morale wagnériennes.

En politique, le programme de Wagner tient tout entier dans cette formule : un peuple libre sous un monarque absolu. « C'est dans la personne du roi que l'État réalise son plus haut idéal. » Ou, en d'autres termes, mieux vaut la tyrannie d'un seul que la tyrannie de plusieurs, puisque aussi bien la société humaine ne peut se passer d'une direction. Et de même Wagner, tout en refusant de se soumettre à aucune des églises établies, a toujours énergiquement affirmé la nécessité d'une religion. De même encore il voyait dans la propriété individuelle une des plaies de l'état social moderne, sans admettre pour cela les doctrines socialistes. « Tout mouvement politique, disait-il,

aura désormais un caractère social; mais ceci doit être entendu dans un tout autre sens que ne l'entendent nos socialistes. » Autant de thèses en apparence contradictoires : elles trouvent leur conciliation dans la doctrine philosophique et morale de Richard Wagner.

Dans le domaine de la philosophie, Wagner a eu deux maîtres : Feuerbach et Schopenhauer. Mais ni l'un ni l'autre, en réalité, ne lui ont donné autre chose que des formules, où il a fait entrer ses propres idées. De Feuerbach en particulier, M. Chamberlain a très clairement démontré que Wagner l'admirait sans presque l'avoir lu, et seulement parce qu'il le croyait l'adversaire de la philosophie scolastique. L'influence de Schopenhauer a été sur lui infiniment plus profonde; mais il n'a connu Schopenhauer qu'en 1854, lorsque sa doctrine était déjà toute tracée, et qu'il l'avait même déjà exposée dans ses premiers *Écrits théoriques*. Et M. Chamberlain démontre très nettement que, pour le principe essentiel de la doctrine, Wagner a refusé jusqu'au bout de subir la métaphysique de Schopenhauer. Il était, lui aussi, pessimiste, et lui aussi, en un certain sens, considérait le renoncement à la volonté comme la voie du salut. Mais il n'admettait point que la souffrance et le mal fussent, dans le monde, des élémens éternels. Et personne au contraire n'a affirmé avec plus de force la possibilité d'une *régénération*.

Notre société moderne, en effet, lui apparaissait comme une société dégénérée. C'était notre soi-disant civilisation qui, suivant lui, avait achevé d'éloigner l'homme de sa destination véritable. Et parmi les causes principales de la dégénérescence il citait l'argent, le mélange des races, l'abus de la nourriture animale. D'où résultait, pour lui, une morale toute différente de celle de Schopenhauer, une morale dont la *compassion* était, en vérité, le premier principe, avec le renoncement à la volonté égoïste, mais qui comportait ensuite une abondante série d'actes, des actes désintéressés, charitables, uniquement destinés à la régénération de la société humaine. Et la plus noble, et la meilleure de ces sources de rénovation était, pour Wagner, l'Art, sous la forme du drame *purement humain*. Les lecteurs de l'article de M. Chamberlain savent déjà ce que Wagner entendait par ce terme, et les conclusions esthétiques qu'il a tirées de sa théorie de « l'art régénérateur ».

***

La troisième partie du livre est consacrée aux drames de Richard Wagner. M. Chamberlain y a repris quelques-unes des idées qu'il avait exposées déjà dans un ouvrage précédent, dont nous possédons, fort heureusement, une excellente traduction française. Le caractère essentiel des drames de Wagner est, suivant lui, d'être des *drames*, et que

tout, sujet, poésie et musique, y soit subordonné à ce seul objet. Mais il me semble que, dans son livre nouveau, M. Chamberlain a marqué avec plus de relief encore que dans le précédent un autre caractère des drames de Wagner : leur caractère essentiellement *musical*, le rôle primordial qui y est assigné à la musique, seule chargée de l'expression, et de l'action même. « Si l'on considère depuis le début le développement artistique de Wagner, on s'aperçoit que l'unique progrès qui s'y produit consiste dans une extension, un renforcement constans du rôle de la musique. » Et M. Chamberlain nous dit en propres termes que c'est dans les opéras de Mozart qu'il convient de chercher les véritables prototypes du drame wagnérién. Vérité profonde et essentielle, et qui éclaire d'un jour absolument nouveau l'œuvre de Richard Wagner!

Mais je ne puis songer à suivre M. Chamberlain dans la savante et éloquente démonstration qu'il en fait. J'ai voulu seulement indiquer, par ces quelques exemples, la haute valeur et l'intérêt exceptionnel d'un ouvrage où il ne faut pas chercher, je le répète, une biographie détaillée de Richard Wagner, ni moins encore une appréciation critique de son œuvre, mais l'« image » que ce grand homme nous a laissée de lui-même. Dans la préface de son livre, M. Chamberlain rend justice aux écrivains allemands qui se sont, avant lui, occupés de Wagner: il aurait pu citer avec eux maints auteurs français: M. Schuré, M. Malherbe, M. Noufflard, M. Adolphe Jullien, dont les travaux garderont toujours leur prix, à côté des siens. Mais jamais personne ne s'était aussi passionnément soucié de découvrir, en dehors de toute impression personnelle, ce qu'avaient été la véritable pensée, les véritables intentions de Wagner. Quant à savoir en quelle mesure cette pensée était juste et belle, et surtout jusqu'à quel point ces intentions se sont trouvées réalisées dans l'œuvre artistique du maître de Bayreuth, ce sont des problèmes que M. Chamberlain a résolument écartés, l'unique objet de son livre étant de nous fournir des documens positifs et précis. A nous, désormais, de tirer de ces documens le parti qui nous conviendra, et de juger suivant nos goûts l'œuvre et la personne de Richard Wagner.

T. de Wyzewa.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Il y a quinze jours, toute l'attention était concentrée sur les affaires d'Orient et d'Abyssinie. Personne ne se doutait que le plus bruyant des coups de clairon était sur le point de retentir de l'autre côté de l'Atlantique, et qu'on allait se demander si un conflit redoutable n'éclaterait pas entre l'Angleterre et les États-Unis. On savait bien qu'une négociation laborieuse se poursuivait entre les deux pays, à propos d'une contestation beaucoup plus ancienne; mais on ne s'en occupait guère, on s'en préoccupait encore moins, et il ne semblait pas qu'un pareil litige fût de nature à inspirer jamais de sérieuses inquiétudes. A tout prendre, on n'avait pas tort. Ce qui s'est passé dans ces derniers jours achève de nous en convaincre. Toutefois, au premier moment, la surprise a été si vive, la secousse donnée à l'opinion dans les deux mondes a été si brusque, qu'on s'est demandé ce qu'il fallait en penser. Le feu a été mis non pas aux poudres, heureusement, mais aux esprits, par un message de M. Cleveland au Congrès des États-Unis. M. Cleveland est un homme sage : du moins, il a passé pour tel jusqu'aujourd'hui. Aussi, lorsqu'on l'a vu casser les vitres, et avec fracas, a-t-on été porté à croire qu'il s'agissait d'une affaire très grave, et que tant de bruit n'était pas fait autour de rien. C'est le 17 décembre qu'a été lu au Congrès le message de M. Cleveland : dès le lendemain, une sorte d'anxiété régnait dans le monde entier.

Le message présidentiel était accompagné des notes échangées entre l'Angleterre et les États-Unis. La lecture en est des plus instructives, et nous y reviendrons; mais pour mettre un peu de lumière dans une question aussi compliquée, il faut procéder avec ordre, et commencer par dire de quoi il s'agissait. Le conflit anglo-venezuelien a son origine dans le traité de Vienne, qui a attribué à l'Angleterre une partie de la Guyane hollandaise, près des possessions espagnoles de la Côte-Ferme. Les limites de la nouvelle possession britannique étaient dès lors mal déterminées. Si les Européens avaient fait des établissemens sur les côtes, ils n'avaient pas encore pénétré dans l'intérieur du pays et ils le connaissaient imparfaitement. La frontière présumée entre la Guyane anglaise et le Venezuela était l'Essequibo.

Pendant quelques années, l'ignorance même où l'on était de ce que nous appellerions aujourd'hui l'hinterland de la colonie anglaise rendait les relations de voisinage relativement faciles; mais bientôt les colons de Demerari franchirent l'Essequibo, remontèrent le Cuyuni, son affluent, et rencontrèrent sur leur chemin des richesses minières qui leur parurent très alléchantes. Dès ce moment, la question de frontière naquit entre la colonie britannique et le Venezuela. En 1840, un officier hollandais au service de l'Angleterre, sir Robert Schomburgk, fut chargé de tracer une ligne de démarcation qui a eu le mérite d'indiquer les prétentions anglaises à cette époque, mais non pas du tout de les fixer *ne varietur*, ni d'en arrêter le développement. Pourtant, sir Robert Schomburgk avait fait la part très large à l'Angleterre : il avait reporté sa frontière à l'ouest, depuis l'Essequibo jusqu'à la rive méridionale de l'Orénoque, de manière à ce qu'elle aboutît au point de Barima. C'était déjà une extension considérable, mais qui n'a pas été définitive. Peu à peu les prétentions britanniques ont pris de plus grands développemens. Elles s'étendent aujourd'hui à tout le bassin de l'Essequibo avec ses affluens, c'est-à-dire le Cuyuni, et avec l'affluent de ce dernier, l'Yuruari, qui traverse les territoires les plus riches en mines d'or de la Guyane, et où l'on trouve notamment celles du Callao. On voit par là que la contestation pendante entre le Venezuela et l'Angleterre a une importance très réelle, et nous ne l'aurions pas encore assez mise en vue si nous ne disions pas que le Cuyuni se rattache par ses affluens aux bassins de l'Orénoque et des Amazones, et que ses ramifications s'étendent sur une partie considérable des régions tributaires de ces immenses cours d'eau. Enfin l'Angleterre, établie à l'île de la Trinidad, à l'embouchure septentrionale de l'Orénoque, et à Barima à l'embouchure méridionale, commande en quelque sorte les deux extrémités opposées du delta du grand fleuve. On comprend que le gouvernement de Caracas se soit ému de ses progrès et qu'il ait cherché à y mettre un terme. Mais l'accord, comme on devait s'y attendre, n'a pas pu se faire à l'amiable, et le Venezuela a sollicité le concours des États-Unis. La question, diplomatiquement, s'est aussitôt déplacée : elle a été traitée non plus entre Caracas et Londres, mais entre Londres et Washington, et le caractère du débat n'a pas tardé à s'en ressentir. Les États-Unis ont insisté pour que l'Angleterre acceptât un arbitrage. Lord Salisbury a répondu qu'il admettrait un arbitrage pour tous les territoires occupés par l'Angleterre au delà de la ligne de Schomburgk, mais non pas pour ceux qui sont situés en deçà de cette ligne, et il avait pour cela quelques raisons assez fortes. Il ne s'est pas contenté, en effet, de repousser « des demandes fondées sur les prétentions extravagantes des Espagnols du dernier siècle »; il a ajouté qu'il ne pouvait consentir au « transfert d'un grand nombre de sujets britanniques,

qui ont joui pendant de longues années du gouvernement régulier d'une colonie britannique, à une nation différente de race et de langage, et dont le système politique est soumis à de fréquentes perturbations, alors que ses institutions n'offrent trop souvent qu'une protection insuffisante à la vie et à la propriété. » Il est impossible de contester la parfaite justesse de ce jugement porté sur le gouvernement du Venezuela et sur la manière dont il fonctionne.

On en était là, et les autres puissances ne connaissaient que très imparfaitement les termes de la négociation poursuivie, lorsque le message du Président Cleveland au Congrès a éclaté comme un coup de tonnerre. Le gouvernement des États-Unis, pour justifier son intervention dans une affaire où il ne semblait pas directement intéressé, avait invoqué la doctrine de Monroe; le gouvernement anglais avait contesté, sinon la doctrine, au moins son exacte application dans l'espèce. M. Cleveland, dans son message, affirme au contraire que l'interprétation donnée par lui à la doctrine de Monroe est juste et forte. Cette doctrine, dit-il, est importante pour la sécurité de la nation ; elle est essentielle pour le maintien de ses institutions ; elle s'applique à toutes les phases de la vie nationale et elle ne peut pas tomber en désuétude ; enfin, elle est absolument applicable au cas où une puissance européenne cherche, en étendant ses frontières, à s'emparer d'un territoire appartenant à une république du continent américain. M. Cleveland déplore que l'Angleterre repousse l'arbitrage, car il regarde comme un refus le fait de ne vouloir soumettre à ce mode d'appréciation qu'une partie du litige. En conséquence, il déclare du devoir des États-Unis de prendre des mesures pour parvenir à connaître la frontière exacte entre la Guyane britannique et le Venezuela. Il recommande au Congrès de voter un crédit couvrant les frais d'envoi d'une commission chargée de faire les investigations nécessaires et de présenter son rapport dans le plus bref délai possible. Une fois ce rapport établi, les États-Unis devront résister par tous les moyens en leur pouvoir à la prise de possession par l'Angleterre de tout territoire que les recherches faites démontreraient appartenir au Venezuela. La péroraison de M. Cleveland est menaçante. « Je ne me dissimule en rien, dit le Président des États-Unis, la pleine responsabilité que j'encours en faisant ces recommandations, et je me rends parfaitement compte des conséquences qui peuvent en découler. Tout en reconnaissant que c'est une chose pénible que d'envisager deux grandes nations de langue anglaise dans une position réciproque autre que celle de la concurrence amicale dans la marche vers le progrès et la paix, j'estime qu'il n'y a pas de calamité comparable à celle qui résulte d'une soumission passive aux torts, à l'injustice, ni comparable à la perte de l'honneur national. » Ce langage a étonné. Ce n'est pas ainsi qu'un chef d'État a l'habitude de traiter publiquement

les questions internationales. Quelques-uns de nos journaux, qui souhaitent en France l'établissement d'une dictature, ont jugé l'occasion favorable pour montrer ce que peut se permettre un président des États-Unis, et pour placer en regard ce qu'ils appellent la nullité politique du président de notre république. Sans discuter leur thèse, il ne semble pas qu'ils en aient fait une application très judicieuse. Les États-Unis n'auraient rien perdu à avoir un président moins primesautier. Il est vrai que, si M. Cleveland avait eu besoin de couvrir sa responsabilité sous celle d'un ministre, ce n'est pas chez M. Olney, secrétaire d'État aux affaires étrangères, qu'il aurait trouvé des conseils utiles et, au besoin, une résistance efficace. Il est vrai aussi qu'au premier moment, le parlement américain, Chambre et Sénat, n'ont fait qu'un avec le Président, et ont voté presque à l'unanimité le crédit nécessaire à la commission qui devra étudier sur place les droits respectifs de l'Angleterre et du Venezuela. L'entraînement a été général. M. Cleveland a été pendant un jour l'homme populaire par excellence. Ses adversaires même désarmaient devant l'à-propos de son initiative. Tous les partis s'unissaient pour l'applaudir. On a pu croire qu'il avait joué le plus audacieux mais le plus heureux des coups de partie, et qu'il avait assuré sa réélection pour l'année prochaine. Seulement, dès le lendemain, le ciel s'est rembruni. On a rarement vu un revirement d'opinion aussi rapide, ni aussi complet.

Pour notre compte, nous pouvons assister avec une parfaite impassibilité au spectacle très suggestif que les États-Unis et l'Angleterre viennent de donner au monde. On a cherché de part et d'autre à mêler nos intérêts à ceux qui se trouvent aux prises. Les États-Unis l'ont fait dans des pièces diplomatiques, avec assez peu de tact et de bon goût. Les journaux anglais de leur côté, et avec un peu plus de raison, n'ont pas manqué de dire que, si la doctrine de Monroe venait à prévaloir avec l'extension qu'on lui donne, les conséquences en seraient aussi défavorables pour la France que pour l'Angleterre. Nous n'en disconvenons pas, et nous sommes bien loin d'admettre comme fondées toutes les prétentions des États-Unis. Elles sont excessives dans le fond, et ce n'est pas la forme que leur donnent MM. Cleveland et Olney qui nous les feraient plus facilement accepter. Si on voulait nous imposer un arbitrage, comme on essaie de l'imposer à l'Angleterre, nous répondrions qu'il est de la nature de l'arbitrage, dans les affaires publiques aussi bien que dans les affaires privées, d'être librement consenti et non pas obligatoirement subi. Si les États-Unis, pour trancher un différend entre une autre république américaine et nous, parlaient d'envoyer sur place une commission d'enquête dont les conclusions devraient faire loi pour les deux parties, nous répondrions que ce serait là un arbitrage détourné et le plus inacceptable de tous, puisque l'arbitre se serait désigné lui-même, et lui seul, et qu'il ne serait pas désintéressé

dans la matière. Mais, ces réserves faites, nous restons d'avis que, si l'arbitrage a jamais une application utile et en quelque sorte indiquée par la nature des choses, c'est entre les gouvernemens européens et les gouvernemens américains, pour les contestations territoriales qui peuvent s'élever entre eux. Quelque important que soit l'objet du litige, il l'est rarement assez pour justifier l'emploi de la force; et le plus sage, à coup sûr, est de soumettre le litige à un tiers éclairé et impartial. Le tout est de bien choisir celui-ci et de préciser avec soin la question qu'on lui pose. Sans aller jusqu'à blâmer l'Angleterre d'avoir voulu enlever à l'arbitrage la solution d'une partie du conflit, — car enfin elle avait, comme nous l'avons reconnu, quelques bons motifs à faire valoir, et puis cela ne nous regarde pas, — il nous sera permis de dire que la France a toujours cherché à dénouer par des arbitrages les difficultés qu'elle a pu avoir avec l'Amérique. Elle en a eu une, il y a quelques années, avec un État européen, la Hollande, au sujet de leurs communes frontières en Guyane : la Hollande et nous, avons choisi un arbitre, qui nous a donné tort, et nous nous sommes inclinés. Il est vrai que la Hollande, si elle a comme nous des colonies en Amérique, est comme nous un État européen; mais il n'en est pas de même du Brésil. Or nous avons, depuis de longues années, une contestation avec le Brésil au sujet de nos frontières, et nous n'avons pas attendu les incidens de ces derniers jours pour prendre l'initiative d'une proposition d'arbitrage. Si les États-Unis veulent absolument s'entremettre entre nous et le Brésil, nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'ils le fassent, pour déterminer ce dernier à se rallier à notre proposition. Il est donc très improbable que nous nous trouvions un jour à l'égard des États-Unis dans la situation où est aujourd'hui l'Angleterre. L'arbitrage est notre règle, à la condition qu'on ne nous l'impose pas. Mais l'arbitrage, quelle que soit sa valeur intrinsèque, ne découle pas comme une conséquence logique et forcée de la doctrine de Monroe, dont on a si souvent parlé depuis quelques jours.

Il en a été question dans le message présidentiel de M. Cleveland, et beaucoup plus encore dans la longue dépêche que M. Olney, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, a adressée à M. Bayard, représentant des États-Unis à Londres, à la date du 20 juillet dernier. C'est un bien étrange document que cette dépêche. Nous ne dirons pas qu'en reproduisant la doctrine de Monroe, il la dénature positivement, mais il semble s'appliquer, sous une forme pédante et gourmée, avec d'insupportables répétitions et une lourdeur de main désobligeante, à en accentuer tous les côtés fâcheux. On est obligé de rappeler que la doctrine de Monroe n'est, après tout, qu'une doctrine, qu'elle n'a pas d'existence internationale, qu'elle n'a été acceptée par aucune nation, pas même par les États-Unis, qui ne l'ont jamais consacrée par un vote régulier. Et qu'est-ce que cette doctrine? Pour la bien compren-

dre, il faut remonter à son origine. Le 2 décembre 1823, le Président Monroe, dans un message au Congrès, l'a exposée pour la première fois. Elle tirait tout son intérêt des circonstances. Les colonies espagnoles et portugaises de l'Amérique du Sud luttaient pour leur indépendance et étaient sur le point de la conquérir. En même temps, la France de la Restauration intervenait en Espagne pour rétablir le pouvoir absolu aux mains de Ferdinand VII, et la Sainte-Alliance était derrière elle. De plus, des questions de frontières étaient soulevées entre les États-Unis, la Russie et l'Angleterre. Les États-Unis avaient deux craintes : la première de voir les puissances européennes, qui appliquaient entre elles l'intervention armée dans l'intérêt de certains principes, l'appliquer également en Amérique dans l'intérêt des mêmes principes; la seconde que ces mêmes puissances, qui invoquaient le titre de premier occupant pour légitimer leur prise de possession de certaines portions du continent américain, ne l'étendissent à l'avenir à d'autres parties de ce territoire, — et c'est contre ce double danger que le Président Monroe a protesté. Il a déclaré que les États-Unis ne prétendaient acquérir ni s'annexer aucune des anciennes possessions de la couronne d'Espagne en Amérique, et qu'ils ne mettraient aucun obstacle aux arrangemens amiables que la métropole pourrait négocier avec les colonies émancipées : toutefois, ils repousseraient par tous les moyens en leur pouvoir l'intervention des autres États, sous quelque forme qu'elle se produisît, surtout si elle avait pour but d'implanter dans les colonies, par voie de conquête ou à prix d'argent, une souveraineté autre que celle de l'Espagne. Mais ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire de la doctrine de Monroe et des développemens qu'elle a pris par la suite. Elle s'est bientôt résolue dans les deux termes suivans : opposition aux gouvernemens européens qui voudraient imposer par la force leurs propres principes aux républiques américaines, et opposition aussi à ceux d'entre eux qui prétendraient, en vertu du fait de première occupation ou de première exploration, acquérir des droits souverains sur les territoires américains. A ce dernier point de vue le droit public américain devait être le même que celui de l'Europe.

Il y avait dans les déclarations de Monroe une intelligence très profonde et très prévoyante des intérêts communs au continent américain tout entier. Elles étaient d'ailleurs rédigées dans le langage le plus élevé. « Le système politique des puissances coalisées de l'Europe, disait Monroe, est essentiellement distinct de celui que nous avons adopté, ce qui s'explique par la différence fondamentale existant dans la constitution même des gouvernemens respectifs. Mais la bonne foi et les liens d'amitié qui nous unissent aux puissances alliées nous font un devoir de déclarer que nous considérerions comme dangereuses pour notre tranquillité et notre sécurité toute tentative de leur part d'étendre

leur système politique à une partie quelconque de notre hémisphère... La politique que nous avons adoptée à l'égard de l'Europe, dès le commencement même des guerres qui ont si longtemps agité cette partie du globe, est toujours restée la même : elle consiste à ne jamais nous interposer dans les affaires intérieures d'aucune des puissances de l'ancien monde ; à considérer le gouvernement de fait comme légitime relativement à nous... Mais, lorsqu'il s'agit de notre contiment, les choses changent tout à fait de face : car si les puissances alliées voulaient faire prévaloir leur système politique dans l'une ou l'autre partie de l'Amérique, elles ne le pourraient pas sans qu'il en résultât un danger imminent pour notre bonheur et notre tranquillité. Aucune d'elles d'ailleurs ne peut croire que nos frères du Sud l'adopteraient de leur propre gré si on les abandonnait à eux-mêmes. Il nous serait également impossible de demeurer spectateurs indifférens de cette intervention sous quelque forme qu'elle eût lieu. » Cela ressemble beaucoup à : Chacun chez soi, et l'Amérique aux Américains.

On se demandera peut-être quel rapport il y a entre le message de Monroe et le conflit anglo-américain actuel. L'Angleterre, à l'exemple de la France qui a voulu autrefois établir un empire au Mexique, — ce que M. Olney lui reproche encore, veut-elle établir un royaume dans la Guyane? Non, à coup sûr. Cependant, on voit bien, lorsqu'on lit sa dépêche du 20 juillet dernier, que M. Olney venait de relire lui-même, avant de prendre la plume, le message du Président Monroe; mais il a été moins heureux dans la forme. Il fait la leçon à l'Angleterre d'une manière qui ne laisse pas d'être amusante à force d'être déplacée. « Les intérêts moraux de l'Europe lui sont particuliers, dit-il, et sont entièrement différens de ceux qui touchent l'Amérique. L'Europe, dans son ensemble, est monarchique, et à part la seule et importante exception de la République française, elle est soumise au principe monarchique. L'Amérique, de son côté, est attachée à un principe absolument opposé, à l'idée que tout peuple a un droit inaliénable à un *self government*, et, dans les États-Unis d'Amérique elle a fourni au monde l'exemple et la preuve la plus remarquable et la plus concluante de l'excellence des institutions libres, au point de vue de la grandeur nationale et du bonheur individuel. Il n'est donc point nécessaire, en ce qui touche les intérêts moraux et matériels, de s'étendre sur ces considérations; mais il est impossible de ne pas reconnaître universellement que lesdits intérêts en Europe sont tout à fait différens de ce qu'ils sont en Amérique, et que tout contrôle européen exercé sur ce dernier pays est nécessairement à la fois inconvenant et injurieux. » M. Olney continue très longtemps sur ce ton; il affirme que le devoir des États-Unis est de défendre sur tout le continent européen le *self government* des autres États, et, dans l'entraînement de ses idées, il laisse entendre qu'il y aurait peut-être lieu d'étendre encore plus loin

son active propagande; mais, ajoute-t-il pour nous rassurer, « le temps des croisades est passé. » On le voit, le germe déposé par Monroe s'est singulièrement développé dans le cerveau de M. Olney; il y a pris des proportions tout à fait imprévues. « Aujourd'hui, écrit le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, les États-Unis sont à proprement parler souverains sur ce continent, et leur volonté fait loi pour tous les sujets en faveur desquels ils jugent à propos de s'entremettre. Pourquoi? Ce n'est pas à cause de l'amitié qu'on éprouve pour eux, ce n'est pas non plus à cause de leur haut caractère de nation civilisée, ni à cause de la sagesse, de la justice et de l'équité qui sont les invariables caractéristiques de leurs actes; c'est parce que — en plus de tous ces autres motifs — leurs ressources infinies, combinées avec leur position isolée, les rendent maîtres de la situation et pratiquement invulnérables pour toute autre puissance. Tous ces avantages sont compromis si on admet le principe que les puissances européennes peuvent convertir les États américains en colonies ou provinces leur appartenant. » Dès lors, l'Amérique serait condamnée, comme l'Europe, au fléau du militarisme et perdrait par là une partie de ses forces vives. Elle serait comme l'Afrique l'objet d'audacieuses convoitises. Aussi M. Onley n'hésite-t-il pas à affirmer que l'Europe doit rester chez elle, comme l'Amérique le fait de son côté. A-t-on jamais vu, dit-il, l'Amérique avoir l'idée d'intervenir dans les affaires de Turquie ? Cet exemple avait sans doute été choisi avant le moment où les États-Unis n'ont pas jugé déplacé pour eux de s'occuper de la question d'Arménie. Quoi qu'il en soit, M. Onley déclare qu' « une distance de 3 000 milles de séparation par l'Océan rend toute union permanente et politique entre un État européen et un État américain impossible et contraire à la nature des choses. »

C'est aller beaucoup plus loin que Monroe, et l'Europe ne saurait accepter le congé qu'on lui donne si cavalièrement. Lord Salisbury a dû être un peu étonné en recevant cet énorme et singulier factum. Il y a fait la réponse qu'on pouvait attendre, à savoir qu'une nation tierce, non affectée par une controverse, n'avait pas le droit d'imposer à l'une ou à l'autre des deux parties un mode de procédure particulier; que le gouvernement des États-Unis ne pouvait pas poser comme une proposition universelle que ses intérêts étaient nécessairement liés à ceux d'un certain nombre d'États indépendans pour la conduite desquels il n'admettait d'ailleurs aucune responsabilité, et uniquement parce qu'ils se trouvent dans l'hémisphère occidental; enfin que l'union de la Grande-Bretagne et de ses territoires américains, loin d'être un fait contre nature et funeste, était à ses yeux parfaitement naturelle et opportune. Lord Salisbury a parlé le langage du bon sens, et il l'a fait avec modération. La thèse de M. Onley porte, en effet, au delà du conflit actuel; si elle était admise, il faudrait que l'Eu-

rope renonçât à toutes ses colonies en Amérique. Le message de M. Cleveland n'a pas reproduit toutes ces exagérations, mais il ne les a pas non plus évitées toutes, et sa conclusion menaçante a paru d'autant plus grave qu'elle avait un caractère plus sobre et plus précis.

Nous l'avons dit, le premier jour du message l'enthousiasme en Amérique a été universel. C'est que la doctrine de Monroe tient aux fibres mêmes du pays et qu'on ne l'invoque jamais impunément. Républicains et démocrates se sont réconciliés provisoirement pour acclamer M. Cleveland. Mais le lendemain, il y a eu une terrible baisse à la Bourse, et c'est ce qu'on n'avait pas prévu, quoique rien ne fût plus aisé à prévoir. Il était incontestable que M. Cleveland, dans sa péroraison trop éloquente, avait envisagé l'hypothèse de la guerre, et ne l'avait pas écartée. Les journaux ne parlaient que d'armemens, et leur ardeur guerrière semblait difficile à retenir. Le monde, ou plutôt les deux mondes ont éprouvé le soubresaut que l'on ressent lorsqu'on entend un coup de canon. La panique a été générale et en partie sincère ; il est aussi permis de croire que l'Angleterre n'a rien fait pour en amortir les conséquences. La baisse a été telle que les journaux américains ont écrit que l'Amérique avait, du jour au lendemain, perdu 200 millions de livres sterling. Avons-nous besoin de dire que ce chiffre formidable ne répond à aucune réalité ? Les fonds qui ont baissé ne tarderont pas à remonter ; ils ont commencé déjà. Il n'en est pas moins vrai que quelques désastres particuliers restent sans remède, et que, en somme, si le mal n'a pas été aussi grand qu'on l'a cru, l'émotion a été très vive. Les Américains sont gens pratiques. César recommandait à ses soldats de viser au visage ceux de Pompée ; avec les Américains, c'est surtout à la bourse qu'il faut viser. Cette fois, l'effet a été immédiat. Les télégrammes sont venus annoncer au vieux monde que M. Cleveland, qui était la veille l'homme le plus populaire des États-Unis, en était devenu le lendemain le plus impopulaire. Nous ne le croyons pas. Ces affirmations tranchantes sont assurément exagérées. Une grande partie du pays reste avec le Président, et il n'est pas impossible qu'il retrouve bientôt sa popularité d'autrefois, non pas celle qui l'a entouré dans une heure de délire patriotique, mais celle dont il jouissait auparavant. S'il a commis une erreur, on verra une circonstance atténuante dans le motif qui la lui a inspirée. On ne tardera pas à se remettre d'une alerte si chaude et à juger toutes choses avec plus de sang-froid. Au fond, il est probable que M. Cleveland n'a jamais cru à la guerre, et aucun homme sensé n'y a cru plus que lui. Il y aurait eu trop de disproportion entre l'effet et la cause. Comment un litige, qui est pendant depuis plus de trois quarts de siècle sans avoir cessé d'être pacifique, aurait-il pu prendre tout d'un coup un caractère assez aigu pour déchaîner la guerre ? Sans doute des fautes, des imprudences avaient été commises de part

et d'autre ; mais elles ont été presque aussitôt réparées avec une habileté à laquelle il convient de rendre hommage. Dès aujourd'hui, tout danger sérieux est écarté. Nous ne savons pas quel expédient on trouvera pour sauver les amours-propres en présence, mais sûrement on en trouvera un.

Rendons à l'Angleterre la justice que si l'Amérique a un peu perdu la tête pendant quarante-huit heures, elle a conservé toute la sienne. Si lord Salisbury avait répondu sur le même ton que M. Cleveland, les fusils et les canons seraient partis tout seuls. Mais il n'a rien dit du tout, et la presse anglaise a montré de véritables qualités diplomatiques. Elle a d'abord répondu vertement, c'est-à-dire comme il convenait, aux prétentions américaines, mais sans dépasser la mesure et sans prononcer aucun de ces mots qu'on regrette après les avoir laissés échapper. Elle a pris soin de relever tous les symptômes d'apaisement qui se produisaient aux États-Unis, et même d'en exagérer un peu l'importance, afin d'avoir le droit de s'en montrer plus satisfaite. La manière dont elle les accueillait devait les encourager à se multiplier. Ce n'étaient d'abord que des voix isolées; mais bientôt les ministres de toutes les confessions, depuis les protestans épiscopaliens et les congrégationalistes jusqu'aux catholiques, sont montés en chaire pour prêcher la paix. Les présidens d'un assez grand nombre de chambres de commerce, tout en approuvant le message de M. Cleveland, ont déclaré qu'ils n'étaient pas partisans de la guerre. Au bout de quelques jours, le contre-coup de ces manifestations s'est produit en Angleterre. Un échange de correspondances a eu lieu par télégraphe entre les journaux américains et des personnages plus ou moins considérables de Londres. Le *World* en particulier s'est donné ce rôle d'intermédiaire, et il s'est d'abord tout naturellement adressé à M. Gladstone. Celui-ci a répondu : « Je ne pense pas devoir intervenir. Il suffira d'avoir du sens commun, je n'en puis utilement dire davantage. » Il s'est adressé à lord Salisbury, et lui a même donné quelques conseils que celui-ci n'a pas cru devoir suivre, mais il a fait répondre très poliment par un secrétaire : « Bien qu'il partage entièrement vos sentimens d'amitié, il est impossible au ministre des affaires étrangères de suivre la marche que vous suggérez. » Il s'est adressé au docteur Ryle, évêque anglican de Liverpool, pour lui demander un message pacifique, et l'évêque a télégraphié : « L'agitation des Américains cause de la peine et excite de la surprise en Angleterre; on n'a ici d'autres sentimens que ceux de la paix et de la fraternité. On prie beaucoup. » Nous ne pouvons pas énumérer toutes les manifestations du même genre qui ont peu à peu contribué à amener la détente. La dernière est le télégramme suivant, adressé toujours au directeur du *New York World* par le secrétaire du prince de Galles : « Je suis chargé par le prince de Galles et le duc d'York de remercier M. Pulitzer. Ils ont la plus grande confiance et ne peuvent

s'empêcher de croire que la crise actuelle sera résolue d'une manière satisfaisante entre les deux pays, et fera place aux sentimens de bienveillance et de chaleureuse amitié existant entre eux depuis de si longues années. » Ce télégramme a été cité par les journaux américains comme un modèle de tact.

Pendant ce temps, la diplomatie n'est sans doute pas inactive, mais elle n'a pas encore livré le secret de ses négociations. M. Cleveland a déjà nommé deux des membres de la Commission d'enquête, et il a choisi des hommes qui, par leur science du droit, leur honorabilité personnelle, leur esprit de mesure et d'impartialité, inspirent toute confiance. On assure en outre que, évidemment pour gagner du temps, la Commission se rendra d'abord à Madrid et à la Haye afin d'y examiner les vieux documens qui établissent les prétentions de l'Espagne et des Pays-Bas sur le territoire venezuélien, prétentions transférées à l'Angleterre par le traité de Vienne. Il est probable que la Commission sera mieux reçue en Europe que dans la Guyane anglaise, si elle juge à propos d'aller y procéder à ses opérations; elle fera bien de chercher de préférence ses preuves ailleurs et de prendre le plus long chemin avant de débarquer à l'embouchure de l'Orénoque. Il faut souhaiter que, d'ici là, l'accord ait déjà été préparé et même très avancé entre Londres et Washington. Quoi qu'il en soit, l'opinion publique anglaise vient de donner un exemple que d'autres nations feront bien de méditer. Hélas! ce n'est pas celui que nous avons donné nous-mêmes dans des circonstances qu'il est toujours douloureux de rappeler. L'Angleterre pouvait se croire provoquée par le message de M. Cleveland ; cependant, pas une parole de haine, ni même de colère, ne s'est élevée sur tout son territoire. Elle a voulu faire tout ce qui dépendait d'elle, d'abord pour éviter un conflit que l'humanité réprouve, et s'arranger, dans tous les cas, pour qu'aucun tort de forme ne pût lui être reproché. Elle a montré, dans ce rôle, un beau sang-froid, celui d'une nation vraiment forte et qui se sent telle, et on ne peut que l'en féliciter. Sans doute, elle n'abandonnera rien de ses intérêts, mais elle évitera tout ce qui pourrait en envenimer la défense. Et cette attitude, dans un pays dont les passions sont pourtant violentes et même brutales, est celle de tout le monde. Chacun sent la responsabilité qui pèse sur lui. M. Thiers, dans son fameux discours sur les libertés nécessaires, parlait du rôle de la presse « dans un État dont l'éducation est faite. » L'éducation politique de l'Angleterre est faite : il suffit malheureusement de lire nos journaux pour s'apercevoir que la nôtre ne l'est pas encore.

L'incident qui vient de se produire a eu un certain nombre de conséquences assez imprévues. En présence de la crise financière qu'il a imprudemment provoquée, M. Cleveland s'est ému, et il a adressé un second message au Congrès pour lui demander d'y apporter des re-

mèdes. Ce second message a eu un sort très différent du premier : il a été aussi mal accueilli que celui-ci l'avait été bien. Il est vrai qu'il ne s'agissait plus, cette fois, de revendications patriotiques, mais de mesures financières sur lesquelles les partis en Amérique sont profondément divisés. Les protectionnistes, en particulier, cherchent à profiter des circonstances pour élever encore plus haut les barrières qui séparent l'Amérique de l'Europe, et encore plus sûrement, que ne le fera jamais la doctrine de Monroe. En revanche, l'Amérique est unie, économiquement et politiquement. On sait que, depuis quelques années, l'Australie a fait des efforts sérieux pour organiser elle-même, entre les divers États qui la composent, une étroite fédération. Sir Henry Parker, premier ministre de l'État de Victoria, en avait pris l'initiative en 1891. Depuis, l'idée a fait son chemin, mais avec lenteur et non sans rencontrer des obstacles. Au mois de février dernier, une conférence des ministres des sept États a eu lieu à Hobart-Town, capitale de la Tasmanie, pour approuver les bases de la fédération, telles qu'elles avaient été établies en 1891, et pour décider qu'une nouvelle convention composée de soixante-dix délégués, dix par État, serait appelée à élaborer une constitution fédérale. Celle-ci devrait être votée, d'abord par les législatures particulières de chaque État, puis par le peuple entier sous la forme du *referendum*, enfin par le Parlement impérial, qui n'est autre que le Parlement anglais. Ces formalités, on le voit, sont longues et compliquées. Jusqu'à ces derniers jours, la législature de la Nouvelle-Galles du Sud avait seule adhéré aux résolutions de la conférence de Hobart-Town, et les autres ne montraient pas beaucoup d'empressement à suivre cet exemple. Tout d'un coup, à la nouvelle du conflit anglo-américain, le Parlement de Victoria, puis celui de l'Australie Méridionale, ont émis un vote analogue, et on regarde dès lors celui des autres États comme assuré. La fédération de l'Australie est-elle à la veille de s'accomplir? On peut le croire; mais si l'incident venezuelien est vraiment pour quelque chose dans ce dénouement, il faut admirer une fois de plus à quel point le hasard se mêle aux plus grandes affaires. L'Australie a voulu, du moins les journaux anglais le disent, faire une démonstration de loyalisme envers la métropole et resserrer les liens qui l'unissent à elle; mais tout le monde prévoit déjà, en s'éclairant des lumières de l'histoire, que l'Australie fédérée, après avoir pris conscience de la force que lui donnera son union, ne sera plus bien éloignée de proclamer son indépendance, — et s'il en est ainsi, après avoir admiré l'étrange logique qui préside parfois aux choses humaines, il faudra bien aussi en constater l'ironie.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

